

University of Sfax / Durham University  
Faculty of Arts and Humanities of Sfax  
Department Of Archaeology / Department Of History  
LABORATOIRE D'ETUDES ET RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES  
ET COMPARÉES (LERIC)  
LABORATOIRE MAGHREB ARABE : OMRANE PLURIEL

Collected Papers from the International Conference  
Mahdia, December 2- 4, 2019

# D'UNE SYRTE À L'AUTRE

Volume III

## THE TWO *SYRTES* BETWEEN SEA AND SAHARA THROUGH HISTORY: A SPACE OF EXCHANGE, RIVALRY AND CONFLICT

Hafedh ABDOULI, Anna LEONE, Salem MOKNI  
(eds.)



Sfax, 2025

---

*Scientific Committee:*

Abdelwahed MOKNI ; Abdelhamid FEHRI ; Habib JAMOSSI ; Ahmed M'CHAREK ; Taher GHALIA ; Ali DRINE ; Hédi BEN OUEZDOU ; Hédi DRIDI ; Anna LEONE ; Michel BONIFAY ; Roland STEINACHER ; Katia SCHORLE ; Muftah AHMED ; Faouzi ABDELLAOUI ; Ahmed SAAD ; Riadh HAMROUNI ; Ahmed EL BAHI ; Mourad ARAAR ; Lotfi ABDELJAOU ; Mohamed GHODHBANE ; Mohamed Ali HBAIB ; Nouri BOUKHCHIM ; Aurélien MONTEL ; Mohamed JERBI ; Enaam CHARFEDDINE ; Riadh BEN KHALIFA ; Saeed M'CHABEB ; Khalifa DHOUIBI.

*Organizing Committee:*

Hafedh Abdouli ; Olfa Boudaya ; Habib Jamoussi ; Mohamed Jerbi ; Abdelmajid Jmel ; Anna Leone ; Salem Mokni ; Ammar Othmen.

---

*Conception :* Taoufik Sassi

© **Faculty of Arts and Humanities- University of Sfax**

ISBN : 978-9938-35-125-5

*Sfax 2025*

---

*The two Syrtes Between Sea and Sahara:  
A Space of Exchange, Rivalry, and Conflict Through History.  
Proceedings of the International Conference - Mahdia, 2-4 December 2019*

## TABLE OF CONTENTS

<b>Introduction</b> : Hafedh Abdouli ; Anna Leone et Salem Mokni.....	5
<b>Attilio Mastino</b> .....	11
En savoir plus sur la navigation sur les deux Syrtes.	
<b>Mohamed Ellefi</b> .....	49
« <i>Tripolitania provincia quae et Subventana vel Regio Arzugum</i> ». Remarques sur entité tripolitaine de l'époque tardive.	
<b>Rafik Khellaf, Sabrina Hamani et Donia Bourai</b> .....	73
<i>Syrtis Minor</i> , fenêtre vers le monde hellénistique et porte sur la Numidie.	
<b>Sophie Marini</b> .....	93
Le silphion de Cyrénaïque et les tribus libyennes	
<b>Nabil Belmabrouk</b> .....	109
Des voies de communication terrestres dans la région de <i>Macomades minores-Iunci</i> .	
<b>Héla Mabrouk, Michel Bonifay, Sami Ben Tahar et Victoria Leitch</b> .....	153
Observations préliminaires sur la céramique de la cité de <i>Iunci</i> (Tunisie).	
<b>Rached Hamdi</b> .....	175
À propos des influences orientales sur le décor architectonique de la petite Syrte septentrionale.	
<b>Nesrine Derbel</b> .....	197
Les rapports entre la Petite Syrte et les pays de la Méditerranée à l'époque chrétienne (sur le plan religieux, architectural et artistique).	
<b>Olfa Hsini</b> .....	215
La présence statuaire privée à <i>Gigthi</i> : image des élites.	
<b>Ammar Othman</b> .....	229
Sidi Litayem et sa zaouïa dans la région de Sfax : essai d'identification.	
<b>Arbia Hilali</b> .....	245
Maintenir l'ordre romain dans le pays des Syrtes : entre tension et détente.	
<b>Giovanni Di Stefano</b> .....	265
Una rotta "militare" fra la Sicilia e Caput Vada nel 533/546.	



## Introduction

“These barren sands once supported a rich civilization, at the time when the Arabs invaded the region and made it fertile through their ingenious irrigation. [...] The invasions that have swept over it almost continuously since ancient times [...] have turned its population into shifting sands, [...] its civilization into a barbaric mosaic, where the extreme refinement of the East coexists with the savagery of the nomads. [...] The official Church once had to come to terms here with the heresies and internal quarrels of Eastern Christianity, and for centuries the domes of Saint-Damasus have stood as the elective rallying symbol of all that was turbulent and adventurous in the religious thought of Orsenna. For a long time, it was the center of a small community of Syrtian merchants, linked by the chance of their travel relations to the Nestorian churches of the East, and later of an initiatory sect whose ties to the secret groups of the ‘Righteous Brothers’ in the lands of Islam seem to have been more than questionable. Local legends knew much about the secret gatherings that took place beneath those Moorish domes [...]”.

5

« Ces sables stériles ont porté en effet une civilisation riche, au temps où les Arabes envahirent la région et la fertilisèrent par leur irrigation ingénieuse, [...]. Les invasions qui l’ont balayé de façon presque continue depuis les temps antiques [...] font de sa population un sable mouvant, [...], de sa civilisation une mosaïque barbare, où le raffinement extrême de l’Orient côtoie la sauvagerie des nomades. [...] l’Eglise officielle avait dû composer ici autrefois avec les hérésies et les querelles intérieures du christianisme oriental, et les coupoles de Saint-Damase figuraient depuis des siècles le signe de ralliement électif de tout ce qui surgissait dans la pensée religieuse d’Orsenna de turbulent et d’aventureux. Le centre, pendant longtemps, d’une petite communauté de marchands des Syrtes rattachés au hasard de leurs relations de voyage aux Eglises nestoriennes d’Orient, puis d’une secte initiatique dont les liens avec les groupes secrets des « frères intègres » en terre d’Islam paraissent avoir été moins que douteux, les légendes locales en savaient long sur les conciliabules qu’avaient abrités ces coupoles mauresques [...] ».

Julien Gracq, *Le ravage des Syrtes*, pp. 10–12.

This book represents the third and final part of a series of publications compiling the proceedings of the three international conferences titled “*D’UNE SYRTE À L’AUTRE*”. These conferences

were organized by the Department of History at the Faculty of Arts and Humanities in Sfax, in cooperation with national and international research institutions, focusing on the Syrtis region across various historical periods.

The first volume, titled “*From Lesser Syrtis to the Gulf of Gabes: History and Heritage*”, includes the proceedings of the first conference held in Sfax from November 20–22, 2014, by the Department of History at the Faculty of Arts and Humanities in cooperation with the “Laboratory for Interdisciplinary and Comparative Studies (LERIC)” and the “Arab Maghreb Laboratory: Plural Omrane”.

The second volume, published in 2022 under the title “*From Lesser Syrtis to Greater Syrtis: Mobility of People, Goods, and Ideas through History*”, presents the activities of the second international conference held in Sfax from November 17–19, 2016, by the History Department and the Department of Archaeology at the University of Neuchâtel (Switzerland), in collaboration with the same research labs.

This third and final volume, titled “*The two Syrtes Between Sea and Sahara: A Space of Exchange, Rivalry, and Conflict Through History*”, compiles the events of the third international conference held in Mahdia from December 2–4, 2019, jointly organized by the Department of History at the Faculty of Arts and Humanities in Sfax and the Department of Archaeology at Durham University (UK), in cooperation with the National Heritage Institute, LERIC, and the Arab Maghreb Laboratory.

While the first conference focused on the history and heritage of the Lesser Syrtis region, the scope of research expanded in the second and third conferences to encompass the Greater Syrtis region in Libya, currently known as the Gulf of Sidra, historically referred to as *Syrtis Maior*. The second conference addressed the dynamics of exchange and movement across the Syrtis area as a unified geographical space, and the third further extended the research to include its Saharan and Mediterranean openness.

Historically, the Syrtis region was viewed as a cohesive and unified area, known for its shallow waters and direct access to the desert hinterland. These features have made the Syrtis region a source of fascination in modern world literature. For instance, the French writer Jules Verne drew inspiration for his 1905 novel *Invasion of the Sea* from a real project proposed in 1880 to dig a canal linking the Gulf of Gabes with Chott el-Jerid. Other literary masterpieces followed, such as *The Desert of the Tartars* (1940) by Italian novelist Dino Buzzati, and *The Shores of Syrtes* (1951) by French author Julien Gracq. The Latin poet Lucanus aptly

described the region as a place “*left by nature wavering between the sea and the desert*”, a phrase which inspired the title of this third conference.

This region has long served as a link between the desert and the Mediterranean, and as a connection between the eastern and western parts of the Mediterranean. Located at the heart of land and maritime trade networks, the ports of the Syrtis and stations facilitated exchanges across the Mediterranean through time. In antiquity, several key coastal locations and desert trade gateways emerged, such as Acholla, Thyna, Iunci, Sarsina, Tacape, Gighthis, Zian, Meninx, Sabratha, Oea, Lepcis Magna, Euesperides, Apollonia, and Cyrene. In the medieval period, cities like Sfax, Gabes, Djerba, Tripoli, Syrte, and Berenice rose to prominence, followed in the modern and contemporary periods by cities like Al Khums, Misrata, Benghazi, and Derna.

Throughout history, the Syrtis region has been a space of interaction and friction, with constant human movement—whether individuals or groups (traders, scholars, pilgrims, armies, tribes, sects, and minorities)—and a vibrant circulation of ideas and goods (rare commodities, knowledge, crafts, art, social and cultural customs, schools of thought...).

Although this vast region stretching between the southern Mediterranean coasts and the desert has, throughout the centuries, served as a privileged space for exchange and interaction between the Saharan and Mediterranean spheres, it has also, over successive historical periods, been a central arena of ongoing competition—sometimes escalating to outright confrontation and conflict—between both regional and global powers.

Despite this long-standing interaction, prior research on the region has remained fragmented, often focused on isolated sites or single time periods (Phoenician/Punic, Greek, Roman, Byzantine, or Islamic). This segmentation stems from modern political borders between Tunisia and Libya, themselves legacies of colonial rivalries, and different post-independence national agendas. Although Cyrenaica and Tripolitania lay along the same trade routes, they often been considered separately—Tripolitania being associated with the Western Mediterranean, and Cyrenaica with the Greek East—thus further fragmenting the perception of unified global trading network.

It is only in the late 20<sup>th</sup> century that historical and archaeological research began to consider the two Syrtes as a unified entity: as a frontier zone between Carthage and Cyrene (Malkin 1990; Ribichini 1991; Crawley Quinn 2014); as a distinct region in studies of Mediterranean navigation

and maritime trade networks (Pagano 1976; Fulford 1989; Mastino 1990, 1991; Crawley Quinn 2011; Wilson 2013); or as a gateway to the Sahara for Mediterranean populations (Gsell 1926; Lefranc 1985; Devisse 1990; Thiry 1995; Schörle 2012; Duckworth et al. 2015, and especially the recent works of D. Mattingly).

This conference aims to address the historiographical gaps by offering an integrated, updated study of the Syrtis region—considering its Saharan and Mediterranean dimensions—and covering all historical periods from antiquity to the present. Under the overarching themes of *Exchange, Rivalry and Conflict*, the conference papers collectively aim to map out the regional dynamics through various forms and channels (goods, ideas, knowledge, practices, mobility, cities, ports...) and explore historical rivalries (borders, tribal clashes, geopolitical conflicts, etc.).

The articles in this volume are organized along these three axes: exchange, followed by rivalry, and finally conflict.

This book is published by the *Faculty of Arts and Humanities of Sfax*, and printed by *LERIC* and the *Maghreb Urbanism Laboratory*. We extend heartfelt thanks to Professors Abdelwahid Mokni and Moncef Guebsi, directors of these labs, for their continued support. We also thank all contributors who agreed to publish their works in this book, as well as the organizing committee and the scientific committee for their valuable input.

**Hafedh Abdouli**

*(University of Sfax / LERIC)*

**Anna Leone**

*(Durham University, UK)*

**Salem Mokni**

*(University of Sfax / LERIC)*

## Bibliography

- CRAWLEY QUINN, J. (2014) : “A Carthaginian perspective on the Altars of the Philaeni”, in : *The Punic Mediterranean. Identities and Identification from Phoenician Settlement to Roman Rule*, Actes de la Conférence tenue à la British School, Rome, Novembre 2008, J. Crawley Quinn et N. Vella, éd. (= *Monographs of the British School at Rome*), Cambridge University Press, Cambridge, p. 169-179.
- CRAWLEY QUINN, J. (2011) : “The Syrtes between East and West”, in: *Money, Trade and Trade Routes in Pre-Islamic North Africa*, Amelia Dowler et Elisabeth R. Galvin, éd. (= British Museum Research Publication 176), British Museum Press, Londres, p. 11-20.
- DEVISSE, J. (1990) : “Commerce et routes du trafic en Afrique Occidentale”, in *Histoire générale de l'Afrique III. L'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, UNESCO, Paris, p. 397-463.
- DUCKWORTH, C.N., MATTINGLY, D.J. et SMITH, V.C. (2015): “From the Mediterranean to the Libyan Sahara. Chemical analyses of Garamantian glass”, in : *Journal of Archaeological Science: Reports*, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jasrep.2015.02.007>.
- FULFORD, M. (1989) : “To East and West: The Mediterranean Trade of Cyrenaica and Tripolitania in Antiquity”, in : *Libyan Studies* 20, p. 169-191.
- GSELL, St. (1926) : “La Tripolitaine et le Sahara au III<sup>e</sup> siècle de notre ère”, in : *MAIBL* 43, p. 149-166.
- LEFRANC, J.Ph. (1985) : “L'expédition d'UQBA ibn Nafi au Kawar (46 hég./ 666 J.-C.). Nouveaux aspects d'un épisode de l'introduction de l'Islam au Fezzan (Libye)”, in *Bulletin archéologique C.T.H.S.*, Nouv. Sér., Fasc. 19 B, Paris, p. 411-424.
- LÉTOLLE, R. et BENDJOUDI, H. (1997) : *Histoires d'une mer au Sahara, utopies et politiques* (= *Écologie et agronomie appliquée*), Éditions L'Harmattan, Paris.
- MALKIN, I. (1990): “Territorialisation mythologique : les « autels des Philènes » en Cyrénaïque”, in : *Dialogues d'histoire ancienne*, 16, p. 219-229.
- MASTINO, A. (1989) : “Sirte”, in: *Enciclopedia Virgiliana*, IV, p. 895-897.
- MASTINO, A. (1990): “Le Sirti negli scrittori di età augustea”, in : *L'Afrique dans l'Occident romain (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rome (3-5 décembre 1987) Rome : École Française de Rome, p. 15-48.
- MATTINGLY, D. J. (2023) : *Between Sahara and Sea, Africa in the Roman Empire*, University of Michigan Press, United States.
- MATTINGLY, D. J., DANIELS, C. M., DORE, J. N., EDWARDS, D. et HAWTHORNE, J. (2003) : *The Archaeology of Fazzān, Volume 1*.

- Synthesis*, David Mattingly, éd., The Society for Libyan Studies, Londres.
- MATTIGLY, D. J., STERRY, M. (2017) : “Zuwila and Fazzān in the 7th – 10th centuries AD”, in: Anderson G. D., Fenwick C. and Rosser-Owen M. (eds.), *the Aghlabids and their Neighbours. Art and Material culture in Ninth-century North Africa*, Leiden, Boston, Brill, p. 551- 572.
- MATTINGLY, D. J., STERRY, M., EDWARDS, D. (2015) : “The origins and development of Zuwila, Libyan Sahara : an archaeological and historical overview”, in : *Azania Archaeological Research in Africa*, N° 50.1, p. 27-75.
- MATTIGLY, D. J., STERRY, M. J., THOMAS, D. C. (2013) : “Part 5 : Concluding synthesis : Jarma in its Saharan context : An urban Biography”, in : David J. Mattingly (ed.), *The Archaeology of Fazzan, Volume 4, Survey and excavations at old Jarma (Ancient Garama) carried out by C. M. Daniels (1962-69) and the Fazzan project (1997-2001)*, the Society for Libyan Studies/ Department of Antiquities (Tripoli), London, p. 505-544.
- Pagano, V. (1976) : “Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Sirte”, in : *Quaderni di Archeologia della Libia* 8, p. 285-352.
- Picot, J.-P. (2005) : *Le testament de Gabès*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Ribichini, S. (1991) : “I fratelli Fileni e i confini del territorio cartaginese”, in : *ACFP II, I, Actes du deuxième Congrès des Études Phéniciennes et Puniqes*, Rome, 9-14 novembre 1987, E. Acquaro et al. éd. (= Studi Fenici 30), CNR, Rome, p. 393-400.
- Schörle, K. (2012) : “Saharan Trade in Classical Antiquity”, in : *Saharan Frontiers. Space and Mobility in Northwest Africa*, James McDougall et Judith Scheele, éd. (= *Public Cultures of the Middle East and North Africa*), Indiana University Press, Bloomington - Londres, p. 58-72.
- THIRY, J. (1995) : *Le sahara libyen dans l’Afrique du nord médiévale*, Leuven.
- Wilson, A. (2013) : “Trading across the Syrtes: Euesperides and the Punic world”, in : *The Hellenistic West. Rethinking the Ancient Mediterranean*, Jonathan R. W. Prag et Josephine Crawley Quinn (éd.), Cambridge University Press, Cambridge, p. 120- 156.

# EN SAVOIR PLUS SUR LA NAVIGATION SUR LES DEUX SYRTES<sup>1</sup>

Attilio MASTINO<sup>2</sup>

## Résumé

Déjà à la fin de l'ère républicaine à Rome, une connaissance complète des routes, des atterrissages et des ressources d'un territoire, celui de l'Afrique numide, était restée acquise, restait longtemps enveloppée dans un halo de mystère. Et pourtant, malgré des informations adéquates, qui apparaissent à maintes reprises dans les sources, les écrivains de l'époque Augusta préférèrent conserver une connotation négative et terrifiante aux Syrtes, dans le flot d'une tradition littéraire désormais consolidée. Dans l'Énéide, Virgile souligne cette caractérisation fabuleuse, basée sur les dangers pour la navigation et la présence de populations barbares et hostiles; on peut peut-être localiser l'épisode de la tempête, dans la mer des Syrtes, qui reprend l'idée d'Apollonius Rodius pour l'itinéraire suivi par les Argonautes. Selon une interprétation que j'avais discutée et que j'avais présentée à l'occasion de la conférence promue en 1987 par l'École française de Rome, Aeneas aurait atteint le point le plus méridional de la Méditerranée, jusqu'à la Grande Syrte, à la localité des *Arae Philaenorum*, qui a ensuite marqué la frontière entre les provinces romaines de l'Afrique proconsulaire et de la Cyrénaïque. La discussion doit maintenant être étendue à l'âge flavien et à l'âge Antonin, afin d'augmenter le nombre de sources littéraires sur la base d'une enquête approfondie

11

---

<sup>1</sup> L'article reprend intégralement celui paru dans les *Mélanges en mémoire de Enrique Gozalbes Cravioto*: A. Mastino, *Les Syrtes dans l'imaginaire littéraire classique*, *Tributum in memoriam Enrique Gozalbes Cravioto*, Sabino Perea Yébenes, Mauricio Pastor Muñoz edd. (Signifer, Monografías y estudios de Antigüedad Grieca y Romana, Madrid-Salamanca 2020), pp. 31-62.

<sup>2</sup> Direttore di "*Epigraphica*", periodico internazionale di epigrafia, Fondato nel 1939 da Aristide Calderini, Via Zanfarino 58 – 07100 Sassari (Italia).  
E-mail: [mastinoatt@gmail.com](mailto:mastinoatt@gmail.com).

menée à cette occasion. Nous fournirons une mise à jour des dernières études, avec une attention particulière pour les lieux suivants : *Arae Neptuniae*, lieu mythique de l'épave d'Aeneas (Rock Keith, banc de Scherki), *Arae Philenorum* en Libye, lieu mythique situé dans la Grande Syrte, de la Petite Syrte et de Kerkenna. La recherche s'étend maintenant de l'époque d'Auguste à l'époque impériale et est commentée à la lumière des dernières études sur les mosaïques illustrant des scènes de ports placés dans les deux Syrtés, des épaves de navires, une navigation dangereuse, même à la fin de l'ère de la navigation de l'apôtre Paul. Pour arriver à la fin de notre époque et au VI<sup>e</sup> siècle, en pleine époque byzantine chez la *Iohannis* de Corippe: ici la gamme des peuples qui habitent les Syrtés est plus large, le *Nasamones pinnati*, qui est « ailé » ou « à plumes », qui rappelle les sardes dévoués de Sardus Pater, fils de l'Africain Maceris-Heraklés<sup>3</sup>.

**Mots clés :**

**Abstract**

*Already at the end of the Roman Republic, a comprehensive knowledge of the routes, landfalls, and resources of a territory known as Numidian Africa had been acquired, yet it remained shrouded for a long time in an aura of mystery. Yet, despite the presence of reliable information, repeatedly present in the sources, the writers of the Augustan period preferred to maintain a negative and terrifying image of the Syrtés, in line with a well-established literary tradition.*

*In the Aeneid, Virgil emphasizes this mythical characterization, based on the dangers of navigation and the presence of barbaric and hostile populations. The episode of the storm, in the Sea of the Syrtés, could be seen as an echo of the journey of the*

---

<sup>3</sup> Permettez-moi de remercier de tout cœur les amis du département d'histoire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et Sociales de Sfax (Tunisie) et du département d'archéologie de Durham University (Angleterre) en partenariat avec le « Laboratoire d'Etudes et des Recherches Interdisciplinaires et Comparées (LERIC) », le « Laboratoire Maghreb Arabe : Omrane Pluriel », qui ont organisé le troisième colloque international sur les deux Syrtés à travers l'histoire « D'une Syrte à l'autre III », dont le thème était *Les deux Syrtés entre le désert et la mer à travers l'Histoire : Espace d'échange, de concurrence et de conflit*, Mahdia, les 2, 3 et 4 Décembre 2019.

*Argonauts described by Apollonius of Rhodes. According to an interpretation I had previously discussed and presented during the 1987 conference organized by the École française de Rome, Aeneas would have reached the southernmost point of the Mediterranean, as far as the Great Syrtis, at the site of the Arae Philaenorum, which later marked the boundary between the Roman provinces of Proconsular Africa and Cyrenaica.*

*This discussion must now be extended to the Flavian and Antonine periods, in order to broaden the literary corpus through a deeper investigation carried out on that occasion. We will provide an update on the most recent studies, with particular attention to the following locations: Arae Neptuniae, the mythical site of Aeneas's shipwreck (possibly corresponding to Rock Keith or Scherki Bank), the Arae Philaenorum in Libya (a mythical place in the Great Syrtis), the Lesser Syrtis, and Kerkenna.*

*This research spans from the Augustan period through the Imperial era, developed in light of recent studies on mosaics depicting scenes of harbours located in the two Syrtes, shipwrecks, and dangerous navigation, even in the final phase of the Apostle Paul's maritime journeys. This trajectory leads us into the sixth century, during the Byzantine period, as portrayed in Corippus's Iohannis: here, the range of peoples inhabiting the Syrtes is broader, including the Nasamones pinnati - the "winged" or "feathered" Nasamones-who reminds the devoted Sardinians of Sardus Pater, son of the African Maceris-Heracles.*

**Key words:**

Dès la fin de la période républicaine, on avait acquis à Rome une connaissance complète des routes, des lieux d'abordage et des ressources d'un territoire, l'Afrique numide, qui était resté pendant longtemps enveloppé dans un halo de mystère ; et pourtant, malgré des informations adéquates, qui apparaissent à maintes reprises dans les sources, les écrivains de la période augustéenne et plus tard ceux de l'époque impériale préfèrent donner aux Syrtes une connotation différente, négative et terrifiante selon une tradition littéraire bien établie, fondé sur un préjugé, si on pense à la célèbre description des arbres de l'oasis de Tacapes Chez Pline ou, bien avant, à la beauté de l'île des lotophages dans l'Odysée, *Meninx*-Djerba.

Dans l'Enéide, Virgile accentue cette définition fabuleuse qui se base sur les dangers pour la navigation et sur la présence de populations barbares et hostiles (encore avec Claudien : *rapt. Pros.* 3, 446 : *Litus et accenso resplendent aequore Syrtes*) : c'est justement dans la mer des Syrtes que l'on peut probablement situer l'épisode de la tempête, qui reprend l'idée d'Apollonios de Rhodes (295 av. J.-C. - 215 av. J.-C.), pour l'itinéraire suivi par les Argonautes. Selon une interprétation que j'avais présentée à l'occasion du colloque organisée par l'Ecole française de Rome en 1987, Enée aurait atteint l'extrémité sud de la Méditerranée, le *μυχός*, le sac, le fond, le point le plus méridional de la grande Syrte, à proximité des *Arae Philaenorum*, qui auraient ensuite marqué la frontière entre les provinces romaines de l'Afrique Proconsulaire et de la Cyrénaïque<sup>4</sup>. Le discours doit maintenant être étendu à la période flavienne et ensuite à la période antonine, afin d'augmenter le nombre de sources littéraires sur la base d'une recherche approfondie menée à cette occasion : on aura l'impression que même avec le passage des siècles, la connotation littéraire, à certains égards très négative et différente de l'observation directe, continue à survivre pendant des siècles. Nous souhaitons notamment fournir une mise à jour des dernières études avec une attention particulière pour les lieux suivants :

14

- *Arae Neptuniae*, lieu mythique du naufrage d'Enée (écueil Keith, banc des Esquerquis),
- *Arae Philenorum* en Libye, lieu mythique au fond de la Grande Syrte,
- Petite Syrte et île Kerkennah,
- Grande Syrte.

La recherche s'étend à présent de l'époque augustéenne à l'époque impériale et est commentée à la lumière des dernières études sur les mosaïques représentant des scènes de ports situés dans les deux Syrtes, les naufrages, la navigation dangereuse, qui fut également racontée à une époque tardive pour la navigation de l'apôtre Paul (*Arator apost.* 2 1066/1)<sup>5</sup>. Cette recherche continue ensuite jusqu'à la fin de notre période et jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, en pleine période byzantine, dans la *Iohannis* de Flavius Cresconius Corippus. Ici, les peuples qui habitent les Syrtes sont plus nombreux, les Nasamons *pinnati*, c'est-à-dire

---

<sup>4</sup> MASTINO, 1990. pp. 15-48 ; voir aussi *Id.*, 1989, pp. 895-897.

<sup>5</sup> *De eo ubi sanctus Paulus sub custodia militari ad Italiam nauigans, ita ut etiam Syrtes incideret et nauis instrumenta disrupta sint, quattuordecim diebus pertulit tempestatem, ut nec solem nec stellas uiderent nec cibum sumerent; qui postea allocutus est desperantes quod ei a Domino nuntiante angelo sint concessi hortatusque est eos ut panem sicut ipse combat acciperent, et sic ad Melitem insulam peruenerunt; ibi fracta nauis omnes incolumes sunt eiecti.*

« ailés » ou « à plumes », qui rappellent les Sardes dévots du Sardus Pater, fils de l'Africain Makeris-Héraclès, avec l'iconographie de la coiffure à plumes, une véritable couronne, comme sur un rasoir punique provenant de Carthage<sup>6</sup>, semblable à celui des Nasamons africains<sup>7</sup>, iconographie qui renvoie à ce que Pettazzoni appelait la connexion ethnique sardo-africaine<sup>8</sup>, qui passe aussi par le culte des ancêtres illustres<sup>9</sup>.

Tous ces éléments confirment l'hypothèse d'Ignazio Didu selon lequel le mythe dérive certainement de sources pré-sallustiennes<sup>10</sup>. Donc, la mémoire reste et, dans la *Iohannis*, Corippe rappelle les *aspera rura* cultivés par les Nasamons *Ioh.* 6, 197 *quis Syrtica rura / asper arat Nasamon* ; mais la source semble être Lucain. Celui-ci, dans le contexte de l'arrivée de Caton dans les Syrtes, lors d'une tempête de sable, évoque simultanément *Marmarides*, *Nasamones* et *Garamantes* comme des adorateurs d'*Ammon*, *cornibus tortis* dans un temple situé précisément sur le territoire des *Nasamones* : cf. Lucain, *Pharsalia* 9, 514<sup>11</sup>. La tradition sur les Nasamons avait déjà commencé à partir d'Hérodote; elle continue par exemple chez Silius Italicus (1, 408: *et vastae Nasamon Syrtis populator Hiempsal*). La tribu des Nasamons garde chez Corippe le caractère d'un peuple vivant dans le dangereux désert de sable à la chaleur étouffante (cf. *Ioh.* 7, 495 ; 8, 234 ; 535). Nous sommes moins renseignés à propos des *Ifuraces* commandés par Carcasan<sup>12</sup>; mais aussi les *Ilaguas/Laguatan*<sup>13</sup>, les *Autololes* (Claud. 21, 355), *repetunt deserta fugaces Autololes, Arzuges*. Encore les Numides (Claudien, *Stil. Cos.* I, 257) ; les Gétules (Claud. *Hon. IV cos.* 438). On trouve aussi des expressions qui renvoient au très faible caractère militaire des peuples syrtiques, 351 *Syrtica castra tamen, nimio turbata pavore* ; selon Sara Bronzini « l'ethnonyme *Syrticus* (15 occurrences, toutes dans la *pars* iliadique'inscrit dans une tradition littéraire bien établie qui caractérise les Syrtes comme étant des régions *remotae* et *ad mundi extrema* (voir Lucain, *Phars.*, 9, 598 : *Hunc ego per Syrtes Libyaeque extrema triumphum*). Bien

---

<sup>6</sup> CHÈRIF, 2008, pp. 157-170.

<sup>7</sup> Dione Crisostomo, *Orat.* 72 Dindorf, II, p. 247, voir PETTAZZONI, 1912, p. 164 ; IBBA, 2014, p. 703, n° 194.

<sup>8</sup> PETTAZZONI, 1912, p. 168.

<sup>9</sup> MASTINO, 2016, pp. 151-178. Pour le lien entre les rites d'incubation et le culte d'Asclépios chez les Nasamones, les Augiliae et les Sardes, voir RUSSI, 1966, p. 281 e n. 18, avec une attention particulière au culte de Podalirius en Daunie.

<sup>10</sup> DIDU, 2003, pp. 66 ss.

<sup>11</sup> MODÉLAN, 2003, pp. 236-238. Pour le titre *pinnati* porté par les *Nasamones*, voir *ibid.*, pp. 234-235.

<sup>12</sup> MARTINDALE, 1992, p. 270 ; TOMMASI MORESCHINI, 2001, pp. 250-276, p. 280 ; MODÉLAN, 2003, pp. 292-296.

<sup>13</sup> ZARINI, 1996, pp. 113-140.

qu'ayant perdu une valeur ethnographique précise, l'adjectif *Syrcticus* (attesté par exemple dans Sen. *dial.* 7, 1, 4 *mari syrtico*; *epist.* 90, 17 *Syrticae gentes* ; Lucan. 10, 37 *nec Syrticus obstitit Hammon*<sup>14</sup> ; Sil. 5, 240 ; Sidon. *epist.* 8, 12, 10 *Syrcticus ager*) évoque le désert aride des Syrtes<sup>15</sup>, associé dans l'imaginaire romain à des entreprises héroïques comme celle de Caton d'Utique dans le livre IX de *Pharsalia* »<sup>16</sup>.

A présent, la recherche a été étendue aux sources épigraphiques dans lesquelles on rencontre, surtout en Afrique, le *cognomen* ou nom unique *Syrcticus* et *Syrtis-Sirtidis* au féminin, le masculin *Syrta*, le gentilice *Sirtius* et *Syrtius*, tous très bien connus<sup>17</sup>. Nous pouvons commencer par une inscription tardive de Carthage, qui était passée jusqu'à présent presque inaperçue mais que Monceaux connaissait : *Hunc quis non credat ipsis dare Syrtibus amnes / qui dedit ignotas viscere montis aquas*<sup>18</sup>. On peut faire confiance qu'il peut donner des rivières aux Syrtes, le même qui a donné des eaux inconnues des viscères d'une montagne. Ces vers montrent que, dans le bas empire, le thème de la souffrance était encore présent, souffrance causée par la sécheresse, par l'impossibilité d'irriguer le désert syrtique si ce n'est par un miracle du Christ (*Hunc*), entre topos, lieu commun littéraire et description réaliste, signe d'une connaissance directe des lieux africains.

D'ailleurs, la phrase de Pline l'Ancien au milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. témoigne de la continuité de la réflexion sur la côte africaine « ... *nec alia pars terrarum pauciores recipit sinus, longe ab occidente litorum obliquo spatium* » (il n'y a pas d'autre partie de la terre qui enserme moins de golfes, avec la longue étendue oblique de son littoral à partir de l'Occident, *N.H.*, V, 1).

La fin du royaume de Numidie, après la défaite du roi Juba à Thapsus, et la création de la province d'*Africa Nova*, confiée par César à Salluste, représentent un tournant dans les relations entre Rome et le monde africain : avec l'unification voulue par Auguste, l'Afrique proconsulaire s'ouvre aux *negotiatores* italiens et la présence d'immigrés favorise un échange d'informations et de relations commerciales. Le *Stadiasmus Maris Magni* date de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ; c'est un périple témoinant

<sup>14</sup> Cfr. MASTROROSA, 2002, p. 397.

<sup>15</sup> Cfr. MODÉLAN, 2003, pp. 75-76.

<sup>16</sup> Voir BRONZINI, 2016-2017, p. 208.

<sup>17</sup> *CIL* I, 908 = XII 5695,1; IV, 568 e 935 g; 5538, 7762 e 7953; V 74; 86,67; 5519; VI, 4044, 5168, 13501, 26604, 27083; VIII 4868 e 8807, XIV 1629, AE 1974, 257; 1980, 499; 1982, 180; *ICUR* I 678; NSA 1920, 283; *ILSard.* I 478 a; *Ant. A.Adr.* 50, 2003, p. 147 nr. 184.

<sup>18</sup> MONCEAUX, 1906, 177-192, 260-279, 461-475, RA 8, 1906, 126-142, 297-310; *EChrAfr*-3, 173, EDCS-14300140.

d'une série de routes de cabotage dans la mer de la Grande Syrte qui est restée presque fermée à la navigation romaine, enveloppée dans le mystère de fabuleux dangers (vd. *Anth. Lat.* 806, 53: *Dicit per Syrtes fore multa pericula passos*)<sup>19</sup>. Tous ces éléments paraissaient très anciens, si déjà dans les *Astronautica* de Manilius à l'époque Augustéenne les monstres qui rendaient la navigation dangereuse, étaient mentionnés; voici l'histoire du mythique Phorkis, ailleurs déplacé vers la mer Tyrrhénienne : *Manil. Astr.* 5, 585: *Tergaque consumunt pelagus, sonat undique Syrtis (Phorcys ?)*<sup>20</sup>.

Les côtes furent explorées au cours de l'hiver 49-48 av. J.-C. (après la mort de Pompée) par Caton le Jeune, qui conduisit dans le désert aride de la Grande Syrte, entre Bérénice et Lepcis Magna, un contingent de plus de 10 000 hommes : déplacement héroïque qui, achevé en trente jours dans d'énormes difficultés et par une chaleur suffocante sous le souffle du sirocco et poursuivi ensuite, au printemps, jusqu'à Utique avec la traversée de la Petite Syrte, eut à Rome un écho remarquable à cause de certains épisodes d'héroïsme, repris par Lucain<sup>21</sup>. Plus tard, le séjour de César en Afrique, à la frontière nord de la Petite Syrte, après le débarquement à Hadrumetum et jusqu'à la bataille de Thapsus, contribua à accroître la connaissance directe d'un territoire à cheval entre l'ancienne province d'Afrique et le royaume de Numidie, bouleversé par l'effondrement du parti pompéien. Une grande impression fut ensuite suscitée à Rome, au moment de la refondation de Carthage<sup>22</sup>, par les nombreux triomphes sur les peuples africains, à partir de celui de T. Statilius Taurus en 34 av. J.-C. jusqu'à celui de L. Cornelius Balbus en 19 av. J.-C., année de la mort de Virgile, à la fin de la campagne contre les Gétules et les Garamantes des steppes présahariennes, un épisode qui est confirmé dans le sixième livre de l'Énéide (v. 794 s.)<sup>23</sup>. Plus tard, les longues

---

<sup>19</sup> Pour la datation, cfr. DI VITA, 1974, p. 229 ss.

<sup>20</sup> MASTINO, dans A. MASTINO *et al.*, 2019, §§ 1-2, sous presse.

<sup>21</sup> Strab. 17, 3, 20 ; Luc. 9, 301 s.; pour la durée du voyage de Caton, cf. ROMANELLI, 1959, p. 118 ; KOTULA, 1987, p. 117-133. Un chemin côtier le long de la Grande Syrte avait été suivi par le général Cyrénéique Ofella jusqu'au champ d'Agatocle près de Carthage en l'an 308 av. J.-C. : Diod. 20, 39-42, cf. STUCCHI, 1979, pp. 105-110 ; AUMONT, 1968, pp. 303-20 ; VIARRE, 1982, pp. 103-110 ; LEIGH, 2000, pp. 95-109

<sup>22</sup> Cfr. ROMANELLI, 1931, p. 199-218 = 1981, p. 609-630 ; GSELL, 1932, p. 5-42 = 1981, p. 273-310 ; ROMANELLI, 1959, p. 189 s.; Deman, 1962, pp. 519 ss.; CASSOLA, 1984, p. 680 s.; MARTIN, 1988, pp. 235-251. Voir maintenant AOUNALLAH, MASTINO, 2018, *passim* ; MASTINO, 2019, pp. 230-232.

<sup>23</sup> DESANGES, 1957, p. 5-43 ; ROMANELLI, 1959, p. 176 s. ; BÉNABOU, 1977, p. 429-438, p. 429 s. ; Décret, FANTAR, 1981 ; Palmieri, 1985, p. 635. La caractérisation militaire des peuples des Syrtes ne sera jamais abandonnée, voir p. ex. Luc. *Phars.* 9, 553: *Per Syrtes bellisque datos cognoscere casus*; Claud. *Stil. Cos.* 3, 276 : *Tenditur ad Syrtes, mecum Dictynna Lycaste* ; Coripp. *Ioh.* 4, 644 : *Et quos mille duces misere in proelia Syrtes*.

guerres sanglantes, qui prirent fin avec l'acclamation impériale, en 3 apr. J.-C., du proconsul Passienus Rufus et, en 6 apr. J.-C., avec le triomphe sur les Musulames et les Gétules *accolae Syrtium* de Cossus Cornelius Lentulus (Flor. 2, 31, 40), doivent être considérées comme des étapes importantes non seulement de la conquête mais aussi d'un itinéraire progressif de connaissance, après les idéalizations mythiques de la fin de la république<sup>24</sup>. Dans ce contexte, l'utilisation du terme Syrtes par des écrivains de la période augustéenne est emblématique pour indiquer les deux grands golfes méditerranéens de l'Afrique du Nord, séparés des *emporium* tripolitains, lieux sablonneux caractérisés par un dangereux ressac pour la navigation côtière. Salluste, en reconstituant les événements de la guerre contre Jugurtha, propose l'hypothèse d'une origine grecque pour le toponyme Syrtes, du verbe σύρω, au sens de *traho*, traîner : [*duae Syrtes*] *quibus nomen ex re inditum. Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa, impares magnitudine, pari natura... ab tractu nominatae* (*Bellum Jug.* 78, 1-3)<sup>25</sup>, toujours distinctes l'une de l'autre, mais présentant des caractéristiques géographiques similaires, voir Prisc. *Periηγ.* 187: *hanc minor insequitur Syrtis maiorque secunda*. En réalité, la combinaison étymologique est arbitraire: nous préférons aujourd'hui supposer que la coïncidence sémantique et phonétique avec le grec n'est que fortuite et nous faisons l'hypothèse d'une origine sémitique, liée à la présence carthaginoise dans la Petite Syrte dès le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Une confirmation pourrait provenir de l'arabe Sert, terme qui désigne le désert et, par extension, une étendue de sable à proximité d'une baie, une terre désolée et monotone le long de la côte. Selon Treidler, le grec aurait pu constituer tout au plus un élément de médiation; une contribution du substrat libyen-berbère semble également être exclue<sup>26</sup>.

Le terme Σύρτις apparaît pour la première fois à propos de la Grande Syrte dans Hérodote, pris peut-être dans Hécatee VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle a. J.-C. (2, 32, 150 ; 4, 169, 173). A l'origine, il n'indique que la baie, le golfe, les lieux où l'on ressent des variations sensibles de la marée; plus tard il indique également le continent voisin (*Syrtica regio*). On trouve la distinction entre la Grande et la Petite Syrte, qui n'existait pas à l'origine, dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans le périple du Pseudo-Scylax (§ 110 M) et

<sup>24</sup> Cfr. ROMANELLI, 1959, p. 175 s.

<sup>25</sup> Cfr. PARATORE, 1979, p. 161. L'expression de Sallustius est tirée de Servius., ad Aen. 1, 1 1 1 ; voir aussi Avien., *Perieg.* 293. Cependant, l'explication étymologique est déjà présente dans un commentaire au IV<sup>e</sup> livre des Argonautiques de Apollonio Rodio (v. 1235): les Syrtes sont ceux τόποι ἐν οἷς κατασύρονται οἱ πλέοντες καὶ ἀπόλλυνται.

<sup>26</sup> TREIDLER, 1932, cc. 1797 s. (voir *Thés. Gr. Ling.* Vili, 1829, e. 1521 s.) ; pour l'étymologie grecque, voir plutôt *Lexicon tot. Latin.* IV, 1771, p. 309 ; *Onomasticon*, II, 1929, p. 662.

elle est reprise par Polybe (3, 23, 2 ; 3, 39, 2 ; 31, 21, 2). Pendant la période augustéenne, citons le rôle important que dut avoir Agrippa, informateur de Virgile<sup>27</sup> et surtout de Strabon, qui nous laissa une description systématique des Syrtes ; il cite comme sources Eratosthène de Cyrène (2,5,20) et Artémidore d'Ephèse (16, 747 s. ; 17, 803 ; 18, 3, 8) et il étend le toponyme *Syrtis* jusqu'à l'actuel Golfe de Sidra (Djun el Kebrit). Salluste, lui aussi, (*Bellum Jug.* 19, 3 e 78, 1) et Tite Live, ce dernier à propos de la deuxième guerre punique (29, 33, 8 ; voir aussi, pour l'année 193 av. J.-C., 34, 62, 3), distinguent la Petite Syrte de la Grande Syrte, distinction que l'on trouve par exemple dans les *Amores* d'Ovide (2, 11, 20, *magna minorque Syrtes*) ou dans la *De chorographia* de Pomponius Mela (1, 37, 2, 105). Virgile, Properce, Horace et Ovide préfèrent généralement le pluriel *Syrtes*, utilisés dans un sens global et pour évoquer l'ensemble du territoire, plutôt que le singulier.

La Petite Syrte (aujourd'hui également appelé Golfe de Gabès) s'étendait de Thenae ou Thapsus jusqu'à l'île Μήνιγξ, aujourd'hui Djerba (cf. Pol. 1, 39, 2)<sup>28</sup>. La Grande Syrte (aujourd'hui Golfe de Sidra ou Djun el Kebrit) s'étendait du Cap Képhalé (Κεφαλαί ou Τρικέρων άκρον, aujourd'hui Ras Zarrùg) près de Lepcis jusqu'au Cap Boreion (Βόρειον άκρον, άκρωτήριο, aujourd'hui Ras Tajunes) près de Bérénice-Benghazi<sup>29</sup> ; c'est là, dans la partie la plus intérieure du golfe, au point le plus au Sud de la Méditerranée, sur le site que Strabon (17, 3, 20) et Ptolémée (4, 2, 3 ; 3, 5 et 44) appellent *μυχός*, le sac, aux *Arae Philaenorum*, qu'était marquée la frontière entre la Cyrénaïque grecque et l'Afrique punique et donc entre les provinces romaines de la Cyrénaïque et Proconsulaire (cette dernière étant en partie héritière du royaume de Numidie)<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Cf. MANFREDI, 1982, p. 18.

<sup>28</sup> Cfr. TREIDLER, 1932, cc. 1812 s. ; MRABET, 2002, pp. 451-468. On sait que l'île de *Meninx* est identifiée par Strabon au pays des lotophages (17, 3, 20). Pour la représentation géographique de la côte de la Petite Syrte dans la Tabula Peutingeriana, avec une orientation erronée qui remonte à Ptolémée, cfr. DILKE, 1978, p. 154-160. Les dimensions de la Petite Syrte (*περίπλους* i.e. *ambitus*; *στόμα* i.e. *aditus*; *βάθος* i.d. *profundum*) dans TREIDLER, 1932, cc. 1813 s. ; aussi DESANGES, 1978, pp. 98 ss. ; TROUSSET, 1992, p. 318.

<sup>29</sup> Cfr. TREIDLER, 1932, cc. 1810 s. (per le dimensioni, *ibid.*, cc. 1813 s.). Per la localizzazione del Capo Boreion, cf. Erat. 3 B 56 Berger = Strab. 2, 5, 20 ; Ptol. 4, 4, 2.

<sup>30</sup> Pour la frontière entre la Cyrénaïque et l'Empire punique, cfr. Pol. 3, 39, 2 ; Sall., *Bellum Jug.* 19, 3 ; Strab. 18, 3, 8. Pour la frontière entre les provinces romaines de Cyrénaïque et Proconsulaire, cfr. Ptol. 4, 2, 3 ; 4, 3, 1 ; 4, 3, 5 ; 4, 5, 1.

Pour les *Arae Philaenorum*, situées comme port à Ras Ali et comme village à Graret Gser et Trab, cfr. GOODCHILD, 1952, p. 142-152 = 1976, p. 145-154 ; 1952b, p. 95 s. ; *Id.*, 1952, p. 94-110 = 1976, p. 155-172 ; STUCCHI, 1975, p. 597 s. ; PURCARO PAGANO, 1976, p. 328 ; ABITINO, 1979, pp. 54 s. En réalité, Strabon

Le terme *Syrtis*, ayant généralement une nuance négative, désigne de longues étendues de côtes basses, sableuses et uniformes, battues par le sirocco ou par l'auster, vents qui provoquent de terribles tempêtes de sable<sup>31</sup>. La navigation côtière y est dangereuse en raison de la présence de bas-fonds, de courants et de marées qui, en particulier dans la Petite Syrte où les isobathes sont plus espacées en raison de la pente inférieure, provoquent un violent ressac même au large et à des kilomètres de la côte. Les vagues transportent de gros blocs de pierre et des tas de sable, modifiant ainsi brusquement l'apparence des lieux et la situation des fonds marins, formant même, loin de la côte, de vastes bancs de sable et des hauts-fonds sur lesquels les voiliers, entraînés par les vagues plus que par vent, risquent de se heurter et d'échouer à marée basse, sans que les marins ne puissent voir la terre ferme, très basse sur la ligne d'horizon. Pour Sénèque (*De vita beata* 14, 2), la mer *Syrticum* se caractérise par un flux et un reflux continu des vagues, qui laissent souvent les bateaux à sec ou les jettent contre la côte (*sicut deprensi mari Syrtico, modo in sicco reliquuntur, modo torrente unda fluctuantur*); voir Lucain, *Phars.* 9, 756 : *Nunc redit ad Syrtis et fluctus accipit ore*; la navigation est empêchée et l'abordage devient dangereux et difficile. Le flux et le reflux de la marée durcissent tellement le sable que Virgile peut parler de *Libycum marmor* (*Aen.* 7, 718) ; le sol se confond avec la mer jusqu'à l'horizon, puisque la terre désolée, selon l'expression de Lucain, ne parvient pas à se défendre des vagues (9, 303-4) : *Syrtis vel primam mundo natura figuram / cum daret, in dubio pelagi terraeque reliquit*.

Par extension, le terme *Syrtis* désigne non seulement la baie sur la mer *Africum* (ou *Libycum* ou *Syrticum*)<sup>32</sup>, mais également la côte et une bande de terre en arrière de celle-ci, hostile et déserte, avec des dunes de sable atteignant 15 mètres de hauteur; un lieu, cependant, où l'on peut marcher bien qu'il n'y ait pas de villes mais seulement des tribus barbares, où l'eau potable fait défaut et où abondent les serpents venimeux (voir une attestation tardive : Claudien, *Stil. Cos. I*, 257: *Stipantur Numidae campi, stant pulvere Syrtis*). Ainsi dans *Aen.* 5, 51, Enée, de retour à Drépane, promet de célébrer chaque année les jeux funéraires en l'honneur d'Anchise,

---

situé la limite et le *μυχός* un peu plus à l'est, à *Autonomata*, c'est-à-dire à Bou Sceifa (17, 3, 20 ; cf. 2, 5, 20). Une extension de la Grande Syrte encore plus à l'est, jusqu'à l'Égypte et l'oasis d'Ammon, est incorrecte (chez Luc. 3, 295 ; 4, 673 ; 8, 540 ; 9, 511 ss. ; 10, 38, etc. ; Prud., *Apoth.* 443 et *Contra Symm.* 355 s.), voir *Mastrososa*, 2002, p. 397.

<sup>31</sup> Voir FANTOLI, 1933 ; MAUNY, 1955, p. 92-101 ; DUGAND, 1980, p. 27-176.

<sup>32</sup> ROUGÉ, 1966, p. 43, distingue le Mare Libycum (à l'est de Cyrène) du Mare Africum (entre la Sicile et la Sardaigne, y compris la Petite Syrte), de la mer de Syrtae (golfe de Sidra), respectivement n° 17, 7, 10 ; ce n'est cependant qu'un exemple qui, au moins pour l'âge augustéen, paraît arbitraire.

même s'il devait, à l'avenir, vivre dans les Syrtes, où habitent les Gétules : *hunc ego Gaetulis agerem, si Syrtibus exul*; le vers est repris par Horace (Carm. 2, 20, 14-16) : *visam gementis litora Bosphori / Syrtisque Gaetulas canorus / ales Hyperboreosque campos*; dans le même sens, *sive per Syrtis iter aestuosas / sive facturus per inhospitalem / Caucasum* (1, 22, 5-7) ; c'est là que fait rage la vague mauresque (2, 6, 1-4)<sup>33</sup>.

Dans le neuvième livre de la *Pharsalia*, Lucain décrira, avec des informations de première main, la *Syrtica regio* parcourue par l'armée de Caton, la présentant comme stérile, sans sources, infestée de serpents venimeux, inaccessible et brûlée par le soleil, sans cultures ni arbres fruitiers (vv. 379 ss.) : *vadimus in campos steriles exustaque mundi / qua nimius Titan et rarae in fontibus undae / siccaque latiferis squalent serpentibus arva* rappelons les *arva praetenta Syrtibus* (Aen. 6, 60). En effet, l'arrière-pays du Golfe de Sidra, qui correspond à la Grande Syrte, est encore aujourd'hui l'un des lieux les plus déserts et les plus inhospitaliers de la Méditerranée; les précipitations n'y dépassent pas 250 mm de pluie par an (bien en-dessous des 500 mm de pluie de la Petite Syrte) ; il n'y existe aucun établissement humain significatif ; il est traversé par des oueds complètement asséchés en été, avec de petites oasis et des lagunes côtières qui entravent le passage sur les quelque 760 km de la côte<sup>34</sup>. Dans la partie la plus interne de la baie, la navigation est rendue dangereuse par des hauts-fonds (Lamaresch, Carcura), des écueils (Hericha, Ez-Zueitina, Elfie) et des îlots (Bou Sceifa, Genmarisc, Legarah) que le pseudo Scylax connaît déjà, rappelant les trois îles Ποντιαί également appelées Λευκαί à cause de leur végétation blanche (§ 109)<sup>35</sup>. Le *Stadiasmus Maris Magni* énumère les écueils Ὑφαλοι (§ 72 et 73)<sup>36</sup> et les îles Ποντιαί, dont la plus grande est Μαία (§ 75 et 76)<sup>37</sup>. N'oublions pas non plus que pour Cicéron *syrtis* est le synonyme (métaphorique) de *scopulum*<sup>38</sup>. Par contre, dans la Petite Syrte, où le fond marin est pourtant moins profond, la navigation

---

<sup>33</sup> Cfr. DILKE, 1979, p. 131.

<sup>34</sup> Cfr. D'AVEZAC, 1848, pp. 26 ss.

<sup>35</sup> Ils correspondent à la localité de Bou Sceifa (rochers au nord du cap de Marsa el Brega), cfr. PURCARO PAGANO, 1976, p. 339. Pour la dénomination arabe (déjà en Edrisi) Djazirato 'I-Baidha (l'île blanche), *ibid.*, p. 307. Cependant, je ferais mieux de distinguer deux groupes d'îles déjà dans le Pseudo-Scylax, où je préférerais lire νήσοι Ποντιαί τρεῖς, κατὰ (e non καί) τούτων Λευκαί καλούμεναι, cf. DESANGES, 1957, p. 407 e n. 10.

<sup>36</sup> Aussi en Ptol. 4, 4, 2. Ils correspondent aux roches Elfie ou aux roches submergées au large de Sidi Ali, cf. PURCARO PAGANO, 1976, p. 336 e fig. 6 a p. 299.

<sup>37</sup> S'ils sont distincts des îles Λευκαί, s'ils sont distincts des îles Legarah ou Genmarisc, cf. *ibid.*, p. 340 e 345 ; voir aussi p. 299 fig. 6.

<sup>38</sup> Cic, *De orat.* 3, 41, 163 ; voir aussi Hieron., *Epist.* 125, 2, 5 : *Libycis interdum vitiorum syrtibus obruamur*.

est facilitée par l'absence presque complète d'écueils et par la présence de quelques grandes îles (Κέρκινα e Κερκινίτις, correspondant aux Kerkennah ; Μήνιγχ, l'actuelle Djerba).

Les anciens ont voulu souligner ces dangers en construisant un τόπος fortement conditionné par les suggestions liées au désert du Sahara voisin, considéré comme presque impénétrable, confinant au *limes* de l'empire romain, fabuleux point final de tout l'écoumène<sup>39</sup>. Dans ce sens, les Syrtes sont à la fois *remotae* (Stat., Silv. 4, 5) et *ad mundi extrema* (Serv., *ad Aen.* 10, 678)<sup>40</sup>. D'autre part, la nécessité de protéger le monopole commercial phénicien-punique sur la Petite Syrte a peut-être conduit à la naissance de légendes de dangers fabuleux, qui ont également caractérisé des populations nomades de la région syrtique, les Lotophages, les Troglodytes, les Gétules, les Numides, les pirates Nasamons<sup>41</sup>.

En fait, pendant la période augustéenne, la mer des Syrtes était désormais concernée par un trafic important de navires marchands à destination des trois ports de Sabratha, Oea et Lepcis Magna en Tripolitaine et des autres grands ports de la Petite Syrte, parmi lesquels émergent Takapes (Gabès) et Taparura (Sfax). Les bateaux qui devaient suivre les routes de cabotage dans la mer des Syrtes étaient spécialement construits avec un tirant d'eau limité et une quille plate, de manière à pouvoir franchir les bas-fonds; on utilisait désormais un moyen banal pour libérer les navires échoués sur un banc de sable : on attendait la marée haute et on jetait ensuite tout le chargement à la mer. Les voies de terre, elles aussi, étaient désormais devenues plus sûres le long du littoral syrtique où l'on assistait à une sédentarisation progressive des populations nomades, sédentarisation documentée avec certitude dans le *Stadiasmus Maris Magni* de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

En revanche, les poètes de la période augustéenne exagèrent les caractéristiques des Syrtes, même s'ils restent dans le cadre d'une tradition littéraire très stricte.

Le mot *Syrtes* apparaît huit fois dans *l'Enéide* (1, 111 et 146 ; 4, 41 ; 5, 51 et 192 ; 6, 60 ; 7, 302 ; 10, 678), une fois dans *l'Appendix Vergiliana* (*Dyrae* 53), une fois dans le Ps-Tibulle (3, 4, 91), trois fois dans les *Élégies* de Propertius (2, 9, 33 ; 3, 19, 7 ; 3, 24, 16), trois fois dans les *Odes* (1, 22, 5 ; 2, 6, 3 ; 2, 20, 15) et une fois dans les *Épodes* d'Horace, enfin six fois dans les œuvres d'Ovide (*Met.* 8, 120 ; *Am.* 2, 11, 20 ; 2, 16, 21 ; *Fasti* 4, 499 ; *Rem. Am.* 739 ; *Ex Ponto* 4, 14, 9).

---

<sup>39</sup> Cfr. TREIDLER, 1932, c. 1818.

<sup>40</sup> Cfr. O. DILKE, *Quatenus cognitio Africae inter Romanos, Europae inter Afros usque ad Domitiani tempora aucta sit*, cit., p. 133.

<sup>41</sup> Cfr. *Dizionario di antichità classiche di Oxford*, Roma, 1981, p. 1956, 5. v. Sirti.

Le terme apparaît généralement au pluriel, avec deux exceptions dans l'Énéide (4, 41, nominatif ; 10, 678, génitif), ce qui confirme la préférence pour la forme *Syrtis* plutôt que pour la forme grécisante *Syrtidos* (utilisée par exemple par Luc. 9, 710), une dans l'*Appendix* (Dyrae 53, génitif), une dans Tibulle (3, 4, 91) et une dans Ovide (*Met.* 8, 120), toujours au nominatif singulier; dans certains cas, la tradition manuscrite est toutefois douteuse et on peut penser qu'il faut réduire le nombre d'attestations du singulier (comme par ex. dans *Aen.* 4, 41 e 10, 678) qui propose la forme originale du coronyme avec une extension à tout le territoire.

Le nominatif pluriel *Syrtes* apparaît six fois à l'époque augustéenne (*Aen.* 7, 302 ; *Prop.* 2, 9, 33 ; 3, 19, 7 ; 3, 24, 16 ; *Ov., Am.* 2, 11, 20 ; *Rem. Am.* 739) ; l'accusatif neuf fois, en général sous la forme en-is (*Syrtis* : *Aen.* 1, 111 e 146 ; *Hor., Carm.* 1, 22, 5 ; 2, 6, 3 ; 2, 20, 15 ; *Ep.* 9, 31 ; *Syrtes* : *Ov., Am.* 2, 16, 21 ; *Fasti* 4, 499 ; *Ex Ponto* 4, 14, 9) ; enfin l'ablatif *Syrtibus*, trois fois (*Aen.* 5, 51, 192 ; 6, 60).

En général, le terme est utilisé pour fournir une indication géographique précise et fait référence aux deux golfes méditerranéens ; au sens métaphorique, on ne le rencontre qu'une fois dans *Aen.* 1, 146. comme synonyme de hauts-fonds ou d'écueils. Il a toujours une connotation négative et il est utilisé pour indiquer un endroit dangereux et terrifiant, où il est difficile de survivre : c'est une région inhabitée et inhospitalière *inhospita* (*Aen.* 4, 41 ; *Ovid., Met.* 8, 120, par opposition à l'Europe : *non genetrix Europa tibi est, sed inhospita Syrtis*), attribut qui, pour Servius, est synonyme de *barbara* et d'*aspera* et qui est généralement associé au concept de solitude et de désert (*Hor., Epist.* 1, 14, 19 : *deserta et inhospita tesqua*); pour Virgile, une *deserta regio* est le territoire à proximité de la Grande Syrte où vivent les *Barcaeii*, les ancêtres indigènes, d'origine libyenne, des fondateurs de Barce dans la Cyrénaïque nord-occidentale, *late furentes* (*Aen.* 4, 42, cf. *Sil. It.* 2, 63)<sup>42</sup> ; ce n'est qu'après avoir dépassé le *Syrticae solitudines*, au-delà du désert du Sahara, que l'on atteint le territoire où paissent les éléphants africains (*Plin., NH* 8, 11, 32)<sup>43</sup>. L'adjectif *inhospitus*, se rapportant certainement aux Syrtes, apparaît par exemple dans *Aen.* 5, 627-8, dans le discours de Béroé-Iris à Eryx,

---

<sup>42</sup> La connexion avec la Grande Syrte est assurée par Servius, ad l., qui y précise la zone occupée par les *Barcaeii* : *dicit autem Xerolibyen, id est partem Africae aridam, quae est inter Tripolim et Pentapolim*. Il n'est pas exclu que Virgile ait utilisé une « sineddoche » pour indiquer toutes les personnes hostiles à Carthage dans la région des Syrtes. Pour l'origine libyenne des fondateurs de Barce, sur laquelle v. Herod. 4, 186, cf. BONDÌ, 1984, p. 458 ; voir aussi DESANGES, 1962, p. 150 ; KRAELING, 1962, p. 3 s.

<sup>43</sup> Voir aussi Prud., *Hymnus* 7, 30 : *casto fruentem Syrtium silentio*.

où le mécontentement des femmes troyennes explose à cause des voyages interminables (*tot inhospita saxa / sideraque emensae*: voir Silius Italicus, *Pun.* 3, 652 : *nos tulit ad superos perfundens sidera Syrtis*); mais voir ensuite Lucain (1, 367-8) : *per inhospita Syrtis / litora, per calidas Libyae sitientis harenas*, où l'opposition entre l'Europe accueillante et les Syrtes inhospitalières subsiste (*Met.* 8, 120 ; vd. *Sen. Ag.* 180 : *Libycusque harenas Auster ac Syrtis agit*) ; ici, aucun arbre fruitier ne pousse, à l'exception du *silphium* (Theophr., *Hist. pl.* 6, 3, 3). Les sables côtiers sont souvent mentionnés : Lucain *Phars.* 9, 441 : *Syrtis alit. Nam litoreis populator harenis*. Voir Silius Italicus *Pun.* I, 644 : *excivit Calpen et mersos Syrtis harenis*. La description associe la chaleur insupportable et l'aspect inhospitalier : Sidon. *Carm.* 16, 91 : *seu te flammatae Syrtis et inhospita tesqua*. Voir Corippe, *Ioh.* 5, 175 : *Desertosque libet ? calidas sic cernere Syrtis*.

Dans *Aen.* 1, 146, pour indiquer les hauts-fonds que Neptune ouvre pour libérer les navires de Troie on trouve au contraire l'expression plus générale *vastae syrtis* (*et vastas aperit Syrtis et temperat aequor*) : on retrouve également l'adjectif chez Silius Italicus (1, 408 : *et vastae Nasamon Syrtis populator Hiempsal*; cf. Avien., *orb. descr.* 293; Arator *apost.* 2, 1081 : *mortis imago patet. Vastas percurrere Syrtis*) et il concerne également Charybde dans *Aen.* 7, 302 (Cat. 64, 156).

Dans *Aen.* 10, 678, Turnus, trompé par Junon, abandonne le champ de bataille : alors, transporté par un navire qui s'éloigne sur le Tibre et le conduit sain et sauf hors de la mêlée, il invoque les vents pour qu'ils aient pitié de lui et jettent son bateau sur les rochers et sur les funestes sables de la Syrte X, 678 : *ferte ratem saevisque vadis immittite Syrtis*, où ne le suivront ni les Rutules ni la nouvelle de sa trahison. La difficulté grammaticale, dont Servius s'était déjà rendu compte (*immittite me* (mieux *ratem*) *ad saeva vada Syrtium*), a été résolue de différentes manières, en considérant de préférence *Syrtis* comme un génitif régi par l'ablatif de qualité *saevis vadis* ; il n'est cependant pas exclu qu'il s'agisse d'un accusatif pluriel (les codes P2 et  $\gamma$  ont *Syrtis*), régi par *immittite*, au sens *mittite ratem in Syrtis, ubi vada saeva sunt* (Heyne et donc Paratore). Ilionée, en racontant à Didon les phases de la tempête qui a dispersé la flotte d'Enée, se souvient que certains bateaux ont été jetés *in caeca vada. perque invia saxa* (*Aen.* 1, 536-7) ; il fait certainement allusion aux Syrtes, lieux *ad mundi extrema* où la navigation est dangereuse. L'attribut *saevae* qui, même dans les *Argonautiques* de Valerius Flaccus se rapporte aux Syrtes (7, 86) : *Ausoniam videt et saevas accedere Syrtis*<sup>44</sup>, correspond au grec φοβερᾶί, utilisé par Flavius Josèphe (Bell. Iud. 2, 381) ; cf. également

<sup>44</sup> Cfr. DE GRUMMOND, 1968, p. 7 s.

l'adjectif *horrenda* employé par Tibulle (3, 4, 91). Pour comprendre le sens de *vada*, équivalent de bas-fonds, généralement associé à l'attribut *incerta*, voir les expressions *vadosae Syrtes* de Lucain cf. 9, 308 : *aequora fracta vadis, abruptaque terra profundo*<sup>45</sup>; voir Manil. Astr. 4, 600 : *Litoraue in Syrtes revocans sinuata vadosas*; et *incertarum vada Syrtium* de Sénèque (*Cons. ad Marc.* 25, 3) ; l'*incerta Syrtis* peut difficilement promettre *amica vada* (Sen., Hippol. 569-570) d'où Priscien, *perihég.* 506 : *ad Noton est pontus Libyae Sirtisque vadosa*; voir encore Sénèque *Phedr.* 570 : *Incerta Syrtis, ante ab extremo sinu*; selon Lucain, ce sont les *vada Aegyptia* qui annoncent aux Pompéiens que les Syrtes sont proches (*Phars.* 8, 540 : *Et vada testantur iunctas Aegyptia Syrtes* ; cf. 9, 308) ; la mer *vadosum ac reciprocum* rend les Syrtes inaccessibles (Solin. 27, 53 p. 127). Servius précise que *'brevia' autem vadosa dicit, per quem possumus vadere* (*ad Aen.* 1, 111). L'adjectif *incertus* à propos des Syrtes, mobiles lorsque le vent change, apparaît ensuite dans Horace (*Epod.* 9, 31 : *incerto mari, si c'est le Notus, vent du Sud, qui souffle*), dans Properce (2, 9, 33 : *non sic incertae* (ou bien *incerto*) *mutantur flamine Syrtes*, avec une comparaison avec l'inconstance de Cynthia); puis également dans Lucain (5, 484-5 : *non rupta vadosis / Syrtibus incerto Libye nos dividit aestu*) et dans Stace (*Theb.* 1, 687 : *incerto litore*).

Virgile (*Aen.* 5, 51 et 192) et Horace (*Carm.* 2, 20, 15 (cfr. *Aen.* 4, 40), nous fournissent un élément géographique et ethnographique utile : les Syrtes sont appelées *Gaetulae* c'est-à-dire habitées par les Gétules, un peuple décidément hostile aux Troyens (et ensuite aux Romains); Claudien *Hon. IV cos.* 438: *Pleiade Gaetulas intrabit navita Syrtes* : les Syrtes sont un lieu peu sûr où Énée ne souhaite pas vivre, puisqu'il est habité par les Gétules, les nouveaux ennemis qui s'ajoutent Grecs, ses anciens adversaires qui pourraient à leur tour le surprendre en mer Argolique ou dans la ville de Mycènes (*Aen.* 5, 51); non seulement la terre est dangereuse, mais également les mers qui la baignent, et Mnesthée invite ses compagnons à ramer avec la même vigueur et le même courage qu'ils ont manifesté dans les Syrtes gétules, dans la mer Ionienne et au large du cap Malée, le promontoire terrifiant du Péloponnèse (*Aen.* 5, 192-3) ; transformé en cygne, Horace imagine qu'il atteint les rives du Bosphore rugissant, les Syrtes gétules et les Champs hyperboréens; alors les habitants de la Colchide et de la Dacie, les Gélons de la Scythie, les Ibères et les Gaulois connaîtront, eux aussi, ses chants (*Carm.* 2, 20, 13-20). Dans *Aen.* 4, 40-43, Anne invite Didon à s'unir à Énée car trop de dangers menacent à présent Carthage : les *Gaetulae urbes*, un *genus insuperabile bello*, la Syrte inhospitalière, les Numides

---

<sup>45</sup> MANTOVANELLI, 1981, p. 213.

indomptables (*et Numidae infreni cingunt et inhospita Syrtis*)<sup>46</sup> et les *Barcaeii* furieux, aux frontières de la Cyrénaïque. Servius interprète *Gaetulus* comme équivalent d'*Africanus*, par synecdoque, *a parte totum*, et il ajoute : *nam Gaetulia mediterranea est, Syrtes vero iuxta Libyam sunt* (ad *Aen.* 5, 192) ; d'autre part, Florus, écrivain d'origine africaine, affirme expressément qu'à l'époque d'Auguste les Gétules étaient établis dans l'arrière-pays des Syrtes et, selon lui, il sont, avec les Musulames, *accolae Syrtium* (2, 31, 40, à propos du *Bellum Gaetulum* des années 5-6 apr. J.-C.) ; Iarbas, prétendant à la main de Didon, fils de Jupiter Ammon et d'une nymphe du pays des Garamantes (*Aen.* 4, 198)<sup>47</sup>, est précisément un Gétule, qui est devenu une menace pour Carthage et pour les Troyens (*Aen.* 4, 326, cf. Ovid., *Her.* 7, 125)<sup>48</sup>. Enée donne à Salius, comme prix de consolation dans la course remportée par Euryale, la peau d'un lion de Gétulie, qu'il s'était procuré en Afrique (*Aen.* 5, 351, cf. 4, 159 : Ascanius veut chasser un lion). Les Gétules constituaient un ensemble assez hétérogène de tribus non urbanisées (Virgile est donc imprécis lorsqu'il parle d'*urbes* ; cf. *Georg.* 3, 340), qui allaient des Syrtes jusqu'à l'Atlas, le long des régions intérieures de la Proconsulaire, de la Numidie et de la Maurétanie, avec des caractéristiques raciales mixtes<sup>49</sup> ; déjà mentionnés par Artémidore, ils n'étaient pas encore entrés en contact avec les Romains à l'époque de la guerre contre Jugurtha ; selon Salluste, il s'agit d'un *genus hominum ferum incultumque et eo tempore ignarum nominis romani* (*Bellum Jug.* 80, 1) ; mais, même plus tard, ils restent hostiles et non soumis, puisque Servius (ad *Aen.* 5, 51) précise : *si in Gaetulis Syrtibus agerem, id est essem ; et bene aut desertos aut hostiles commemorai locos*<sup>50</sup>. Outre les *Barcaeii* dont nous avons déjà parlé, ajoutons que les Numides sont représentés sur le bouclier d'Enée parmi les peuples soumis par Auguste (*Aen.* 8, 724) ; établis à l'origine plus à l'Est, et même à proximité de Cyrène<sup>51</sup>, ils ont donné son nom au royaume de Numidie que César avait aboli ; parmi les ennemis de Didon, il faut donc mentionner, à côté des *Libycae gentes*, les *Nomadum tyranni*, les prétendants numides repoussés et devenus hostiles (*Aen.* 4, 320 e 535) ; pour les Numides Massyles, qui occupent les territoires bordant les Syrtes (*Aen.* 6, 60).

<sup>46</sup> Voir aussi Prisc. *Perihég.* 190, Lepcis ? *Ast inter Syrtis urbs est, qam nomine dicunt....*

<sup>47</sup> Pour une connexion entre Garamantes et Syrtes, cf. Plin., *NH* 5, 5, 34 (*harenis circumdati*) ; voir aussi Tac, *Hist.* 4, 50, 4 ; Luc. 9, 369, 460, 511 s. Pour un emplacement plus précis dans le Fezzan, voir DESANGES, 1962, p. 93 ss.

<sup>48</sup> Cfr. TUPET, 1985, p. 884 s.

<sup>49</sup> Cfr. PALMIERI, 1985, p. 720.

<sup>50</sup> Sur l'adoption du *cognomen Gaetulus* pour les citoyens romains en Afrique : CAMPUS, 2012, p. 45 (*Flaminia Gaetula*, *AE* 1996, 1694, Leptis Magna), pp. 282 ss. (*C. Iulius Geftyu]lus*, *CIL* VIII 5209 = *ILAlg.* I 137, Jef Benj Fredj, *Tenelium*).

<sup>51</sup> Cfr. LUISI, 1979, p. 57-64 ; RÖSSLER, 1979, p. 89-97.

On trouve aussi un lien entre les Syrtes et les peuples maures dans les *Carmina* d'Horace (2, 6, 3) ; le poète imagine un voyage jusqu'à Gadès, jusqu'à la région Cantabrique et à proximité des Syrtes barbares, où la vague mauresque fait rage.

La référence à la Syrte *Libyca* dans *Dyrae* 53<sup>52</sup> a la même connotation négative : le poète pleure la perte de l'*agellus* et lance une série de malédictions; il exprime le souhait que la terre, qui désormais n'est plus la sienne, devienne stérile à cause de la sécheresse, des incendies, des orages, des inondations, des marécages, des tempêtes; que la mer recouvre de l'eau salée de ses vagues les champs ensemencés, que s'étende sur ceux-ci une épaisse couche de sable, de sorte qu'ils puissent être une seconde sœur barbare de la Syrte libyenne *app. dirae* 53 (*barbara dicatur Libycae soror altera Syrtis*), dans le sens que la désolation des champs perdus, maintenant stériles sur l'autre rive (peut-être le long de la côte sicilienne), devra s'opposer au désert de la côte africaine ; voir Sénèque *Thy.* 292 : *Dubiumque Libycae Syrtis intrabit fretum*. Même chez Virgile *Libya* est un terme générique, plus étendu qu'*Africa*<sup>53</sup>, qui comprend le territoire de Carthage (*Aen.* 1, 22, 226, 301 ; 4, 36, 106, 257, 271, 348 ; 6, 694, 843), mais s'étend jusqu'au deux Syrtes (*Georg.* 2, 102 : il est impossible de compter les grains de l'*aequor Libycum*; voir aussi *infra* l'épisode de la tempête : *Aen.* 1, 158, 377, 556, 596 ; 5, 789-791 ; cf. aussi 5, 595) et atteint le désert du Sahara (*Aen.* 1, 384).

Parmi les endroits dangereux qu'il oserait traverser en compagnie de sa bien-aimée, Ovide place également les Syrtes libyennes : *cum domina Libycas ausim perrumpere Syrtes / et dare non aequis vela ferenda Notis* (*Am.* 2, 16, 21-22). L'attribut libyennes à propos des Syrtes bouleversées par l'Auster (correspondant au Notus), revient également dans Lucain (1, 498-9 ; cf. 1, 686-7 ; 5, 484-5 ; 8, 444 ; 9, 598 ; voir 9, 448 : *Quam pelago, Syrtis violentius excipit austrum*) et dans Prudence (*Apoth.* 443)<sup>54</sup>. L'adjectif *barbara* dans *Dyrae* 53 ne qualifie pas les Syrtes mais les terres appartenant au poète ; par contre, les Syrtes sont définies comme étant *barbarae* dans les *Carmina* d'Horace (2, 6, 3-4 : *barbaras Syrtis, ubi Maura semper / aestuat unda*; de même Lucain 9, 440-1 e 10, 477), plus tard dans la *Pharsalia* de Lucain 10, 477 (*tantum ausus scelerum, non Syrtis barbara, non...*) ; le pseudo-Tibulle, qui appelle *barbara*, dans le sens de 'inhumaine', la terre de Scythie habitée par les Gélons, préfère pour qualifier les Syrtes l'adjectif *horrenda* : *barbara nec Scythiae tellus horrendave Syrtis* : l'une et l'autre généraient des hommes cruels et sauvages (3, 4, 91).

---

<sup>52</sup> Cfr. SALVATORE, 1984, p. 230 ; DELLA CORTE, 1985, p. 91-93.

<sup>53</sup> Pour l'usage virgilien de Libye au lieu d'Afrique, cfr. PAMIERI, 1984, p. 48.

<sup>54</sup> Déjà Lycophr. 648.

La connotation négative des Syrtes persiste donc parmi les auteurs de la première période impériale et elle est même ultérieurement précisée : les Syrtes sont *aestuosae* (Hor., *Carm.* 1, 22, 5), *dubiae* (Luc. 9, 861), *exercitatae Noto* (Hor., *Epod.* 9, 31 : *exercitatas aut petit Syrtis Noto*; cf. Ov., *Am.* 2, 16, 22), *incertae* (Sen., *Cons.* ad Marc. 25, 3), *remotae* (Stat., *Silv.* 4, 5, 29), φοβεραί, terrifiants (Fl. Ios., *Bell. Iud.* 2, 381) ; la *Syrtis* è *ambigua* (Luc. 9, 710), *atrox* (Pomp. Mela 1, 7, 35), *dubia* (Luc. 1, 686), *horrenda* ([Ps.]-Tibull. 3, 4, 91), *incerta* (Sen., *Hippol.* 570), *infida* sur ses côtes (Sil. Ital. 2, 63 : *cui nemora Autololum atque infidae litora Syrtis*, cf. Avien. 3, 158-9), *semper naufraga* (Sil. Ital. 17, 634 : *Hammoni Garamas et semper naufraga Syrtis*; cf. Petr. 93, 2, 6 : *arata Syrtis / si quid naufragio dedit*)<sup>55</sup> ; *vaga* (Luc. 9, 431)<sup>56</sup>.

Les principales caractéristiques des Syrtes sont donc bien précisées : dans la mer des Syrtes le cabotage est dangereux à cause des vents dominants, notamment le Notus et l'Auster (Hor., *Epod.* 9, 31 ; Ov., *Am.* 2, 16, 22 ; Luc. 1, 498-9 ; 9, 320, 481 ; cf. Prop. 2, 9, 33-34 ; voir ensuite Priscien, *perihég.* 506 : *ad Noton est pontus Libyae Sirtisque vadosa*), des courants, des écueils et surtout des bas-fonds qui se déplacent sans cesse de sorte que les marins ne peuvent pas les localiser une fois pour toutes; la description de Pomponius Mela (1, 7, 35) est éclairante : *Syrtis, sinus importuosus atque atrox et ob vadorum frequentium brevia, magisque etiam ob alternos motus pelagi affluentis et refluents, infestus*<sup>57</sup>. Properce, lui aussi, relève l'absence de lieux d'abordage appropriés : les Syrtes ne pourront jamais offrir un *placidus portus*, tout comme le *saevus* Cap Malée (3, 19, 7) : *et placidum Syrtis portum et bona litora nautis*; au sens figuré, lorsque les passions d'amour sont apaisées, ce n'est qu'après avoir traversé les Syrtes (*traiectae Syrtis*) et jeté l'ancre que les bateaux sont enfin en sécurité dans le port (3, 24, 16) : *traiectae Syrts, ancora iacta mihi est*.

Les Syrtes sont non seulement *importuosae*, elles sont donc aussi *ambiguae* (Luc. 9, 710), *dubiae* (Luc. 1, 686), *infidae* (Sil. It. 2, 63), dangereuses pour les marins à cause des courants qui les rendent *vadosae* (Luc. 5, 484-5 ; cf. 9, 308 et Aen. 10, 678) et *vagae* (Luc. 9, 431) et à cause des vents qui les rendent *incertae* (Sen., *Hippol.* 570 ; *Cons.* ad Mare. 25, 3 ; voir aussi Hor., *Epod.* 9, 31 ; Prop. 2, 9, 33; Luc. 5, 484-5 ; Stat., *Theb.* 1, 687) provoquant de nombreux naufrages (*semper naufragae*, cf. Sil. Ital. 17, 634 et Petr. 93, 2,6). Dans l'imaginaire collectif des marins de

<sup>55</sup> Pour la relation Syrtes-temple d'Hammon, MASTROROSA, 2002, p. 397.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 398.

<sup>57</sup> Pour une description des courants dans la mer des Syrtes, voir aussi Sen., *De vita beata* 14, 2 (PARATORE, 1966) et Proc, *De aed.* 6, 4, 14-23.

l'Antiquité, les Syrtes sont donc *horrendae* ([Ps.]-Tibull. 3, 4, 91), *saevae* (Val. Fi. 7, 36 ; cf. Aen. 10, 678), *vastae* (Aen. 1, 146 ; Sil. It. 1, 408 ; cf. Cat. 64, 156 = Aen. 7, 302; voir Avien. *Orb. Terr.* 293: *Maior vasta sibi late trahit aequora Syrtis*), φοβεραί, terrifiants (FI. los., Bell. lud. 2, 381). Ce qui explique alors que les difficultés d'atteindre les Syrtes par mer les rendent *inaccessae* (Solin. 27, 53, p. 127) et *remotae* (Stat., Silv. 4, 5, 29, à propos de la patrie de L. Septime Sévère, l'*avia Lepcis* à proximité des Syrtes inaccessibles, cf. Aen. 1, 537 *perque invia saxa*), *ad mundi extrema* (Serv., *ad Aen.* 10, 678). Voir Anth. Lat. 846, 3 : *Avius incerto peragravit tramite Syrtes*.

Ceux qui parviennent à les atteindre doivent ensuite se mesurer à l'environnement hostile, à la chaleur suffocante (*aestuosae* dans Hor., *Carm.* 1, 22, 5 : *sive per Syrtis iter aestuosas*)<sup>58</sup> ou bien dans le bas empire *flammatæ* (Sidoine, *Carm.* 16,91) à l'Auster qui vient du désert (*exercitatae Noto, incertae*), à la grêle terrible (Stat., *Theb.* 8, 410 : *arce tonat, tant quatitur nec grandine Syrtis*); mais les Syrtes sont inhospitalières pour l'homme surtout à cause de leur terrain stérile et sableux, cf. Luc. 1, 367-8 : *duc age per Scythiae poulos, per inhospita Syrtis / litora, per calidas Libyae sitientis harenas* (cf. 9, 436-7); rappelons Servius (*ad Aen.* 10, 678 : *ubi harenosa sunt loca syrtes vocantur*)<sup>59</sup>; d'où Avien. *orb. terr.* 158, *donec harenosas attollant aequora Syrtes*; le sol aride empêche la végétation de se développer, à tel point qu'il n'y a pas de plantes fruitières (Theoph., *Hist. pi.* 6, 3, 3); les champs sont *steriles*, les ressorts sont secs (Luc. 9, 382-3); les Syrtes sont *desertae*, puisqu'elles confinent avec le Sahara (Aen. 4, 42, cf. Sil. It. 2, 63), elles n'abritent aucun établissement humain, elles sont *ambiguae* car elles sont peuplées de serpents et d'autres animaux venimeux (Luc. 9, 384 ; 710)<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Sur le climat torride des Syrtes, cfr. p. ex. Luc. 1, 686-7 : *dubiam super aequora Syrtim / arentemque feror Libyen*; voir aussi Sen., *Ep.* 90, 17 : *in defosso latent Syrticae gentes*. On peut arriver jusqu'à Claud., *rapt. Pros.* 3. 322 : *frigora, non dubio Syrtis cunctabitur aestu*. Voir Alc. Avit. *Carm.* 4, 438 : *Umida Massylas tetigerunt frigora Syrtes*.

<sup>59</sup> Le territoire sablonneux des Syrtes ne peut certainement pas produire de nard ou de nectar pour Prud., *Cathem., Hymnus* 9, 67 (cfr. *contra Symm.* 2, 355-6); l'adjectif *Syrticus* est équivalent à *arenosus, sterilis*, voir Sidon. 8, *Ep.* 12 : *Syrticus ager et vagum solum* (cfr. *Lexicon tot. Lat.* IV, 1887, p. 647). Voir aussi Avien. 3, 158-9 (*arenosae Syrtes*). L'équivalent grec est θινώτροπος, dans le sens de « nourrice des dunes de sable » (cfr. Nicand., *Orph. frag.* 32). Cependant, l'utilisation de *harena* par rapport au sable de la mer qui provoque les bas-fonds est plus fréquente, cfr. p. ex. Servio *ad Aen.* 1, 146 : *ideo quia harenarum congerie impediende preclusae ad navigandum erant*; cependant, l'utilisation de *harena* par rapport au sable de la mer qui provoque les bas-fonds et les bidonvilles est plus fréquente; dans l'Énéide, le mot apparaît 25 fois, cfr. BANDIERA, 1985, p. 835 s.

<sup>60</sup> MASTROROSA, *Paesaggio e clima della costa Libyca cit.*, pp. 379-402.

Enfin, les adjectifs que nous avons déjà cités évoquent la présence de population hostiles : *barbarae* (Hor., Carm. 2, 6, 3 ; Luc. 1, 440-1 e 10, 447 ; cf. *Dyrae* 53), *Gaetulae* (Hor Carm. 2, 20, 15 : *Syrtsique Gaetulas canorus*), *Libycae* (Ovid. *Am.* 2, 16, 21 : *cum domina Libycas ausim perrumpere Syrtes* ; Claud. *Stil. Cos. I*, 334 : *et ratibus Syrtes, Libyam complere maniplus*) ; voir aussi Avien. *Orb. Terr.* 643 : *vis lat Libyci furit aequoris, una ibi Syrtes*) ; les Syrtes sont habitées par les Numides, par les Massyles (Alc. *Avit. Carm.* 4, 438), par les Barcaeï, par les *Autololes* (Silio *It. Pun.* 2, 63), par les pirates nasamons (*gens Syrtica, navigiorum spoliis quaestuosa* dans Curt. 4, 7, 19)<sup>61</sup>, les *Marmarides*, les *Garamantes*, et même par les Maures; la côte est battue par la vague *maura* (Hor., *Carm.* 2, 6, 3) ; comme on peut le voir, les peuples barbares (d'origine libyenne, déjà adversaires de Carthage et, pendant la période augustéenne ennemis de Rome) sont mentionnés à maintes reprises : les Syrtes sont donc *asperae* (Serv., ad *Aen.* 4, 41), *horrendae* ([Ps.]-Tibull. 3, 4, 91 dit Lygd. *Eleg.* 4, 91 : *Barbara nec Scythiae tellus horredave Syrtes*), *hostiles* (Serv., ad *Aen.* 5, 51), *saevae* εφοβεραί, terrifiants.

Même le vers de Virgile, dans lequel il rapproche les Syrtes à Scylla et Charybde (*Aen.* 7, 302 : *quid Syrtes aut Scylla mihi, quid vasta Charybdis*)<sup>62</sup> et qu'il doit presque entièrement à Catulle (64, 156 : *quae Syrtes, quae Scylla rapax, quae vasta Charybdis*), souligne le caractère négatif et terrifiant des Syrtes : l'innovation du datif éthique *mihi* (absent chez Catulle) est fortement chargée de signification et exprime le ressentiment de Junon, comme l'avait déjà observé Servius (*ad l.*), de n'avoir pas pu arrêter la flotte troyenne avant qu'elle n'atteigne le Tibre (*bene 'mihi' ac si diceret : etiam quae per suam naturam solent nocete, me rogante minime obfuerunt*) ; d'où Ovide *fast.* 4, 499 : *Effugit et Syrtes et te, Zanclaea Charybdi*. Et toujours Ovide dans les *Pontica* 4, 14, 9 : *In medias Syrtes., mediam mea vela Charybdin*. Ce vers, dans lequel Virgile rappelle les trois moments les plus difficiles qu'a dû traverser la *lustratio* des Troyens, qui durent expier la faute de Laomédon envers Neptune, est repris par Macrobe lequel relève les *dispersae querelae* (*Sat.* 4, 2, 5). Le monologue de Junon renvoie de façon explicite aux lamentations d'Ariane, abandonnée à Naxos, dans lesquelles Catulle veut stigmatiser l'ingratitude de Thésée ; le modèle est également repris par

<sup>61</sup> *Quippe obsident litora et aestu destituta navigia notis sibi vadis occupant*. Voir aussi Plin., *NH* 5, 33 (*medii inter harenas siti*); Luc. 9, 440-1 (ils sont élevés par la *Syrtis barbara mundi damnis*); Sil. *It.* 1, 408 ; DESANGES, 1962, p. 152 ; BÉNABOU, 1976, p. 104 s. ; KOTULA, 1987, p. 117 ss.

<sup>62</sup> Pour la technique adoptée par Virgile dans la réutilisation des vers de Catulle, cfr. THOMAS, 1982, p. 144-164 ; AVICES, 1983, p. 179 ss. ; GRANAROLO, *Catullo*, 1984, p. 712 s. Voir *Anth. Lat.* 17 = Hos. *Getae Med.* 10 : *Quid Syrtes aut Scylla mihi, quid vasta Charybdis*.

Ovide dans les *Métamorphoses* pour le monologue de Scylla abandonnée par Minos (8, 120). L'adjectif virgilien *vasta*, à propos de Charybde, est le même que celui qui est utilisé pour qualifier les *Syrtes* (*Aen.* 1, 146, cf. *Sil. Ital.* 1, 408) : le mouvement de la mer est semblable ; cf. *Aen.* 555-9, où est décrite la traversée de la mer Ionienne devant Charybde (Scylla n'est pas citée, bien qu'elle apparaisse dans la prédiction d'Hélénos à Buthrotum dans *Aen.* 3, 420-432 e 684) ; le poète essaie d'évoquer la voix de la mer qui bat sur les écueils et sur les plages, les mouvements des bas-fonds et le bouillonnement du sable à proximité de l'*implacata Charybdis* et des *horrenda saxa* de la prédiction d'Hélénos (rappelons l'*horrenda Syrtis* de *Tibull.* 3, 4, 91)<sup>63</sup>.

Ce thème était déjà présent chez Cicéron (*De orat.* 3, 41, 163) qui établit la relation entre Charybde et les Syrtes et qui considère ce terme comme un équivalent de *scopulum*<sup>64</sup>, à ne pas utiliser dans un sens métaphorique ; il est largement repris par les poètes de la période augustéenne et il est notamment utilisé par Ovide qui ne parle jamais des Syrtes sans citer en même temps Charybde (*Am.* 2, 11, 18-20 ; 2, 16, 21-25 ; *Fasti* 4, 499 ; *Met.* 8, 120-1 ; *Rem. Am.* 739-740 ; *Ex Ponto* 4, 14, 9) ; pendant la période suivante, le lien est repris par Sénèque qui, toutefois, utilise désormais comme modèle l'Énéide et non pas le *Liber* de Catulle : *nec Syrtes tibi nec Scylla aut Charybdis adeundae sunt* (*Epist.* 31, 9).

Les Syrtes sont associées à d'autres lieux éloignés de l'écoumène, utilisés pour caractériser des voyages difficiles et dangereux : ainsi Horace les compare au Caucase et aux terres baignées par l'Hydaspe, rivière mythique, affluent de l'Indus (*Carm.* 1, 22, 5-8), ou bien au Bosphore et aux Champs Hyperboréens, mais aussi à la Colchide, à la Dacie et à la Scythie (2, 20, 13-20 ; voir *Ps. Tibull. Lygd. Eleg.* 4,91 : *Barbara vel Scythiae tellus horrendave Syrtis* ; voir *Lucain Phars.* I 367 : *Duc age per Scythiae populos, per inhospita Syrtis* ; ou à Gadès et à la région de Cantabrie (2, 6, 1-4) ; enfin, au terme d'une navigation incertaine, à la Crète (*Epod.* 9, 29-32).

Properce préfère relier les Syrtes au Cap Malée, proverbialement dangereux (*saevus*) pour les marins, sans lieu d'abordage sûr (3, 19, 7-8)<sup>65</sup>. Le thème est repris par Ovide (*Ara.* 2, 16, 21-26), lequel associe les Syrtes aux Monts Cérauniens de l'Épire (*Am.* 2, 11, 18-20 ; *Rem. Am.* 739-740 :

---

<sup>63</sup> Sur la caractérisation de Charybdis dans l'Énéide, cfr. PINOTTI, 1984, p. 663 s. ; pour l'approche avec les Syrtes, cfr. TREIDLER, 1932, c. 1827.

<sup>64</sup> Dans un sens traduit, le terme *syrtis* est utilisé avec le sens de « roches », « dangers », également par Hieron., *Epist.* 125, 2, 5 (*Libycis interdum vitiorum syrtibus obruamur*).

<sup>65</sup> Sur le Cap Malée, la bibliographie est très vaste, notamment parce que le site se trouve dans des sources comme l'un des secteurs les plus dangereux de la côte méditerranéenne ; pour tous voir ROUGÉ, 1966, p. 35 ; *Id.*, 1975, p. 82 e n. 2 ; PURCARO PAGANO, 1976, p. 285 e n. 2-3.

*Haec tibi sint Syrtes, haec Acrocerania vita*) et à l'Arménie (*Met.* 8, 120 ; cf. le Caucase inhospitalier dans Hor., *Carm.* 1, 22,7) ; Tibulle (suivi par Lucain 1, 367-8) préfère comparer la Syrte à la Scythie barbare (3, 4, 91 ; cf. Hor., *Carm.* 2, 20, 20, pour les Gérons de la Scythie). Comme on le voit, ce sont des lieux situés à l'extrême périphérie de l'empire, aux frontières de l'*orbis* romain. Et dans ce contexte, la lamentation d'Ovide prend tout son sens : depuis son exil dans la lointaine Tomis, il considérerait un voyage jusqu' *in médias Syrtes* comme une libération et il préférerait tout autre fleuve, même le terrible Styx, plutôt que l'*Ister*, le Danube (*Ex Ponto* 4, 14, 9). Voir aussi Avienus, *orb. terr.* 162 : *Cretaeisque iugis vix Syrtes inter oberrans* ; Sidon. *Carm.* 5, 594 : *Te geminas Alpes, te Syrtes, te mare magnum*.

Il faudrait examiner de façon plus précise les passages de l'Énéide qui permettraient peut-être de prouver qu'au cours de leurs pérégrinations les Enéades atteignirent l'extrémité la plus méridionale de la grande Syrte. Dans l'épisode de la tempête (*Aen.* 1,81 suiv.)<sup>66</sup>, après leur départ de Drépane en Sicile, où Anchise avait été enterré, les bateaux d'Enée sont dispersés à la hauteur des îles Eoliennes par les vents qu'Eole, poussé par Junon, déchaîne<sup>67</sup> : la tramontane (*Aquilo*) frappe la voile du navire d'Enée et soulève les flots jusqu'au ciel ; les rames se brisent et le navire, offrant aux vagues son flanc, est désormais incapable de se diriger ; les vagues se soulevant en masse menacent la stabilité de quelques trirèmes tandis que d'autres sont poussées vers les bas-fonds, où le sable bouillonne (1, 102-7). Le Notus, vent du Sud correspondant à l'Auster, jette trois navires sur les récifs, sur les *saxa latentia* que les Italiens appellent *Arae* et qui s'élèvent comme des dos monstrueux sur la mer de Libye (1, 108-110). L'Eurus, vent du Sud-Est (le sirocco donc), pousse trois autres navires (remarquez la triplification rituelle qui se répète) sur les bas-fonds et les entoure d'un mur de sable, ce qui les empêche de naviguer (1, 110-2) ; c'est précisément l'Eurus qu'Enée considère comme le principal responsable de la perte présumée de treize des vingt bateaux (1, 383). Un septième navire, celui qu'Oronte conduisait et qui transportait les Lyciens, reçoit une masse d'eau sur la poupe et il est englouti dans un tourbillon après avoir tourné trois fois sur lui-même (1, 113-9 ; cf. 584-5) ; à la fin, c'est le seul navire qui aura coulé<sup>68</sup>. Les bateaux d'Ilionée, d'Achate, d'Abas et d'Alétés sont également en difficulté car les vagues provoquent de gros trous sur les flancs ouvrant de dangereuses voies d'eau (1, 120-3) ; certains sont jetés par les Austers (encore Notus) *in vada caeca.../.... perque invia saxa*, même si les Enéades réussissent ensuite à atteindre le rivage.

<sup>66</sup> Cfr. CODONER, 1982, p. 259-267, p. 259 s.

<sup>67</sup> Sur le rôle joué par Junon à cette occasion, cfr. DELLA CORTE, 1985, p. 752 s. Pour les bateaux, voir CASSON, 1971.

<sup>68</sup> Cfr. MALAVOLTA, 1985, p. 544.

Il existe un débat sur la position de la flotte d'Enée pendant la tempête et sur la durée de la navigation vers Carthage, généralement indiquée comme étant d'un seul jour, un espace chronologique tout à fait insuffisant<sup>69</sup> : on préfère donc suivre Servius, qui renvoie à Sisenna (fr. 4 Barabino), mais aussi au premier livre de l'œuvre de Claudius Quadrigarius (fr. 31 Pe.) et au premier livre du *De ora maritima* de Varron, source de Virgile, et par conséquent identifier les *Arae* du v. 109 avec les *Arae Neptuniae* ou *Propitiae*, écueils entre l'Afrique, la Sicile, la Sardaigne et l'Italie (cités également dans Plin., *NH* 5, 7, 42) ; c'est sur ces écueils (restes d'une île plus vaste submergée) choisis pour indiquer la limite entre l'empire romain et la zone sous le contrôle des Carthaginois qu'aurait été stipulé l'un des traités entre Rome et Carthage (peut-être celui de 234 av. J.-C., après la conquête de la Sardaigne rappelé par Ennius, *Annales* et Caton, *Origines*<sup>70</sup> : *ibi Afri et Romani foedus inierunt et fines imperii sui illic esse voluerunt* : Serv., *ad Aen.* 1, 108). On pense généralement que ces *Arae Neptuniae* serait l'écueil Keith sur grand banc tunisien des Esquerquis, au Sud-Est de Cagliari (10° 57' de longitude Est ; 37° 50' de latitude Nord), où les fonds sableux atteignent 4-5 mètres de profondeur et où, lorsque la tempête fait rage, la navigation est difficile, même pour bateaux à faible tirant d'eau comme devaient l'être les trirèmes imaginées par Virgile, à cause des forts courants et quelquefois des vagues déferlantes<sup>71</sup>. Par conséquent, l'expression *in brevia et syrtis* devrait être considérée comme un hendiadys ou bien comme une épithèse (*in brevia syrtium*) qu'il faudrait interpréter comme 'dans les

---

<sup>69</sup> Pour la durée de navigation de la flotte entre la Sicile et Carthage, voir maintenant DELLA CORTE, 1985, p. 237 (une seule journée pour le départ, la tempête, l'atterrissage en Afrique !). Voir CHAMOIX, 1987, pp. 57-65.

<sup>70</sup> Cfr. BIEDL, 1980, p. 11-15 ; Scarsi, 1984, p. 263 s. ; DELLA CORTE, 1985, p. 81. La référence à l'un des traités entre Rome et Carthage semble quelque peu problématique (malgré les observations de BIEDL, 1980, p. 11 s.), la Sardaigne n'étant occupée par les Romains qu'en 238 av. et n'ayant été organisée dans la province qu'en 227 av. ; une extension du domaine maritime romain jusqu'aux îles au sud de Karales à une époque précédente apparaît donc anachronique. La tradition virgilienne reprend certainement les *Annales* d'Ennius et les *Origines* de Caton, elle a peut-être été définie dans les deux premières décennies du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. mais le *foedus* cité par Servius semble être celui de 234 av. après la première expédition de T. Manlius Torquatus en Sardaigne dans les années qui ont suivi la fin de la première guerre punique, lorsque les Romains ont occupé la Sardaigne et que les rochers de Neptune ont commencé à devenir la frontière avec l'empire carthaginois, voir MASTINO, 2016, pp. 15-67. Pour un lien entre les *Arae Neptuniae* et les *Arae Philaenorum*, voir PERRET, 2018, qui suppose que la légende des *Arae Neptuniae* transfère la légende des *Arae Philaenorum* en haute mer ; cette explication reste cependant insuffisante, cfr. *infra*.

<sup>71</sup> Cfr. BIEDL, 1980, p. 12 e n. 6 ; VULIC, 1915, p. 220-223. La description du naufrage des navires d'Enée ne peut pas être appliquée à la Grande Syrte pour MANFREDI, 1982, pp. 12 s. (« tutte queste situazioni possono sembrare inverosimili se riferite alle Sirti, dove non mi pare risultino scogli » ; voir ci-dessus, nn. 32-35).

bas-fonds et dans les bancs de sable' ou aussi 'dans les bas-fonds des bancs de sable'<sup>72</sup> mais, de toute façon, sans un renvoi géographique direct à la Syrte de Libye. On trouve d'ailleurs une utilisation métaphorique dans *Aen.* 1, 146 lorsque Neptune, après la tempête, dégage les bateaux d'Enée *et vastas aperit syrtis*, où l'accusatif pluriel est utilisé pour indiquer les bancs de sable ouverts par le dieu qui, de son trident, apaise la mer et *levat* les autres bateaux jetés sur les rochers (mais l'adjectif *vastae*, cf. *Aen.* 7, 302, suggère cependant un lien avec les Syrtes)<sup>73</sup>. Ce n'est qu'après avoir été ainsi libérés que les Enéades peuvent se diriger vers les côtes de la Libye et atteindre Carthage (*et Libyae vertuntur ad oras*, 1, 158). Au sens figuré, toute localité sableuse est pour Servius *syrtis* (*ubi harenosa sunt loca, syrtes vocantur*, ad *Aen.* 5, 192), même si le terme se réfère souvent aux écueils cachés juste sous la surface de l'eau (déjà pour Cic, *De orat.* 3, 41, 163, c'est l'équivalent de *scopulum*).

Dès la période d'Auguste, le vers *Aen.* 1, 109 est considéré comme suspect et éliminé comme si c'était une glose ; Quintilien estime que c'est un très mauvais exemple de *mixtura verborum*, également à cause de l'utilisation exagérée de transpositions et d'hyperbates (8, 2, 14 ; cf. Charis., G.L. 363, 4 Barwick). Mais ce vers est à présent défendu et accepté par les éditeurs modernes même si l'interprétation prédominante soutenue jusqu'à présent montre toute une série de difficultés insurmontables.

34

Aussi justifiée puisse-t-elle apparaître dans le texte de Virgile<sup>74</sup>, l'hypothèse d'un naufrage qui aurait eu lieu à mi-chemin entre la Sicile et l'Afrique, sur la route pour Carthage, ne peut en réalité être acceptée: d'abord, il faut sûrement situer la tempête dans la mer de Libye, une expression géographique vague, qui nous conduirait plutôt à proximité des côtes de la Cyrénaïque (*Aen.* 5, 789-791 : ... *Libycis... in undis / ... maria omnia caelo / miscuit*, à propos de Junon; 1, 556 : *pontus habet Libyae*, à propos d'Enée; 1, 596 : ... *Libycis ereptus ab undis*, toujours à propos d'Enée) ; par ailleurs, le fait que la tempête pousse la flotte directement de Drépane jusqu'à la côte libyenne est affirmé par *Aen.* 3, 715 : *hinc me digressum vestris deus appulit oris*, à propos d'Eolus; par conséquent, pour atteindre Carthage, Enée doit parcourir un territoire désert (1, 384 : ... *Libyae deserta peragro*; voir aussi 1, 377 : ... *Libycis tempestas appulit oris*).

Della Corte admet que le récit de Virgile donne l'impression que les *Arae* sont déjà sur la côte africaine et que les Troyens se sont

<sup>72</sup> De cette façon PARATORE, 1978, p. 145.

<sup>73</sup> L'adjectif *vasta* apparaît à d'autres moments en référence à Syrtis, cfr. Sil. Ital. I, 406 il est utilisé pour Charybdis dans Cat. 64, 156 = *Aen.* 7, 302.

<sup>74</sup> Cfr. ROMANELLI, 1931, p. 200 = 1981, p. 610.

donc échoué sur les bas-fonds sableux<sup>75</sup>, bas-fonds qui ne se trouvent certainement pas dans le banc des Esquerquis, où il y a bien un écueil mais pas des bancs de sable à fleur d'eau sur lesquels les bateaux puissent s'échouer; donc ni l'action de l'Eurus (... *aggere cingit harenae* : 1, 112) ni l'intervention de Neptune qui dégage les bateaux ne pourraient s'expliquer. L'indication *ab alto* d'Aen. 1, 110, opposée à la suivante *in brevia*, serait plus compréhensible si les bateaux avaient été jetés sur le continent depuis la haute mer. Enfin, il paraît difficile de croire que, pendant la tempête, la flotte se soit entièrement concentrée au même endroit de la Méditerranée, aussi loin de la l'Afrique, du moment qu'Anthée, Sergeste et Cloanthe ont été entraînés vers d'autres plages que celles sur lesquelles Enée avait abordé (1, 512 : ... *penitusque alias avexerat oras*, certainement sur la côte africaine). Et encore plus : on a sous-estimé jusqu'à présent le fait que Virgile, à deux reprises, affirme explicitement que les Troyens ont atteint les Syrtes, dans le golfe le plus méridional de la Méditerranée (5, 192 ; 6, 60) ; mais si l'on devait vraiment considérer l'expression d'Aen. 1, 111, *in brevia et Syrtis urguet (miserabile visu)* comme une hendiadys, *in brevia et syrtis*, pour indiquer les bas-fonds sableux, on ne trouverait pas dans toute l'œuvre un autre passage pouvant, par exemple, justifier l'orgueil de Mnestée qui rappelle, au cours de la régates dans le port de Drépane, que ses compagnons du bateau Pristi ont effectivement navigué jusqu'aux Syrtes gétules : *nunc illas promite vires / nunc animos, quibus in Gaetulis Syrtibus usi / Ionioque mari Maleaeque sequacibus undis (Aen. 5, 191-3)*<sup>76</sup> ; à ce propos, Servius, qui avait situé les *Arae* beaucoup plus au large, entre l'Afrique et la Sardaigne, précise : *fuisse autem Troianos in Syrtibus ille indicat locus 'in brevia et Syrtes urget miserabile visu'* (voir aussi *ad Aen. 1, 601*).

Dans la prière qu'il adresse à Apollon devant la Sybille de Cumès, Enée rappelle qu'il est arrivé jusqu'au peuple des Massyles et aux terres bordant les Syrtes : *magnas obeuntia terras / tot maria intravi duce te penitusque repostas / Massylum gentis praetentaque Syrtibus arva* (6, 58-60), où *praetenta est*, pour Servius, l'équivalent de *circumfusa*, les champs bordant les Syrtes, car *incerta sunt illic maria et terrae* (et il renvoie à Luc. 9, 308 ; voir aussi 9, 710 : *arva ambiguae Syrtidos*). Les Massyles sont cités plusieurs fois dans l'Énéide comme étant un peuple qui n'était pas hostile à Carthage et aux Troyens ; des chevaliers massyles assistent

---

<sup>75</sup> DELLA CORTE, 1985, p. 82.

<sup>76</sup> Pour ce passage, qui fait référence à l'utilisation de rames pour contrer manuellement la force des courants dans les eaux des Syrtes, dans la mer Ionienne et au large du cap Malée, cfr. MOHLER, 1948, p. 51.

au mariage d'Enée et de Didon (4, 132) ; une prêtresse du peuple des Massyles sur l'Atlas fournit un philtre prodigieux que Didon utilise avant de mourir sur le bûcher (4, 483). Le souvenir de Massinissa peut avoir eu un certain rôle dans cette image plus positive des Massyles ; Massinissa avait unifié le royaume numide au cours des dernières années de la guerre punique, précisément en s'appuyant sur les Massyles qui, selon certains auteurs cités par Servius (*ad Aen.* 4, 483), sont originaires des Syrtes (bien qu'ensuite dans *Aen.* 6, 60 il dira que lui-même suppose qu'il s'agit d'une synecdoque pour désigner les Maures).

Par ailleurs, la direction du vent, qui permettra ensuite à Ilionée et probablement aussi à Enée d'atteindre Carthage, suggère à ce dernier d'aborder dans les Syrtes : *atque utinam rex ipse Noto compulsus eodem*, souhaite Didon dans *Aen.* 1, 575 ; et Servius précise : *aut quovis vento aut re vera Noto, qui de Syrtibus Carthaginem ducit*. Et l'Auster (le Notus ou le *Libycus Auster*), vent du Sud impétueux qui souffle sur le désert libyen et notamment sur la Grande Syrte (Hor., *Epod.* 9, 31 ; Ov., *Am.* 2, 16, 22 ; Luc. 9, 481 ; cf. Prop. 2, 9, 33-4 ; pour le *turbidus Auster* correspondant qui souffle *pelago e litore sicco*, cf. Luc. 1, 498 ; 9, 320 e 448 ; voir Sénèque *Ag.* 480 : *Libycusque harenas Auster ac Syrtes agit*) permet aux bateaux de sortir du golfe, contrairement à Borée c'est-à-dire Aquilon qui le pousse vers l'intérieur (*Aen.* 1, 102 ; cf. Stat., *Theb.* 8, 410 et *Acta Apost.* 27, 12-17) ; pendant la tempête, le changement de vent et l'intervention de l'Euros (le sirocco), le Notus (auster) et l'Africus (libeccio), qui sont tous des vents du Sud, a lieu quand la flotte d'Enée est déjà profondément entrée dans la Syrte. C'est ce qui se passe dans *Aen.* 5, 33, où le vent qui a permis aux navires de sortir du Golfe de Carthage, après la tempête de l'Aquilon, se transforme en ponant (*Zephyri*) lorsqu'il atteint la Sicile.

Selon les spécialistes et selon Della Corte<sup>77</sup>, l'épisode de la tempête est fortement conditionné par la lecture du cinquième livre de l'Odyssée (vv. 295 ss.) dans lequel l'auteur imagine une tempête provoquée par Poséidon avec l'Eurus, le Notus, le Zéphyr et le Borée qui assaillent le navire d'Ulysse au large de l'île des Phéaciens : Virgile rappelle effectivement l'Eurus et le Notus (*Aen.* 1, 86-7)<sup>78</sup>, l'Aquilon qui est l'équivalent du Borée (1, 102) et le Zéphyr (1, 131) ; il ajoute cependant l'Africus, vent du Sud-Ouest qui correspond au Libeccio (1, 86-87), suivant de plus près Homère en ce qui concerne la description du port de Carthage, que les Troyens atteindront plus tard.

<sup>77</sup> DELLA CORTE, 1985, p. 82. Voir aussi FRIEDRICH, 1956, p. 82 ; BARCHIESI, 1981, p. 59 ss. ; COURTNEY, 1981, p. 13-29 ; KNAUER, 1981, p. 870-918.

<sup>78</sup> Sur ce vent et sur l'étymologie du nom, d'origine osque, cfr. FRUYT, 1979, p. 384-387 ; une connexion avec les Syrtes est en Sil. It. 7, 570-1.

Virgile a certainement utilisé aussi Naevius<sup>79</sup> et Strabon<sup>80</sup> ; cependant, comme l'a déjà remarqué Macrobe (Sat. 5, 17, 4-6), il faut chercher une référence plus significative dans le quatrième livre des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, écrit immédiatement après l'unification de l'Égypte et de la Cyrénaïque en 246 av. J.-C.<sup>81</sup>, et certainement utilisé pour la partie concernant la tempête qui jettent le bateau de Jason sur les Syrtes (4, 1223-76). Lucain dans la *Pharsalia* 3, 295 écrit que les Syrtes vont jusqu'à *Paraetonium* (Marsa Matruh, Égypte) : *usque Paraetonias eoa ad litora Syrtis* ; voir 5, 536 : *Perque Paraetoniae celebratum litora Syrtis* mais c'est de la région côtière qu'il s'agit : Lucain Phars. 9, 312 : *Olim Syrtis erat pelago penitusque natabat*. Voir aussi Phars. 9, 317 : *Tellus Syrtis erit; nam iam brevis una superne*. Après avoir dépassé Scylla et Charybde, les Argonautes atteignent Δρεπάνη, Corfou, où, dans le palais d'Acinoos est célébré le mariage de Médée ; il repartent sept jours plus tard. Au contraire, après avoir enterré Anchise, les Troyens partent de l'homonyme Drépane en Sicile<sup>82</sup> ; c'est encore de Corfou que Caton partira après la bataille de Pharsale ; après avoir atteint la Cyrénaïque, il est repoussé par une tempête et il traversera les Syrtes par voie de terre<sup>83</sup>.

Une tempête déchaînée par le Borée (4, 1232), équivalent de l'Aquilon d'Aen. 1, 102, au Sud du golfe d'Ambracie et au large des Monts Cérauniens, entraîne Jason et ses compagnons pendant neuf jours et neuf nuits vers les territoires de la Libye, jusqu'à ce qu'ils pénètrent profondément dans le golfe de la Grande Syrte, au point le plus méridional (le *μυχός*), d'où les bateaux ne peuvent plus repartir (4, 1234-5). Poussée par une grosse vague, l'Argo s'échoue dans le sable, probablement à proximité des Φιλαινών Βωμοί, c'est-à-dire des *Arae Philaenorum* (rappelons les *Arae* d'Aen. 1, 109)<sup>84</sup>. Ovide reprend l'itinéraire des Argonautes ; il cite Scylla, Charybde, les Monts Cérauniens de l'Épire et enfin le golfe des deux Syrtes : *quo lateant Syrtes magna minorque sinu* (Ovid. *Am.* 2, 11, 17-20 ; cf *Rem. Am.* 739-740). C'est également sur cette route mythique que voyage Cérès sur les traces de Proserpine (Fasti 4, 499). Ces thèmes se répètent également dans les *Argonautiques* de Valerius Flaccus (les Syrtes sont citées dans 4, 716 et dans 7, 86).

---

<sup>79</sup> Cf. LUCK, 1983, p. 269 ; LA PENNA, 1985, p. 52 s.

<sup>80</sup> Strab. 17, 3, 18 s., cf. PURCARO PAGANO, 1976, p. 292 ss. e p. 300.

<sup>81</sup> Cfr. PIGHI, 1969, p. 741-754 ; LUCK, 1983, p. 263. Pour la date de la composition du quatrième livre des *Argonautiques*, voir LIVREA, 1987, p. 175-190.

<sup>82</sup> Cfr. MONACO, 1985, p. 140 s.

<sup>83</sup> Sur la traversée Péloponnèse - Crète - Cyrénaïque, déjà attestée à la fin de l'époque minoenne tardive, cfr. STUCCHI, 1967, p. 19-45, p. 33 s.

<sup>84</sup> Voir maintenant l'itinéraire illustré sur la carte f.t. (n. 1) sur *Le retour des Argonautes, in Apollonios de Rhodes* (VIAN 1981, Chant IV, et p. 57 s. ; voir aussi = DELAGE, 1930, p. 269 s. ; LIVREA, 1987, p. 175 s.

Apollonios de Rhodes, né en Egypte, à Alexandrie, donne une description complète et détaillée de la Grande Syrte, description qui est confirmée par les autres observateurs anciens et modernes : certains ont pensé à une connaissance directe de ce territoire, d'autres ont supposé une médiation de Callimaque<sup>85</sup>. Partout, dans la mer des Syrtes de nombreux hauts-fonds sont présents et, sur le fond recouvert de tas d'algues, l'écume des vagues déferle sans bruit; le flux et le reflux est incessant sur la côte ; la terre basse et sableuse s'étend à l'infini, de façon uniforme jusqu'à l'horizon, se confondant à perte de vue avec le ciel ; on ne peut pas puiser d'eau (les Argonautes ont faim et soif); il n'y a ni routes, ni animaux, ni oiseaux ; une paix silencieuse y règne (rappelons la *deserta regio* di *Aen.* 4, 42, cf. *Sil. It.* 2, 63 ; voir aussi les *Syrticae solitudines* de Plin., *N.H.* 8, 11, 32 et également l'expression *fruens casto silentio Syrtium* de Prud., *Cathem., Hymnus* 7, 30). Ici le vent et le courant heurtent l'Argo ; à la marée basse, seule la base de la quille reste dans l'eau (4, 1232-50 et Schot, ad. 1235). D'autres détails de la côte désertique sont décrits par le nocher Ancée, qui se plaint désespérément parce qu'il a bien compris qu'en aucun cas il ne pourront repartir à cause de la marée basse, même si le vent de terre, le sirocco, soufflait<sup>86</sup> ; il faut même s'étonner que le bateau ait pu atteindre la côte alors qu'il aurait pu se briser au large (4, 1261-76).

38

Il a été démontré qu'Apollonios de Rhodes mélange deux tradition cyrénaïques différentes remontant respectivement à Hérodote (4, 179) et à Hésiode (fr. 241 Merk. -West)<sup>87</sup> ; Virgile a certainement utilisé les *Argonautiques*, même si, pour l'épisode de la tempête, il y fait allusion de manière approximative, utilisant peut-être des informations plus récentes en sa possession. Le poète ne précise pas le point exact de la côte sur lequel les Troyens parviennent enfin à toucher terre; pourtant la référence aux *Arae* dans *Aen.* 1, 109 est précieuse : on peut maintenant penser à juste titre qu'il s'agit des *Arae Philaenorum*, un toponyme indiquant une localité côtière<sup>88</sup>, et correspondant au toponyme grec Φιλαίων Βωμοί, d'origine cyrénaïenne et à un autre toponyme sémitique d'origine carthaginoise, qui

<sup>85</sup> Cfr. LIVREA, 1987, p. 176 s.

<sup>86</sup> En fait, le vent Auster (*Notus*) éloignera le navire Argus de la mer des Syrtes, après le transport vers le lacus Tritonis, avec l'intervention de Zephyrus, cfr. PURCARO PAGANO, 1976, p. 289 ; TROUSSET, PEYRAS, 1988, pp. 149-204.

<sup>87</sup> La version hérodotéenne (qui est basée sur l'intervention de Triton) est également dans Timaeus 566 F 85 Jacoby = Diod. Sic. 4, 56 et dans Lycophr., *Alex.* 886-896 ; la version du transport d'Argos, également d'origine cyrénaïque, apparaît non seulement dans Hésiode (conservé dans Schol. Apoll. Rhod. 4, 259), mais aussi dans Pindare, *Pyth.* 4, 25 ss. Un examen détaillé est en cours dans DELAGE, 1930, p. 253 s. ; Vian, 1981, p. 57 s.

<sup>88</sup> L'observation est de PURCARO PAGANO, 1976, p. 300 s. basée sur le fait que tous les endroits mentionnés par Strabon (17, 3, 18 s.) dans le golfe de la Grande Syrte, y compris les Φιλαίων Βωμοί, sont sur la côte (mais aussi Plin., *NH* 5, 6, 27 s., *ibid.*, p. 300).

n'a pas été conservé<sup>89</sup> ; ceci pourrait alors expliquer l'attribution au Italiens du toponyme *Arae* affirmée par Virgile et à propos de laquelle Servius observe justement : *non qui Italia nati sint, sed qui latine loquantur (ad l.)*.

On connaît bien la légende du sacrifice des deux frères Philènes qui quittèrent Carthage pour participer à une compétition tragiquement terminée ; ils se laissèrent tuer pour marquer, avec leur tombe, une limite à l'expansionnisme grec, assurant ainsi à leur patrie un territoire plus vaste ; Salluste présente cet événement dans le *Bellum Iugurthinum* (79, 1 ss.) : le sépulcre des deux héros marque la limite entre la Cyrénaïque grecque et l'empire carthaginois : *quem locum Aegyptum versus finem imperii habuere Carthaginenses* (19, 3)<sup>90</sup> ; mais une vérification de l'étymologie du toponyme grec suggérerait que ce récit est légendaire<sup>91</sup>.

Les sources font une distinction entre le port (ἐπίνειον)<sup>92</sup> et le village situé plus à l'intérieur (*oppidum*, κώμη)<sup>93</sup> : selon ces indications, Goodchild avait déjà situé les *Arae Philaenorum* à Ras Ali<sup>94</sup> ; du même avis, Stucchi a pu préciser l'emplacement topographique de l'accostage (atterrissage) par rapport au village, situant ce dernier sur le site de l'actuel Graret Gser et Trab<sup>95</sup>. Cette localité est située à environ 250 km de Benghazi (2000 stades pour le *Stadiasmus Maris Magni* §§ 84-5) et à 550 km de Lepcis (4006 stades, corrigé en 3090, *ibid.*)<sup>96</sup> : c'est vraiment

---

<sup>89</sup> Cfr. BISI INGRASSIA, 1977, pp. 131 s., qui suggère une identification des *Arae Philaenorum* avec Banadedari de l'*Itin. Anton.* 65, 6 (Πανδατήριος) ; voir aussi SERGENT, 1966, pp. 23-25.

<sup>90</sup> Cfr. Pol. 3, 39, 2.

<sup>91</sup> La forme originale a en fait le génitif singulier Φιλαίνου Βωμοί (Scyl. § 109 ; Pol. 3, 39, 2 ; 10, 40, 7), cfr. STUCCHI, 1975, p. 597 s. (qui considère l'indication *Arae* comme se référant à la forme du Gebel Ala, un relief visible de la mer) ; BISI INGRASSIA, 1977, p. 131 s. ; KOTULA, 1987, pp. 117 ss.

<sup>92</sup> Scyl. § 109 ; voir aussi *Stadiasmus* MM. §§ 84 e 85, cfr. PURCARO PAGANO, 1976, p. 328.

<sup>93</sup> Φιλαίνου κώμη è in Ptol. 4, 4, 2 ; Philaenon oppidum è in Iul. Honor., *Cosmographia*, in GLM § 44 Riese. Voir aussi, sans autre spécification Pol. 3, 39, 2 ; 10, 40, 7 ; Sall., *Bellum Iug.*, 19, 3 ; Strabo 3, 5, 5 ; 17, 3, 20 ; Pomp. Mela 1, 7, 33 e 38 ; Plin., *NH* 5, 4, 28 (*ex harena sunt hae*) ; Ptol. 4, 4, 1 ; Solin. 27, 43 ; voir aussi PURCARO PAGANO, 1976, p. 328.

<sup>94</sup> GOODCHILD, 1952, p. 144 s. = 1976, p. 149 ss. ; *Id.*, 1952, p. 95 ss. = 1976, p. 156 ss. ; STUCCHI, 1975, p. 597 s. ; PURCARO PAGANO, 1976, p. 328 ; cfr. aussi CERRATA, 1933, p. 597 s. ; *Abitino*, 1979, p. 54 s.

<sup>95</sup> STUCCHI, 1975, p. 597 s., suivi maintenant par PURCARO PAGANO, 1976, p. 313, n° 104 e 328 e KOTULA, *Orientalia Africana cit.*, p. 117 ss.

<sup>96</sup> Cfr. PURCARO PAGANO, 1976, p. 299 e n. 218 s. La distance dans la circumnavigation du Pseudo-Scylax est calculée respectivement en trois jours et trois nuits de navigation et en quatre jours et quatre nuits (*ibid.*, p. 296 et n. 110 s.) ; le calcul se fait cependant entre la rivière Κίνουψ (près de Lepcis) et les îles Λευκαί (roches de Bou Sceifa).

le point le plus profond de la Grande Syrte, le fabuleux *μυχός*, la dernière *Syrtis* selon une relecture de Cic. *De suppliciis* 157<sup>97</sup> ; c'est, dans la période augustéenne, la limite entre la Cyrénaïque et la nouvelle province de l'Afrique Proconsulaire, créée après la suppression du Royaume de Numidie et l'unification des territoires africains décidée à la fin de la république. Sur la mer, il y a encore aujourd'hui des hauts-fonds, des écueils, des îlots pouvant représenter un grave danger pour la navigation, en particulier si la mer est agitée<sup>98</sup>.

Donc, si les *Arae* vers lesquelles se dirigent la flotte d'Enée sont situées sur la côte africaine, il faudra, à plus forte raison, comprendre l'expression d'*Aen.* 1, 111 *in brevia et Syrtis* non pas comme une métaphore mais plus exactement, comme Servius, *in brevia Syrtium*, avec toutefois une référence spécifique aux deux Syrtes, ce qui s'explique alors pourquoi le scholiaste a jugé nécessaire de reprendre, en l'adaptant, une expression de Salluste *Syrtium sinus sunt pares natura impares magnitudine* (*Bellum Jug.* 78, 1-3) ; de toute évidence, cette expression suggère que les Troyens ont débarqué sur la côte syrtique, à une distance non précisée de Carthage qui était alors en construction comme pendant la période d'Auguste<sup>99</sup>. Il est surprenant que cette tradition se soit poursuivie au moins six siècles après Virgile.

---

<sup>97</sup> Cfr. REBUFFAT, 1986, pp. 183 ss.

<sup>98</sup> Autrement MANFREDI, 1982, p. 13.

<sup>99</sup> Une telle interprétation par CONINGTON, NETTLESHIP, 1963, ad *Aen.* 1, 111. *Brevia et Syrtes* sont également situés dans la Grande Syrte dans l'édition 1763 de la « Carta della navigazione di Enea » di AMBROGI, 1985, p. 660.



**Fig. 1 - Mosaique de Hadrumetum avec une scène de déchargement de navire, probablement dans la mer de la Petite Syrte: un marin tend les barres métalliques à deux esclaves qui les débarquent sur la côte sablonneuse, où elles sont pesés. Milieu du III<sup>e</sup> siècle. Inv. Sousse 57.169. DUNBABIN, 1978, p. 270, Sousse 21 (planche XLVIII, 121). Tunis. Musée national du Bardo. Photo M. Ennaifer, année 1987.**

## Bibliographie

- ABITINO G. (1979), « I confini della Libia antica e le Are dei Fileni », in *Rivista Geografica Italiana*, LXXXVI, pp. 54-55.
- AMBROGI A. (1985), « Geografia », in *Encicl. Virgil.*, II, p. 660.
- AOUNALLAH S., MASTINO A. (cur.) 2018, *Carthage, maîtresse de la Méditerranée, capitale de l'Afrique* (Histoire & Monuments, 1), (IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - XIII<sup>e</sup> siècle). AMVPPC, SAIC Sassari, Tunisi.
- AUMONT J. (1968), « Caton en Libye (Lucain, Pharsale, IX, 294-949) », in *REA*, 70, pp. 303-20.
- AVICES J. (1983), « Catul i Virgili », *Sociedad Espanyola d'estudis classics, Actes del VI<sup>e</sup> simposi, Barcelona 11-13 de feher del 1981*, Barcelona, pp. 179-185.
- BANDIERA E. (1985), « Harena », in *Encicl. Virg.*, II, pp. 835-836.
- BARCHIESIA. (1981), « Lo specchio di Omero, Virgilio di fronte al modello epico », in *Torricelliana*, XXXII, pp. 59-76.
- BÉNABOU M. (1976), *La résistance africaine à la romanisation*, Parigi.
- BIEDL A. (1980), « Ararum quas Vergilius (Aen. I.109) commemoravit situs definitur », in *Charisteria Alois Rzach zum Achtzigsten Geburtstag dargebracht*, Reichenberg, pp. 11-15.
- BONDÌ S. F. (1984), « Barcei », in *Encicl. Virg.*, I, p. 458.
- BISI INGRASSIA A. M. (1977), « Note ad alcuni toponimi punici e libici della Cirenaica », in *Quaderni di archeologia della Libia*, IX, pp. 131-132.
- BRONZINI S. (2016-2017), *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos liber sextus*. Introduzione, traduzione e saggio di commento. Tesi di dottorato in Archeologia, Storia e Scienze dell'Uomo (Curriculum filologico, letterario, storia antica), Università degli Studi di Sassari.
- CAMPUS A. (2012), *Punico-postpunico. Per una archeologia dopo Cartagine*, Themata 11, Tored Tivoli.
- CASSOLA F. (1984), « Cartagine », in *Encicl. Virgil*, I, pp. 680-681.
- CASSON L. (1971), *Ship and Seamanship in the Ancient World*, Princeton.
- CERRATA L. (1933), *Sirtis* (Studio geografico-storico), Avellino.
- CHAMOUX Fr. (1987), « Diodore de Sicilie et la Libye », in *Quaderni di archeologia della Libia*, XII, pp. 57-65.
- CHÈRIF Z. (2008), « La coiffure a plumes, sa diffusion et son expansion », in *L'Africa Romana*, XVII, Roma, pp. 157-170.
- CODONER C. (1982), « Comentario a un pasage de la Eneida (I, 81-123) », in *Helmantica*, XXXIII, pp. 259-267.
- CONINGTON J., NETTLESHIP H. (1963), *The Works of Virgil*, II, Hildesheim.
- COURTNEY E. (1981), « The formation of the text of Vergil »,

- in *Bulletin of the Institute of Classical Studies of the University of London*, XXVIII, pp. 13-29.
- D'AVEZAC M. (1848), « Îles de l'Afrique », in *L'Univers. Histoire et description de tous les peuples. De leurs religions, mœurs, industrie, coutumes etc.*, Parigi, pp. 26-30.
- DE GRUMMOND W.-W. (1968), *Saevus. Its literary tradition and use in Vergil's Aeneid*, Diss. Univ. of North Caroline, Chapel Hill.
- DÉCRET F., FANTAR M. (1981), *L'Afrique du Nord dans l'antiquité. Histoire et civilisation (des origines au V<sup>e</sup> siècle)* (Bibliothèque historique), Paris.
- DELAGE E. (1930), *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, Bordeaux- Paris.
- DELLA CORTE F. (1985), « Dime », in *Encicl. Virg.*, II, pp. 91-93.
- DELLA CORTE F. (1985), « Eneide, tempi del racconto », in *Encicl. Virgil*, II, p. 237.
- DELLA CORTE F. (1985), « Giunone », in *Encicl. Virg.*, II, pp. 752-754.
- DELLA CORTE F. (1985<sup>2</sup>), *La mappa dell'Eneide*, Firenze.
- DEMAN A. (1962), « Virgile et la colonisation romaine en Afrique du Nord », in *Hommages à A. Grenier, I (Collection Latomus, LVIII)*, Bruxelles, pp. 514-526.
- DESANGES J. (1957), « Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.) », in *Revue africaine*, 101, pp. 5-43.
- DESANGES J. (1962), *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar.
- DESANGES J. (1978), *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.)* (Collection de l'École française de Rome, 38).
- Di VITA A. (1974), « Un passo dello Σταδιάσμος της μεγάλης θαλάσσης e il porto ellenistico di Leptis Magna », in *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à P. Boyancé*, Roma, pp. 229-230.
- DIDU I. (2003), *I Greci e la Sardegna, il mito e la storia*, Cagliari.
- DILKE O. (1978), « Mapping of the North Africa coast in Classical Antiquity », in *Actes du deuxième Congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, II, Algeri, pp. 154-160.
- DILKE O. (1979), « Quatenus cognitio Africae inter Romanos, Europae inter Afros usque ad Domitiani tempora aucta sit », in *Africa et Roma. Acta omnium gentium ac nationum conventus Latinis litteris linguaeque fovendis a die XIII ad diem XVI mensis aprilis a. MDCCCCLXXVII Dacariae habiti*, Roma, pp. 128-134.
- DUGAND J.-E. (1980), « Périple de la côte des Syrtes au sud de la Maurétanie », in *Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne, documents*, «Lama», 6, pp. 27-176.
- FANTOLI A. (1933), *La Libia negli scritti degli antichi (brani geografici e naturalistici)*, Roma.

- FRIEDRICH W. H. (1956), « Episches Unwetter », in *Festschrift B. Snell zum 60. Geburtstag*, Monaco di B., pp. 77-87.
- FRUYT M. (1979), « De etymologia Africi venti et Africae terrae », in *Africa et Roma. Acta omnium gentium ac nationum conventus Latinis Utteris linguaeque fovendis a die XIII ad diem XVI mensis aprilis a. MDCCCCLXXVII Dacarariae habiti*, Roma, pp. 384-387.
- GOODCHILD R.-G. (1952), « Arae Philaenorum and Automalax », in *Papers of the British School at Roma*, XX, pp. 94-110 = *Libyan Studies. Select Papers of the late R.-G. Goodchild* edited by J. Reynolds, Londra, 1976, pp. 155-172.
- GOODCHILD R.-G. (1952), « Mapping Roman Libya », in *The Geographical Journal*, CXVIII, pp. 142-152 = *Libyan Studies. Select Papers of the late R. G. Goodchild* edited by J. Reynolds, Londra, 1976, pp. 145-154.
- GRANAROLO J. (1984), « *Catullo* », in *Encicl. Virg.*, I, pp. 712-713.
- GSELL St. (1932), « Virgile et les Africains », in *Cinquantenaire de la Faculté des lettres d'Alger*, Algeri, 1932, pp. 5-42 = *Études sur l'Afrique antique. Scripta varia*, Lille, 1981, pp. 273-310.
- IBBA A. (2014), « Roma e le tribù nell'Africa tardo-antica », in *Studia et documenta historiae et iuris*, LXXX, pp. 688-726.
- KNAUER G. N. (1981), « Vergil and Homer », in *ANRW*, II, 31. 2, pp. 870-918.
- KOTULA T. (1987), « *Orientalia Africana*. Réflexions sur les contacts Afrique du Nord romaine - Orient Hellénistique », in *Folia orientalia*, XXIV, pp. 117-133.
- KRAELING C. H. (1962), *Ptolemais, City of the Libian Pentapolis*, Cicago.
- LA PENNA A. (1985), « Didone », in *Encicl. Virg.* II, pp. 52-53.
- LEIGH M. (2000), « Lucan and the Libyan tale », in *JRS*, 90, pp. 95-109.
- LIVREA E. (1987), « L'episodio libyco nel quarto libro delle 'Argonautiche' di Apollonio Rodio », in *Quaderni di archeologia della Libya*, XII, pp. 175-190.
- LUCK G. (1983), « Naevius and Virgil », in *Illinois Classical Studies*, VIII, p. 267-275.
- LUISI A. (1979), « *Νομάδες e Numidae*. Caratterizzazione etnica di un popolo », in *Conoscenze etniche e rapporti di convivenza nell'Antichità*, a cura di M. Sordi (Contributi dell'Istituto di storia antica, Università cattolica del S. Cuore), Milano, pp. 57-64.
- MALAVOLTA M. (1985), « Flotta », in *Encicl. Virgil*, II, p. 544.
- MANFREDI V. (1982), « Il 'consulente navale' di Virgilio per V *Enéide* », in *Aevum*, LVI, pp. 3-18.
- MANTOVANELLI P. (1981), *Profundus. Studio di un campo semantico dal latino arcaico al latino cristiano*, Roma.
- MARTIN P.-M. (1988), « Reconstruire Carthage? Un débat politique et idéologique à la fin de la république et au début du principat », in *L'Africa romana*, 5 (Sassari 1987), Sassari, pp. 235-251.

- MARTINDALE J. R. (1992), *The Prosopography of the later Roman empire*, III A, A.D. 527-641, Cambridge.
- MASTINO A. (2016), « Aristotele e la natura del tempo: la pratica del sonno terapeutico davanti agli eroi della Sardegna », in *Giornata di studio I riti della morte e del culto di Monte Prama – Cabras (Roma, 21 gennaio 2015), Atti dei Convegni Lincei*, a cura di M. Torelli, 303, Bardi Edizioni, Roma, pp. 151-178.
- MASTINO A. (1989), « Sirte », in *Enciclopedia Virgiliana*, IV, pp. 895-897.
- MASTINO A. (1990), « Le Sirti negli scrittori di età augustea », in *L'Afrique dans l'Occident romain (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rome (3-5 décembre 1987) Rome : École Française de Rome, pp. 15-48.
- MASTINO A. (2016), « Cornus e il Bellum Sardum di Hampsicora e Hostus, storia o mito ? Processo a Tito Livio », in *Il processo di romanizzazione della provincia Sardinia et Corsica, Atti del convegno internazionale di studi*, Cuglieri, 26-28 marzo 2015, a cura di S. De Vincenzo, Ch. Blasetti Fantauzzi (Analysis Archaeologica. An international Journal of western mediterranean Archaeology), Monograph Series n. 1), Quasar, Roma, pp. 15-67.
- MASTINO A. (2019), « La colonia romana », in *Carthago. Il mito immortale, Colosseo. Foro Romano, 27 settembre 2019-29 marzo 2020*, a cura di A. Russo, F. Guarneri, P. Xella e J.-A. Zamora López, Electa, pp. 230-232.
- MASTINO A. (2019), « 'Defixiones', maledizioni e pratiche magiche nella Sardinia e nella Corsica tardoantiche », in A. MASTINO, A. LA FRAGOLA, T. PINNA (Sassari), *X Coloquio internacional Enemistad y odio en el mundo antiguo*, Universidad de Zaragoza, 12-13 septiembre, §§ 1-2, sous presse.
- MASTROROSA I. (2002), « Paesaggio e clima della costa Libyca in Lucano, l'origine delle Sirti in Pharsalia IX, 303-318 », in *L'Africa Romana*, XIV, Roma, pp. 379-402.
- MAUNY R. (1955), « La navigation sur les côtes du Sahara pendant l'antiquité », in *REA*, LVII, p. 92-101.
- MODERAN Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Roma.
- MOHLER S.-L. (1948), « Sails and Oars in the Aeneid », in *Transactions and proceedings of the American Philological Association*, LXXIX, pp. 46-62.
- MONACO G. (1985), « Drepano », in *Encicl. Virg.* II, p. 140-141.
- MRABET M. (2002), « La Petite Syrte dans l'Antiquité : approche géohistorique et archéologique de la côte centrale du Golfe de Gabès », in *L'Africa romana*, XIV, Roma, pp. 451-468.
- PALMIERI R. (1984), « Africa », in *Encicl. Virgil*, I, p. 48.
- PALMIERI R. (1985), « Garamanti », in *Encicl. Virgil*, II, p. 635.
- PALMIERI R. (1985), « Getuli », in *Encicl. Virgil*, II, 1985, p. 720.

- PARATORE E. (1966), *Seneca e Lucano*, Roma.
- PARATORE E. (1978), *Enéide* (Collana Scrittori greci e latini Mondadori), Milan.
- PARATORE E. (1979), *De Africa apud Caesarem et Sallustium, in Africa et Roma. Acta omnium gentium ac nationum conventus Latinis litteris linguaeque fovendis a die XIII ad diem XVI mensis aprilis a. MDCCCCLXXVII Dacariae habiti*, Roma.
- PERRET J. (2018), *Virgile, Enéide, livres I-IV*, Coll. Des Universités de France, Paris.
- PETTAZZONI R. (1912), *La religione primitiva di Sardegna*, Piacenza.
- PIGHI G.-B. (1969), « Roma e Cartagine in Virgilio e Orazio, in Rendiconti Istituto lombardo, classe di lettere e scienze morali e storiche », CHI, p. 741-754.
- PINOTTI P. (1984), « Cariddi », in *Encicl. Virg.* I, 1984, p. 663-664.
- PURCARO PAGANO V. (1976), « Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Sirte », in *Quaderni di archeologia della Libia*, VIII, p. 285-342.
- REBUFFAT R. (1986), « Un banquier à Lepcis Magna », in *L'Africa romana*, 3 (Sassari 1985), a cura di A. Mastino, Sassari, pp. 179-187.
- ROMANELLI P. (1977), « La campagna di Cornelio Balbo nel Sud Africano. Nuove osservazioni », in *Mélanges offerts à Leopold Sedar Senghor; Langues, littérature, histoire anciennes*, Dakar, pp. 429-438.
- ROMANELLI P. (1981), « Riflessi virgiliani dei rapporti tra Roma e l'Africa », in *Studi Virgiliani*, I, 1931, pp. 199-218 = In *Africa e a Roma. Scripta minora selecta*, Roma, 1981, pp. 609-630.
- ROMANELLI P. (1959), *Storia delle province romane dell'Africa*, Roma.
- RÖSSLER O. (1979), « Die Numider. Herkunft, Schrift, Sprache », in H.-G. HORN, Chr. B. RÜGER, *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara* (Kunst und Altertum am Rhein, 96), Bonn, pp. 89-97.
- ROUGE J. (1966), *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'empire romain*, Paris.
- ROUGE J. (1975), *La marine dans l'Antiquité*, Paris.
- RUSSI A. (1966), « Un Asclepiade nella Daunia. Podalirio e il suo culto tra le genti daune », in *ASP*, 19, pp. 282-290.
- SALVATORE A. (1984), « Appendix V », in *Encicl. Virgil.* I, p. 230.
- SCARSI M.-A. (1984), « Arae », in *Encicl. Virg.* I, p. 263-264.
- SERGEANT S. (1966), « Some Phoenician Etymologies of North African Toponyms », in *Oriens Antiquus*, V, pp. 23-25.
- STUCCHI S. (1979), « De Catonis iunioris antecessore quodam in desertis Syrticis peragrandis : quomodo Cyrenaeus Ophelia Carthaginem iter fecerit anno CCCVIII a.Ch.n. », in *Africa et Roma. Acta omnium gentium ac nationum conventus Latinis litteris linguaeque fovendis a die XIII ad diem XVI mensis aprilis*

- a. *MDCCLXXVII Dacarariae habiti*, Roma, pp. 105-110.
- STUCCHI S. (1967), « Prime tracce tardo-minoiche a Cirene : i rapporti della Libya con il mondo egeo », in *Quaderni di archeologia della Libia*, 5, pp. 19-45.
- STUCCHI S. (1975), *Architettura cirenaica* (Monografie di archeologia libica, 9), Roma.
- THOMAS R.-F. (1982), « Catullus and the polemics of poetic reference (Poem. 64, 1-18) », in *American Journal of Philology*, 103, pp. 144-164.
- TOMMASI MORESCHINI C.-O. (2001), « La Iohannis corippea: ricupero e riscrittura dei modelli classici e cristiani », in *Prometheus*, 27, pp. 250-276.
- TREIDLER H. (1929), « Syrtis », in *RE*, IV A, 2 (a. 1932), pp. 1797-1798.
- TROUSSET P. (1992), « La vie littorale et les ports dans la Petite Syrte à l'époque romaine », dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale, spectacles, vie portuaire, religions, Actes du V<sup>e</sup> Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, Avignon, 9-13 avril 1990*, Paris, pp. 317-332.
- TROUSSET P., PEYRAS J. (1988), « Le lac Tritonis et les noms anciens du chott El Jérid », in *Ant. Afr.*, 24, pp. 149-204.
- TUPET A.-M. (1985), « Iarbas », in *Encicl. Virgil*, II, pp. 884-885.
- VIAN F. (éd. 1981), *Argonautiques*, Paris.
- VIARRE S. (1982), « Caton en Libye : l'histoire et la métaphore (Lucaïn, (Pharsale, IX, 294-949) », in :]M. CROISILLE - P.-M. FAUCHERE, (publ. par), *Neronia 1977, Actes du 2<sup>e</sup> colloque de la Société Internationale d'Études Néroniennes*, Clermont-Ferrand, 27-28 mai 1977, Clermont-Ferrand, pp. 103-110.
- VULIC N. (1915), « Zur Aeneis I 109 f. », *Berliner philologische Wochenschrift*, pp. 220-223.
- ZARINI V. (1996), « Goétique, poétique, politique : Réflexions sur un passage de la Johannide de Corippe (3, 79-155) », in *Culture antique et fanatisme*, Nancy-Paris, pp. 113-140.



**« TRIPOLITANIA PROVINCIA QUAE ET  
SUBVENTANA VEL REGIO ARZUGUM ».**  
**REMARQUES SUR ENTITÉ TRIPOLITAINE DE  
L'ÉPOQUE TARDIVE**

*Mohamed ELLEFI<sup>1</sup>*

**Résumé**

Cette étude prend appui sur une indication du prêtre ibérique *Orosius* afin de repenser les principales problématiques inhérentes à l'identité et à l'étendue de la *Subventana vel Regio Arzugum*. Dans ce cadre, nous avons adopté la démarche suivante : d'abord, l'image de la Petite Syrte dans les différentes sources littéraires antiques. En parallèle, une réflexion sur les spécificités géographiques de cette *Subventana*. Puis, une interrogation de sources tardives ecclésiastiques et littéraires dont les données sont souvent concises et parfois contradictoires. Celles-ci mentionnent une tribu, ou un ensemble de tribus, nommé *Arzuges* et leur pays appelé *Arzugitana*, *Arzugibus* et *Arzugis*. Enfin, on se propose un nouvel essai de localisation de cette *Subventana / Regio Arzugum*.

**Mots clés :** *Subventana - Regio Arzugum - Arzugitana - la Petite Syrte - les Arzuges.*

**« Tripolitania provincia quae et Subventana vel Regio Arzugum ».**  
***Notes on tripolitan entity during Late Antiquity***

**Abstract**

*This study draws on an indication from the Iberian priest Orosius to rethink the main issues inherent in the identity and extent of the Subventana vel Regio Arzugum. In this*

---

<sup>1</sup> Université de Sfax, Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax/ Chercheur : Laboratoire de recherche en histoire « Occupation du sol, Peuplement et Modes de vie dans le Maghreb antique et médiéval », FLSH de Sousse (LR13ES11) (Tunisie).

*context, we have adopted the following approach: first, the image of Little Syrte in the various ancient literary sources. In parallel, a reflection on the geographical specificities of this Subventana. Then, an interrogation of late ecclesiastical and literary sources whose data are often concise and sometimes contradictory. These mention a tribe, or a group of tribes, named Arzuges and their country called Arzugitana, Arzugibus and Arzugis. Finally, we propose a new attempt to locate this Subventana / Regio Arzugum.*

**Key words:** *Subventana - Regio Arzugum - Arzugitana - The Syrtis minor - The Arzuges.*

## Introduction

On ambitionne, *via* la présente contribution, d'élaborer une approche de géographie historique basée sur les données de quelques sources tardives dont un récit du prêtre ibérique Orose. Dans son *Histoire contre les païens*, il est question d'un passage relatif à une entité géographique appelée : « *Subventana vel Regio Arzugum* »<sup>2</sup>. Quoique plusieurs spécialistes se soient penchés sur ce sujet ces dernières décennies<sup>3</sup>, nous voudrions revenir sur ses principales particularités géographiques et historiques. Pour cela, on a suivi une démarche tripartite. D'abord, les traits saillants de l'image de la *Syrtis Minor* d'après la littérature gréco-romaine. En parallèle, une tentative d'explication des significations géographiques éventuelles du terme *Subventana*. Certes, on est en présence d'une appellation sans équivoque qui s'ajoute au dossier des anciens récits relatifs à la géographie de la Petite Syrte en général. Puis, l'accent sera mis sur d'autres documents tardifs ecclésiastiques et littéraires susceptibles d'éclairer, partiellement au moins, la localisation de la « *Subventana vel Regio Arzugum* ». Ceux-ci signalent une entité géographique voire une subdivision territoriale nommée *Arzugis*, *Arzugitana*, *Arzugibus*, *ad Arzuges* et *Arzuges*. L'interprétation critique des sources tardives permettra de jeter de nouvelles lumières sur la localisation de *Tripolitania provincia quae et Subventana vel Regio Arzugum*. Enfin, on tente d'étayer les éléments d'une nouvelle hypothèse plaidant en faveur d'une éventuelle localisation de la *Subventana / Regio Arzugum*. Cet essai s'appuiera sur des propositions de localisation situées dans l'arrière-pays

---

<sup>2</sup> Orose, *Historiae adversus paganos*, I, 2, 90.

<sup>3</sup> Citons entre autres études Goodchild R.-G. (1950), Thouvenot R. (1964), p. 682-690, Janvier Y. (1982), Modéran Y. (1990), Desanges J. (1989), p. 950-952, Lepelley Cl. (2001), p. 81-96, Modéran Y. (2003), Trouset P. (2011), p. 201-219, Bodin A. (2012-2013), p. 175-201, Ellefi M. (2017), Ellefi M. (2017a), p. 101-116.

de la Petite Syrte. Il prendra aussi appui sur d'autres récits littéraires et ecclésiastiques. La confrontation de ces textes constitue le fil conducteur pour dresser la carte du territoire approximatif de cette entité syrtique de l'antiquité tardive.

## I- L'image de la Petite Syrte dans la littérature gréco-latine

### A- Les principaux textes

De prime abord, il importe de rappeler qu'étymologiquement « *syrtis* » signifie « attirer » parce qu'il semblerait que les « *vaisseaux y soient attirés par le tournoiement des flots (causé par) des bouffées de vent souterrain qui viennent de la côte et qui poussent les flots et les sables* »<sup>4</sup>. Donc, il paraît que le vent est intimement lié à cette appellation. Quant à l'étendue de la Petite Syrte, elle semblerait couvrir le littoral du sud-est tunisien et une partie du littoral de l'ouest libyen<sup>5</sup>. Ceci dit, nul ne doute pour autant que les récits anciens divergent à ce propos. En effet, le périple attribué à l'explorateur grec Scylax situe la *Syrtis Minor* dans le Golfe d'Hammamet<sup>6</sup>. Le géographe grec Strabon ferme quant à lui la Petite Syrte par les promontoires qui font face aux îles de *Cercina* et de *Meninx*<sup>7</sup>. *Le Stadiasme de la Grande Mer*, ouvrage communément datable du début de l'ère chrétienne, fait commencer la Petite Syrte à Sabratha en venant de l'est<sup>8</sup>. Pline l'Ancien fait de même mais en venant de l'ouest. Il note que « *Sabratha touchant à la Petite Syrte* »<sup>9</sup>. Toutefois, le Naturaliste définit la Petite Syrte de façon plus restrictive. Elle s'étend, d'après lui, entre les promontoires des deux îles qui se font face, à savoir *Meninx* et *Cercina*<sup>10</sup>. Le géographe alexandrin Ptolémée et Strabon, bornent au nord la *Syrtis Minor* à *Thaenae*<sup>11</sup>. Ptolémée paraît la conduire jusqu'à la Grande Syrte c'est-à-dire au-delà du *Cinyps* qui correspondrait avec l'Oued Oukirée au sud de *Lepcis Magna*. S'agissant des textes tardifs, Procope situe dans son *De Aedificiis*, les Petites Syrtis (au pluriel) entre *Tacape* et *Girgis*<sup>12</sup>.

Résumées dans une étude consistante d'A. Drine, publiée en 2010, ces indications géographiques s'orientent vers trois conceptions relatives à la Petite Syrte. Premièrement, une conception restrictive

---

<sup>4</sup> Durozoir Ch., Salluste, *Guerre de Jugurtha*, 78, note 92, p. 156-157.

<sup>5</sup> Voir la nouvelle carte Salama, in Desanges J., Duval N., Lepelley Cl. et Saint Amans S. (éd.), (2010).

<sup>6</sup> Périple, 110.

<sup>7</sup> Strabon, XVII, 3, 17.

<sup>8</sup> Desanges J. (2003), p. 302.

<sup>9</sup> Pline, V, 25. Texte établi, traduit et commenté par Desanges J. (1980).

<sup>10</sup> Pline, V, 41.

<sup>11</sup> Ptolémée, IV, 3, p. 96 et Strabon, XVII, 3, 16.

<sup>12</sup> Procope, *De Aedificiis*, VI, 4, 14.

étendue entre *Thaenae* / *Cercina* et *Meninx*. Ensuite, une conception élargie semblant suivre le rivage sur toute son étendue à partir de *Thaenae* jusqu'à *Sabratha*. Enfin, la région nommée « *entre les deux Syrtes* » par Pline et Salluste<sup>13</sup>, qui s'étire *grosso modo* entre l'île de *Meninx* et le *Cap Céphalée* (Mosrata, en Libye)<sup>14</sup>. C'est vrai que beaucoup de géographes anciens semblent faire situer les limites de la Petite Syrte entre Kerkennah et Jerba<sup>15</sup>. Mais il n'est pas moins vrai que son nom évoque également celui de la Tripolitaine. Elle est une province romaine créée vers la fin du III<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>16</sup>. Comme de règle, il est aujourd'hui presque établi que le terme *Tripolitanus* est entré dans l'usage au cours du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>17</sup>.

### **B- L'importance du phénomène éolien dans la *Syrtis Minor***

De l'avis de la plupart des auteurs anciens, la Petite Syrte était une mer difficile aux côtes incertaines, inhospitalières et peu pourvues en ports<sup>18</sup>. Cette vision négative n'est pas sans rapport avec la politique protectionniste de Carthage<sup>19</sup>. Dans ce contexte, Salluste mentionne les dangers de navigation dans la Petite Syrte en ces termes : « *près du rivage, leurs eaux sont très profondes, partout ailleurs la mer y est, au gré du hasard ou de la tempête, tantôt fort haute, tantôt n'offrant que des bas-fonds ; car dès que la vague s'enfle et que les vents se déchainent, les fonds entraînent du limon, du sable et d'énormes rochers ainsi l'aspect des lieux change avec le vent...* »<sup>20</sup>. Pline observe que « *le troisième golfe (après ceux d'Hippone et de Carthage) se scindent en deux baies que rendent redoutables les hauts-fonds et les mouvements de la marée dans les deux Syrtes* »<sup>21</sup>. Pomponius Méla affirme que le rivage de la Petite Syrte est dépourvu de ports, mauvais et redoutable pour deux raisons : les bancs et leurs nombreux hauts-fonds ainsi que le mouvement périodique de flux et de reflux de la mer<sup>22</sup>.

De ce qui précède, il résulte que les textes anciens sont majoritairement unanimes sur les dangers de la navigation dans la *Syrtis Minor*. Cette idée tire sa légitimité du côté de la géomorphologie. En

---

<sup>13</sup> Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXVIII et Pline, V, 27.

<sup>14</sup> Drine A. (2010), p. 105.

<sup>15</sup> Pline, V, 1-46, p. 244, note 4. Mrabet A. (2002), p. 451, Troussel P. (1992), p. 318.

<sup>16</sup> Oshimzu Y. (2012), p. 173-204.

<sup>17</sup> Rebuffat R. (1992), p. 471-472.

<sup>18</sup> Mrabet A. (2002), p. 452.

<sup>19</sup> Desanges J. (1980), p. 244.

<sup>20</sup> Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXVIII.

<sup>21</sup> Pline l' Ancien, *Histoire Naturelle*, V, 26.

<sup>22</sup> Pomponius Méla, *Chorographie*, I, 35.

effet, les hauts-fonds sont une réalité topographique marine traduisant la faible profondeur des eaux notamment dans la partie centrale du Golfe de Gabès<sup>23</sup>. Ici, la relative platitude et le manque de profondeur accentuent la fréquence des tempêtes et l'importance des vagues<sup>24</sup>. Si la Petite Syrte est condamnée par la plupart des sources anciennes, d'autres textes proposent des représentations différentes. Tel semble être le cas de Lucain qui, dans la *Pharsale*, mentionne la *Syrtis Minor* comme étant un véritable paradis en la situant, sans limites claires, entre mer et désert<sup>25</sup>. En tout état de cause, on constate, au regard de la plupart des témoignages précédents, que le rivage de la *Syrtis Minor* fut amplement exposé aux vents maritimes. Leurs contrecoups auraient conditionné la navigation depuis l'Antiquité<sup>26</sup>. On serait peut-être devant un type de vents principalement maritimes. Ils auraient favorisé le commerce, la pêche et la vie de la population du littoral syrtique<sup>27</sup>.

### C- Un nouveau récit versé au dossier des appellations de la Petite Syrte

Orose décrit la province de la Tripolitaine en ces termes : « *Tripolitania provincia, quae et Subventana vel regio Arzugum dicitur, Ubi Leptis Magna civitas est, quamvis Arzuges per longum Africae litem generaliter vocentur; habet ab oriente aras Philaenorum...ab occasu Byzacium usque ad lacum Salinarum* »<sup>28</sup>. Malgré son intérêt exceptionnel, ce texte a été délaissé par J. Desanges, mais mobilisé par Y. Janvier<sup>29</sup>, Y. Modéran<sup>30</sup> et P. Troussset<sup>31</sup> qui propose la traduction suivante : « *La province de Tripolitaine dite Sous-le-vent ou pays des Arzuges, où il y a la cité de Leptis la Grande - encore que de façon générale on puisse parler d'Arzuges tout le long de la frontière d'Afrique - a à l'est les autels des Philènes..., à l'ouest, le Byzacium jusqu'au lac des Salines...* »<sup>32</sup>. Avant de tirer de ces indications les remarques nécessaires, il y a indubitablement d'autres documents tardifs susceptibles d'approfondir la compréhension du texte d'Orose. Dans ce cas de figure, nous présenterons ces documents ecclésiastiques et littéraires selon l'ordre de

---

<sup>23</sup> Mrabet A., (2002), p. 454.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Lucain, *Pharsale*, IX, 303-304.

<sup>26</sup> Gendre F. (1908), p. 384.

<sup>27</sup> Mrabet A. (2002), et Troussset P. (1992).

<sup>28</sup> Orose, *Historiae adversus paganos*, I, 2, 90.

<sup>29</sup> Janvier Y. (1982), p. 53. « *La province de Tripolitaine dite Sous-le-vent, est appelée regio des Arzuges, quoique l'on parle (Aujourd'hui) d'Arzuges tout le long de la frontière d'Afrique* ».

<sup>30</sup> Modéran Y. (2003), p. 370-374.

<sup>31</sup> Troussset P. (2011), p. 202-203.

<sup>32</sup> Troussset P. (2011), p. 203.

leur apparition chronologique. Nous souhaitons que l'interprétation de leurs informations puisse aider à la localisation approximative de la *Subventana vel Regio Arzugum*<sup>33</sup>.

## II- Les sources évocatrices de l'*Arzugitana* et des *Arzuges*

### 1- Les sources ecclésiastiques

#### A- La lettre de Publicola à saint Augustin vers 397 ap. J.-C.

Cette lettre se compose de deux parties bien distinctes : une introduction mentionnant les *Arzuges* et l'*Arzugibus* et dix-huit questions posées à saint Augustin par un propriétaire foncier nommé Publicola. L'introduction de cette lettre fut différemment traduite par R. Thouvenot<sup>34</sup> et Cl. Lepelley (suivi par Modéran)<sup>35</sup> :

#### - Le texte latin :

« *In Arzugibus, ut audivi, decurioni, qui limiti praeest, vel tribuno solent iurare barbari iurantes per daemones suos, qui ad deducendas bastagae pacti fuerint vel aliqui ad servandas fruges ipsas, singuli possessores vel conductores solent ad custodiendas fruges suscipere quasi iam fideles epistulam decurione mittente vel singuli transeuntes, quibus necesse est per ipsos transire... Si quem misero ad Arzuges, si licet ei iuramentum accipere a barbaro illud mortale...? ».*

#### - La traduction de Cl. Lepelley :

« *Chez les Arzuges (in Arzugibus), à ce que j'ai entendu dire, les Barbares (barbari) ont la coutume de prêter serment au décurion qui commande le limes, ou au tribun, et ils jurent par leurs démons. Ceux qui concluent des engagements pour accomplir des transports de bagages ou bien les propriétaires ou des fermiers pour protéger les récoltes ont l'habitude de les accueillir comme des gens dignes de confiance pour assurer la garde de leurs récoltes le décurion ayant envoyé une lettre. Les voyageurs qui doivent traverser le pays en les prenant comme guides font de même. (...) Si j'envoyais quelqu'un chez les Arzuges (ad Arzuges), lui serait-il permis de recevoir des barbares ce serment mortel ? ».*

---

<sup>33</sup> Toutefois, il y a des textes épigraphiques qui mentionnent des ethnonymes très proches du nom *Arzuges*. On cite, à titre d'exemple, la borne fragmentaire de Bir Soltane (*CIL*, VIII, 22763a) dont le troisième bloc mentionne *Arzosei* ou *Arzogei* ? L'inscription de *Maclaris* (*CIL*, VIII, 23407) parle d'un prêtre *Arzugium*. Une autre inscription découverte à Lambèse évoque un homme appelé *Arzugi*. Trois inscriptions de Rome citent le nom *Arzugioi* et le *signum Arzugius*.

<sup>34</sup> Thouvenot R. (1964), p. 684.

<sup>35</sup> Lepelley Cl. (2001), p. 81 et Modéran Y. (2003), p. 365.

## B- Deux témoignages d'Aurelius de Carthage

### - En 397 ap. J.-C.

Lors de la séance du 28 août 397 du concile de Carthage, l'évêque *Aurelius* transmet deux informations succinctes relatives à une tribu ou un ensemble de tribus nommées les *Arzuges*<sup>36</sup>. Premièrement, il indiqua « *Praeterea quia in Tripoli forte et in Arzuge interiacere uidentur barbarae gentes...* »<sup>37</sup>. A. Bodin se propose de traduire ce passage ainsi : « De plus, parce que des peuples barbares semblent se tenir, par hasard, entre [les pays] de *Tripolis* et l'*Arzuge* »<sup>38</sup>. Deuxièmement, *Aurelius* fut le premier auteur qui ait évoqué les *Arzugitani fratres* à côté des *Tripolitani* : « *Aurelius episcopus dixit... cogitare enim debetis fratres, quia hoc sibi et Tripolitani et Arzugitani fratres poterant exigere, si ratio pateretur* »<sup>39</sup>.

### - En 419 ap. J.-C.

En cette année, le même Aurèle adressa une lettre aux évêques établis « *per tractum provinciae Byzacenaee et Arzugitanae... Dilectissimis ac desiderabilibus fractribus et conscertotibus Donatiano primae sedis, Januario, Felicis, Palatino, Primiano, Gaiano, Januareo, Victorino et ceteris tractum provinciae Byzacenaee et Arzugitanae constitutis Aurelius episcopus* »<sup>40</sup>.

## C- Un passage d'Asellicus, évêque de Tusurus, en 411 ap. J.-C.

Pendant cette cérémonie de grande envergure, l'évêque de *Tusurus* *Asellicus*<sup>41</sup> déclare être parti de chez les *Arzuges* en compagnie d'un prêtre d'*Aquae*<sup>42</sup> appelé *Ianuarus*<sup>43</sup>. En réponse à la déclaration de *Victorianus*,

---

<sup>36</sup> Munier C. (1974), *Concilia Africae (a.345 - a.525), Registri Ecclesiae Carthagenensis Excerpta*. can. 49, 188, in *Corpus Christianorum series Latina* 149.

<sup>37</sup> Munier C. (1974), *Concilia Africae (a. 345 - a.525), Registri Ecclesiae Carthagenensis Excerpta*, can. 49, 188, in *Corpus Christianorum series Latina* 149, p. 45 lignes 236-237.

<sup>38</sup> Bodin A. (2012-2013), p. 197 note 102.

<sup>39</sup> Munier C. (1974), *Concilia Africae (a.345 - a.525), Registri Ecclesiae Carthagenensis Excerpta*. can. 49, 188, in *Corpus Christianorum series Latina* 149, p. 189 ligne 239.

<sup>40</sup> *Patrologie Latine*, H. XX, col. 1009, cité par Modéran Y. (2011), note 56 p. 252.

<sup>41</sup> *Actes de la conférence de Carthage en 411*, T. II, 1, 120, 20-23, 710, (texte cité par Lancel S. (1991), SC 195) : *Item recitauit* : « *Asellicus episcopus ecclesiae Tusuritanae* ». *Idem dixit* : « *Praesto sum* ». *Aptus episcopus ciuitatis suprascriptae dixit* : « *Agnosco illum* ».

<sup>42</sup> Munier C. (1974), *Concilia Africae (a.345 - a.525), Registri Ecclesiae Carthagenensis Excerpta*, p. 155 et p. 191.

<sup>43</sup> Augustin d'Hippone, *Ennarationes in Psalmos* 36, 20, 365, (éd., Dekkers D. E. et Fraipont I.), in *Corpus Christianorum Series Latina* 38, Turnhout 1956 : *Ianuarus Aquenensis episcopus subscripsi*.

*episcopus Aquensis, Asellicus* lui répond<sup>44</sup> : « *Item recitavit : « Victorinianus episcopus Aquensis ».* *Cumque accessisset, idem dixit : « Sub testificatione omnipotentis Dei et Iesu Christi saluatoris nostri, dico nos sic esse de Arzugibus profectos dies III kalendarum maiarum. Presbyter fuit, non episcopus; in uia ordinatus est. Sed hac factione qua ualet est illic episcopus, in adulterio detectus ».*

#### D- La lettre 93 de saint Augustin vers 410 ap. J.-C.

Écrite par saint Augustin vers l'orée du V<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, cette lettre commence par l'expression « *Super Caelestii et Pelagii damnatione* ». Il y est, entre autres questions, des querelles schismatiques pertinentes entre donatistes et maximianistes « *in Byzantio et in Tripoli* ». Du récit de l'évêque d'*Hippone*, on retient tout particulièrement les deux phrases suivantes : « *sed confligant cuem eis Arzuges* » et « *Ubi pascis, ubi cubas in meridie* »<sup>45</sup>.

## 2- Les sources littéraires

### A- Le poème 131 de l'*Anthologia latina*

F.-M. Clover date ce texte, comme la plupart des poèmes de l'*Anthologia latina*, de la période vandale<sup>46</sup>. Par contre, Av. Cameron préfère le dater des périodes romaine et byzantine<sup>47</sup>. Mais ce qui prime pour notre sujet c'est que cette pièce de vers se rapporte à un *Arzuges* semblant être un mauvais poète. Il serait originaire, d'après la description qu'il avait lui-même faite, d'une région frontalière située dans les marges de l'État vandale<sup>48</sup>.

« *Issu des rocs de pierre tranchante, jeune homme plus fruste que l'arbousier sylvestre, alors que tu es engourdi, plus rugueux qu'une souche, tu aspirés à mettre en forme des chants faits de vers de ton cru et à te jouer de toute la gamme des règles métriques ? Mais quel esprit tant soit peu pénétrant te reconnaîtra une aptitude aux arts, fruits de dons naturels ? Seul, façonnant le bois avec une solide herminette et taillant d'un cœur sans faiblesse le chêne, aurais-tu transformé le bois dont tu es en poète inspiré celui qui a contrefait la génisse avec des poutres adultères ou celui qui a construit le cheval de la ruse achéenne ».*

---

<sup>44</sup> Actes de la conférence de Carthage de 411, T. II, 1, 207, p. 894-897.

<sup>45</sup> Saint Augustin, *Lettre 93*, VIII, 24, (Goldbacher A. éd.), CSEL, tome 34, 2, Vienne, 1898, p. 469.

<sup>46</sup> Clover F.-M. (1982), p. 20-22. Appendix: The vandal component of the Latin Anthology.

<sup>47</sup> Cameron Av. (1982), p. 30-31.

<sup>48</sup> Desanges J. (2006), p. 126.

## B- Corippe

Au début du chant II de la Johannide, le poète africain *Flavius Cresconius Corippus*<sup>49</sup> donne, en environ cent quarante vers, une liste de tous les groupes insurgés contre Jean Troglita en 546<sup>50</sup>. Composée entre 551 et 553 ap. J.-C.<sup>51</sup>, l'œuvre de *Corippus* s'attarde sur les « *gens innumera maurorum* ». Dans le vers 138, V, on focalise sur un passage évocateur de l'*Arzugis* dont V. Zarini propose la lecture suivante<sup>52</sup> : « (*Parmi d'innombrables tribus qui accompagnent laudans dans sa marche) celles qui habitent le rocher de Gemini, celles qui habitent les rudes campagnes de Zequilis, celles qui demeurent sur les funestes montagnes du sinistre Navusius et ses lieux déserts et celles que nourrit la rugueuse terre de l'abominable Arzugis (les anciens l'appellent de ce nom). L'armée aurasienne descend de son haut pays* ».

## 3- Traits généraux des *Arzuges* et de l'*Arzugitana*

### A- Apports des textes ecclésiastiques

#### \* Les indications de Publicola

La principale originalité de ce texte, de notre point de vue, tient au rapport éventuel entre les *Barbares* et les *Arzuges* et à la mention de ceux-ci sur les postes du *limes*. Afin de savoir qui seraient ces « barbares païens » qui inquiétèrent Publicola, deux points de vue sont proposés. Le premier est celui de J. Desanges affirmant que « vers 400 ap. J.-C. existaient des *Arzuges* païens et des *Arzuges* chrétiens et, sans doute, des *Arzuges* fixés hors du *limes* et d'autres à l'intérieur de celui-ci ». Il pourrait vraisemblablement s'agir, d'après lui, « du Jérid et du Nefzaoua »<sup>53</sup>. En contrepartie, Cl. Lepelley et Y. Modéran séparent les *Arzuges* installés à l'intérieur du territoire romain des *Barbari* : ceux-ci seraient des tribus nomades venues d'au-delà des frontières<sup>54</sup>.

P. Troussset ne partage pas ce point de vue puisque, à son sens, dans la lettre de Publicola, les deux expressions « *in Arzugibus* » et « *ad Arzuges* » auraient une valeur géographique beaucoup plus qu'ethnique<sup>55</sup>. Il admet que Publicola se serait référé vraisemblablement à l'espace qui fut habité à l'origine par plusieurs peuplades. Parmi ces dernières, les *Arzuges*

---

<sup>49</sup> Sur ce poète, voir en particulier Antes S. (1981).

<sup>50</sup> Cameron Av. (1980), p. 534-539.

<sup>51</sup> Zarini V. (1986), p. 82-84.

<sup>52</sup> Zarini V. (1997), p. 124.

<sup>53</sup> Desanges J. (1989), p. 950. Par contre, Courtois Chr. (1955), p. 94, sépare les *Arzuges* chrétiens de ceux *Barbares*.

<sup>54</sup> Lepelley Cl. (2001), p. 86-87. Modéran Y. (2003), p. 365.

<sup>55</sup> Troussset P. (2011), p. 204.

auraient fini par donner peu à peu leur nom à un espace qui engloberait des régions présahariennes. Dans ce cas hypothétique, il serait possible de retenir que Publicola ne s'intéresse pas à une population berbère établie à l'intérieur du *limes*. Il aurait pensé aux nomades venus de l'extérieur et aux Romains. D'où, Publicola « aurait songé à la région ainsi traditionnellement nommée »<sup>56</sup> lorsqu'il évoque l'*Arzugis*.

Au-delà de cette difficulté d'interprétation, la lettre de Publicola verse une information précieuse au dossier des *Arzuges* : elle évoque certains *Arzuges* sous la responsabilité directe d'un décurion ou d'un tribun, conduisant des voitures de charge (*bastagae*) pour le compte de l'administration romaine<sup>57</sup>. Ils fournissent également des guides aux voyageurs comme aux caravanes c'est-à-dire aux individus et à l'Empire. Désireux de louer régulièrement leurs services aux postes du *limes*, ces *Arzuges* auraient vécu, tacitement, non loin du *limes*. Dans ce cas, la limite septentrionale du pays des *Arzuges* ne serait pas beaucoup éloignée des principaux établissements défensifs du *limes*. Mais de quel *limes* est-il question pour ce cas bien précis : le *limes* de Numidie méridionale ou le *limes Tripolitanus* ? Même pour ce dernier système défensif, s'agit-il de son secteur occidental ou oriental ?

58

\* Le témoignage d'*Aurelius* de Carthage en 397 ap. J.-C.

Il serait possible que le mot *Arzuges* désigne, selon ce passage, plutôt une région géographique. Dans celle-ci, évoluèrent des Barbares qui ne sont pas explicitement cités, mais rien n'autorise de les appeler *Arzuges* puisque la Tripolitaine est également mentionnée<sup>58</sup>. J. Desanges avance que les peuples barbares s'avèrent tout aussi indigènes (*interiacere*) que ces communautés<sup>59</sup>. Cette indication dénote chez *Aurelius* d'une entité géographique mise sur le même plan d'importance que la *Tripolis*. Il serait question, pour le clergé africain, de deux circonscriptions différentes l'une de l'autre : l'*Arzugitana* ecclésiastique pourrait ne pas avoir appartenu à la Tripolitaine<sup>60</sup>. Les « *Arzugitani fratres* » et les « *Tripolitani* » seraient les chrétiens vivant à l'intérieur de l'*Arzugis* et de la Tripolitaine. Leur effectif apparemment infime, par rapport aux peuplades barbares, constituerait un autre facteur explicatif de la réticence d'*Aurelius*. De surcroît, il paraît qu'*Arzugitana* et *Tripolitania* seraient deux circonscriptions ecclésiastiques différentes aux yeux de l'épiscopat de Carthage. Il suffit

---

<sup>56</sup> Modéran Y. (1990), p. 330.

<sup>57</sup> Terme grec qui ne se retrouve que dans les codes Théodosien et Justinien.

<sup>58</sup> Modéran Y. (1990), p. 331.

<sup>59</sup> Desanges J. (2006), p. 127.

<sup>60</sup> Ellefi M. (2021), p. 350-368.

pour s'en convaincre de revenir à la phrase suivante : « *nam in Tripoli, ut asseritur, episcopi sunt quinque...* »<sup>61</sup>. Les cinq évêchés de la Tripolitaine étant, bien entendu, *Lepcis, Sabratha, Oea, Tacape* et *Girba*<sup>62</sup>. Partant, cette idée incite à admettre que l'*Arzugitana* ne devrait pas être recherchée sur le littoral de la Tripolitaine occidentale. Serait-elle à l'intérieur de la Byzacène méridionale, en Tripolitaine occidentale continentale ou interposée entre les deux <sup>63</sup>?

**\* Le passage de l'évêque *Asellicus* de *Tusurus* en 411 ap. J.-C.**

D'après J. Desanges, il semblerait que « le pays des *Arzuges* englobe *Tusurus* et *Aquae* ou, à tout le moins, en soit voisin »<sup>64</sup>. Oculaire, le récit d'*Asellicus* s'avère être le discours improvisé d'un homme se référant à son expérience personnelle. Par conséquent, son témoignage revêt plus de crédibilité en ce qui concerne l'appartenance du Jrid à l'*Arzugitana*. Le prêtre rappelle être parti avant les calendes de mai d'*Arzugibus* c'est-à-dire du pays des *Arzuges*<sup>65</sup> qui auraient habité, en partie au moins, les rives du Chott el Jrid.

**\* La lettre 93 de saint Augustin**

D.-J. Mattingly considère « le pays des *Arzuges* » auquel fait indirectement allusion saint Augustin peu avant l'an 410, comme étant un territoire présaharien. Il se propose de le situer au sud ou au sud-ouest des frontières de la Tripolitaine à l'époque tardive<sup>66</sup>. Cependant, doit-on remarquer l'absence d'arguments solides allant dans ce sens. Ceci dit, on peut objecter à cette idée que le texte d'Augustin ne permet pas une localisation aussi vague, et ce pour maintes raisons. D'une part, il semble que l'expression « *in meridie* » dans la citation biblique « *Ubi pascis, ubi cubas in meridie* », se rapporterait au sud de l'Afrique dans son sens le plus large.

Peut-être, elle évoque les Maximianistes dont le schisme se propagea en Byzacène et en Tripolitaine. De l'autre, de cette lettre se dégage une nette rivalité entre *Arzuges* et Maximianistes formant une secte donatiste différente<sup>67</sup>.

---

<sup>61</sup> *Concilia Africae* (a.345 - a.525), 1974, p. 45 lignes 237-238.

<sup>62</sup> Lancel S. (1991), p. 185, note complémentaire n° 4 : les évêchés de Tripolitaine.

<sup>63</sup> Ellefi M. (2024), p. 150-162.

<sup>64</sup> Desanges J. (1989), p. 950.

<sup>65</sup> Troussset P. (2011), p. 202.

<sup>66</sup> Mattingly D. J. (1995), p. 38.

<sup>67</sup> Monceaux P. (1901), p. 127.

**\* Le témoignage d'Aurelius de Carthage en 419 ap. J.-C.**

L'expression : « *per tractum provincia Byzacena et Arzugitanae* » s'avère une indication plutôt géographique. En d'autres termes, de même que la Byzacène, l'*Arzugis* serait ici définie comme un territoire. Dans sa thèse « *De Bellis Libycis* », Yves Modéran croit que ce territoire tire son nom de celui de l'ancien peuple des *Arzuges*. Néanmoins, il observe qu'« on ne peut pas affirmer que ce peuple subsistait alors en tant que tel »<sup>68</sup>. Partant du récit d'*Aurelius* à cette occasion, S. Lancel considère l'*Arzugitana* une subdivision ecclésiastique méridionale de la Byzacène<sup>69</sup>. Y. Modéran se range de son côté en ajoutant deux arguments susceptibles de donner plus de fiabilité à sa position. *Primo*, la nature purement officielle de cette lettre émanant du primat de l'Église d'Afrique qui se déclare partisan de la condamnation de Pélage<sup>70</sup>. *Secundo*, le mot *provincia* mis au singulier. D'où, il conclut que « l'*Arzugitana* et la Byzacène formaient une seule province ecclésiastique »<sup>71</sup>.

**B- Apports des sources littéraires**

**\* Le poème 131 de l'*Anthologia latina***

Le poème en question se base sur une comparaison entre le jeune poète *Arzugitain* et un bois grossier qu'il faudrait dégrossir. Partant, le poète paraît être originaire d'une région de rocailles et de bois. J.-M. Lassère a consacré une étude pertinente de la *Johannide* publiée il y a aujourd'hui presque une quarantaine d'années. Il y déduit que Corippe décrit « des régions basses, sèches, rarement humides et desquelles se détachent parfois de longues échinés déchiquetées »<sup>72</sup>. Il propose de situer ces contrées dans le Tebaga<sup>73</sup>. Ultérieurement, il note que Corippe évoque les vastes surfaces tabulaires courant à l'infini de l'horizon. Elles peuvent correspondre « soit au relief dressé au nord-ouest de Tataouine, soit au versant ouest de l'oued Senndess entre Tamerza et Chebika »<sup>74</sup>. Bref, le « *chantre Arzugitain* » serait originaire d'une région aussi excentrée que l'*Arzugitana*. En dépit de l'incertitude relative à sa localisation, cette entité tripolitaine voire syrtique serait située aux environs du pré-désert. Ce poème incite à penser que l'*Arzugitana* engloberait des oasis et des hauteurs du Jrid, du Nefzaoua voire du Dhahar.

---

<sup>68</sup> Modéran Y. (1990), p. 331.

<sup>69</sup> Lancel S. (1994), col. 208.

<sup>70</sup> On lit au début de la lettre *Super Caelestii et Pelagii damnatione...*

<sup>71</sup> Modéran Y. (2003), p. 369.

<sup>72</sup> *Johannide*, III, 204-217.

<sup>73</sup> Lassère J.-M. (1984), p. 163-178.

<sup>74</sup> Lassère J.-M. (1984), p. 167.

**\* Le récit de Corippus**

Si l'on laisse de côté la confusion du récit de Corippe, celui-ci ne semble pas empêcher de faire remonter la limite occidentale de l'*Arzugis* jusqu'au sud des Nemencha, c'est-à-dire, le long de la périphérie saharienne que délimite la vaste étendue des Chotts. Peut-être, en tant que peuplades nomades et semi-nomades, les *Arzuges* auraient circulé au sud de la Numidie présaharienne. Par conséquent, il ne faut pas exclure la possibilité d'étendre une partie de l'*Arzugis* à proximité des marges de l'Aurès. En fait, on pourrait faire valoir qu'entre le Jrid et le sud de l'Aurès, les communications seraient assez aisées<sup>75</sup>. J. Despois a bel et bien démontré les possibilités de mobilité sur la bordure saharienne dans l'Antiquité<sup>76</sup>. En évoquant « l'abominable *Arzugis* », Corippe n'aurait-il pas songé à la série des sebkhats étendues entre le Chott el Jrid et le Chott Melhrir<sup>77</sup> ?

**III- La Subventana vel Regio Arzugum : essai de localisation**

**1- L'avvers et le revers d'une seule entité : la Tripolitaine occidentale? (Voir figure 1)**

Le chercheur britannique R.-G. Goodchild considère la *Subventana* et la *Regio Arzugum* comme étant l'avvers et le revers d'une seule et même province qu'est la Tripolitaine. Il avait, d'ores et déjà, supposé que la *Subventana* soit la zone littorale de la Tripolitaine. Par contre, la *Regio Arzugum* en constituerait le plateau intérieur<sup>78</sup>. Il ajoute que les deux parties, séparées par la plaine côtière de la Jfara, furent différemment administrées. Autrement dit, la *Subventana* serait une province civile tandis que la *Regio Arzugum* aurait une organisation beaucoup plus militaire<sup>79</sup>. Son hypothèse pose, cependant, plusieurs problèmes. D'abord, les *Subventani* ne se rencontrent que chez Orose. Si bien qu'on ne peut pas accepter que leur nom soit largement connu pour désigner le littoral tripolitain tout entier. Ensuite, presque tous les textes ecclésiastiques, et notamment saint Augustin, semblent séparer la Tripolitaine de l'*Arzugitana*. Ceci s'expliquerait, croit-on, par la position géographique périphérique de l'*Arzugitana* et par son rang au sein de la hiérarchie ecclésiastique de la Byzacène.

Toutefois, n'est-il pas possible de proposer une autre piste de réponse pour mieux assimiler la signification de la *Subventana* ? Serait-il téméraire de supposer qu'Orose évoque par ces termes une situation géographique

---

<sup>75</sup> Desanges J. (2006), p. 128 note 24.

<sup>76</sup> Despois J. (1942), p. 196-220.

<sup>77</sup> Citons par exemple du côté numide les chotts Kralla, Aslouj, Zehabir, Jerabaa, el-Agila, Bessrouj...

<sup>78</sup> Goodchild R.-G. (1950), p. 30.

<sup>79</sup> Goodchild R.-G. (1950), p. 31.

et historique remontant au Haut-Empire ? Audacieux à première vue, ce questionnement tire sa légitimité de la conjonction « *quamvis* ». Y. Janvier et Y. Modéran pensent qu'elle pourrait être ici une conjonction introduisant une correction à double valeur : géographique et temporelle. Ainsi, ces deux savants proposent une traduction<sup>80</sup> différente de celle avancée par Pol Troussset<sup>81</sup>. En l'occurrence, la « *Regio Arzugum* » aurait, pour Orose, constitué une entité géographique associée à la Tripolitaine. Par contre, l'étrangeté de ce nom l'aurait conduite à ouvrir une parenthèse : il observe que le nom des *Arzuges* est employé tout le long des frontières méridionales de l'Afrique. Y. Modéran y conclut que, pour Orose, « on appelait au début du Ve siècle *Arzuges* tous les habitants du sud en général, sans se référer à un territoire ou à un peuple particulier »<sup>82</sup>.

En tout état de cause, le nom *Subventana* serait lié à l'idée d'un abri contre les vents sahariens soufflant sur la plaine côtière de la Tripolitaine. Bien qu'Orose nomme la ville de *Lepcis Magna*, son récit suggère une étendue plus large de la Tripolitaine. Sa limite occidentale coïncide avec le *Byzacium* et le Chott el Jrid. Il s'agit d'un témoignage confirmant l'étendue, partielle au moins, de l'*Arzugitana* en Tripolitaine. Pourquoi ne pas considérer que « *subventani* » aurait été forgé par Orose afin d'indiquer la *sub vento* des deux Syrtes ? Signalons que plusieurs hypothèses furent émises pour localiser la *Subventana* sans aucune argumentation convaincante. D'une part, on l'a identifiée avec la Tripolitaine qui fut une « *Regio* » étendue entre le fleuve *Cinyps* à l'est, la Libye intérieure au midi et le fleuve Triton à l'ouest<sup>83</sup>. De l'autre, on l'avait située, sporadiquement, dans la zone maritime séparant les deux Syrtes<sup>84</sup>. Outre ces propositions, Y. Janvier émet, sur un report cartographique de la nomenclature africaine d'Orose, une autre hypothèse. Il en découle que les *Arzuges* seraient localisés entre le sud du Chott el Jrid et le Jbel Nefoussa<sup>85</sup>. Doit-on avouer qu'une partie des *Arzuges* seraient des nomades capables de circuler jusqu'au Jbel Nefoussa ? Si non, il convient, cependant, de penser à d'autres éléments orographiques.

Que signifie alors *Subventana* ? De quels vents s'agit-il ? D'où soufflaient-ils ? Pour une ébauche de réponse à ces questions, il semblerait que l'abri évoqué par la *Subventana* se soit situé en Tripolitaine

<sup>80</sup> Janvier Y. (1982), p. 53. Modéran Y. (2003), p. 372 : « *La Tripolitaine dite Sous-le-vent, est appelée regio des Arzuges, quoique l'on parle (aujourd'hui) d'Arzuges tout le long de la frontière d'Afrique* ».

<sup>81</sup> Troussset P. (2011), p. 203.

<sup>82</sup> Modéran Y. (1990), p. 333.

<sup>83</sup> A.-B. de la Martinière A. (1735).

<sup>84</sup> Toulotte A. (1882), p. 159.

<sup>85</sup> Janvier Y. (1982), voir carte n°4 : Les peuples du tableau géographique d'Orose.

occidentale. En effet, Orose voit dans le *lacus Salinarum* la limite occidentale de cette *Tripolitania / Subventana* : les vents qui y soufflent seraient orientés d'ouest en est. L'expression *lacus Salinarum* devrait, en conséquence, correspondre *grosso modo* « au Chott el Djérid avec ou sans ses prolongements occidentaux »<sup>86</sup>. Partant, la *Subventana* serait située entre le pays des Chotts voire l'Erg et l'arc montagneux tuniso-tripolitain, terminé à l'ouest par le massif des Matmata et à l'est par le Jbel Nefoussa.

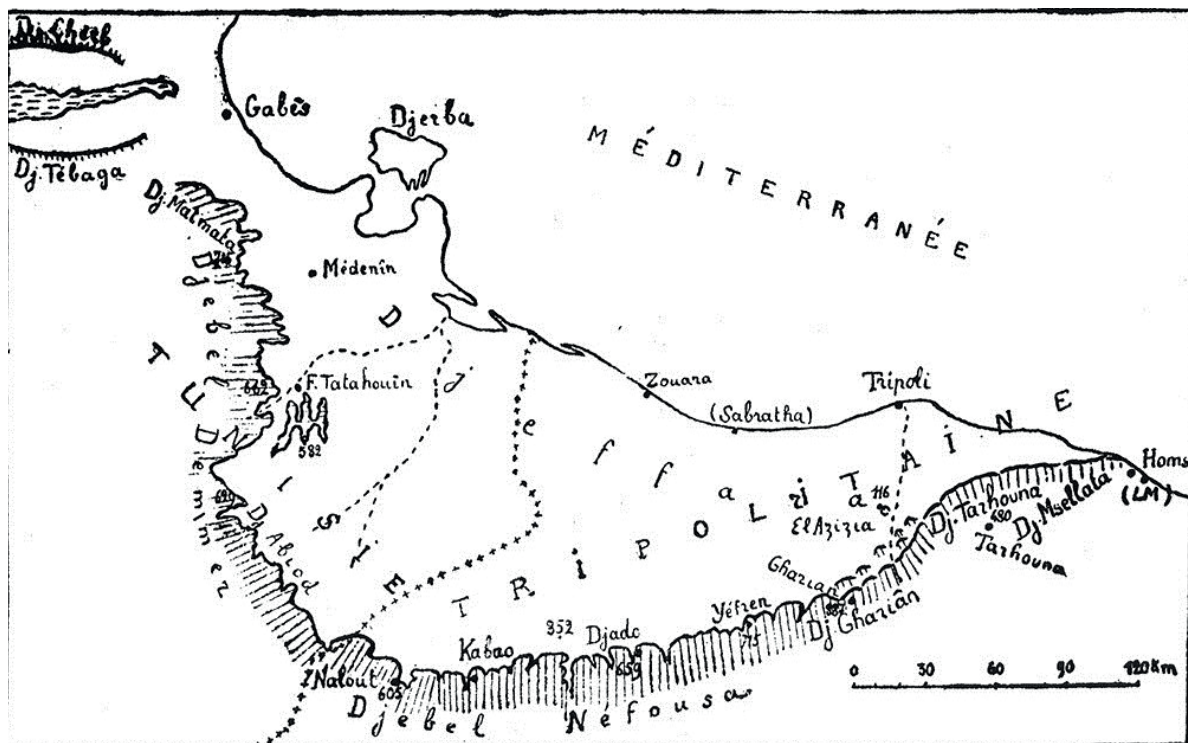


Fig. 1 : Carte sommaire du Jbel Nefoussa d'après Despois J. (1935), p. 2.

## 2- La *Subventana / Arzugitana* serait-elle située entre l'Erg et la montagne arquée tuniso-tripolitaine ?

Par extension, on pourrait élargir le sens de « Sous-le-vent » à toute la chaîne montagneuse de la Tripolitaine occidentale dont les Jbels Tebaga, Matmata, Demmer, Dhahar, Nefoussa...<sup>87</sup>. Ils constituent des

<sup>86</sup> Peyras J. et Troussel P. (1988), p. 171.

<sup>87</sup> Ces massifs ont gardé leur importance géographique et ethnique après la conquête arabe. Voir Khelifa A. (2012), p. 5359-5363. Idem, (2012a), p. 5389-5392. Ballais J.-L. et Taieb J. (2010), p. 4684-4696.

barrières orographiques de dimensions souvent moyennes. Ils peuvent relativement protéger les oasis et les plaines côtières contre les vents présahariens et sahariens. En vérité, on doit penser au *Sirocco* qui souffle, de nos jours encore, du côté du grand Erg Oriental sur le sud-ouest tunisien et se caractérise par sa vitesse et sa sécheresse. Il en alla de même pendant l'Antiquité nonobstant quelques nuances. La preuve en serait un célèbre passage de Corippe. Il décrit les effets négatifs du *Sirocco* en des termes rappelant une situation très proche de celle actuelle<sup>88</sup> :

*« Le soleil s'élevait dans le ciel, entraîné par ses coursiers haletants et planait au sommet de la voûte céleste. C'était l'heure où l'ombre, déjà plus courte, n'occupe plus que deux pieds. L'Africus qui vomit des flammes embrasse les terres de son haleine, paralysant les forces et l'ardeur des soldats. Le souffle d'un vent brûlant alanguit leurs membres. Leur langue est desséchée, le visage est ardent, le poumon haletant soulève avec effort la poitrine, les narines rejettent du feu. La bouche privée de salive est rude et brûlante ; au fond du gosier desséché s'allume un feu dévorant. Une sueur pénible coule des profondeurs même des tissus et inonde la peau. Mais la chaleur insupportable de l'atmosphère la sèche aussitôt et l'absorbe toute tiède encore à la surface du corps ».*

64

Cette description pourrait s'appliquer à plusieurs régions présahariennes à l'époque antique. On en déduit que ce qu'on appelle actuellement *Sirocco* en Tunisie ou *Guibli* en Libye, serait fréquent dans l'Antiquité. Mais où situer cette *Subventana* exposée aux vents violents ? Souvent, le *Guibli* souffle du sud-est, du sud-ouest et de l'ouest. J. Despois l'explique par plusieurs facteurs dont les plus catégoriques sont de deux types. Ce sont les dépressions de la Méditerranée occidentale et les basses pressions sahariennes gagnant l'Algérie<sup>89</sup>. Ceci dit, le climat du Nefzaoua est très rude parce que cette région « est particulièrement exposée aux vents »<sup>90</sup>. Elle subit le *Sirocco* qui, de direction générale sud-est, peut durer un mois par an et il est communément très étouffant<sup>91</sup>.

---

<sup>88</sup> *Johannide*, VII, 320-332. La traduction est donnée par Lassère J.-M. (1984), p. 168.

<sup>89</sup> Despois J. (1935), p. 50.

<sup>90</sup> Prevost V. (2008), p. 17.

<sup>91</sup> En tout état de cause, l'une des caractéristiques originales du *Sirocco* / *Guibli* est sa violence ainsi que sa durée. C'est un vent provocateur d'effets négatifs sur l'homme et le milieu selon Despois J. (1935), p. 49. Il arrive qu'il souffle pendant une semaine, parfois deux ou trois semaines, et ce « d'une façon presque continue », d'après Despois J. (1935), p. 50. (Voir tableau de la direction des vents dans le pays de Nefoussa, p. 53). Parfois, ces vents causent de vraies tempêtes.

### 3- La *Subventana* / *Arzugitana* serait-elle située « sous » la zone présaharienne ?

Partant de l'arrière-pays de la Tripolitaine occidentale, Orose semblerait songer au *Sirocco* de la zone saharienne occupée par le grand Erg Oriental. Le quart de sa superficie s'étend actuellement sur le territoire tunisien. C'est une vaste étendue dunaire aujourd'hui commune à la Tunisie, l'Algérie et la Libye. Elle forme un espace aride et contraignant. Les vents répulsifs n'y manquent point. Elle ouvre sur la zone présaharienne tunisienne bordée au nord par les Jbels Bou Hedma, 'Orbata et Ben Younes. Au sud-ouest, elle s'étend jusqu'à la zone de rencontre entre le Dhahar et le grand Erg Oriental. Elle se termine au sud-est par une ligne allant de Ksar Ghilane à Dehibat. D'inégale importance, les massifs montagneux purent ici servir de refuges contre les vents violents comme le Jbel Demmer par exemple<sup>92</sup>.

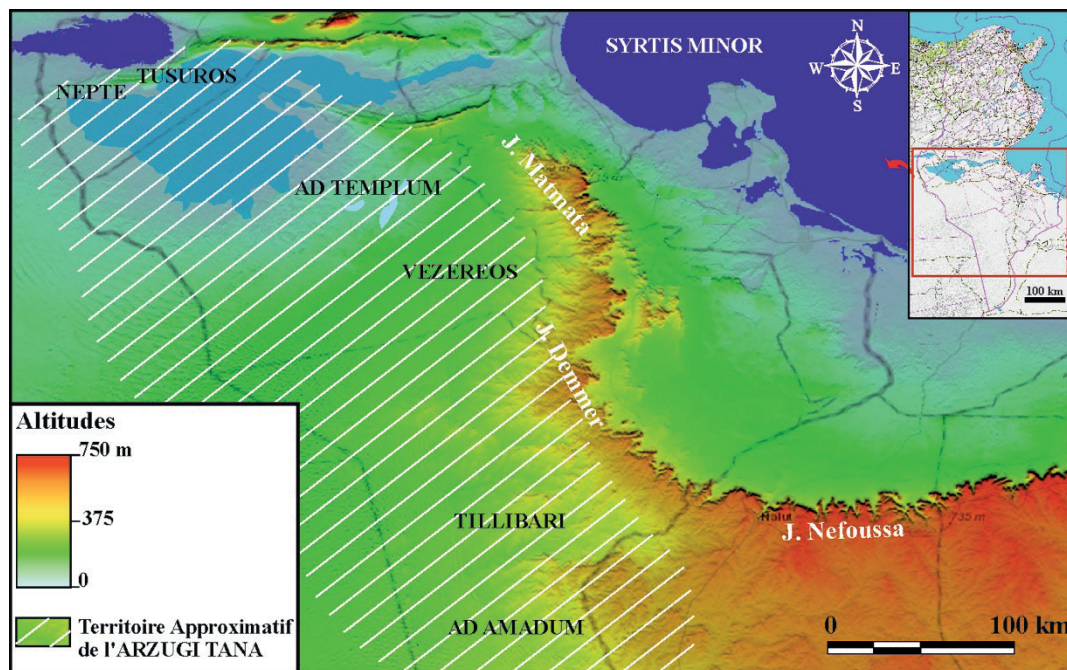
L'importance des vents présahariens, violents et continus dans le Jrid et le Nefzaoua pendant l'Antiquité est attestée au Moyen-âge<sup>93</sup>. Toutefois, le témoignage d'Orose n'est pas assez explicite car la Tripolitaine toute entière semblerait constituer l'aire du nomadisme des *Arzuges*. Serait-il permis d'en retenir que ces derniers auraient vécu le long de la frontière présaharienne d'Afrique dans son sens le plus large ? Par conséquent, la *Subventana* serait une nomination locale désignant peut-être la frontière entre la Byzacène méridionale et la Tripolitaine occidentale. Elle aurait englobé le Jrid, le Nefzaoua et le Dhahar. Sur ces marges, circulèrent beaucoup de tribus dont les plus importantes, au temps d'Orose, seraient les *Arzuges*<sup>94</sup>. (Voir figure 2).

---

<sup>92</sup> Mrabet A. et Troussat P. (2000), p. 65-66. Du côté de la géologie et de la composition stratigraphique, se confirme l'idée d'une origine identique et commune aux Jbels tunisiens et libyens selon Despois J. (1935), carte n° 1. A la latitude du Mzab et d'Ouargla, le Jbel Nefoussa constitue la prolongation, en Libye, des monts Matmata, Demmer et Labiadh d'après Ballais J.-L. et Taïeb J. (2012), p. 5353-5359. Haut de 600 à 800 m, le Jbel Nefoussa est la partie principale de la ligne des hauteurs qu'on appelle en Tripolitaine le Jbel. Cette ligne, issue des collines tunisiennes des Matmata, va rejoindre la Méditerranée à l'est de Tripoli. Selon Blanchard R. (1935), p. 137-141, le Jbel Nefoussa est la portion du Jbel qui s'allonge de la frontière tunisienne à Gharian au sud-est de Tripoli. La principale originalité naturelle de ce massif, comme pour les monts Matmata, est constituée par une formation superficielle, la terre des Hamri. C'est un sol sablonneux et non stratifié d'après Despois J. (1935), p. 25) du genre *loess* typique qui permet la mise en culture du Jbel selon Ballais J.-L. et Taïeb J. (2012), p. 5353.

<sup>93</sup> Al-Toujānī, p. 143, relate que la ville de Bichri, située au nord du Nefzaoua, se caractérise par la violence de ses vents. Il ajoute que ceux-ci soufflent presque pendant toutes les saisons. Il remarque que les habitants expliquent cette violence par l'existence d'un ancien trésor et par quelques pratiques de sorcellerie.

<sup>94</sup> Rappelons que les mêmes données ou presque d'Orose relatives à la *regio Arzugum* se retrouvent dans la Cosmographie dite d'*Aethicus* Cosmographie d'*Aethicus*, II, 44, in *Geog. Lat. min.*, p. 100, cité par Desanges J. (1989), p. 951.



66

Fig. 2 : Le territoire approximatif de l'Arzugitana

Ces hypothèses de localisation prises en considération, il semblerait qu'Orose fasse allusion à une région affectée par les vents sahariens en citant la *Subventana*. Celle-ci serait située, en grande partie au moins, « sous » les vents qui soufflent du Sahara et du Pré-désert en général. Peut-être, les massifs érigés entre l'Aradh et le Dhahar séparaient la *Subventana* du littoral. Si l'on revient au texte de Corippe décrivant habilement les effets négatifs de *Sirocco*<sup>95</sup>, on note qu'il y indique à maintes reprises « *le vent brûlant, les narines rejettent du feu, la bouche brûlante, la chaleur insupportable...* ». Quoique plusieurs réserves s'imposent, la *Johannide* demeure l'œuvre d'un homme curieux qui savait voir et décrire<sup>96</sup> : son témoignage sur le *Sirocco* est crédible. Du point de vue de la climatologie, divers facteurs expliquent la grande fragilité du sol dans les milieux présahariens et sahariens, parmi. Citons une pluviométrie faible, une température élevée mais sujette à des écarts très importants et des vents fréquents et violents. Les vents de sable peuvent prendre deux formes selon l'intensité et la durée de la tempête<sup>97</sup>.

<sup>95</sup> *Johannide*, VII, 320-322. Traduction de Lassère J.-M. (1984), p. 168.

<sup>96</sup> Lassère J.-M. (1984), p. 170.

<sup>97</sup> De Semaisons D. (1963), p. 431-448.

En premier lieu, les vents rasants qui soufflent sans cesse dans une direction bien déterminée. Ils transportent à grande vitesse des grains de sable parallèlement au sol. En second lieu, les vents d'altitude qui sont plus spectaculaires. Car, ils transportent, sur des centaines de kilomètres, des éléments fins. Ils sont souvent d'origine saharienne et aspirés par des phénomènes tourbillonnaires<sup>98</sup>. Observons que des études récentes décrivent le vent de sable dans le sud tunisien en des termes proches de ceux de Corippe<sup>99</sup>. En effet, le vent de sable est relativement fort, déplaçant des particules fines. Celles-ci peuvent engendrer des gênes respiratoires ou oculaires. Ce vent se présente principalement sous la forme de chasse-sable (poussières ou sable soulevé par le vent), de tempêtes de sable et de brune sèche. La genèse des vents de sable s'explique par deux facteurs. Ce sont le facteur édaphique lié à la cohésion des sols et le facteur climatique principal qu'est le vent<sup>100</sup>.

En somme, il paraît équitable que la signification étymologique de *Subventana* évoquerait, dans une large mesure, l'abri contre le *Sirocco* que le l'arc montagneux des Matmata au Jbel Nefoussa offre aux riverains de la Petite Syrte<sup>101</sup>. Contrairement à la thèse d'Y. Janvier, on peut admettre qu'il pourrait s'agir essentiellement des hauteurs érigées entre les Matmata et le Dhahar. Cet espace aurait protégé la bande côtière de l'Aradh et de la Jfara contre la violence et les effets du *Sirocco*<sup>102</sup>. Ceci dit, il est concevable de chercher la *Subventana* ou la *Regio Arzugum* au-delà et le long du *limes* c'est-à-dire en Tripolitaine intérieure. Elle s'étend depuis le Nefzaoua et le Dhahar jusqu'à Guibla et le pays des oueds dans l'actuel territoire libyen<sup>103</sup>.

---

<sup>98</sup> De Semaisons D. (1963), p. 434.

<sup>99</sup> Coudé-Gaussen G. (1990), p. 134-141.

<sup>100</sup> Dahech S. et Beltrando G. (2012), p. 40.

<sup>101</sup> Janvier Y. (1982), p. 142.

<sup>102</sup> Ellefi M. (2017), voir carte n° 3 p. 78. Néanmoins, il existe d'autres types de vents dans cet espace. Ainsi, de nos jours cinq types de vents soufflent dans le sud-est de la Tunisie entre le Dhahar et le Golfe de Gabès. Oriental, le premier vent est souvent chaud et souffle entre Ben Guerdane et le Golfe de Gabès. Le second qui est d'orientation nord-est est maritime et souvent froid. Le troisième vent est d'orientation septentrionale entre le Golfe de Gabès et le massif des Matmata. Il est donc montagnard et froid notamment en hiver. Le quatrième est occidental ou de direction nord-ouest. C'est un véritable vent de sable entre Kébili et el el Borma. Le dernier vent est très chaud et engendre de véritables tempêtes de sable. Il a une orientation sud-sud-ouest entre Dehibat et el Borma.

<sup>103</sup> Troussel P. (1984), p. 398 et figure n° 2.

## Conclusion

Pour clôturer, il est indéniable que les problématiques relatives au texte d'Orose font encore couler de l'encre. Sans doute, le centre de l'*Arzugitana* serait situé au fond de la Tripolitaine occidentale. D'où, la *Regio Arzugum* serait l'*Arzugitana* des documents ecclésiastiques. Il serait question, en partie du moins, du Jrid et du Nefzaoua jusqu'aux zones étendues derrière les hauteurs du Dhahar. Ceci dit, c'est à la lumière d'une double approche, géomorphologique et climatique, que doit être mis à jours la question de la géographie historique de la *Subventana* et de la *Regio Arzugum*. Quoiqu'il en soit, nous souhaitons que notre travail puisse apporter au moins de nouvelles remarques sur une entité syrtique tardive. Toutefois, d'autres questionnements s'imposent afin d'enrichir le débat sur l'éclosion, la composition et l'évolution de la *Subventana*. Tel semble être le cas des limites de la province administrative de la Tripolitaine, son évolution à l'époque tardive et ses différentes subdivisions. Plus encore, on pourrait aborder le dossier des appellations des divisions « non officielles » en Afrique du Nord antique. Citons la *Phazania*, la *lotophagitis*, la *Getulia*, l'*Abaritana*, l'*Arzugitana* et la *Subventana*. Puis, les raisons naturelles ou ethno-naturelles explicatives de ces nominations. Finalement, le non-chevauchement entre les frontières administratives, diocésaines et militaires<sup>104</sup>. Nous voudrions que les résultats de cette étude constituent, à tout le moins, de véritables pistes pour multiplier et approfondir les recherches en matière de la géographie historique et ecclésiastique de la Tripolitaine occidentale.

---

<sup>104</sup> Ellefi M. (2024), p. 150-162.

## Bibliographie

### 1- Sources grecques, latines et arabes

- Al-Toujānī, *Rihlat Al-Tījānī, qāma biha fī-l-bilād al-Tūnissia wa-l Qutr al-Tarābulsī*. Préface de H. H. 'Abd al-Wahhāb, al-Dār al-'Arabiyya li-l-Kitāb, Tunis-Tripoli, 1981.
- Augustin d'Hippone, *Ennarationes in Psalmos* 36, 20, 365, (éd., Dekkers D. E. et Fraipont (I.), in *Corpus Christianorum Series Latina* 38, Turnhout, 1956.
- Augustin d'Hippone, *Lettre 93, VIII, 24*, édition Goldbacher A., CSEL, tome 34, 2, Vienne, 1898.
- Corippus, *La Johannide*, traduction partielle par Zarini V. : « Berbères ou Barbares ? » *Recherches sur le livre second de la Johannide de Corippe*, ABRA, Nancy, Paris, 1997.
- Janvier Y. (1982), *La Géographie d'Orose*, les Belles-Lettres.
- Lancel S. (1991), *Actes de la conférence de Carthage en 411*. Tome IV, Paris.
- Lucain, *La Pharsale*. Nouvelle édition Hachette, BNF, Paris, 2018.
- Munier C. (1974), *Concilia Africae (a.345- a.525), Registri Ecclesiae Carthaginensis Excerpta*, CCL, tome 149, Turnhout.
- Orose, *Historiae Adversus Paganos*, édition Zangemeister C., CSEL, tome 5. Vienne 1882, édition / traduction Galletier E., 3 tomes, CUF, Paris, 1990-1991.
- Périple du pseudo Scylax*, édité par Desanges J. (1978), *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*. C.E.F.R., n° 38, Rome.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*. Livre V. Texte établi, traduit et commenté par Desanges J., Paris, 1980.
- Pomponius Méla, *Chrographie*, I, 35, traduction et commentaire Silberman, Paris, 1980.
- Procopé de Césarée, *De Aedificis*, livre VI, traduction anglaise: Buildings, H. B. Dewing, ed., Loel, London-Cambridge-Massachusetts, 1961.
- Ptolemy Claudius, *The Geography*, Luther Stevenson E. (ed.), New-York, 1985. Texte traduit par Durozoir Ch., Paris, 1860.
- Strabon, *The Geography of Strabo*, Books XVII, translation by Horace Leonard Jones, Harvard University.

### 1- Ouvrages et articles

- Antes A. (1981), *Corippe. Éloge de l'Empereur Justin*, II, Paris.
- Ballais J.-L. et Taieb J. (2012), « Nefoussa (Djebel) », *Encyclopédie Berbère*, XXXIII, p. 5353-5359.
- Blanchard R. (1935), « Le Djebel Nefoussa (Tripolitaine). Étude géographique », *Revue de géographie alpine*, 1, 23, p. 137-141.
- Bodin A. (2012-2013), « Le problème de la contagion païenne : les questions de Publicola à Augustin (Lettre 46) », *Revue des Études tardo-antiques*, 2, p. 175-201.
- Cameron Av. (1980), « The Career of Corippus again », *Classical Quaterly*, 30, p. 534-539.
- Cameron Av. (1982), « Byzantine Africa. The Literary Evidence », *Excavations at Carthage 1978*

- conducted by the University of Michigan, VII. Humphrey and A. Harbor J.-M. (ed.), p. 23-62.
- Clover F. M. (1982), *Carthage and the Vandals. Excavations at Carthage*, 1978, tome VII, Humphery J.-H. and Arbor A. (ed.).
- Coudé-Gaussen G. (1990), « Les régions sources de poussière au Sahara », *Sécheresse*, 2, p. 134-141.
- Courtois Chr. (1955), *Les Vandales et l'Afrique*, Paris.
- Dahech S. et Beltrando G. (2012), « Le vent de sable dans le sud tunisien », *La Météorologie*, n° 79, novembre 2012, p. 40-55.
- De la Martinière A. B. (1735), *Le grand dictionnaire géographique et critique*, tome VIII, 1<sup>ère</sup> partie, Paris.
- Desanges J. (1989), « Arzuges », *Encyclopédie Berbère*, VI, p. 950-952.
- Desanges J. (2003), « Djerba, Saint Hippolite et le Stadiasme ». *Itinéraire de Saintes à Dougga*. Mélanges offerts à Louis Maurin, Ausonius Publications.
- Desanges J. (2006), « Africains des marges vus par des lettrés africains dans l'Anthologie latine », *Antiquités Africaines*, 42, p. 125-138.
- Desanges J., Duval N., Lepelley Cl. et Saint Amans S. (éd.), (2010), *Carte des routes et des cités de l'est de l'Afrique à la fin de l'antiquité. Nouvelle édition de la carte des Voies romaines de l'Afrique du Nord conçue en 1949 d'après les tracés de P. Salama*, édition Turnhout, Brépols.
- De Semaisons D. (1963), « La fixation des sables dans le sud tunisien », *Revue forestière française*, p. 431-448.
- Despois J. (1935), *Le Djebel Nafousa, (Tripolitaine). Étude géographique*. 1<sup>ère</sup> édition Paris.
- Despois J. (1942), « La bordure saharienne de l'Algérie orientale », *Revue Africaine*, 86, p. 196-220.
- Drine A. (2010), « La Petite Syrte dans l'antiquité : sources littéraires et archéologiques ». *Histoire et patrimoine du littoral tunisien*. Actes du premier séminaire Nabeul 28-29 Novembre 2008. Publication de l'INP, Tunis, p. 103-118.
- Ellefi M. (2017), *L'Arzugitana. Recherches d'histoire et d'archéologie sur une entité africaine de l'antiquité tardive*. Thèse de Doctorat en histoire ancienne sous la direction du Professeur Abdellatif Mrabet. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, 2017, 433 p.
- Ellefi M. (2017a), « Les Arzuges. À propos de transporteurs et d'éclaireurs nomades du prédesert à l'époque tardive ». Mrabet A. (éd.), 2017, *Vie et genres de vie au Maghreb antique et Moyen-Âge*. Actes du quatrième colloque international du laboratoire de recherche « Occupation du sol, peuplement et modes de vie dans le Maghreb antique et médiéval ». FLSH de Sousse. Sousse : 04-06 mai 2016, p. 101-116.
- Ellefi M. (2021), « La province ecclésiastique de la Byzacène au V<sup>e</sup> siècle ». A. Mrabet (éd.), 2021, *Byzantium, Byzacène, Muzaq : Occupation du sol, peuplement et modes de vie*. Actes du sixième colloque international du laboratoire de recherche « Occupation du sol, peuplement et modes de vie dans le Maghreb

- antique et médiéval ». FLSH de Sousse, les 13-14-15 Juin 2019, pp. 350-368.
- Ellefi M. (2024), « *Et de lupis grex fecundus multiplicatur agnorum*. Le paysage ecclésiastique de la Byzacène méridionale », *Libyan Studies*, 55, pp. 150-162.
- Gendre F. (1908), « De Gabès à Nefta (Le Nefzaoua et le Djérid) », *Revue Tunisienne*, 15, p. 383-411.
- Goodchild R.-G. (1950), « The Limes Tripolitanus II », *Journal of Roman Studies*, XL, p. 30-38.
- Khelifa A. (2012), « Nefoussa (tribu) / Nafusa (arabe), Infusen (berbère) », *Encyclopédie Berbère*, XXXIII, p. 5359-5363.
- Khelifa A. (2012a), « Nefzaoua (Nafzaoua) : Moyen-âge », *Encyclopédie Berbère*, XXXIII, p. 5389-5392.
- Lancel S. (1994), « Africa, B, Organisation ecclésiastique », *Augustinus-lexikon*, volume 1, Stuttgart, col. 206-216.
- Lassère J.-M. (1984), « La Byzacène méridionale au milieu du VI<sup>e</sup> siècle d'après la Johannide de Corippe », *Pallas*, 31, p. 163-178.
- Lepelley Cl. (2001), « La diabolisation du paganisme et ses conséquences psychologiques : les angoisses de Publicola correspondant de Saint Augustin ». Maury L. et Picard M.-S. (éd.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen-âge*, Paris, p. 81-96.
- Mattingly D.-J. (1995), *Tripolitania*, London.
- Modéran Y. (1990), *De Bellis Libycis. Berbères et Byzantins en Afrique au VI<sup>e</sup> siècle*. Thèse dactylographiée sous la direction de Cl. Lepelley, Université Paris X.
- Modéran Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècle)*, EFR.
- Modéran Y. (2011), « Les provinces d'Afrique à l'époque vandale ». Briand-Ponsart Cl. et Modéran Y. (éd.), *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*. Publication du CRAHM, Caen, p. 241-270.
- Monceaux P. (1901), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, tome 1, Paris.
- Mrabet A. et Troussel P. (2000), « Axes de circulation, mobilité et contrôle des hommes dans la zone du limes d'Afrique », in *Mobilité des hommes et des idées en Méditerranée*. Actes du colloque de Sousse 9-11 Mars 1999, 1<sup>ère</sup> édition FLSH de Sousse, p. 65-88.
- Mrabet A. (2002), « La Petite Syrte dans l'Antiquité : approche géo-historique et archéologique de la côte centrale du Golfe de Gabès », *Africa Romana XIV*, Sassari, p. 451-467.
- Oshimizu Y. (2012), « La réforme administrative de Dioclétien et les cités africaines », *Antiquité Tardive*, 20, p. 173-204.
- Peyras J. et Troussel P. (1988), « Le lac Tritonis et les noms antiques du Chott el-Djérid », *Antiquités Africaines*, 24, p. 149-204.
- Prevost V. (2008), *L'aventure ibādite dans le sud tunisien. Effervescence d'une région méconnue*, Helsinki.
- Rebuffat R. (1992), « La Tripolitaine », in *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Brepols, p. 471-472.
- Thouvenot R. (1964), « Saint Augustin et les païens (d'après Epist., XLVI

- et XLVII) », in *Hommages à Jean Bayet*, Bruxelles, p. 682-690.
- Toulotte A. (1882), *Géographie de l'Afrique chrétienne. Proconsulaire*, Paris.
- Trousset P. (1984), « Notes sur un type d'ouvrage linéaire du limes d'Afrique », *BCTH*, 19 B, p. 383-398.
- Trousset P. (1992), « La vie littorale et les ports dans la Petite Syrte à l'époque romaine ». Actes du V<sup>e</sup> colloque : *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Avignon 1990, édition du CTHS Paris, p. 317-332.
- Trousset P. (2011), « Une entité frontalière tardive et sa genèse : des Nybgenii aux Arzuges ». Briand-Ponsart Cl. et Modéran Y. (éd.), *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*. Publications du CRAHM, Caen, p. 201-219.
- Zarini V. (1986), « La préface de la Johannide de Corippe : certitudes et hypothèses », *Revue des Études Anciennes*, 32, p. 74-91.

# **SYRTIS MINOR, FENÊTRE VERS LE MONDE HELLÉNISTIQUE ET PORTE SUR LA NUMIDIE**

*Rafik KHELLAF<sup>1</sup>, Sabrina HAMANI<sup>2</sup>, Donia BOURAI<sup>3</sup>*

## **Résumé**

L'adoption de la culture hellénistique par la cour numide témoigne de la profondeur des échanges entre ces deux mondes. Nombre de vestiges archéologiques et d'écrivains classiques témoignent en effet de la profondeur des relations et la stratégie adoptée par le roi numide pour s'ouvrir sur le monde grec tout en regagnant ses terres suite à la déchéance de Carthage durant les guerres puniques. Durant près d'un siècle, cette région fut considérée comme une alliée par Rome, jusqu'à son annexion à l'empire, créant ainsi une délimitation géographique et politique avec les tribus, précédemment épanouie sous leur fidélité au roi local.

Notre étude est dirigée vers la contribution de la petite Syrte dans l'expansion stratégique du royaume numide vers l'arrière-pays carthaginois et ses *emporia*, sous le règne du roi Massinissa, offrant ainsi une ouverture sur un réseau d'échange, cité dans plusieurs écrits classiques corroborés par les restes archéologiques.

La déchéance de Carthage permet de délivrer les terres numides de son emprise, créant ainsi une chance de s'ouvrir sur la civilisation grecque mais aussi une porte ouverte sur les terres numides. Nous essaierons de démontrer le rôle du pôle de *Syrtis Minor* dans la réalisation de ces deux desseins.

**Mots clefs :** *Syrtis Minor*, Monde hellénistique, *Numidie*, Carthage, *Emporia*, *Africa*.

---

<sup>1</sup> Centre Universitaire Morsli Abdellah Tipaza. Algérie.

<sup>2</sup> Institut National d'Archéologie. Alger.

<sup>3</sup> Centre Universitaire Morsli Abdellah Tipaza. Algérie.

## ***Syrtis Minor, a window to the Hellenistic world and a door on Numidia***

### ***Abstract***

The adoption of Hellenistic culture by the Numidian court testifies of the fruitfulness of the exchanges between these two poles. Many archaeological remains and classical writers testify of the depth of relations and the strategy adopted by the numidian king to open up to the Greek world, and recovering its lands, following the forfeiture of Carthage during the Punic Wars. For almost a century, this region was considered an ally by Rome, until its annexation to the empire, creating then a geographical and political delimitation with the tribes previously flourished under their loyalty to the local king.

Our study treats the contribution of Little Syrte in the strategic expansion of the Numidian kingdom towards the Carthaginian hinterland and its emporia, under the reign of King Massinissa, thus offering an opening on an exchange network, quoted in several classical writings corroborated by archaeological remains.

The fall of Carthage freed the Numidian lands from its grip, thus creating a chance to open up to Greek civilization but also an open door to the Numidian lands. We will try to demonstrate the role of the Syrtis Minor pole in the realization of these two designs.

***Key words:*** *Syrtis Minor, Hellenistic World, Numidia, Carthage, Emporia, Africa.*

### **Introduction**

L'adoption de la culture hellénique par la cour numide témoigne de la profondeur des échanges entre ces deux mondes. Nombre de vestiges archéologiques et d'écrivains classiques témoignent de la profondeur des relations et la stratégie adoptée par le roi numide pour s'ouvrir sur le monde grec, tout en regagnant ses terres suite à la déchéance de Carthage durant les guerres puniques. Durant près d'un siècle, cette région fut considérée comme une alliée de Rome, jusqu'à son annexion à l'empire, créant ainsi une délimitation géographique et politique avec les tribus précédemment épanouies sous leur fidélité au roi local.

Notre étude traite la contribution de la petite Syrte dans l'expansion stratégique du royaume numide vers l'arrière-pays carthaginois et ses *emporía*, sous le règne du roi Massinissa, offrant ainsi une ouverture sur un réseau d'échange, cité dans plusieurs écrits classiques corroborés par les restes archéologiques. Dans un deuxième point, nous évaluerons le degré de l'impression hellénique de la Numidie ainsi que ses aspects.

La déchéance de Carthage permit de délivrer les terres numides de son emprise, créant ainsi une chance de s'ouvrir sur la civilisation grecque mais aussi une porte ouverte sur les terres Numides. Nous essaierons de démontrer le rôle du pôle des Syrtes dans la réalisation de ces deux desseins.

## **I- Etat de recherche**

L'un des aspects handicapant dans toute recherche sur les royaumes autochtones en Afrique du Nord – dans un sens large englobant le territoire des diverses tribus constituant le peuple libyque, le Maghreb et la Tripolitaine – réside dans la restrictivité des approches adoptées<sup>4</sup>, qui pourrait nous paraître bien anachroniques, partielles et partiales, et dont les lectures, souvent coloniales, ignorent les autochtones en les réduisant au rôle de « sujets » alors qu'ils furent des « acteurs », jouant souvent un rôle déterminant aussi bien dans les événements connus dans la région que dans l'adoption et l'adaptation des civilisations introduites en Afrique antique, souligné par M. Ghaki. Tombant au final dans une distanciation de convenance. Cependant, nous voyons à nouveau la situation sombrer dans le même schéma, cette fois ci sous l'égide de l'unité nationale culturelle<sup>5</sup>.

Il existe plusieurs textes grecs et latins sur l'Afrique du Nord, tant historiques que géographiques, dont Hérodote qui nous donne une idée assez riche du territoire de la Cyrénaïque et libyque<sup>6</sup> bien que teinté d'un aspect mythologique, notamment dans la délimitation entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque. En ce qui concerne Salluste, outre la trame du combat de Jugurtha, son œuvre reste une source essentielle sur la géographie du territoire numide, mais aussi de l'histoire ancienne de ces royaumes de Numidie et de Maurétanie. Une étude réalisée par J. Desanges nous laisse apprécier la vue des anciens sur la géographie de l'Afrique mineure, l'un des espaces qui nous intéresse dans cette étude.

Le manque d'enthousiasme de l'archéologie du siècle dernier pour les périodes antérieures à la civilisation romaine, surtout autochtone,

---

<sup>4</sup> Ghaki M. (2007), p. 2.

<sup>5</sup> Camps G. (1979), p. 43.

<sup>6</sup> Marini S. (2014), p. 9.

rend l'appréhension de la période numide plus difficile, tant l'étude des vestiges archéologiques fut sélective, favorisant la période romaine, dont le dégagement des monuments jusqu'au « bon niveau » ne tenait pas compte de la stratigraphie, et les synthèses des recherches conduites restaient non publiées<sup>7</sup>, autrement les sources puniques et numides sont perdues<sup>8</sup> et la plupart des textes dont nous disposons, ne nous procurent qu'un regard externe et partial.

Quant à l'interaction des Numides avec le monde hellénique, les écritures restent rares, cependant l'implantation grecque est bien attestée à travers les vestiges archéologiques qui abondent en Afrique mineures, en territoire numide (Cirta), mais aussi dans le monde grec lui-même (inscriptions de Délos et Rhodes).

Ainsi la mise en relation des sources littéraires et la confrontation avec les recherches archéologiques et les données géographiques, nous permet-elle de combler quelques lacunes et de dépasser ce que nous apportent les rares documents écrits<sup>9</sup>.

Afin d'appréhender notre sujet d'étude et de suivre la diffusion de la culture hellénique à travers le territoire autochtone, il est nécessaire de définir le cadre chronologique et géographique du territoire à la veille de la bascule de la suprématie dans le bassin méditerranéen, et l'avènement du royaume numide.

## II- L'Afrique du Nord et la colonisation passive

Vers la fin du troisième millénaire avant notre ère, la Méditerranée occidentale connaît l'établissement des premières routes commerciales maritimes, entre l'Égypte et Byblos, ou encore avec Crète<sup>10</sup>. La navigation a enfin pris une plus grande envergure avec l'expansion phénicienne dans le bassin Méditerranéen dès la fin du deuxième millénaire av. n.e. puis les grecs à partir du VIII<sup>e</sup> s av. J.-C. Les textes anciens donnent une idée assez précise sur les diverses raisons de cette expansion, certaines enrobées d'une aura mythologique. Ramon Torres, dans un article au sujet de l'expansion phénicienne, la considère comme étant une démarche « préméditée » à des fins économiques, démographiques et sociale, et enfin politiques<sup>11</sup>. Pour sa part, Diodore de Sicile décrit l'intérêt que suscitait les métaux en Ibérie chez ce peuple, tandis que Salluste donne une bonne description des enjeux sociaux,

---

<sup>7</sup> Benseddik N. (2008), p. 194.

<sup>8</sup> Thébert Y. (2005), p. 31.

<sup>9</sup> Thébert Y. (2005), p. 31.

<sup>10</sup> Gianfrotta P-A, Nieto X., Tchernia A. (1997), p. 18.

<sup>11</sup> Torres R.-J. (2009), p. 502.

notamment diminuer la population à travers la fondation de plusieurs cités sur les rivages de l'Afrique du Nord, depuis l'Atlantique jusqu'à la Tripolitaine. Toutes ces routes navigables auront permis aux Phéniciens d'établir des comptoirs en des points stratégiques de la Méditerranée occidentale<sup>12</sup>, qui seront contrôlés par Carthage après la chute de Tyr aux environs du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., un monopole qu'elle défend jalousement à travers des traités commerciaux interdisant d'aborder ailleurs que dans ses propres ports<sup>13</sup>.

Les Grecs, de leur côté, dont l'établissement fut relaté par Hérodote, demeurèrent cantonnés à l'ouest et au sud du territoire phénicien<sup>14</sup>, dont cinq grandes métropoles en territoire Cyrénaïque, qui tient son appellation de la ville Cyrène, fondée aux environs de 631 av. J.-C, autour d'une source d'eau, portant le nom d'une bien aimée d'Apollon. Les Grecs y connurent une grande prospérité commerciale centrée autour de l'élevage et de l'agriculture, jusqu'à l'annexion de la région à l'Égypte ptolémaïque, mais son empreinte demeure hellénique<sup>15</sup>.

Loin de toutes divergences étymologiques, l'Afrique du Nord fut habitée par diverses constructions politiques partageant une origine remontant à la protohistoire<sup>16</sup> dont les limites historiques sont culturelles, et que les écrivains classiques désignent, différemment d'un point de vue géographique, comme étant, les maures, les numides et les libyens. Aux environs du IV<sup>e</sup> s av. J.-C., les textes anciens relatent l'apparition de trois entités politiques en Afrique du Nord<sup>17</sup>, connus comme les trois royaumes autochtones, et plus ou moins délimités par des reliefs naturels. E.-F. Gautier met ainsi en évidence la relation entre la géologie de l'Afrique et son peuplement dans son ouvrage *Structure de l'Algérie*<sup>18</sup> : les Maures, depuis l'Atlantique jusqu'au fleuve Mulucha, le pays numide divisés en deux royaumes aux frontières fluctuantes, les Masaesytes depuis les fleuves Mulucha à l'Ampsaga, et les Massylytes depuis l'Ampsaga jusqu'au territoire carthaginois.

### III- La géopolitique des territoires de l'Afrique du Nord

Carthage contrôlait un territoire dominant le nord-est du Maghreb actuel<sup>19</sup> et une série de cités et de comptoirs puniques sur le rivage de

---

<sup>12</sup> Torres R. J. (2009), p. 502.

<sup>13</sup> Piganol A. (1995), p. 153.

<sup>14</sup> Gianfrotta P.-A., Nieto X., Tchernia A., (1997), p. 18.

<sup>15</sup> Moret L. (1936), p. 573.

<sup>16</sup> Leveau P. (2018), p. 48.

<sup>17</sup> Meynier G. (2007), p. 37.

<sup>18</sup> Gautier E.F. (1922). p. 46.

<sup>19</sup> Thébert Y. (2005), p. 29.

l'Afrique du Nord dont quelques-unes énumérées dans le périple de pseudo-Scylax au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., tous les comptoirs ou villes depuis la Grande Syrte jusqu'aux Colonnes d'Héraklès appartiennent aux Carthaginois<sup>20</sup>. D'après des inscriptions puniques datées à partir du V<sup>e</sup> s. av. J.C retrouvées dans trois principales bases du commerce carthaginois en Tripolitaine (Sabratha, Oea et Leptis Magna), il est clair que le littoral des Syrtes fut aussi sous influence puniques<sup>21</sup>. La frontière entre la Cyrénaïque et le territoire carthaginois fut établi à la suite d'un conflit visant à contrôler le golfe de la grande Syrte, aux environs de 520 av. J.-C. : le fils d'un roi de Sparte chercha alors à s'établir à l'embouchure du fleuve Cinyps, au sud de Leptis Magna, mais il en fut vite chassé par Carthage avec le concours des autochtones. Les Carthaginois établirent alors trois villes au cœur même de ce golfe, marquant clairement leur frontière<sup>22</sup> ; par ailleurs l'événement est relié à l'histoire des frères Philènes (Ras-el-Aàli de nos jours), une frontière naturelle entre trois tribus libyque<sup>23</sup>, dans une franche illustration d'une territorialisation mythologique.

De grands bouleversements survinrent bientôt avec la croissance de Rome. Au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., le pays numide était limité au nord par la mer Méditerranée et au sud par le territoire Gétule. Il s'étendait depuis les frontières Maures jusqu'au territoire Carthaginois. L'oued Ampsaga désigné comme Oued el Kebir de nos jours, représentait la limite entre les royaumes Massyle et Masaessyle, limite qui disparut suite à la deuxième guerre punique. Après la bataille de Zama en octobre 202 av. J.-C., la rivalité entre les deux puissances touche à sa fin, par la défaite de Carthage et de ses alliés dont le roi Masaessyle Syphax, ouvrira le champ à Massinissa pour récupérer les terres du roi Syphax, sous les œillères des écrits classiques, on parle d'une récompense à sa fidélité et alliance avec les romains, quoi qu'il en fut, il récupéra le trône de son père et unifia les deux territoires numides sous l'égide d'un seul royaume, le royaume numide<sup>24</sup>. Après cette victoire, le roi Massinissa s'acharne à récupérer les contrées de ses ancêtres, mission entreprise avant la bataille de Zama, par les villes côtières sous exploitation carthaginoise de son territoire, comme Rusicada (Skikda) en 205 av. J.-C.<sup>25</sup>.

<sup>20</sup> Camps G. (1979) p. 49.

<sup>21</sup> Carayon N. (2008), p. 20.

<sup>22</sup> Carayon N. (2008), p. 20.

<sup>23</sup> Malkin I. (1990), p. 225.

<sup>24</sup> Cèbeillac-Gervasoni. M. (2014), p. 116.

<sup>25</sup> Camps G. (1979), p. 47.



Il entreprit par la suite la conquête de l'Est jusqu'à limiter le territoire carthaginois à *la faussa Punica*, récupérant ainsi le *pays de la Tusca*, le *Magni Campi* (Medjerda) et enfin les *emporía*<sup>26</sup> étendant le royaume jusqu'à la grande Syrte, selon Appien (Voir Fig 01). La conquête du rivage des deux Syrtes, de ce fait des *emporía*, permet aux Numides d'accroître l'étendue des terres de blé<sup>27</sup>, mais aussi de contrôler les échanges avec le monde grec.

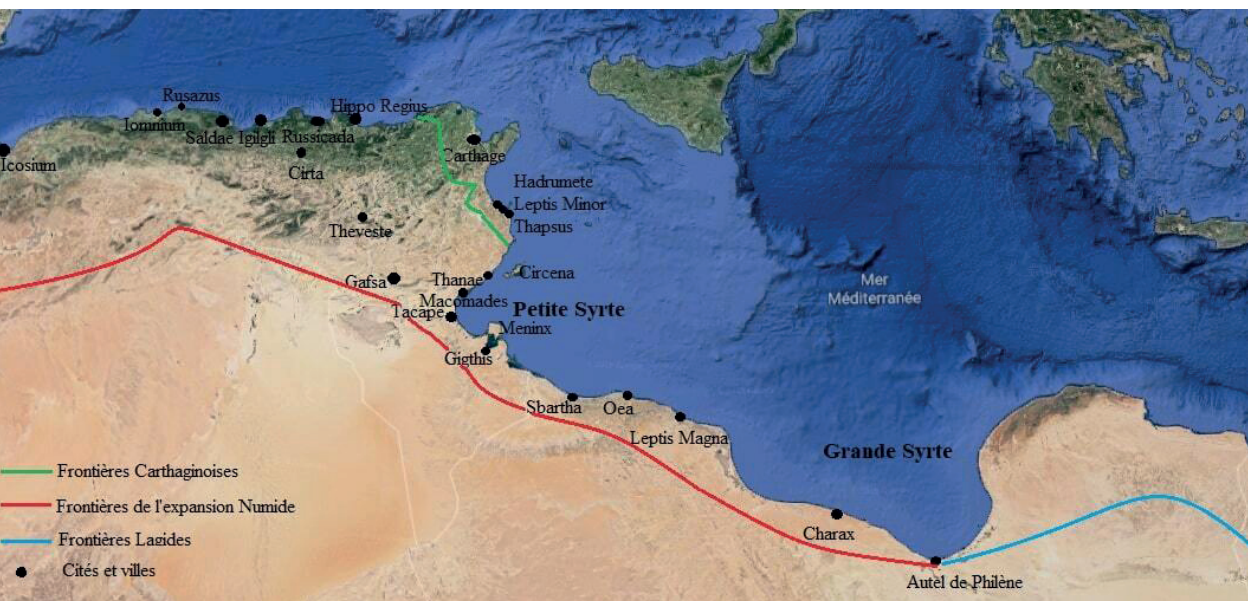


Fig. 1 : Les frontières est de l'expansion Numide après 146 av J.-C.  
Crédit : Auteur.

#### IV- Contribution du rivage des deux Syrtes à l'expansion numide dans le bassin méditerranéen

Il ne fait aucun doute que la mainmise du roi numide sur le rivage s'étendant de la petite Syrte à la grande, ait joué un rôle majeur dans l'ouverture du royaume sur le monde méditerranéen. Une profonde transformation économique et sociale survint alors, faisant du royaume un secteur dynamique dans la méditerranée, développant un vaste réseau commercial qui est selon Strabon fondamental au développement économique et la prospérité des peuples et des villes<sup>28</sup>. Cette prospérité

---

<sup>26</sup> Ghaki M. (2007), p. 212.

<sup>27</sup> Msaddek H. (2016), p. 5.

<sup>28</sup> De Churruca J. (2001), p. 14.

s'étendra sur ce qui sera décrit par M. Ghaki par « le siècle numide », et qui correspondra à la période s'étendant depuis le règne de Massinissa aux environs de 205 av J.-C. à la défaite de Jugurtha en 105 av J.-C.<sup>29</sup>. Outre la punification bien établie en Numidie, ce siècle connaîtra une forte influence hellénique, née d'un besoin d'évolution culturelle, sociale et économique caractéristique des vieilles royautés orientales<sup>30</sup>. Yvon Thébert affirme que l'hellénisation numide est numide, sans influence passivement subie, mais un accaparement culturel sélectif et synthétisé.

Citées dans plusieurs textes classiques, les deux Syrtes délimitent le vaste rivage de la Tripolitaine, confiné entre le désert et la mer. Bordé à l'Est par une presqu'île massive qui s'avance dans la mer, la Cyrénaïque, s'élevant à 600 m et s'abaissant en étages jusqu'à se confondre dans le sable du désert qui se jette directement dans la mer au fond de la grande Syrte<sup>31</sup>. S'en suit une longue zone basse et sablonneuse de la Tripolitaine jusqu'à rencontrer une élévation du rebord de l'Atlas saharien à l'ouest, une élévation de 968 m en arc de cercle entourant la petite Syrte, et abritant la plaine littorale de Djefara<sup>32</sup>. La pluviosité annuelle diminue depuis les hauteurs les plus élevées avec 300 mm à la petite Syrte, jusqu'à moins de 25 mm en Tripolitaine néanmoins tempérée par l'écoulement d'oueds (actuellement connu comme étant Sofeggin et Zem-Zem)<sup>33</sup>. Vigneau place ce territoire dans une zone climatique intertropicale aride, cependant une riche culture céréalière s'y est établie en complémentarité avec l'élevage, parfaite symbiose avec la notion de pasteurs/cultivateurs, et qui fut propice à l'élargissement du territoire agricole du royaume numide (Voir Fig 02).

---

<sup>29</sup> Ghaki M. (2007), p. 1.

<sup>30</sup> Thébert Y. (2005), p. 32.

<sup>31</sup> Moret L. (1936), p. 542.

<sup>32</sup> Carayon N. (2008), p. 118.

<sup>33</sup> Leveau P. (2018), p. 23.

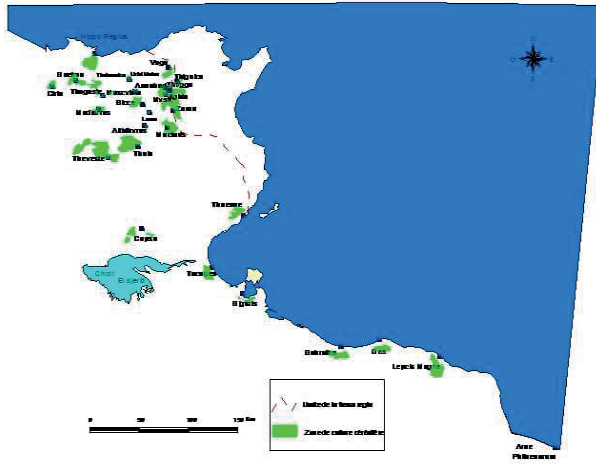


Fig. 2 : La répartition géographique de la céréaliculture dans l'est de la Numidie sous le règne de Masinissa et Jugurtha.

Crédit : Msaddek Hasna (2016)

Hérodote vantait la fertilité de ce terroir, évoquant une contrée arrosée par le Cinyps situé à 18 km de Leptis Magna, soit dans la région des trois pôles (Oea, Leptis et Sabratha)<sup>34</sup>. Ces terres rapportaient environ trois cent grains pour un grain de semence<sup>35</sup>. Par ailleurs, des méthodes furent mises en place afin d'assurer la production céréalière, des aménagements connu sous le nom de *Walls and Floodwater Farming* ont été mis en évidence en Tripolitaine, consistant en l'alimentation de nappe phréatique en barrant les cours d'eaux. D'un autre côté on pratiqua la culture sèche, elle consiste en la mise à jachère des terres pendant une année, Pline en parle, et une scène en est démontré sur une mosaïque des Travaux Champêtres au musée de Cherchell en Algérie<sup>36</sup>.

Outre la culture céréalière du rivage des Syrtes, Pline mentionne l'oasis de Gabès et les richesses agricoles qui y poussent, entre dattes, oliviers, grenadiers, figuiers, vignes, et blé<sup>37</sup>, à l'époque flavienne le vin de la Tripolitaine fut exporté à Rome<sup>38</sup> Polybe mentionne la fertilité de ces *emporia* ; ultérieurement, Strabon affirme que le vin carthaginois était

<sup>34</sup> Carayon N. (2008), p. 121.

<sup>35</sup> Legrand Ph.-E. (1945), p. 188.

<sup>36</sup> Leveau P. (2018), p. 60.

<sup>37</sup> Desanges J. (1996), p. 57.

<sup>38</sup> Leveau P. (2018), p. 60.

échangé contre du silphium de Cyrénaïque et prospérait dans les ports de Charax et de Leptis<sup>39</sup>.

Le tarif de Zaraï, bien que daté à une époque ultérieure à celle qui nous intéresse, présente une idée de nombres de marchandises issus de la mer répandu dans l'Antiquité, et issus des *emporìa* de la petite Syrte. Bien qu'impossible de situer les tissus, en Afrique, la plus belle pourpre est celle de Méninx, et les éponges étaient pêchées dans le golfe de Gabès<sup>40</sup>, quant au *garum*, il était très répandu dans toute la Méditerranée ; cependant, la lagune de Bahiret el Biban est renommée pour son fond peu profond et son abondance en poisson, ainsi que des installations de salaison et de teinturerie de pourpre<sup>41</sup>.

Toutes ces richesses devaient avoir des points de sorties vers les divers territoires méditerranéens, une des causes qui encouragea Massinissa à s'emparer du rivage libyen à travers les *emporìa*, attiré par la façade maritime qu'elles couvraient<sup>42</sup>. Cela consolida peut-être l'exportation de son blé dans le bassin méditerranéen en plus des matières précieuses. La Byzacène fut l'un de ces lieux<sup>43</sup>.

Un *emporium* est un lieu où s'exerce une activité commerciale, dérivé du mot grec *emporos* qui désigne un voyageur faisant une traversée marine et essentiellement un commerçant<sup>44</sup>. À cet égard, l'Afrique mineure ne fut pas une terre de colonisation mais une terre emporique, c'est-à-dire qu'on y vivait dans des *emporìa*, des fondations permanentes et prospères que les Grecs et les Carthaginois ont implantés, ou bien qui étaient de création locales<sup>45</sup>. Souvent installées sur le littoral, depuis l'Atlantique jusqu'en Cyrénaïque, ces *emporìa* n'acquirent jamais l'autonomie politique, et furent maintenues sous le contrôle de Carthage puis la Numidie<sup>46</sup>. Outre leur rôle commercial, elles étaient soumises à des taxes – voir par exemple le tarif douanier de Leptis Magna qui, daté du II<sup>e</sup> siècle, rapportait un talent par jour à l'époque romaine<sup>47</sup>. Carthage puisait ses forces dans son commerce : elle était considérée comme le plus important centre méditerranéen pour la redistribution des matières premières<sup>48</sup>, et

---

<sup>39</sup> Rebuffat R. (1996), p. 2622.

<sup>40</sup> Laporte J-P. (2008), p. 168.

<sup>41</sup> Carayon N. (2008), pp. 126-130.

<sup>42</sup> Ghaki M. (2007), p. 209.

<sup>43</sup> Belkadi A. (2002), p. 443.

<sup>44</sup> Rebuffat R. (1996), p. 2622.

<sup>45</sup> Coltelloni-Trannoy M. (2011), p. 551.

<sup>46</sup> Coltelloni-Trannoy M. (2011), p. 552.

<sup>47</sup> Piganiol A. (1995), p. 153.

<sup>48</sup> Piganiol A. (1995), p. 153.

contrôlait les *emporia* depuis le cap Bougaroun jusqu'aux limites de la Cyrénaïque (voir Fig 01).

De par son emplacement, le rivage des deux Syrtes présente un emplacement idéal pour le commerce saharien et caravanier, qui persiste d'ailleurs même à l'époque moderne<sup>49</sup>. Ces *emporia* représentaient en effet des points de connexion entre le littoral, les tribus de l'intérieur et les régions sahariennes (commerce de l'or, de l'ivoire et des bêtes sauvages), mais aussi le reste de la Méditerranée. Ces *emporia* qui s'agrandiront à l'époque romaine furent édifiés sur des emplacements naturellement protégés, comme Charax qui s'épanouit sur une anse sablonneuse à proximité d'une lagune et d'une aiguade, tandis que Macomades s'installe sur une plaine côtière dont le port naturel est protégé par une pointe rocheuse, contrairement à Leptis Magna qui fut établie à l'embouchure du oued Lebda et protégé d'un récif côtier<sup>50</sup>. Oea et Sabartha furent édifiées sur un promontoire épaulé par deux baies et protégées par des cordons de récifs dont la géomorphologie actuelle ne doit pas différer de celle de l'antiquité. Dans le golf de la petite Syrte, deux comptoirs furent installés à l'abri d'îles, comme Circena ou encore Méninx qui se jette dans le golf de Bou gara. Gitghis quant à elle, présente des vestiges qui se situent entre deux falaises ou coule un oued, ce qui expliquerait le colmatage de l'ancien port<sup>51</sup>.

Malgré les dangers de navigation entre les deux Syrtes en raison des hauts fonds et des fonds sablonneux, il se développa un riche commerce, notamment dans les *emporia* de la Syrte<sup>52</sup>, la navigation cependant variait entre un cabotage et un parcours hauturier, avec l'Égypte ou les rives de l'Europe, liée aux parcours et aux variations météorologiques saisonnières<sup>53</sup>, ainsi que le régime de marées caractéristique des deux Syrtes, avec un flot d'un mètre dans la grande et jusqu'à 2 m dans la petite, qui rendent la navigation difficile.

Des voies maritimes furent attestées depuis l'antiquité. Le parcours depuis Carthage à la grande Syrte dure 5 jours et 5 nuits selon Strabon<sup>54</sup>, en discontinu sur les escales en petite Syrte, avec un courant assez marqué depuis le cap Bon, et enfin un parcours rapide aux environs de la grande Syrte<sup>55</sup>. Vers le printemps et en septembre, souffle un vent

---

<sup>49</sup> Drine A. (2007), p. 248.

<sup>50</sup> Carayon N. (2008), pp. 374- 377.

<sup>51</sup> Carayon N. (2008), pp. 379- 390.

<sup>52</sup> Drine (A. (2007), p. 248.

<sup>53</sup> Arnaud P. ( 2005), p. 28.

<sup>54</sup> Arnaud P. (2005), p. 189.

<sup>55</sup> Arnaud P. (2005), p. 105.

du sud caractéristiques des côtes libyennes, qui favorise la navigation jusqu'en Crète et Malte, avec un itinéraire entre Leptis et Locres en Italie bien attesté<sup>56</sup>. (Voir Fig 03).



Fig. 3 : Quelques itinéraires maritimes antiques du le nord de l'Afrique.  
Crédit : Arnaud Pascal (2005).

## V- L'influence hellénique sur la Numidie

Toutes ces considérations montrent clairement le rôle joué par le rivage des deux Syrtes dans l'expansion numide dans le bassin méditerranéen et son ouverture économique culturelle et sociale. Durant ce siècle elle atteint son apogée établissant des relations importantes avec le bassin oriental, allant jusqu'à s'ériger protecteur des vénérables cités que nous verrons plus loin<sup>57</sup>.

L'influence, par ailleurs très remarquable, de la culture punique sur le nord-africain est attestées à travers les écrits classiques et les découvertes archéologiques. Elle touche tous les aspects de la vie quotidienne ; religion, architecture, langue et écriture. St Augustin affirme que la langue punique était encore parlée au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère à Thaghost (Souk Ahras) ; par ailleurs, l'écriture punique a été adoptée comme écriture officielle d'après l'épigraphie, elle se retrouvait utilisée dans le monnayage, ainsi que dans les dédicaces royales et religieuses<sup>58</sup>, parfois à côté de l'écriture libyque,

56 Arnaud P. (2005), p. 101.

57 Thébert Y. (2005), p. 32.

58 Belkadi A. (2002), p. 344.

comme retrouvé sur le mausolée de Dougga. La punification de la Numidie étant très étudiée et avérée, nous nous intéresseront de près à l'influence hellénique.

Le but recherché par Massinissa et ses successeurs en s'ouvrant à la culture hellénique fut d'acquérir une visibilité internationale<sup>59</sup> et sans doute une réputation de force alliée, en s'assurant deux paramètres reflétant la puissance et la richesse de leur royaume selon les normes et les codes du pouvoir du moment, à savoir la force militaire et culturelle. On pourrait concevoir l'aboutissement de cette aspiration à travers l'analyse des sources épigraphiques. C'est le cas notamment de l'inscription de Délos, dans laquelle hommage rendu est par l'un des rois de cité hellénique, Nicomède II roi de Bithynie à la mémoire d'un roi étranger, Massinissa, après sa mort<sup>60</sup> ; une autre concerne l'un de ses fils, Gulussa<sup>61</sup>, cette reconnaissance pourrait provenir des aides fournies par ces mêmes monarques à ces cités, blé, bois de thuya, aide militaire, élevant ces monarques au rang d'évergètes et protecteurs<sup>62</sup>.

On a également retrouvé à Rhodes, lors de travaux conduits en 1969 sur l'église byzantine en, une inscription dédiée à Hiempsal II, dont la période de règne est postérieure à Jugurtha.<sup>63</sup> Par ailleurs, Mastanabal, fils du monarque, remporta les panathénées en 158 av. J.-C, preuve de l'acceptation des Grecs de la monarchie comme un acteur du « grand ensemble Méditerranéen »<sup>64</sup>. Mentionnons la réception du monarque Massinissa de son homologue Ptolémée VIII avec faste et réciproquement, s'introduisant ainsi dans une diplomatie avec le pôle hellénique oriental, une inscription d'Asie mineure nous apprend la visite de ces deux monarques<sup>65</sup>, témoignant ainsi de la reconnaissance internationale de la monarchie numide.

Loin du territoire étranger, les Numides ont été en contact avec l'élément grec bien avant le siècle numide. Les textes anciens reviennent longuement sur la présence des Grecs en Afrique. L'implantation des cités grecques ne s'est pas faite au détriment des tribus autochtones, il

---

<sup>59</sup> Colteloni-Trannoy M. (2011), p. 558.

<sup>60</sup> [β]ασιλέα Μασαννά[σαν] βασιλέως Γαία Ἑρμῶν Σόλωνος τον αὐτοῦ φίλον Ἀπόλλωνι. Πολιάνθης ἐπέει **traduction** : « *Hermôn fils de Solôn (a consacré la statue) du roi Masannasa fils du roi Gaia, son ami, à Apollon. Polianthès a fait* ». Voir Launey (M.), (1935), p. 391-394.

<sup>61</sup> Colteloni-Trannoy (2011), p. 558.

<sup>62</sup> Thébert Y. (2005), p. 32.

<sup>63</sup> Kontorinis V.N. (1975), p. 89.

<sup>64</sup> Thébert Y. (2005), p. 32.

<sup>65</sup> Thébert Y. (2005), p. 33.

s'est au contraire formé des relations de bon voisinage et de cohabitation, une notion démontrée dans une étude de S. Marini sur le territoire de la Cyrénaïque : si Plutarque rapporte des conflits survenus à cause de la spoliation des terres libyennes, cela n'a pas empêché les Libyens d'être réceptifs à la culture hellénique, d'une manière hétérogène selon la répartition territoriale<sup>66</sup>. Par ailleurs, l'élément grec ne se limitait pas qu'au territoire cyrénéen, les sites d'implantations en territoire carthaginois et numides sont peu connus pour cause du manque de documentations et de restes archéologiques<sup>67</sup>, cependant certains textes anciens, notamment un qui provient de Diodore de Sicile, affirment la présence d'une communauté grecque à Carthage et à Cirta. Polybe et Tite-Live mentionnent deux soldats servant sous les ordres d'Hannibal, issus d'un grand père syracusain établi à Carthage<sup>68</sup>, ainsi que des stèles dédiées à Baal Hammon / Saturne retrouvées à Thuburnica, une petite bourgade intérieure Numide<sup>69</sup>, qui se situe sur une route reliant Carthage à Hippone, témoignant là encore de la présence d'éléments grecs. M. Fantar expose une analyse sur certaines stèles en Tunisie et en Algérie portant des patronymes Grecs, retrouvé dans des temples de Baal-Hammon, attestant ainsi de la continuité de la pratique de leur religion. D'un autre côté, les sites portuaires pourraient avoir joué un grand rôle dans l'introduction de la culture hellénique sur le territoire africain, à travers les individus, commerçants, militaires ou aventuriers, qui y transitaient et qui fréquentaient certains établissements de plaisir dont aucun port méditerranéen ne pouvait s'en passer selon Polybe<sup>70</sup>, un rôle qu'aurait pu jouer les *emporia*.

Il est plus facile d'attester l'inculcation de la culture hellénique à l'élite et notables Numides, une des rares preuves de son étendue sur toutes les classes sociales est les fouilles de Bulla Regia qui connaît un urbanisme à la mode grecque<sup>71</sup>. Le roi Massinissa a veillé à inculquer une éducation grecque à ses fils, Tite-Live parle de Mastanabal en employant « savant des lettres grecques », sa cour ainsi que celle Miscipsa après lui, fut animée par des musiciens grecs et s'entourèrent de savants et artistes de cette culture. La pénétration de la culture hellénique touche plusieurs aspects de la vie numide, le culte de Cérès et de Koré était très répandu en Numidie orientale, Salluste parle d'une fête dédiée au culte agraire lors

---

<sup>66</sup> Marini (S), *op. cit.*, p. 171.

<sup>67</sup> Coltelonni-Tranoy M. (2011), p. 550.

<sup>68</sup> Fantar M.H. (1998), p. 12.

<sup>69</sup> Coltelonni-Tranoy M. (2011), p. 552.

<sup>70</sup> Fantar M.H. (1998), p. 552.

<sup>71</sup> Thébert Y. (2005), p. 35.

de laquelle une garnison romaine fut disséminée à Vagga<sup>72</sup>, un culte qui a été introduit en Numidie bien avant le règne de Massinissa, sans doute en provenance de la Sicile<sup>73</sup>, à laquelle les Numides avaient accès, ou bien par l'intermédiaire de Carthage comme le laisse supposer J. Desanges.



**Fig. 4 : Série monétaire des rois autochtones portant le bandeau**  
1. Syphax sans bandeau ; 2. Syphax ; 3. Massinissa ; 4. Gulussa ou Gauda ;  
5. Juba I et 6. Juba II.  
Crédit : Musée Public National de Cherchell.

---

<sup>72</sup> Ghiglian N. (2017), p. 93.

<sup>73</sup> Belkadi A. (2002), p. 400.

Dans la pensée de « l'Architecture écrit l'histoire », Joseph Fourier, théoricien du XIX<sup>e</sup> siècle lie son système philosophique, politique et social à un système architectural : « pas d'association possible sans une nouvelle architecture, sinon il faut nier l'influence du milieu extérieur ». Selon Victor Considérant « il faut une architectonique nouvelle pour une organisation sociale nouvelle »<sup>74</sup>. En effet, entre le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle Av. J.-C., un groupe isolé de monuments royaux est apparu, s'étendant depuis Siga jusqu'en Tripolitaine, et exprimant une architecture hellénique. Des monuments édifiés sur des points stratégiques, centraux du territoire royal déterminant et dominant les paysages et « choisis internationalement »<sup>75</sup>. Ces mausolées se caractérisent par une forme carrée turriforme, une base triangulaire ou rectangulaire, surmontée de plusieurs étages et se terminant par un couronnement, des modèles provenant des tombes du monde oriental, enrichi et agrandi avec des éléments architecturaux hellénistique<sup>76</sup> des colonnes doriques (Mausolée d'El-Khroub). Cependant Y. Thébert renvoie ce modèle au temple d'Halicarnasse ou au mausolée d'Alexandre le Grand. La destination de ces mausolées et leur rôle autre que l'inhumation a connue plusieurs hypothèses et controverses, certains d'après l'inscription de Dougga tendent à conférer un rôle de divinisation du monarque, fait appuyé par les inscriptions monétaires qui mêlent dieux et souverains, dont le souverain porte le diadème (Voir Fig. 04), un bandeau ceignant la tête qui dote la personne d'une force surnaturelle et symbolise sa victoire éternelle, un code politico-religieux grec<sup>77</sup>.

88

## VI- Conclusion

Pour conclure notre modeste travail sur l'expansion du royaume Numide et son ouverture sur la méditerranée, il est clair que l'apport du rivage des deux Syrtes aura joué un rôle primordial dans l'accession du royaume autochtone à une reconnaissance internationale, s'établissant comme une monarchie de force, alliée et évergète, se taillant une place privilégiée au sein même des forces du moment.

Cela ne s'est pas fait sans heurts et dans l'acceptation la plus totale, Massinissa a dû mater une rébellion à Russicada, et l'œuvre de Salluste raconte comment les habitants de Leptis se sont retournés contre Jugurtha, cela suggérerait le statut des *emporia* politico-juridique et leur vœu de s'affranchir de la domination numide après avoir subi pendant des siècles celle de Carthage.

---

<sup>74</sup> Loire M. (2005), pp. 216-217.

<sup>75</sup> Rakob J. (1983), p. 326.

<sup>76</sup> Rakob J. (1983), p. 326.

<sup>77</sup> Thébert Y. (2005), p. 35.

La présence des *emporía*, ponts entre deux continents, mais aussi entre des routes internes, aura permis de faire fructifier le commerce international, par les échanges de bêtes sauvages, de bois, d'or, d'ivoire et même d'esclaves, ainsi que l'alimentation des diverses villes numides de produits étrangers, d'après les diverses amphores étrangères retrouvées dans des territoires internes de la Numidie. La route entre la petite Syrte à travers l'agglomération côtière de Tacape et Gafsa puis à Theveste a existé bien avant le travail accompli par la Légion III *Augusta*, desservant plusieurs marchés comme Sicca ou encore Theveste<sup>78</sup>, la borne milliaire retrouvé à Massouge témoigne de l'organisation de l'espace routier et administratif à l'époque de Micipsa.

L'expansion numide en Méditerranée s'est accompagné d'une acculturation, thème présenté par Y. Thébert. Cependant l'Afrique du Nord a toujours été liée à la Grèce antique : plusieurs mythes tiennent lieu sur son territoire, comme la légende des Argonautes et le lac Tritons qu'on situe à la petite Syrte, les Amazone ou encore l'Athéna Pallas. Les Grecs semblent avoir pris l'art du char par les Numides qui ont utilisé cette technique depuis une période plus éloignée, attestée par les dessins rupestres. Si l'on se fie aux stratégies d'acculturation modernes, Berry propose un modèle bidimensionnel basé sur le maintien de l'héritage culturel et de l'identité d'une part, et la recherche et le maintien d'échanges avec le groupe d'accueil d'autre part, ce qui placerait la Numidie dans un processus d'intégration, fait qui se reflète dans tous les aspects d'hellénisation survenus durant le siècle numide, et bien au-delà, rappelons la dédicace à Hiempsal, et Juba II qui, même captif de Rome, s'est érigé en érudit et écrivit nombre d'ouvrage en grec, signe d'une éducation qu'il a dû recevoir depuis sa plus tendre enfance.

Cependant l'introduction de l'élément grec dans la culture numide, depuis les personnes jusqu'aux rituels, ne suffit pas à affirmer une hellénisation du territoire, ce qui reviendrait à négliger une part importante de l'histoire d'une nation qui aura survécu à plus d'une colonisation, et comme mentionné par Corinne Bonnet, une grille de lecture à une seule entrée appauvrirait une réalité historique difficile à saisir<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup> Ghaki M. (2012), p. 628.

<sup>79</sup> Bonnet C. (2006), p. 367.

## Bibliographie

- Arnaud P. (2005), *Les routes de navigation antique, Itinéraire en Méditerranée*, Ed Errance, Paris.
- Belkadi A. (2002), *Recherches sur le royaume de Numidie à la veille de son absorption par Rome*, Thèse pour le doctorat, Université de Paris I Panthéon- Sorbonne, U.F.R d'Histoire.
- Benseddik N. (2008), « L'archéologie antique en Algérie, hier et aujourd'hui », *Etat des savoirs en sciences sociales et humaines, 1954-2004, L'Algérie 50 ans après*, CRASC, Oran.
- Bonnet C. (2006), « Identité et altérité religieuses. À propos de l'hellénisation de Carthage », *Pallas*, N° 70.
- Camps G. (1979), « Les Numides et la civilisation punique », *Antiquité Africaine*, N° 14,
- Carayon N. (2008), *Les ports Phéniciens et Puniques géomorphologie et infrastructures*, Thèse de doctorat en sciences de l'antiquité- Archéologie, Université Strasbourg II.
- Cébeillac-Gervasoni. M. (2014), « La Politique Étrangère : Du Protectorat À La Conquête », *Histoire romaine*, Armand Colin.
- Coltelloni-Trannoy M. (2011), « Les communautés grecs dans les cités africaines, le cas de Carthage, Cirta, Thuburnica », *Revue des Etudes Grecques*, T 22, Fascicule 2.
- De Churruca J. (2001), « Le commerce comme élément de civilisation dans la géographie de Strabon », *Revue internationale des droits de l'antiquité*, Série 3, T XLVIII.
- Desanges J. (1996), « Regard des géographes anciens sur l'Afrique Mineure », *Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer, Regards sur la Méditerranée*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Drine A. (2007), « Les entrepôts de Méninx », *Antiquités africaines*, N° 43.
- Ghaki M. (2012), « Les cités et les royaumes numide et maure », *Epi Cinopa Ponton, Studi sul mediterraneo antico in ricordo di Giovanni Tore ; a cura di Carla Del Vais*, Università degli studi Caligari, Oristano.
- Ghaki M. (2007), « Question autour d'un siècle numide » (205-105 av. J.-C.), *Actes du colloque international Massinissa et l'Histoire*, Libyca, Série N° 2, CNRPAH.
- Ghiglion N. (2017), *Salluste, La guerre de Jugurtha*, Allia, Paris.
- Gianfrotta P-A, Nieto X., Tchernia A. (1997), *La navigation dans l'antiquité*, Ed Edisud, France.
- Kontorinis V.N (1975), « Le roi Hiempsal II de Numidie et Rhodes », *Antiquité classique*.
- Laporte J.-P. (2008), « L'Algérie et la mer dans l'antiquité : Notes De Lecture, Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité », *Actes du colloque de l'Université du littoral Côte d'Opale, Les Cahier du littoral*, Ed J. Napoli.

- Leveau P. (2018), « Climat, sociétés et environnement aux marges sahariennes du Maghreb : une approche historiographique », *Guédon S, La frontière méridionale du Maghreb et ses formes : essai de définitions (Abtiquité-Moyen Âge)*, Asonius, Bordeaux.
- Loire M. (2005), « L'Architecture écrit l'histoire : Les projets architecturaux des fouréristes », *Bibliothèque de l'école des chartes*, T163, L 1.
- Malkin I. (1990), « Territorialisation mythologique : les « autels des Philènes » en Cyrénaïque », *Dialogue d'histoire ancienne*.
- Marini S. (2014), « Grecs et romains face aux populations libyenne. des origines à la fin u paganisme (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. – IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », *Ikosim*, N°3, AASPPA, Algérie,.
- Meynier G. (2007), *L'Algérie des origines de la préhistoire à l'avènement de l'islam, La découverte*, Barzakh, Alger.
- Moret L. (1936), « La cyrénaïque. Esquisse géographique et géologique », *Revue de géographie alpine*, T 23, N° 3.
- Msaddek H. (2016), « Rome et la richesse céréalière de la Numidie », *Actes du colloque international Jugurtha affronte Rome*, Annaba.
- Piganiol A. (1995), *La conquête romaine*, Presses Universitaires de France, éd.7. Presses Universitaires de France.
- Piganiol A. (1995), *La conquête romaine*, Presses Universitaires de France.
- Rakob J. (1983) « Architecture royale numide », *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la république*. Actes du colloque national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome 2-4 décembre 1980. Rome.
- Rebuffat R. (1996), « Emporia », *Encyclopédie berbère*. N° 17.
- Thébert Y. (2005), *Royaumes numides et hellénisme, Afrique & histoire*, volume 3, Verdier.
- Torres R. J. (2009), « L'expansion phénicienne », *Arqueologia Nàutica Mediterrània*, CASC, Giorna.



# LE SILPHION DE CYRÉNAÏQUE ET LES TRIBUS LIBYENNES

Sophie MARINI<sup>1</sup>

## Résumé

Le silphion avait fait son apparition selon Pline l'ancien (*H. N.*, XIX, 41) suite à un épisode de pluie poisseuse. Reconnue notamment comme plante médicinale aux vertus thérapeutiques recherchées, cette ombellifère, qui poussait chaque année à l'état sauvage sur le plateau intérieur de Cyrénaïque, entre le croissant fertile et le désert, depuis le golfe de Bomba jusqu'à la Syrte, se trouvait sur le territoire des tribus libyennes. Dotés d'une parfaite connaissance du cycle végétatif de la plante, et maîtrisant les soins à lui apporter, les Libyens étaient employés chaque année à déterrer le silphion et à en recueillir le suc, pour l'apporter à Cyrène afin qu'il soit traité et commercialisé. Peu documentés sur cette plante qui disparut à la fin de l'Antiquité, nous possédons néanmoins un témoignage de premier ordre sur la finalité du produit destiné à l'exportation avec la coupe d'Arcésilas. Loin de nous avoir livré tous ses secrets, la scène représentée sur cette céramique laconienne à figures noires est une source intarissable de renseignements sur le produit en lui-même mais également sur les hommes employés à sa commercialisation.

Le subtil *modus vivendi* passé dès l'origine entre les Grecs et les Libyens, garant de la stabilité économique de la colonie agricole de Cyrène, a été déterminant dans l'essor du commerce de silphion. Ainsi, tout porte à croire que les Libyens, pourtant souvent relégués à un rôle secondaire dans les travaux de recherche, ont été des acteurs essentiels dans ce succès. Reste alors à évaluer quelle fut l'importance de leur implication et de leur participation dans le traitement de la plante et à comprendre quels étaient les bénéfices qu'ils pouvaient en tirer.

**Mots-clé :** silphion – Cyrénaïque – Libye – Grecs – Libyens.

---

<sup>1</sup> Laboratoire Orient et Méditerranée, UMR 8167, équipe Antiquité classique et tardive, Paris-Sorbonne, CNRS.

**Abstract**

*According to Pliny the Elder (H. N., XIX, 41), silphion appeared after an episode of sticky rain. Known in particular as a medicinal plant with sought-after therapeutic virtues, this umbelliferous plant, which grew every year in the wild on the inner plateau of Cyrenaica, between the fertile crescent and the desert, from the Gulf of Bomba to the Sirte, was located on the territory of the Libyan tribes. Having a perfect knowledge of the plant's vegetative cycle, and mastering the care to be given to it, the Libyans were employed each year to dig up the silphion and collect its juice, to bring it to Cyrene for processing and marketing. Little documented on this plant which disappeared at the end of Antiquity, we nevertheless have a first-rate testimony on the finality of the product intended for export with the Arcésilas's cup. Far from having given us all its secrets, the scene represented on this Laconian black-figure ceramic is an inexhaustible source of information on the product itself but also on the men employed in its marketing.*

*The subtle modus vivendi passed from the beginning between the Greeks and the Libyans, which guaranteed the economic stability of the agricultural colony of Cyrene, was decisive in the development of the silphion trade. Thus, there is every reason to believe that the Libyans, although often relegated to a secondary role in research work, were key players in this success. It remains to be seen how much involvement and participation they had in the processing of the plant and what benefits they could derive from it.*

**Key-words:** *silphion – Cyrenaica – Libya – Greeks – Libyans.*

Le silphion, cette plante mystérieuse aux vertus miraculeuses, disparue dans l'Antiquité comme elle est apparue, a fait couler beaucoup d'encre. Nombreux sont les chercheurs à avoir écrit sur le sujet, s'intéressant à la décrire, à énumérer ses vertus thérapeutiques et à comprendre les causes de sa disparition. Des missions de botanistes ont été organisées pour retrouver des traces de cette plante en Libye, missions de recherche qui se sont révélées infructueuses. Ainsi, abordé principalement sous l'angle végétal, nos connaissances sur le silphion et sur sa production pendant l'Antiquité sont limitées. Il s'agit alors de s'attacher à un pan de l'histoire du silphion encore négligé, celui de l'échange de savoir-faire entre Grecs et Libyens, à l'origine du succès qu'a rencontré cette ombellifère dans

le monde grec. Grâce aux témoignages fournis par les auteurs anciens, il est possible de connaître l'aire de croissance de la plante, qui poussait à l'état sauvage dans la zone subdésertique, sur le territoire des tribus libyennes. Son exploitation et sa commercialisation reposaient alors sur la symbiose des rapports entretenus entre Grecs et Libyens<sup>2</sup>. Les nombreuses représentations iconographiques qu'a connues la plante à l'époque de la dynastie des Battiades témoignent de ces excellentes relations. Monopole royal, emblème civique par excellence, le silphion était exporté dans tout le monde grec. La raréfaction de la plante et sa disparition des types monétaires à partir de la domination lagide, et plus encore de l'époque romaine, pose la question de la prééminence du sens politique accordé au silphion sur le sens économique ou botanique.

### **I- Aire de croissance et caractéristiques du silphion**

Sept ans avant la fondation de Cyrène, que l'on s'accorde à placer en 631 av. J.-C., les Théréens découvrirent une plante tout à fait originale qu'ils appelèrent σιλφιον (silphion)<sup>3</sup>, terme provenant sans doute d'un vocable indigène hellénisé. Selon Théophraste, les Cyrénéens prétendaient que le silphion avait fait son apparition à cette époque et Pline ajoutait que cette apparition était due à un épisode de pluie « poisseuse » (*imbre piceo*)<sup>4</sup>. La date de l'apparition du silphion est à mettre en relation avec la présence des colons théréens à Platéa dans le golfe de Bomba, région où précisément commence l'aire du silphion. Ainsi, comme l'a démontré Fr. Chamoux, il s'agissait non pas de l'apparition de cette plante, mais de sa découverte par les Grecs à la suite d'un orage qui aurait favorisé un regain temporaire de végétation<sup>5</sup>. En s'attribuant la découverte du silphion, les Grecs avaient sans doute voulu créer une légitimité historique et mythologique afin d'affirmer leurs droits sur la possession de cette plante, mais également sur la zone où celle-ci poussait.

En effet, le silphion, dont le domaine « s'étendait sur le plateau intérieur, entre le croissant fertile et le désert, depuis le golfe de Bomba jusqu'à la Syrte, et surtout dans la région d'Euheespérides »<sup>6</sup>, devait se trouver en dehors du territoire colonisé par les Grecs, soit immédiatement au sud de

---

<sup>2</sup> Sur les rapports entretenus entre les Grecs et les Libyens pendant l'Antiquité, cf. Marini S. (2018).

<sup>3</sup> Cette plante a probablement aujourd'hui disparue. Pourtant les voyageurs, les botanistes et les érudits sont nombreux à avoir essayé de l'identifier. S. Amigues a récemment pris partie pour la *Margotia gummifera* qui correspondrait à l'espèce actuelle se rapprochant le plus du silphion des Cyrénéens : cf. AMIGUES S. (2004), p. 217-226.

<sup>4</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3 ; Pline, *H. N.*, XIX, 41.

<sup>5</sup> Chamoux Fr. (1953), p. 248-249.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 248. Cf. Hérodote, IV, 169 ; Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3 ; pseudo-Scylax, *Périple*, 108 ; Ptolémée, IV, 4, 6.

la frontière politique de la Libye grecque (fig. 1). Strabon indique que ce domaine se situait à la « frontière de la Cyrénaïque » et que le silphion croissait sur une longue et étroite bande de 1900 stades de long (351,5 km) et de 300 stades de profondeur (55,5 km)<sup>7</sup>. Les distances données par Pline l'Ancien sont plus réduites et correspondent à 205 milles de longueur (303,4 km) sur 30 milles de largeur (44,4 km)<sup>8</sup>. Ce dernier, contrairement à Strabon, précise que le domaine du silphion faisait partie du terroir cyrénéen et en occupait la frange méridionale. Toutefois, les largeurs données par ces deux auteurs correspondent à des distances trop grandes pour que le silphion ait pu croître dans le domaine de la garrigue compris entre la zone de céréaliculture et la limite nord de la steppe. Nous penchons alors plutôt pour une zone située à partir de la limite nord de la steppe où les précipitations chutent en-dessous de la barre des 250 mm par an.

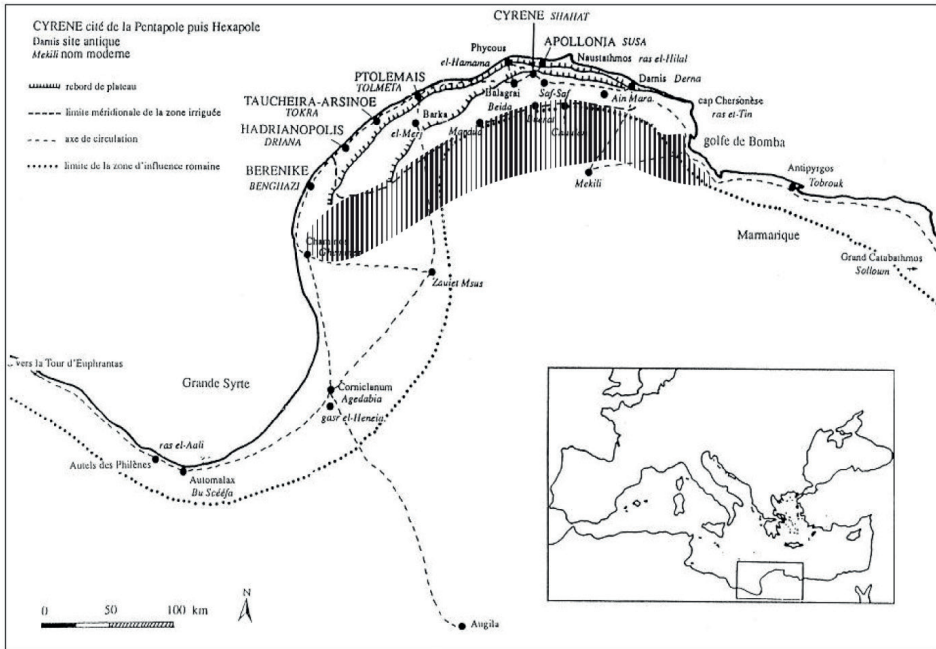


Fig. 1 : Zone de croissance du silphion en Cyrénaïque durant l'Antiquité (d'après Laronde A. (1988), p. 1019, fig. 1)

<sup>7</sup> Strabon, XVII, 3, 22 et 23.

<sup>8</sup> Pline, *H. N.*, V, 33.

D'autre part, dans un autre passage Pline reprend l'évaluation donnée par Théophraste, selon laquelle le silphion pousserait dans un espace de plus de 4000 stades<sup>9</sup>. Cette distance de 4000 stades, équivalant à 740 km, pourrait signifier que depuis l'époque de Théophraste (fin IV<sup>e</sup>/début III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) jusqu'à la source commune de Strabon et de Pline (Poseidonios ?), le silphion avait nettement reculé<sup>10</sup>. Mais il s'agit peut-être d'une extrapolation, la zone ayant eu une signification en quelque sorte climatique. Quoiqu'il en soit, toute cette aire, qui représentait plus de 4000 stades d'après Théophraste, était considérée par les Grecs comme une zone de protectorat dans laquelle ils pouvaient exercer leur autorité politique et économique. Ainsi, la constitution d'un protectorat dans cette zone était un moyen de domination sur les populations indigènes qui pratiquaient la récolte du silphion pour le compte de l'autorité en place.

Théophraste<sup>11</sup> indique en effet que ce sont les Libyens qui étaient attachés à la récolte du silphion qui poussait à l'état sauvage sur leur territoire et Solin<sup>12</sup> précise que ce sont surtout les Asbytae (Asbystes) qui vivaient de la plante et s'en nourrissaient. Théophraste apporte une précision essentielle sur la connaissance de cette plante par les Libyens : « Quant à l'époque de l'incision, les Libyens la connaissent, car ce sont eux les collecteurs de *silphium* ». Les Libyens connaissaient parfaitement le cycle végétatif de la plante. Mais doit-on conclure de ce passage que l'incision de la plante était pratiquée par les Libyens eux-mêmes ?

Selon les descriptions de Théophraste, et dans une moindre mesure de Pline l'Ancien, nous avons une bonne idée de l'aspect de cette plante qui était utilisée comme fourrage pour les animaux lorsqu'elle était fraîche, comme condiment dans les préparations culinaires ou comme médicament dans le domaine thérapeutique. Elle appartenait aux ombellifères du type *Ferula*, τὰ νερθηκώδη<sup>13</sup> et était annuelle, ἐπετειόκαυλος.

La racine, volumineuse, grosse et atteignant au moins une coudée de long, était recouverte d'une écorce noire. Une fois que cette écorce était enlevée, la racine était comestible. On pouvait la manger coupée en tranches fraîches et confites au vinaigre. Elle possédait une protubérance qui dépassait presque le niveau du sol. C'est sur celle-ci que l'on pratiquait des incisions afin de recueillir le suc appelé γάλα, « lait ». Il s'agissait d'une gomme-résine translucide qui avait tendance à se coaguler au contact de

---

<sup>9</sup> Pline, *H. N.*, XIX, 15 ; Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3.

<sup>10</sup> Cf. *infra*.

<sup>11</sup> Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 7 ; cf. Aristote *apud* schol. ad Aristoph., *Plout.*, 925.

<sup>12</sup> Solin, XXVIII, 2.

<sup>13</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 1.

l'air et du soleil<sup>14</sup>. Il fallait alors traiter immédiatement ce suc afin qu'il ne s'altère pas. Pour le conserver on le mélangeait dans des récipients avec de la farine jusqu'à ce qu'il prenne une couleur rouge clair selon Pline<sup>15</sup>. Il pouvait alors être destiné à l'exportation.

Les feuilles, τὸ μάσπετον, poussaient de la racine au printemps. Ce terme *maspéton* pourrait être un emprunt à la langue des Libyens nomades<sup>16</sup>. Elles fournissaient un fourrage riche en principes aromatiques dont les moutons étaient particulièrement friands et avaient une action dépurative pour le bétail<sup>17</sup>.

La tige, καυλός, qui poussait après les feuilles, était comestible et se mangeait bouillie ou grillée. Elle était séchée avant d'être exportée vers la Grèce<sup>18</sup>. Elle avait également des vertus dépuratives ou purgatives en cas de consommation prolongée. La tige était épaisse, cannelée et creuse à l'intérieur. À partir de la tige prenaient naissance plusieurs étages de feuilles (caulinaires) sans pédoncule desquelles partait une tige portant un bouquet de petites fleurs rondes formant une ombelle et le dernier étage de la tige principale se terminait par une grosse ombelle, comme on peut le voir sur les types monétaires cyréniens les plus anciens et les plus soignés où la plante avec les feuilles et les rameaux axillaires alternes est représentée (fig. 2 et 3)<sup>19</sup>. Au terme de la croissance de la tige, les fleurs produisaient une semence qui avait l'aspect d'« une graine aplatie, pour ainsi dire foliacée, qui porte le nom de « feuille » » et qui possédait « une couleur jaune d'or »<sup>20</sup>. Les graines étaient séchées sous l'action de la canicule qui précède toujours encore le vent du sud, le ghibli, puis se dispersaient sous l'action de ce vent chaud propageant ainsi la plante.

---

<sup>14</sup> Chamoux Fr. (1985), p. 166 ; Amigues S. (2004), p. 204.

<sup>15</sup> Pline, *H. N.*, XIX, 15-16.

<sup>16</sup> Commentaire de S. Amigues, dans Théophraste, *H. P.*, V-VI, CUF, Paris, 1993, p. 141.

<sup>17</sup> Amigues S. (2004), p. 205.

<sup>18</sup> Antiphane, fr. 216, 13 ; Photius, s. v. σιλφίον.

<sup>19</sup> Voir par exemple Robinson E.S.G. (1975), pl. II, 19. Il est possible de voir sur cette monnaie le haut de la protubérance de la racine. Sur les représentations du silphion dans les monnaies, cf. LARONDE A. (1996), p. 157-168.

<sup>20</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 1 et 5.



**Fig. 2 : Tétradrachme attique de Cyrène.  
v. 500 av. J.-C.**

*Au droit, plant de silphion ;  
Au revers, fruit du silphion entre deux dauphins affrontés,  
dans un carré incus  
(Laronde A. (1996), p. 158, fig. 1 a, b)*



**Fig. 3 : Tétradrachme attique en argent de Cyrène.  
VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.**

*Au droit, feuille et fruit du silphion ;  
Au revers, rectangle incus.  
Paris, cabinet des Médailles  
(Laronde A. (1996), p. 159, fig. 3 a,b)*

Les monnaies archaïques de Cyrène ont conservé l'image des fruits du silphion. L'une des oboles de Cyrène porte d'ailleurs au revers le « fruit vu de profil » comme le suggérait E. S. G. Robinson, tandis que le droit accueillait l'image traditionnelle du fruit (fig. 4)<sup>21</sup>. L'analyse de S. Amigues a permis de confirmer cette interprétation : « Cet objet insolite en forme de triangle de faible hauteur correspondrait bien au profil longitudinal et encore mieux à la coupe transversale d'un seul méricarpe, avec sa face commissurale plane et sa face externe bombée au milieu, presque horizontale aux extrémités (emplacements respectifs de la graine et des ailes) »<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Robinson E.S.G. (1975), pl. IV, 30 et p. xxx.

<sup>22</sup> Commentaire de S. Amigues, dans Théophraste, *H. P.*, V-VI, CUF, Paris, 1993, p. 142.



Fig. 4 : obole de Cyrène.  
Au droit, fruit du silphion ;  
Au revers, fruit du silphion vu de profil  
(Robinson E.S.G. (1975), pl. IV, 30)

## II- Exploitation et commercialisation du silphion

L'élément le plus apprécié de la plante et qui avait sans nul doute fait sa renommée dans le monde grec était le suc (ὀπός), que l'on extrayait soit de la racine, soit de la tige<sup>23</sup>. Le premier, appelé *rhizias* (radiculaire), « pur, translucide et moins liquide », était d'une qualité supérieure au second, *caulias* (caulinaire), « plus fluide »<sup>24</sup>. Quelle était la technique d'extraction de ce suc ?

Selon S. Amigues, le procédé utilisé devait correspondre à ce que les récits des voyageurs relatent à propos de l'exploitation de l'*asa foetida* en Perse<sup>25</sup>. Dans un premier temps on commençait par déchausser la racine en binant toute la terre qui l'entoure. La terre, ameublie, était répartie tout autour du pivot pour que les tissus gorgés de sève se gonflent librement. Afin d'enrichir cette terre, on la recouvrait des feuilles et des hampes que l'on avait coupées pour mieux faire respirer la plante. Dans un deuxième temps on pratiquait des incisions destinées à récolter le suc de la plante. Comme nous l'avons vu précédemment, le suc du silphion correspondait plutôt à une sève épaisse d'aspect laiteux : « ce qu'on appelle le suc (ὀπός) du silphium est une sève en larme (δάκρυον) »<sup>26</sup>. Ainsi, dès que l'incision était pratiquée, la sève au contact de l'air avait tendance à se coaguler et prenait alors l'aspect de gouttes. On raclait ce suc que l'on plaçait dans des récipients. L'opération était répétée une nouvelle fois. Puis lorsque les racines de cette saison étaient épuisées, elles étaient abandonnées et se putréfiaient.

<sup>23</sup> Pline le désignait souvent par le terme *laser*, par abréviation de *laserpicium*. Ce mot provient de *lac serpicium* (ou *lac sirpicum*), *sirpe* étant le correspondant latin du grec σίλφιον. Voir le commentaire de J. Desanges dans Pline, *H. N.*, V, 1-46, CUF, Paris, 1980, p. 372.

<sup>24</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 2 et IX, 1, 7.

<sup>25</sup> Cette plante qui est toujours utilisée au Moyen-Orient et en Inde (Hing) pourrait correspondre au silphion d'Asie mentionné par Pline, *H. N.*, XIX, 38-45 ; V, 33 ; XXIII, 48 sq. ; XXVII, 204. Cf. Chamoux Fr. (1953), p. 252-253.

<sup>26</sup> Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 4.

En ce qui concerne le silphion, les incisions portaient d'abord sur la tige, puis, une fois la plante extraite du sol on les pratiquait sur la racine. Mais à la différence de l'*asa foetida*, les racines du silphion étaient conservées. Cette méthode de récolte de la sève trouve écho chez Théophraste qui, relatant une des traditions ayant trait à la culture du silphion, écrit : « Ce qui est singulier et en désaccord avec les indications précédentes, c'est qu'il faut, paraît-il, déchausser le silphium chaque année ; faute de quoi, il forme sa graine et sa tige, mais celles-ci se développent moins bien, et la racine également ; si au contraire les souches sont déchaussées, elles deviennent plus belles parce que la terre est remuée »<sup>27</sup>. Théophraste s'étonnait d'ailleurs des soins que l'on apportait au silphion qu'il considérait comme une plante sauvage. Mais le recours à cette méthode était essentiel à la bonne croissance de la plante et à la concentration de la sève dans la tige et la racine. Si cette plante demeurait sauvage, elle n'en était pas moins traitée avec attention.

Ainsi la collecte de l'ὄπος Κυρηναϊκός était effectuée sur la plante vivante par les Libyens eux-mêmes<sup>28</sup>, qui l'acheminaient alors vers Cyrène. Ce travail laborieux, qui n'avait lieu qu'une fois par an, représentait sans doute le tribut dont devaient s'acquitter les Libyens nomades<sup>29</sup>. La récolte, centralisée entre les mains du roi, devait être réglementée strictement afin d'éviter tout risque de gaspillage : « Il y a dans le pays comme des limites (μέτρα et non plus μέταλλα) au sectionnement des racines, qui permettent de réserver la part jugée utile pour les coupes < futures > et de couper juste ce dont on peut disposer ; il n'est pas permis en effet de couper à tort et à travers, ni plus que la quantité fixée, car le produit brut s'altère et se gâte si on le laisse vieillir »<sup>30</sup>. D'après cette traduction, il semble que le silphion recevait de nouveaux traitements dans les entrepôts du roi.

Il faut alors se tourner vers la célèbre coupe laconienne d'Arcésilas qui constitue un document riche en informations sur la finalité du produit destiné à l'exportation (fig. 5). Il convient non pas de remettre en cause la brillante description qu'en a faite Fr. Chamoux, mais seulement de mettre en lumière certains éléments longtemps négligés.

---

<sup>27</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 5.

<sup>28</sup> De même les Gétules Autololes recueillaient eux-mêmes le latex de l'euphorbe dans l'Atlas marocain. Pline (et les Romains) reprochaient aux Gétules, las de ce travail dangereux (l'euphorbe est vésicant), d'adultérer le produit en y mélangeant du lait. Cf. Pline, *H. N.*, XXV, 79 ; Desanges J. (2000-2001), p. 112-113.

<sup>29</sup> Chamoux Fr. (1953), p. 249 ; Chamoux Fr. (1985), p. 168.

<sup>30</sup> Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 2. Cf. Commentaire de S. Amigues, dans Théophraste, *H. P.*, V-VI, CUF, Paris, 1993, p. 148.



Fig. 5 : Scène de pesée et d'emmagasiner du silphion.  
Coupe laconienne à figures noires, dite « coupe d'Arcésilas ».  
Paris, Cabinet des Médailles (réf. 4899, n° 189 ; photo. de M.-L. Nguyen)

102

La scène représentée sur cette kylix réalisée vers 560 av. J.-C. est divisée en deux registres. Dans le registre supérieur, le roi Arcésilas II assis à gauche sur un tabouret surveille la pesée d'objets blanchâtres manipulés par cinq personnages s'affairant autour d'une grande balance. Cette scène se déroule vraisemblablement à l'extérieur, non sur le pont d'un bateau comme l'a démontré Fr. Chamoux, mais plutôt sur l'agora ou devant le palais royal où l'on a tendu un *velum* afin de protéger le roi<sup>31</sup>. Le registre inférieur présente un magasin situé en sous-sol, sans doute les entrepôts royaux<sup>32</sup>, où des portefaix, sous le regard vigilant d'un gardien désigné comme  $\phi\upsilon\lambda\alpha\kappa\acute{o}\varsigma$ , entreposent des coffins en vannerie pleins et soigneusement fermés.

L'identification des objets blanchâtres a fait couler beaucoup d'encre, mais depuis l'interprétation de Fr. Chamoux on s'accorde à reconnaître le silphion. Ce dernier affirmait qu'il s'agissait des racines ou des tubercules de silphion<sup>33</sup>. S. Amigues a confirmé cette interprétation. Mais elle distingue cependant dans cette scène l'existence d'objets blanchâtres plus ou moins bicornus d'autres ayant une forme régulièrement

<sup>31</sup> Chamoux Fr. (1953), p. 259-260.

<sup>32</sup> Ces entrepôts ou ateliers n'ont jamais été découverts et l'hypothèse de S. Ensoli (Ensoli S. (2010), p. 118-120) de vouloir les identifier avec des abris troglodytes situés au nord-est de Cyrène ne repose sur aucune certitude. Dans le même sens, voir aussi Campaniolo M. (2012), p. 201-202.

<sup>33</sup> Chamoux Fr. (1953), p. 261 ; Chamoux Fr. (1985), p. 168.

oblongue<sup>34</sup>. Les premiers, qui correspondraient à des racines bifurquées, écorcées et séchées sont visibles entre les jambes du personnage central, le préposé à la balance appelé [στ]αθμός, mais également dans la main du personnage surnommé le « manipulateur du silphion », Σλιφόμαχος. Les seconds se trouvent disposés sur le plateau de la balance et au-dessous. Ils correspondraient à la pâte obtenue à partir du mélange du suc du silphion avec de la farine qui aurait été façonnée en pains avant qu'elle ne durcisse (à la manière de l'opium brut)<sup>35</sup>.

Cette hypothèse, tout à fait vraisemblable, pourrait trouver confirmation chez Pline lorsqu'il écrit que le vrai silphion « se reconnaît d'abord à la couleur légèrement rousse, blanche à l'intérieur quand on le casse, donnant une larme translucide qui se liquéfie très vite dans la salive »<sup>36</sup>. Ainsi il se pourrait que le suc apporté par les Libyens dans des récipients soit ensuite transformé dans les ateliers du roi. D'ailleurs, le nom attribué à l'un des personnages de la coupe, Σλιφόμαχος, pourrait signifier le « Malaxeur de Silphion » plutôt que le « Manipulateur du silphion » si le second terme du composé est à rapprocher du verbe μάπτειν, « pétrir »<sup>37</sup>. Cependant, comme l'avait déjà souligné Fr. Chamoux à la suite de l'hypothèse évoquée par E. Simon, comment expliquer que les objets oblongs, s'ils résultaient bien du mélange sève-farine, soient de couleur blanche et non légèrement rouge ainsi que l'indiquait Pline ? Si l'on considère que les objets représentés sur la coupe d'Arcésilas se rapportent au produit fini, c'est-à-dire au produit d'exportation qui, une fois pesé, était emballé dans des sacs en vannerie, puis entreposé dans des caves et prêt à être chargé sur les navires, il est possible que les pains de silphion aient été déjà emballés au préalable. Ainsi, nous pourrions en déduire que les deux sortes de suc de silphion (caulinaire et radicaire) et les racines étaient transportées à l'état brut par les Libyens dans les ateliers royaux où elles subissaient alors différents traitements en vue de leur commercialisation. D'ailleurs l'un des personnages représentés sur la coupe d'Arcésilas surnommé le « Déterreur » ou plutôt le « Déchasseur », Ὀρυζός[ς], pourrait correspondre à l'un de ces Libyens qui se livraient à la récolte du silphion. Il est intéressant de souligner la participation éventuelle de ce Libyen à la pesée du silphion. Mais cela est-il vraiment surprenant, sachant que les Libyens connaissaient mieux que quiconque cette plante et les étapes de sa transformation ?

---

<sup>34</sup> Commentaire de S. Amigues, dans Théophraste, *H. P.*, V-VI, CUF, Paris, 1993, p. 146-147.

<sup>35</sup> D'ailleurs, l'Édit de Dioclétien 34, 105 (nov.-déc. 301) parle d'*opium Cyrenaicum* pour évoquer le suc de silphion. Cf. ROQUES D. (1987), p. 420.

<sup>36</sup> Pline, *H. N.*, XIX, 16.

<sup>37</sup> Commentaire de S. Amigues, dans Théophraste, *H. P.*, V-VI, CUF, Paris, 1993, p. 147.

### III- Un symbole civique tombé en désuétude

Le silphion était un monopole royal. En 388, dans un passage de sa comédie *La Richesse*, Aristophane faisait prononcer à l'un de ses personnages : « Non, [je ne voudrais pas changer d'avis] même si tu me donnais la Richesse elle-même et le silphion de Battos »<sup>38</sup>. Le scholiaste d'Aristophane, commentant ce passage, précisait que les Libyens avaient accordé à Battos le fondateur le privilège du silphion<sup>39</sup>. Ainsi la récolte du silphion pratiquée par les Libyens au profit du roi constituait-elle peut-être plutôt qu'un tribut, une monnaie d'échange.

L'expression « le silphion de Battos » a été reprise dans de nombreux recueils de proverbes antiques de la fin de l'Antiquité et dans des lexiques byzantins<sup>40</sup>. Afin d'éclairer cette expression, il convient d'avoir recours à l'évolution du monnayage de Cyrène représentant le type du silphion. Comme l'a montré A. Laronde dans sa précieuse étude intitulée « Le silphium sur les monnaies de Cyrène »<sup>41</sup>, dès les premières émissions monétaires du début de la monarchie des Battiades, le silphion devient un type récurrent. Le fruit ou la plante sont figurés parfois de manière très stylisée et il n'y a pas de type imposé du silphion lors de la première période du monnayage cyrénéen. Ce n'est qu'avec la deuxième période (480-435) des monnayages de Cyrène et désormais de Barcé que la plante associée à la tête d'Ammon devient le symbole de la région entière. Ce phénomène trouve sa pleine expression lors de la troisième période du monnayage (435-308) datée entre la fondation de la république et l'arrivée de Thibron. Mais cette longue période ne vaut que pour Cyrène, car le monnayage de Barcé s'était interrompu vers 360<sup>42</sup>.

Lorsque Cyrène fit son entrée dans l'orbite lagide, ses monnaies ne firent plus qu'une place réduite au silphion et le symbole poliade qu'il représentait à l'époque républicaine se mua en un simple signe de provenance géographique, soit comme une marque d'atelier<sup>43</sup>. Finalement, dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., alors que l'autorité royale en Libye s'était renforcée encore davantage, le type du silphion disparut du

---

<sup>38</sup> Aristophane, *Ploutos*, v. 925.

<sup>39</sup> Aristote *apud* schol. ad Aristoph., *Plout.*, 925. La *Souda* (s. v. Σίλφιος) indiquait par ailleurs que c'étaient « les Cyrénéens » qui avaient accordé à « l'un des Battiades » le privilège du silphion. D'après C. Dobias-Lalou (Dobias-Lalou C. (1989)), « Cyrénéens » serait plutôt à traduire ici par « Libyens » selon un glissement de sens inverse de celui qui fait de Λιβύς en Grèce propre un « Grec de Libye ».

<sup>40</sup> Hésychius, s. v. Βάττου σίλφιον ; *Souda*, s. v. Σίλφιος ; Bekker I. (1814), p. 224, 30 ; Cf. Arrien, *Anab.*, III, 28, 7.

<sup>41</sup> Laronde A. (1996), p. 157-168.

<sup>42</sup> Cf. Laronde A. (1987), p. 162.

<sup>43</sup> Laronde A. (1996), p. 164.

monnayage, pour ne plus réapparaître<sup>44</sup>. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il faut situer le témoignage de Strabon<sup>45</sup> qui, s'appuyant sur des sources antérieures<sup>46</sup>, mentionne l'importation clandestine du silphion de Cyrène, en échange de vin, par le port de Charax<sup>47</sup> sur le rivage de la Grande Syrte. Le contrôle exercé par l'autorité en place sur la production de silphion s'était sans doute amoindri pour que les Carthaginois se livrent à ce trafic, à l'insu du pouvoir cyrénéen.

Ainsi, tout porte à croire que la représentation du silphion en tant qu'emblème de la cité était liée à l'affirmation même de son indépendance : « Symbole d'une cité autonome, le silphium est aussi l'affirmation de la prééminence de Cyrène sur l'ensemble de la région, qu'il s'agisse des zones de sédentarité, peuplées de Grecs ou de Libyens, ou des zones de nomadisme, peuplées de Libyens exclusivement »<sup>48</sup>. Le silphion, emblème aristocratique par excellence depuis les premiers Battiades jusqu'à l'affirmation de la puissance lagide sur le territoire cyrénéen, symbole de l'hégémonie de Cyrène sur le plateau libyen et de son attachement à son particularisme identitaire, n'avait alors plus raison d'être.

Monopole royal des Ptolémées, le silphion devint à la mort d'Apion le privilège des Romains qui imposèrent à Cyrène le versement d'un tribut à raison de 30 livres de silphion par an<sup>49</sup>. Les publicains, représentants des intérêts de Rome, en géraient alors la perception avec intransigeance<sup>50</sup>. Si l'on admet qu'auparavant le silphion était récolté par les Libyens au titre de monnaie d'échange, l'imposition de ce lourd tribut par les Romains pourrait à lui seul expliquer le témoignage de Strabon qui déclarait que « cette plante avait failli disparaître lorsque survinrent des barbares mus par quelque haine, qui en détruisirent les racines – il s'agit de nomades »<sup>51</sup>. Ces « barbares mus par quelque

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>45</sup> Strabon, XVII, 3, 20.

<sup>46</sup> Strabon écrivait ici d'après Artémidore (104 av. J.-C.) et peut-être, au-delà, Eratosthène (vers 200 av. J.-C.).

<sup>47</sup> L'identification de R.-G. Goodchild (Goodchild R.-G. (1964), p. 101) avec le site de Medina Sultan (Surt) semble plus appropriée que la localisation proposée par V. Purcaro Pagano (Purcaro Pagano V. (1976), p. 298, 300 et 301) plus à l'est, à Naim. Voir le commentaire de J. Desanges dans Strabon, XVII, 2<sup>ème</sup> partie, CUF, Paris, 2015, p. 195-196.

<sup>48</sup> Laronde A. (1996), p. 168. Cf. Chamoux Fr. (1953), p. 250.

<sup>49</sup> Cf. Marini S. (2018), p. 65.

<sup>50</sup> Pliny, *H. N.*, XIX, 39.

<sup>51</sup> Strabon, XVII, 3, 22 (trad. B. Laudenbach, CUF, Paris, 2015). Voir le commentaire de J. Desanges dans Strabon, XVII, 2e partie, CUF, Paris, 2015, p. 213.

haine » auraient pu correspondre aux Libyens pillards venus du sud<sup>52</sup>. D'ailleurs Solin<sup>53</sup>, au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., les désigne ouvertement comme ayant pris part à ces destructions. Mais il ajoute que les habitants s'étaient également livrés à la destruction des graines de silphion afin d'échapper à l'excès insupportable de l'impôt. Il aurait pu alors s'agir également des nomades qui pratiquaient la récolte du silphion et qui avaient sans doute voulu marquer leur désapprobation quant à une gestion intrusive des publicains.

Si le lourd tribut imposé aux Libyens sur la récolte du silphion avait entraîné la raréfaction de la plante, il est possible également que celle-ci ait tenu à la gestion moins soucieuse des publicains qui n'avaient pas su maintenir l'équilibre autrefois mis en place par les rois, consistant en une limitation de l'élevage dans cette zone<sup>54</sup>. Les troupeaux, qui appréciaient particulièrement cette plante, auraient pu constituer un autre facteur de la quasi-disparition de la plante<sup>55</sup>. Les auteurs affirment que sous les Julio-Claudiens le silphion avait presque totalement disparu et qu'à l'époque de Pline, un seul pied avait pu être envoyé à l'empereur Néron<sup>56</sup>. Selon Pline, une autre plante aux vertus à peu près similaires, de moins bonne qualité mais moins chère et plus abondante, le *laser* persique (*asa foetida*) se substitua peu à peu au silphion de Cyrénaïque<sup>57</sup>. Il est probable que depuis que Cyrène avait perdu le monopole du silphion au profit des Lagides, puis des Romains, l'intérêt porté à la plante s'était essoufflé. Le pacte passé à l'origine entre les Grecs et les Libyens qui la récoltaient avait été définitivement rompu.

Ainsi, selon les dires des auteurs anciens le silphion avait disparu ou presque dès le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Mais cette disparition semble plutôt devoir être comprise comme une disparition momentanée du marché méditerranéen et non comme une extinction de l'espèce<sup>58</sup>. En effet, le silphion de Cyrénaïque continuait à exister au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C., soit bien

---

<sup>52</sup> Sur ces brigands, cf. Marini S. (2018), p. 103-106.

<sup>53</sup> Solin, XXVII, 48-49.

<sup>54</sup> Cf. Laronde A. (1987), p. 423.

<sup>55</sup> Pline, *H. N.*, XIX, 39.

<sup>56</sup> Scribonius Largus, *Compositiones*, 67 ; Pline, *H. N.*, XIX, 39. Sur un fragment de stèle provenant probablement de Kwemet, situé à 30 km au sud de Slonta, qui appartiendrait à une borne érigée par le sénateur romain L. Acilius Strabo, venu sur la demande de l'empereur Claude, puis de Néron, afin de se réapproprier les terres héritées par le peuple romain en 96 av. J.-C. : cf. Fadel Ali M., Reynolds J. (1996), p. 1326-1327.

<sup>57</sup> Pline, *H. N.*, XIX, 40 et 45. Cf. Chamoux Fr. (1953), p. 247.

<sup>58</sup> Voir à ce sujet la fréquence des mentions du silphion dans les témoignages littéraires, essentiellement médicaux, de l'époque romaine : Roques D. (1984), p. 224-226.

après l'époque de Strabon, Pline et Solin. Le frère de Synésios, Euoptios, le cultivait dans son jardin à Phycous et en avait fait parvenir un plant à Synésios, et Synésios lui-même annonçait à un ami de Constantinople qu'il lui enverrait « beaucoup de suc de silphion (celui de Battos dont tu as, je présume, toi aussi entendu parler) »<sup>59</sup>. Le fait qu'Euoptios cultivait du silphion dans son jardin montre que la plante avait été depuis domestiquée. De plus, l'Édit de Dioclétien (nov.-déc. 301) évaluait à 1250 deniers le prix d'une livre d'*opium Cyrenaicum*, à comprendre comme correspondant au suc du silphion<sup>60</sup>. Par ailleurs, D. Roques a ajouté à ces témoignages celui du médecin Oribase de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>61</sup>. Il ressort de l'œuvre de ce dernier que non seulement le silphion de Cyrénaïque continuait à exister à cette époque, mais encore qu'il était facile à trouver et représentait une importance réelle dans la pharmacopée et la thérapeutique de la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cela supposait alors des exportations de silphion à destination du bassin méditerranéen oriental.

Jamais les Grecs de Libye ne seraient parvenus à faire du silphion un symbole fort de Cyrène, reconnu dans tout le monde grec, sans les connaissances en la matière des Libyens. Et un sanctuaire comme celui d'Asclépios (Iatros) à Balagrai n'aurait peut-être jamais connu pareil succès sans les vertus de cette plante utilisée pour la divination, au point d'essaimer une filiale à Lébéna en Crète. Si le silphion a contribué à faire la fortune de Cyrène dans l'Antiquité, c'est bien grâce à l'accord passé entre les Libyens et les Grecs : les Libyens pratiquaient la récolte du silphion pour le compte de l'autorité en place, en échange de quoi ils pouvaient continuer à nomadiser dans la zone subdésertique où poussait le silphion. Ainsi, l'exploitation du silphion par les Grecs reposait sur cet équilibre relationnel. Cet équilibre se rompit avec la perte d'indépendance de la cité de Cyrène. Le silphion fut véritablement l'emblème de la cité autonome aristocratique, comme il en ressort de l'étude du monnayage de la cité. Il ne faut donc pas voir la raréfaction des représentations de la plante dans l'iconographie comme étant le reflet de sa disparition en tant qu'espèce végétale. Le silphion doit être réellement compris comme un symbole civique traduisant la symbiose entre les Grecs et les tribus libyennes qui prévalait à cette époque, un outil de la prééminence politique de Cyrène sur son territoire participant à affirmer avec force l'identité libyenne de Cyrène.

---

<sup>59</sup> Synésios, *Epist.*, 106 et 134, 41-42. Cf. Roques D. (1987), p. 418 ; Roques D. (1984), p. 222-224.

<sup>60</sup> Roques D. (1987), p. 420 ; Roques 1984, p. 230.

<sup>61</sup> Roques D. (1993), p. 380-399.

## Bibliographie

- Amigues S. (2004), « Le silphium – État de la question », *Journal des savants*, 2, p. 191-226.
- Bekker I. (1814), *Anecdota graeca*, Berlin.
- Campaniolo M. (2012), « La “Fabbrica Officinale del Silfio” », dans S. Ensoli (éd.), *For the Preservation of the Cultural Heritage in Libya. A Dialogue among Institutions, Proceedings of Conference (Monumental Complex of Belvedere, San Leucio, Caserta, 1-2 July 2011)*, KYPANA, *Libya in the Ancient World*, 1, Pise-Rome, p. 201-202.
- Chamoux Fr. (1953), *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris.
- Chamoux Fr. (1985), « Du Silphion », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 165-172.
- Desanges J. (2000-2001), « Histoire de l’Afrique dans le monde gréco-romain », EPHE, Livret-Annuaire 16, p. 112-113.
- DOBIAS-LALOU C. (1989), « Le silphion de Battos comme thème littéraire grec », rapport au *Colloque du silphion*, Tripoli, version polycopiée (11 pages), actes non publiés.
- Ensoli S. (2010), « Cirene 1998-2008 », *Libya Antiqua*, n. s. 5, p. 118-120.
- Fadel Ali M., Reynolds J. (1996), « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, p. 1321-1327.
- Goodchild R.-G. (1964), « Medina Sultan (Charax-Iscina-Sort) », *Libya Antiqua*, 1, p. 99-106.
- Laronde A. (1987), *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l’époque républicaine au principat d’Auguste*, études d’antiquités africaines, Paris.
- Laronde A. (1988), « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C.-235 ap. J.-C.) », *ANRW*, II, 10, 1, p. 1006-1064.
- Laronde A. (1996), « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, I. La Cirenaica. La Grecia e l’Oriente mediterraneo, Studi Miscellanei*, 29, Rome, p. 157-168.
- Marini S. (2018), *Grecs et Libyens en Cyrénaïque dans l’Antiquité. Aspects et vicissitudes d’un rapport millénaire*, Riveneuve, Paris.
- Purcaro Pagano V. (1976), « Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *Cirene e la Grecia, QAL*, 8, p. 285-352.
- Robinson E. S. G. (1975), *Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, vol. 29, Londres, 1927, rééd. Bologne.
- Roques D. (1984), « Synésios de Cyrène et le silphion de Cyrénaïque », *REG*, 97, p. 218-231.
- Roques D. (1987), *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris.
- Roques D. (1993), « Médecine et botanique : le silphion dans l’œuvre d’Oribase », *REG*, 106, p. 380-399.

## DES VOIES DE COMMUNICATION TERRESTRES DANS LA RÉGION DE *MACOMADES MINORES-IUNCI*

Nabil BELMABROUK<sup>1</sup>

### Résumé

D'après M. Corbier, la notion de la cité, ville-territoire, à l'époque romaine, nécessite des rapports ville-campagne<sup>2</sup>. Pour lui, « tous les réseaux de dépendance et de prélèvement vont tendre à se structurer au niveau du chef-lieu ». En fait, les principaux propriétaires fonciers résident la ville. Son territoire, occupé par des *uillae*, résidence temporaire du propriétaire et des *vici* regroupant la main-d'œuvre paysanne, représente le lieu de la culture qui fournit les besoins de la ville. Nous ajoutons que la campagne garantit les intérêts des grands propriétaires et des commerçants qui peuvent investir aux besoins des autres régions voisines. La voie *Sufetula-Macomades minores* fait preuve.

En ce qui concerne les routiers antiques, elles ne décrivent pas toutes les voies. Pour le territoire présumé, en étude, ils ne touchent que quatre voies parmi ce que nous proposons d'étudier. En effet, il faut signaler que ces sources cartographiques n'ont, essentiellement, énuméré que les stations de la route littorale. Ailleurs, la Table de Peutinger a mentionné une route à l'intérieur, de *Capsa* à *Tacapes* et ses quatre stations, et l'itinéraire de *Macomades* et *Sufetula*. Et l'itinéraire d'Antonin a signalé une route qui relie *Tabalta* à *Tacapes* via *Cellae Picentinae* ou *Cellae vicus*. Quant aux autres routes, les sources n'en ont pas parlé. Ainsi, ignore-t-on leur point de départ, leur point d'arrivée et bien sûr leurs stations.

**Mots clés :** ville, campagne, *Macomades minores*, *Sufetula*, *Tusuros*, *Septiminicia*, *Tabalta*, *Tacapes*, *Cellae Picentinae*, *Cellae vicus*, Ghraïba, sel, céramique.

---

<sup>1</sup> Institut National du Patrimoine.

<sup>2</sup> M. Corbier, 1991, p. 629.

## ***Land lines of communication in the region of Macomades minores-Iunci***

### ***Abstract***

*According to M. Corbier, the notion of the city, city-territory, in Roman times, requires city-country relationships. For him, “all the networks of dependency and collection will tend to be structured at the level of the capital”. In fact, the main landowners reside in the city. Its territory, occupied by villae, temporary residence of the owner and the vici bringing together the peasant labor, represents the place of culture which supplies the needs of the city. We add that the countryside guarantees the interests of large landowners and traders who can invest in the needs of other neighboring regions. The Sufetula-Macomades minor route is proof.*

*As for the antique trucks, they do not describe all the ways. For the presumed territory, under study, they affect only four routes among what we propose to study. Indeed, it should be noted that these cartographic sources have, essentially, only listed the stations of the coastal road. Elsewhere, the Peutinger Table mentioned a route inland, from Capsa to Tacapes and its four stations, and the route of Macomades and Sufetula. And the Antonine Route marked a road that connects Tabalta to Tacapes via Cellae Picentinae or Cellae vicus. As for the other routes, the sources did not mention them. Thus, we do not know their point of departure, their point of arrival and of course their stations.*

**Key words:** *City, countryside, Macomades minores, Sufetula, Tusuros, Septiminicia, Tabalta, Tacapes, Cellae Picentinae, Cellae vicus, Ghraïba, salt, pottery.*

### **Introduction**

*Macomades minores-Iunci* est une cité antique, qu'on peut identifier sur le site archéologique de Younga, gis dans le golfe de la petite Syrte entre les cités antiques de *Thaenae*, au Nord et de *Tacapes*, au Sud. L'itinéraire Antonin nous informe que la ville de *Macomades minores-Iunci* était promue en municipes romain<sup>3</sup>. Cela va de soi, une ville romaine dotée de tel statut juridique devait avoir un territoire dépendant d'elle. D'après M. Corbier, la notion de la cité, ville-territoire, à l'époque romaine, nécessite

---

<sup>3</sup> Nabil Belmabrouk, 2016, p. 672. *Itinerarium antonini*, 1987, p. 242.

des rapports ville-campagne<sup>4</sup>. Pour elle, « tous les réseaux de dépendance et de prélèvement vont tendre à se structurer au niveau du chef-lieu »<sup>5</sup>. En fait, les principaux propriétaires fonciers résident la ville<sup>6</sup>. Son territoire, occupé par des *uillae*, résidence temporaire du propriétaire et des *vici* regroupant la main-d'œuvre paysanne, représente le lieu de la culture qui fournit les besoins de la ville<sup>7</sup>. Nous ajoutons que la campagne garantit les intérêts des grands propriétaires et des commerçants qui peuvent investir aux besoins des autres régions voisines. Des échanges continentaux entre cités étaient réalisés à l'époque. La voie *Sufetula-Macomades minores*, mentionnée par les sources anciennes, fait preuve.

En ce qui concerne les routiers antiques, elles ne décrivent pas toutes les voies. Pour la région de la ville antique de *Macomades minores*, ils ne touchent que quatre voies parmi celles que nous proposons d'étudier. En effet, il faut signaler que ces sources cartographiques n'ont, essentiellement, énuméré que les stations de la route littorale. Ailleurs, la Table de Peutinger a mentionné deux routes à l'intérieur, une de *Capsa* à *Tacapes* et ses quatre stations, et une autre entre *Macomades* et *Sufetula*. Pour ce qui est de l'Itinéraire d'Antonin, il a signalé une route qui relie *Tabalta* à *Tacapes* via *Cellae Picentinae* ou *Cellae vicus*. Quant aux autres routes, les sources n'en ont pas parlé. Ainsi, ignore-t-on leur point de départ, leur point d'arrivée et bien sûr leurs stations.

Nous rappelons que J. Baradez a signalé que la Table de Peutinger ne décrit pas toutes les voies<sup>8</sup>. De même, R. Chevallier a mentionné que cette Table avait négligé les stations secondaires<sup>9</sup>. Alors, consulter d'autres sources et ouvrages était-il une exigence pour retracer les autres voies et vérifier les données des cartes antiques. Aux dires de P. Salama, « on doit compter sur eux, mais dépasser leur cadre »<sup>10</sup>. Notre méthode du traitement du sujet des routes antiques, dans la région de *Macomades minores-Iunci*, poursuit le procédé démontré par P. Salama dans son ouvrage « Les voies romaines de l'Afrique du Nord »<sup>11</sup>.

P. Salama souligne que « la reconstitution d'un réseau routier comme celui de l'Afrique romaine... est... principalement soumise à la reconnaissance topographique des vestiges qui en subsistent... Elle a

---

<sup>4</sup> M. Corbier, 1991, p. 629.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 630.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 630.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 630.

<sup>8</sup> Ce point de vue se trouve chez R. Chevallier, *Les voies romaines*, Paris, 1997, p. 54.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>10</sup> P. Salama, 1951, p. 17.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

intérêt notamment à s'entourer de tous les renseignements que les écrivains et géographes de l'époque romaine avaient pris soin de noter dans leurs descriptions du pays »<sup>12</sup>. Il ajoute, « aussi tout travail de reconstitution du réseau routier qui se fonderait uniquement sur les données de ces textes serait-il singulièrement incomplet... »<sup>13</sup>. En fait, « le réseau routier avait laissé, dit-il, de rares traces apparentes. En revanche, il en subsistait dans bien des cas un témoignage irrécusable, les inscriptions »<sup>14</sup>. « Mais cela n'est pas suffisant : il faut, dit-il, combler les lacunes des voies non jalonnées de bornes... On peut... se contenter de la présence de vestiges, les alignements de ruines étaient généralement l'indice certain d'un passage de route »<sup>15</sup>. Fautes de bornes milliaires dans la région de *Macomades minores-Iunci*, nous avons essayé de trouver les tracés de ces voies à l'aide des œuvres des voyageurs français, des brigades topographiques, de la carte routière de P. Salama, des cartes topographiques qui indiquent l'emplacement des ruines antiques, de la Carte Nationales des Sites archéologiques et des Monuments Historiques Tunisienne et de notre travail de terrain personnel exhaustif<sup>16</sup>.

Par ailleurs, il faut mettre en considération, dans les tracés des itinéraires, la toponymie antique de la région. L'étude de la toponymie a révélé des toponymes libyques, d'autres d'origine phénicienne et d'origine latine. En fait, les stations libyques n'étaient pas isolées. Il y avait des voies qui les relient. Les stations postérieures, dans la chronologie, doivent emprunter des routes précédentes, surtout les grandes artères. Le déplacement des voies antiques surtout des grands parcours, est aussi difficiles à réaliser. La création, punique ou romaine, même si elle est stratégique, devait faire la liaison avec les grands parcours. Les marabouts, à l'époque médiévale, étaient installés, parfois, sur des voies antiques qui passent par des sites antiques.

Pour la région de la Byzacène méridionale, les stations *Tacapes*, *Tabalta*, *Thaenae*, d'origine libyque, sont plus anciennes que la cité de *Macomades minores*, d'origine phénicienne ou punique<sup>17</sup>. Elles devaient être servies par des voies, surtout pour les échanges commerciaux. Les stations de *Praesidium Silvani*, de *Cellae vicus*, d'*Ad Oleastrum*, d'origine

---

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>13</sup> P. Salama, 1951, p. 17.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 17.

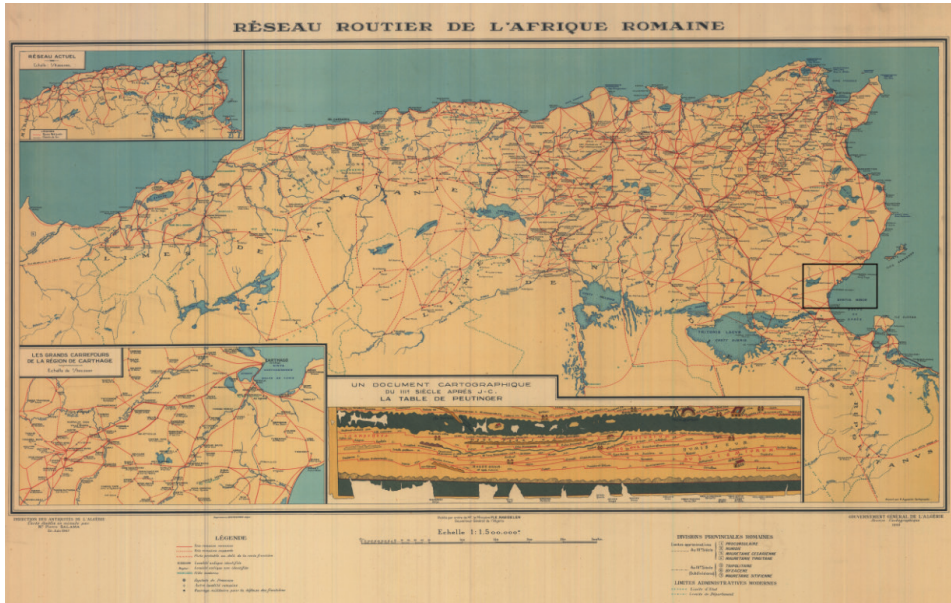
<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>16</sup> Notre travail de terrain était exécuté dans le cadre de la Carte Nationale Informatisée des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques entre les années 2008 et 2010.

<sup>17</sup> N. Belmabrouk, 2016, p. 658-665.

latine, devaient être liées à des routes plus anciennes. Les agglomérations doivent servir comme un nœud routier. *Tabalta*, par exemple, était signalé par les routiers antiques, comme station pour deux routes. En réalité, son emplacement continental, lui permette d'être le point d'arrivée et de départ dans les quatre sens.

Nonobstant, l'identification des stations de route, signalées dans les sources anciennes, ne signifie pas que nous sommes devant le tracé de la voie. Mais, les travaux de prospection peuvent révéler les lieux de passage de ces voies antiques et de nouvelles stations non signalées dans les sources anciennes. En outre, les images satellites peuvent renseigner sur des tronçons de routes délaissées. De même, les mausolées regardent les voies. La succession des mausolées signifie le passage d'une voie antique. Bien évidemment, les centres de production de céramique devaient se planter non loin des voies pour liquider leurs produits. Ainsi, faut-il articuler des voies de grands parcours interprovinciales et d'autres régionales.



**Fig. n° 1 : Localisation du réseau routier à étudier  
(Carte réseau routier dressée par P. Salama, 1949)**

## I- Les voies de grand parcours

Ce genre de voies représente des tracés qui relient des villes antiques très éloignées, comme celle de *Capsa* à *Thaenae* ou à *Taphrura*, celle de *Tusuros* à *Thaenae* ou à *Taphrura*, celle du littoral, ou celle de *Macomades minores* à *Sufetula*. Elles assuraient des échanges économiques entre la côte et le continent. Parmi ces voies, on ne va traiter que deux et plus particulièrement que deux tronçons qui passaient par la région de Younga.

### A- L'itinéraire *Macomades minores* (Younga) – *Septiminicia* (Hr. Zouïa)

L'itinéraire d'Antonin signale une route qui relie *Sufetula* à *Macomads minores*, cité de la petite Syrte. L'itinéraire énumère quatre stations entre ces deux cités. Elles sont, respectivement de l'intérieure vers la côte, *Nara*, *Madarsuma*, *Septiminicia* et *Tabalta*. La station « *Septiminicia* » est à une distance de 35 milles de *Macomads minores*, vers le Nord-ouest. Les explorateurs du XIX<sup>e</sup> s. ont proposé des points archéologiques différents, bien qu'ils soient proches. Ch. Tissot pensait, en 1888, que *Septiminicia* peut se retrouver près d'Oglet el-Methnen (feuille Gounifida, n° 104). A. Winckler suggérait, en 1897, Henchir el-Blida. La carte P. Salama, de 1947, proposait Oglet el-Hassi. La nouvelle carte Salama, adoptait, en 2010, la proposition d'Oglet el-Methnen.

Un tracé de cet itinéraire peut être proposé après avoir connu les caractéristiques des sites archéologiques de la région entre Younga et Bir Ali Ben Khalifa. Il part de la cité de *Macomades minores-Iunci* et traverse les vestiges de Sidi Zaouame (Ghraïba)<sup>18</sup>, qui peut représenter la station antique de *Tablata*. La voie se dirige vers le Nord-ouest. Elle passe auprès du Qsar Aata, du site Qsar el-Hammam<sup>19</sup>, des mausolées de Qsar es-Sdiret<sup>20</sup>, Qsar Mongoub<sup>21</sup>, Qsar Bague<sup>22</sup>, Qsar Jaber<sup>23</sup>, Qsar Bel Atra<sup>24</sup>.

<sup>18</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 610157.36181 ; y = 3817636.71935.

<sup>19</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 608109.64754 ; y = 3820667.32993. (1.084 hectares).

<sup>20</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 605080.46703 ; y = 3825948.15450.

<sup>21</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 603313.58961 ; y = 3827942.01988.

<sup>22</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 599468.22253 ; y = 3835782.26645.

<sup>23</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 602240.79197 ; y = 3835863.41151.

<sup>24</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du site : x = 613511.56888 ; y = 3843180.37015.

Elle rejoint, enfin, Hr. Zouïa<sup>25</sup>, l'antique *Septiminicia* présumé.

### 1- *Tabalta - Sidi Zaouame*<sup>26</sup>

L'itinéraire d'Antonin nous renseigne sur 15 milles romains entre l'antique station de *Macomades minores* et celle de *Tabalta*, première station sur la route vers *Sufetula*.

Toutefois la distance entre *Tabalta* et *Macomades minores* sera douteuse si on accepte d'identifier *Tabalta* à Hr. Souinia. En effet, l'itinéraire Antonin mentionne une distance de 15 milles entre les deux stations de la route *Sufetula – Macomades minores*. C'est une distance équivalente à plus de 20 Km. Cependant, on remarque que la distance qui sépare Hr. Souinia de Younga est égale à 30 Km, selon la carte topographique au 1:100 000, feuille Mahares et à 32 Km selon la carte du Capitaine Winckler, ce qui correspond à 20 milles. Nous sommes ainsi à 5 milles d'écart entre les renseignements de l'itinéraire Antonin et les propositions des explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette distance à vol d'oiseau doit être plus grande à l'état réel.

On ne peut pas mesurer la distance sur les routes actuelles. En fait, le lieu de départ de la route est le Maharès qui n'existait pas pendant l'Antiquité. Pendant cette période, les radiaux routiers aboutissaient à Younga, le municpe romain et le 2<sup>e</sup> port après Carthage, dit le Général byzantin au VI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, Younga est attaché par un compendium à la route Nationale N° 1(GP1).

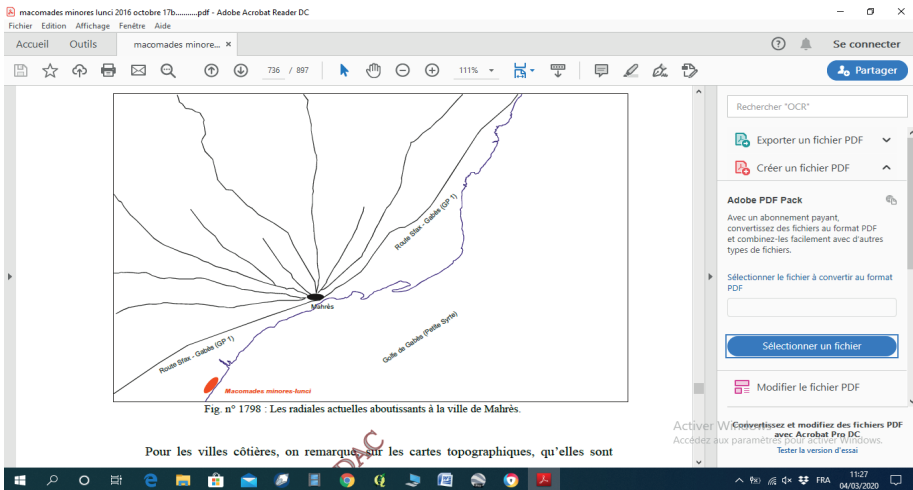


Fig. n° 2 : Les voies radiales actuelles aboutissant à la ville de Mahars.

<sup>25</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du site : x = 594553.44763 ; y = 3847969.04170. (5.339 hectares).

<sup>26</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 610157.36181 ; y = 3817636.71935.

Les 15 milles doivent être cherchés dans un rayon de cercle, qui s'oriente au moins vers le Nord-ouest, direction de *Sufetula*. La prospection archéologique nous a révélés trois lieux d'habitats agglomérés qui se concentrent dans la zone d'El-Ghraïba, à l'Ouest du site archéologique de Younga, l'antique cité de *Macomades minores-Iunci*.

On mentionne les sites antiques de Sidi Zaouame (site n° 214), de Qsar el Hammam (site n° 201) et d'El-Gsar (site n° 202). Ce dernier est à 20 km de Younga. Il s'étend sur 3 hectares environ. Il renferme six installations hydrauliques, des structures en maçonnerie, une nécropole, une tombe à caisson présumée, des alignements, un fragment de *catillus* en basalte, de la céramique sigillée et communes et des fragments d'amphores. Le site abrite cinq citernes à carafe et un canal d'irrigation d'une longueur de 27 m. S'agit-il d'une installation agricole ou le centre d'un domaine foncier ? Quant au Qsar el Hammam, il est à 21 km au NNW de Younga. Il abrite, dans un hectare, les vestiges de thermes, de structure rectangulaire, deux citernes circulaires et des alignements et de la céramique antique. Les vestiges de thermes existent sur le site de Qsar el Hammam et celui de Sidi Zaouame. Mais, d'après les données archéologiques, Qsar el Hammam se voit isolé et loin de l'alignement des mausolées qui tracent une voie. En fait, juste après Sidi Zaouame, se trouve un mausolée-tour dit Qsar Ata qui regarde jusqu'aujourd'hui une piste traversant un cours d'eau et se dirige vers le Nord-ouest. A proximité de ce mausolée, il y a les vestiges d'un four à chaux, témoin d'activité de production de matériaux de construction, très utile pour le mortier. Une activité commerciale est à signaler. C'est pour cela que Sidi Zaouame est un site qui peut abriter une station de route et un évêché antique. Les autres sites sont négligeables. En plus, cette direction est jalonnée de mausolées jusqu'au site de Hr. Zouia, passant par Bir Ali Ben Khalifa.

Le site antique de Sidi Zaouame se trouve à 20 km au Nord-ouest du centre urbain antique de Younga. Il juxtapose la voie ferrée de Ghraïba. Il est occupé par des demeures modernes. Le terrain, jonché de céramique antique (sigillée et commune), et dominé par les ruines d'un monument gigantesques indéterminé. La question qui se pose s'il s'agit de la localité mentionnée par J. et P. Cintas ? La distance entre Younga et ce site, d'une part, et le monument qu'abrite ce site, d'autre part, laisse suggérer l'identification de la station antique de *Tabalta*.



**Fig. n° 3 : Structure indéterminée [éch. = 1 m]  
(ph. N. Belmabrouk).**



**Fig. n° 4 : Céramique sigillée et commune  
(ph. N. Belmabrouk).**

## **2- Qsar el-Hammam<sup>27</sup>**

Qsar el-Hammam (site n° 201) se trouve à 3,6 km au Nord-ouest de Sidi Zaouame. Cela va de soit qu'il est à 24 km environ au Nord-ouest du centre urbain antique de Younga. Cette distance à vol d'oiseau est l'équivalent de 17 milles romains. Le site, lui-même, qui occupe un terrain de 1,084 hectare, renferme une structure rectangulaire (13,70 m x 7,60 m), des alignements de mur, deux citernes circulaires et un monument ruiné qui peut présenter des thermes. Un tel établissement existe sur le site de Sidi Zaouame, mais la distance avec Younga est plus grande que celle de Ghraïba et que celle fournie par l'itinéraire d'Antonin (15 milles). Nous

---

<sup>27</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 608109.64754 ; y = 3820667.32993.

pensons que Qsar el-Hammam peut présenter une station de route antique au-delà de Sidi Zaouame, sur la même voie.



Fig. n° 5 : Vestiges de thermes ?  
(ph. CNISAMH).



Fig. n° 6 : Alignements [éch. = 1 m]  
(ph. CNISAMH).

### 3- Une série de mausolées alignés : les Qsars

On remarque entre la ville actuelle de Ghraïba et de Bir Ali Ben Khalifa une série de mausolées alignés sur un tracé d'orientation Sud-est – Nord-ouest. Ils commémorent des propriétés foncières privées sur une voie antique.

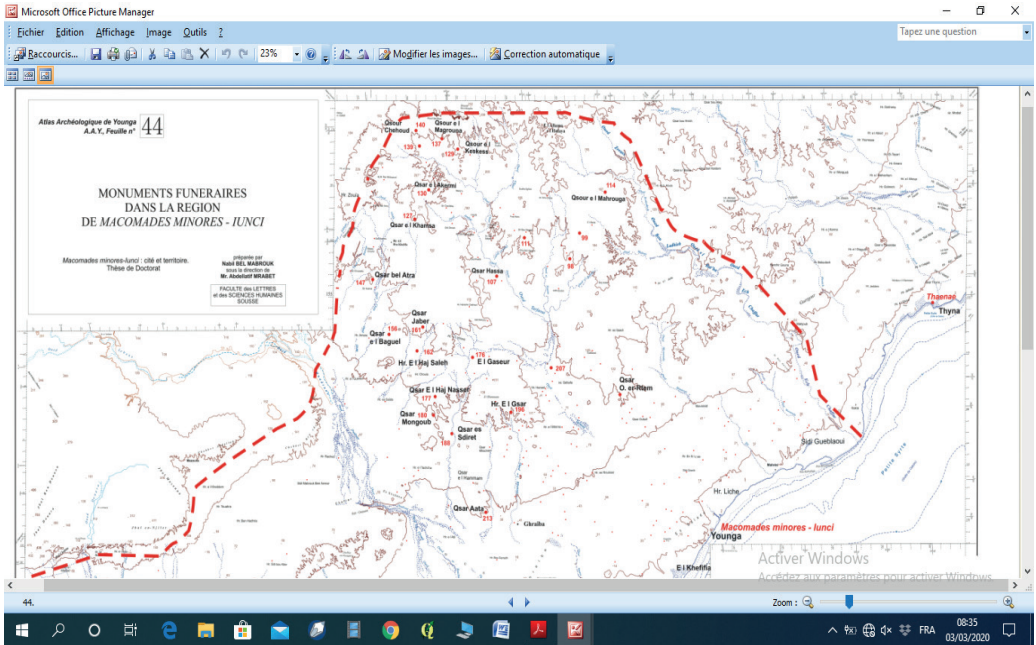


Fig. n° 7 : Concentration de mausolées.

Qsar Aata<sup>28</sup> (site n° 213) est à 2 km à l'Ouest-nord-ouest du site de Sidi Zaouame. On note qu'à l'Ouest de ce monument funéraire, il n'y a plus de mausolées. Ce monument regarde, à son Est, une piste qui traverse le bassin versant. Le site de Qsar Aata renferme un mausolée et un four à chaux qui peut refléter une activité industrielle suite à l'abondance de fours à chaux dans cette région. Le site de Qsar es-Sdiret<sup>29</sup> (site n° 188), plus au Nord, présente un mausolée et des alignements de murs. C'est une structure isolée. C'est un mausolée-tour à étage bâti en maçonnerie. De même, Qsar Mongoub<sup>30</sup> (site n° 180) abrite un mausolée, des blocs de maçonnerie, des moellons et des fragments de céramique commune. Plus au Nord, un tertre occupé par les restes d'un mausolée dit Qsar Baguel<sup>31</sup> (site n° 156).

<sup>28</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 608281.83340 ; y = 3818732.58250.

<sup>29</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 605080.46703 ; y = 3825948.15450.

<sup>30</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 603313.58961 ; y = 3827942.01988.

<sup>31</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 599468.22253 ; y = 3835782.26645.

Les vestiges de ce mausolée se limitent à un côté encore debout. Le site de Qsar Jaber<sup>32</sup> (site n° 161) renferme, aussi, les vestiges d'un mausolée isolé. Un massif de maçonnerie conserve une partie d'une voûte en berceau, effondré. Enfin, les vestiges du Qsar Bel Atra<sup>33</sup> (site n° 147) dominent une éminence pierreuse, à proximité Ouest de maisons modernes. C'est un bloc de maçonnerie qui conserve une partie de la voûte en berceau, renversé vers le Nord. Ce bloc représente, fort probablement, les restes d'un mausolée.



Fig. n° 8 : Mausolée-tour de Qsar Aata (ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 9 : Mausolée-tour Qsar es-Sdiret (ph. CNISAMH).

---

<sup>32</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraïba), n° 114, coordonnées UTM du site : x = 602240.79197 ; y = 3835863.41151.

<sup>33</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du site : x = 613511.56888 ; y = 3843180.37015.



**Fig. n° 10 : Mausolée-tour Qsar Mongoub [éch. = 1 m]  
(ph. CNISAMH).**



**Fig. n° 11 : Mausolée de Qsar Baguel [éch. = 1 m]  
(ph. CNISAMH).**



Fig. n° 12 : Mausolée de Qsar Jaber [éch. = 1 m]  
(ph. CNISAMH).



Fig. n° 13: Bloc de maçonnerie de Qsar Bel Atra  
[éch. = 50 cm] (ph. N. Belmabrouk).

#### 4- Hr. Zouïa (*Septiminicia* ?)<sup>34</sup>

Le site a une superficie qui dépasse les cinq hectares. Il abrite des installations hydrauliques immenses, unique dans son genre dans la région, un mur élevé de plus de 3 m, une structure composée de plusieurs pièces selon les alignements de murs qui affleurent le sol, des tubes de céramique

---

<sup>34</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du site : x = 594553.44763 ; y = 3847969.04170.

d'emboîtement éparpillés, des fragments de mosaïque, des tessons de céramique antique, fines et communes et des fragments de lampes antiques. Non loin du site, se trouve un réservoir qui a une longueur de 130 m et une largeur de 12, 50 m. Les données archéologiques font du site une localité distincte des autres sites qui jalonnent cette voie présumée. S'agit-il de la station antique dite « *Septiminicia* » ? Toutefois, il ne s'agit pas de la voie signalée par les itinéraires antiques qui relie cette station à Younga en passant par *Tabalta*.



Fig. n° 14 : Hr. Zouïa (*Septiminicia* ?) 2016

#### a- Le complexe hydraulique<sup>35</sup>

Cette installation se compose de deux bassins circulaires et de deux citernes rectangulaires voûtées d'orientation Nord-ouest – Sud-est. Sur le côté Sud-est du bassin de décantation, est aménagé un glacis d'écoulement des eaux en maçonnerie. Le sol du glacis décrit une pente légère se déclinant vers le bassin. A l'extrémité du glacis, on remarque le départ de trois canaux assurés par des partiteurs en maçonnerie. La jonction des deux bassins est garantie par un couloir en maçonnerie. On y observe un dénivellement fourni par des marches un peu larges. Le grand bassin, de forme circulaire, mesure un diamètre de 37 m. Il ne persiste que sa moitié occidentale qui conserve son enduit étanche. Il est muni sur le

---

<sup>35</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du monument : x = 594671.71686 ; y = 3847890.16740.

niveau supérieur d'orifices de trop plein disposés à égale distance l'un par rapport à l'autre. La citerne de puisage se compose de deux compartiments rectangulaires voûtés effondrés. On atteint les orifices de puisage à partir des escaliers de quatre marches, aménagés entre les deux compartiments sur le côté Nord-ouest. On souligne que cette citerne est bâtie dans le grand bassin.



Fig. n° 15 : Le glacis en moellons [éch. = 1 m]  
(ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 16 : Couloir de jonction entre bassins  
[éch. = 1 m] (ph. N. Belmabrouk).



**Fig. n° 17 : Grand bassin circulaire**  
(ph. N. Belmabrouk).



**Fig. n° 18 : Citerne de puisage [éch. = 1 m]**  
(ph. N. Belmabrouk).

#### **b- Réservoir rectangulaire**

Un réservoir rectangulaire bâti en maçonnerie à ciel ouvert. Le réservoir mesure 130 m de long ; 12, 53 m de large et 2, 50 m de profondeur apparente. Elle a une orientation Nord-ouest – Sud-est. Elle se termine par un goulet rectangulaire. Large de 3, 34 m, il a un retrait de 2, 39 m. Toutefois, il faut remarquer que la forme rectangulaire est irrégulière. En effet, auprès du goulot, la largeur est de 7, 80 m. Alors que sa largeur de la deuxième extrémité, est de 12, 38 m.



Fig. n° 19 : Réservoir rectangulaire  
(ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 20 : Extrémité du réservoir rectangulaire  
[éch. = 1 m] (ph. N. Belmabrouk).

## II- L'itinéraire présumé *Tusuros – Thaenae / Taphrura*

Cet itinéraire, de grand parcours, fut signalé par les brigades topographiques françaises. Il relie, d'après eux, la cité antique de Tozeur, située au Nord-ouest du Chott Jerid, à la côte septentrionale de la petite Syrte. Le point d'arrivée, fixé aux environs de Sfax actuel, a suscité un débat qui reste encore non résolu. C'est dans cette perspective qu'on s'est intéressé aussi bien à la route médiévale qu'à la route moderne jadis courue par le M'halla, un corps militaire du Bey, lors de ses déplacements vers le Sud. Le tracé, même, de la voie antique est présumé. Les stations de son passage sont incertaines, bien qu'on ignore l'intérêt de cette voie.

### 1- Le tracé présumé de la route antique par les brigades françaises

Cette voie antique n'est signalée ni par la Table de Peutinger, ni par l'Itinéraire d'Antonin. On ignore son tracé antique et ses stations. En fait, aucune borne milliaire n'a été trouvée signalant cette voie antique. D'après Ph. Chevarrier<sup>36</sup> et le Capitaine Privé<sup>37</sup>, il existe une voie qui reliait *Tusuros* à *Thaenae* en croisant la grande voie *Theveste-Tacape*. Pour P. Gauckler qui confirme que cette voie fut découverte par le Capitaine Donau presque « à 6 Km de l'entrée nord du défilé d'el Asker », c'était une voie transversale qui reliait *Tusuros* à la côte. Elle croisait à « angle droit » la voie *Capsa-Turris Tamellenti*<sup>38</sup>.

Le Commandant Toussaint a défini cette voie sous le nom *Tusuros-Taparura*<sup>39</sup>. En réalité, *Thaenae* constitue un point d'arrivée probable car elle est la cité la plus proche et la plus importante. En effet, l'emplacement de *Taparura* est, jusqu'aujourd'hui, inconnu. Selon le Commandant Toussaint, la voie aurait coupé celle de *Capsa-Tacape* à Hr. Gamoudi après avoir traversé les Jbals Chemsî et Belkhir par le défilé d'El Hafey. Ce défilé, étroit et profond, fait communiquer Bled Segui au Sud et Bled Tal'h au Nord.

Pour sa part, P. Salama a porté, sur sa carte de 1949, cette voie en trait continu, comme un trajet certain. Il adopte le tracé proposé par le Commandant Toussaint, qui passe par les stations de Borj Guifla, Oum Ali, el-Hafey, pour aboutir, après une grande distance, à *Taparura*. La dite nouvelle carte P. Salama, a conservé le tracé avec les points du départ et d'arrivée, mais, elle a dessiné un tronçon, entre Oum Ali, el-Hafey, avec incertitude, d'une part et a ajouté des stations entre el-Hafey et *Taphrura* (*Taparura*), d'autre part. La nouvelle carte de 2010 mentionne les stations de Henchir el Rebat et el-Mouassat.

---

<sup>36</sup> Ph. Chevarrier, 1878, p. 240 - 241.

<sup>37</sup> Le Capitaine Privé, 1895, p. 90.

<sup>38</sup> P. Gauckler, 1904, p. 140.

<sup>39</sup> Toussaint, 1904, p. 140. *Id.*, 1905, p. 67. *Id.*, 1907, p. 311-312.



128

Fig. n° 21 : Itinéraire *Tusuros-Taparura* (carte P. Salama, 1949).



Fig. n° 22 : Itinéraire *Tusuros-Taparura* (nouvelle carte P. Salama, 2010).

Les deux stations de route, signalées sur la nouvelle carte P. Salama, nous renseignent sur le parcours que traverse l'itinéraire en question. El-Mouassat<sup>40</sup> se trouve sur une piste moderne de grand parcours qui se dirige vers Gafsa et passe entre Jbal Bou Hedma, au Nord et Sebkhet-en-Nouail, au Sud. L'examen de la carte topographique, feuille Maharès<sup>41</sup>, et les données archéologiques du terrain, nous permettent de remarquer que cette piste ne se raccorde pas avec le site de Msedda (site n° 44), un site étendu et d'importance majeure. Il est à 2 km environ, à vol d'oiseau, au Sud de cette piste signalée. En outre, les données de la feuille Agareb<sup>42</sup> nous permettent de constater que la piste passe par le mausolée dit Qsar Guebiba et rejoint une autre piste qui passe plus au Nord. Cette dernière atteint la ville actuelle de Sfax. Toutefois, la piste en question ne passe pas par les sites étendus.

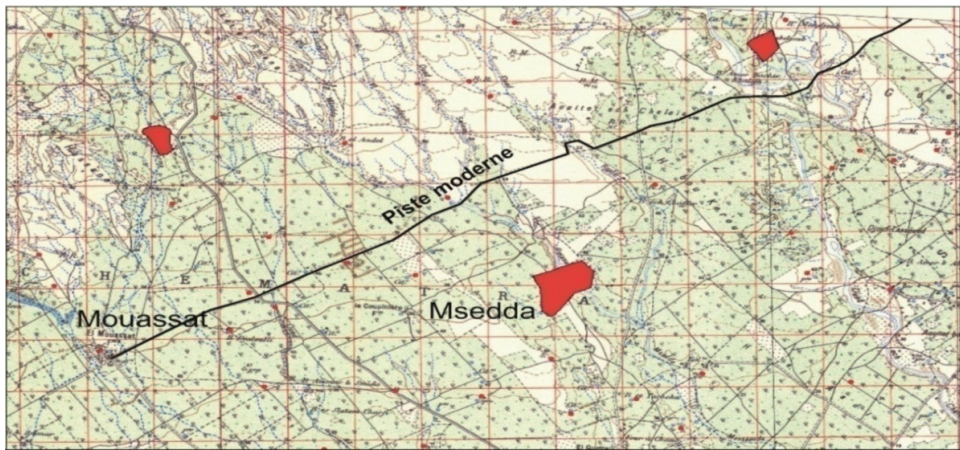


Fig. n° 23 : Piste moderne de Mouassat vers Sfax par rapport au site de Msedda.

<sup>40</sup> Il faut noter la différence entre les données des cartes topographiques qui couvrent la région de Maharès. En effet, on trouve, parfois, une distinction entre la Ferme el-Mouassat et Borj Mouassat ou Borj Tebib, là où était fouillée une église. D'après la carte topographique de Tunisie au 1:200 000, feuille Maharès, la ferme et le borj sont éloignés de 2,400 m, une distance à vol d'oiseau. On note, de même, que l'emplacement de l'église est à 789 m de la piste moderne signalée, vers le Nord-ouest. Mais, sur la carte topographique de Tunisie au 1:100 000, feuille Maharès sont portés les deux sites dans un même lieu. En effet, on lit « B' el Tebib ou F<sup>me</sup> d'el Mouassat ». Toutefois, les données du terrain confirment cette distinction entre les deux sites. Borj Tebib (x = 630815.94235 ; y = 3830109.69022) se situe à 3 km, à vol d'oiseau, au Nord de la Ferme el-Mouassat (x = 629734.56621 ; y = 3827218.60831). Mais, le site dit Borj Tebib, ne renferme que des tessons de céramique et des pieds d'amphores. On ne trouve aucune trace de mosaïque ou de carreaux de terre cuite.

<sup>41</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115.

<sup>42</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Agareb, n° 106.

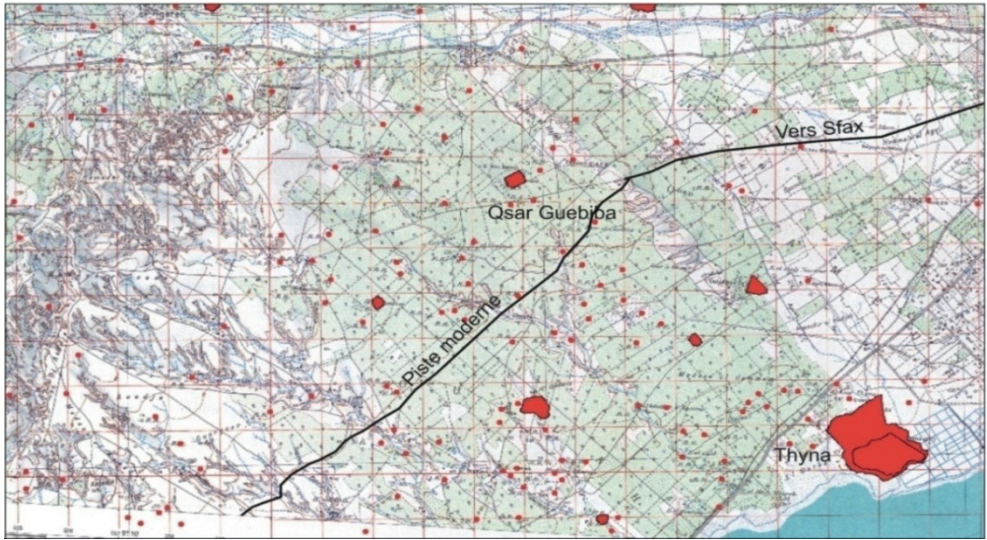


Fig. n° 24 : Piste moderne de Mouassat vers Sfax par rapport au Qsar Guebiba.

## 2- La route médiévale et la voie de la M'halla du bey

130

Pour mieux comprendre le point d'arrivée de la voie *Tusuros-Taparura*, un examen du tracé de la voie médiévale s'impose. Cette dernière est très attachée à la voie du pèlerinage vers la Mecque et à la succession des marabouts dotés de Kobba et d'une architecture médiévale (Hafside ?). Les cartes topographiques nous renseignent sur la voie Nord – Sud, Kairouan – Sidi Mehadheb<sup>43</sup>. Les marabouts dessinent un tracé qui relie entre cette voie Nord – Sud et la ville médiévale de Sfax<sup>44</sup>.

La carte topographique d'El Aamra (Ghraiba)<sup>45</sup> ne porte aucun marabout d'origine médiévale et d'importance équivoque à Sidi Mehadheb<sup>46</sup> et autres, cités par les sources médiévales. La carte topographique de Hachichina<sup>47</sup> ne présente qu'un seul marabout dit Sidi Mhemmed Nouiguès<sup>48</sup>, situé sur la route de pèlerinage qui relie Kairouan à Sidi Mehadheb vers le Sud.

<sup>43</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 100 000, feuille La Skhirra, n° 069, coordonnées UTM du site : x = 596222.28114 ; y = 3796313.02000.

<sup>44</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Sfax, n° 107, coordonnées UTM du site : x = 661123.24650 ; y = 3844708.91059.

<sup>45</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille El Aamra (Ghraiba), n° 114.

<sup>46</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 100 000, feuille La Skhirra, n° 069, coordonnées UTM du site : x = 596222.28114 ; y = 3796313.02000.

<sup>47</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Hachichina, n° 122.

<sup>48</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Hachichina, n° 122, coordonnées UTM du site : x = 596224.44352 ; y = 3811307.51681.

La carte topographique de Maharès<sup>49</sup> porte un nombre de marabouts qui s'alignent et se succèdent du Sud-ouest vers le Nord-est. Il s'agit de Sidi Gherib<sup>50</sup>, Sidi Bou Chahma<sup>51</sup>, Sidi Abdellkader (AEK)<sup>52</sup>, Sidi Gueblaoui<sup>53</sup> et Sidi Bou Akazine<sup>54</sup>. Ils représentent le tracé d'une voie médiévale<sup>55</sup>. En effet, le site étendu de Hr. Masmoudi-el Fourati est à une distance à vol d'oiseau de 2 km environ vers l'Est<sup>56</sup>. Le tracé de cette piste se poursuit sur la carte topographique d'Agareb<sup>57</sup>. Elle révèle une succession de marabouts alignés sur une piste moderne qui se dirige vers la ville de Sfax<sup>58</sup>. Il s'agit des marabouts de Sidi Brahim<sup>59</sup>, Sidi Haj Naceur<sup>60</sup> et Sidi Abid<sup>61</sup>. Cette route se dirige vers Beb Jebli de Sfax et passe à proximité Sud du lieu du stationnement du M'halla<sup>62</sup>. Si on tient compte du récit oral que répètent les habitants du marabout de Sidi Abid, que ce dernier fait

---

<sup>49</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115.

<sup>50</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 628166.62846 ; y = 3821070.40541.

<sup>51</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 632550.88645 ; y = 3820531.35880.

<sup>52</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 637285.48934 ; y = 3820857.72572.

<sup>53</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 640294.30031 ; y = 3824861.42568.

<sup>54</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 643027.36248 ; y = 3828071.21159.

<sup>55</sup> L'examen du reste de la carte de Maharès, ne révèle aucun marabout sur le reste du territoire couvert par la feuille en question.

<sup>56</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 649828.54728 ; y = 3832977.67052. La distance entre la piste moderne, considérée comme route médiévale, et le site antique est de 1,974 m (distance linéaire).

<sup>57</sup> Carte topographique de Tunisie au 1 : 50 000, feuille Agareb, n° 106.

<sup>58</sup> Carte topographique de Tunisie au 1 : 50 000, feuille Agareb, renferme d'autres marabouts qui dessinent le trajet de routes médiévales et modernes. Les marabouts de Sidi Agareb (x = 640296.33765 ; y = 3844897.02428), Sidi Ibdelleh (x = 638419.61295 ; y = 3843855.57892), Sidi Ben Sahloun (x = 632028.32131 ; y = 3837919.54286) et de Sidi Boukthir (x = 630896.47633 ; y = 3834921.09496) se dirigent vers la localité de Mahrès, située au Sud-ouest (x = 637285.48934 ; y = 3820857.72572). En effet, il n'existe aucun marabout vers la localité de Bir Ali Ben Khalifa, à l'Ouest.

<sup>59</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Agareb, n° 106, coordonnées UTM du site : x = 646918.59756 ; y = 3834523.44471.

<sup>60</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Agareb, n° 106, coordonnées UTM du site : x = 652798.50459 ; y = 3838836.85713.

<sup>61</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Agareb, n° 106, coordonnées UTM du site : x = 655166.27058 ; y = 3840621.46967.

<sup>62</sup> La station du M'halla du Bey du fisc se trouve au sein du jardin public dite « Touta ». Le lieu conserve, encore, la citerne gigantesque d'approvisionnement en eau du M'halla.

disparaître les M'halla du bey<sup>63</sup>, on déduit que cette route était le trajet parcouru par M'hallat el Bey (garnison mobile qui assure la perception des impôts chez les autochtones)<sup>64</sup>.

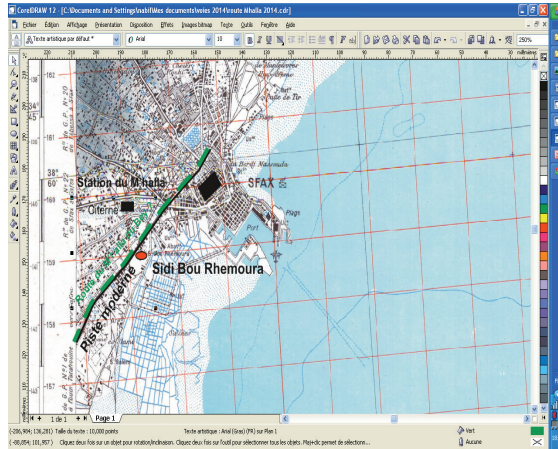


Fig. n° 25 : Route de la M'halla, tronçon de Sfax.

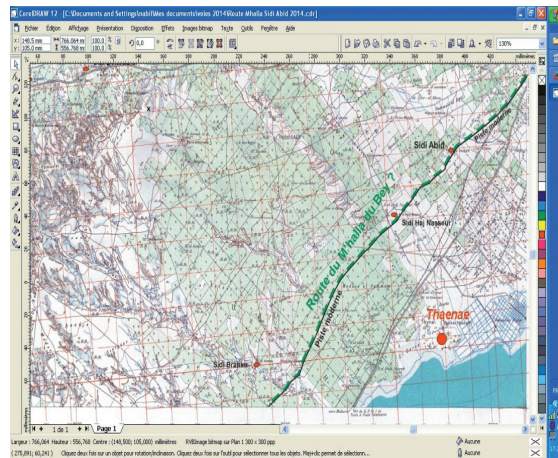


Fig. n° 26 : Route de la M'halla, tronçon Sidi Brahim-Sidi Abid.

<sup>63</sup> Sidi Abid est connu par ce miracle « غِيَاب الأَمْحَالِ ».

<sup>64</sup> E. Guellouz *et alii*, 1983, p. 75.

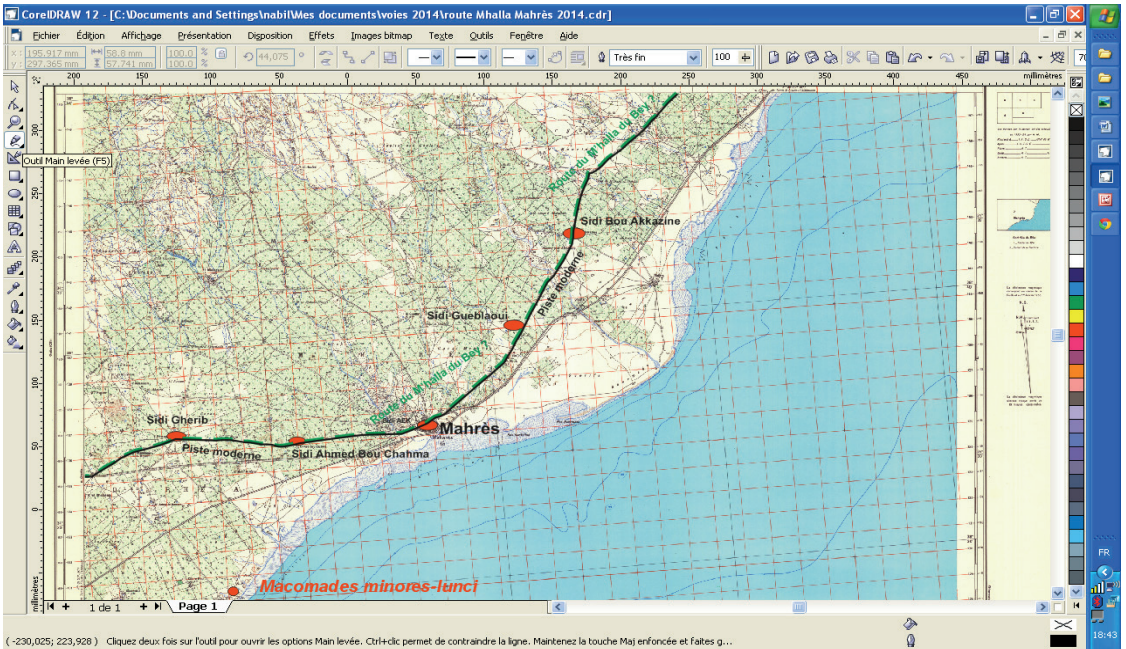


Fig. n° 27 : Route de la M'halla, tronçon Sidi Gherib-Sidi Bou Akkazine.

Après l'examen de ces différentes propositions du tracé de l'itinéraire en question, il faut signaler que le tracé de la dite Nouvelle Carte P. Salama, qui emprunte la piste passant par la ferme el-Mouassat, ne relie plus les sites archéologiques antiques qu'on a qualifiés de majeurs par rapport à leurs superficies et le nombre élevé de leurs structures. Par ailleurs, on note que la route médiévale se relie avec celle de l'époque antique au niveau du marabout de Sidi Gueblaoui<sup>65</sup>, là où on a trouvé un fragment de borne qui a perdu son texte. Alors que la voie antique se dirigeait vers la ville antique de *Thaenae*, la route médiévale se dirigeait vers la ville islamique de Sfax, afin de rejoindre les lieux de culte et les zaouia. Ainsi, peut-on comprendre le trajet qui se dirigeait vers Sfax, la ville médiévale qui reste jusqu' alors non identifiée à la localité antique *Taphrura*.

Dans ce sens, il est, fort probable, que la voie proposée de *Tusuros*, n'ait jamais abouti à *Taphrura*. On peut déduire une fusion entre deux voies, antique et médiévale, dont une piste moderne persistante, témoigne leurs tracés, bien que l'épigraphie soit absente. Il se peut que les marabouts soient installés sur le tracé de la voie antique, mais, leurs destinations ont

<sup>65</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 640294.30031 ; y = 3824861.42568.

été changées, pour rejoindre une ville arabo-musulmane, Sfax, héritée la cité antique de *Thaenae*. Cela va de soi, la voie antique présumée avait subi une déviation. En fait, *Thaenae* était délaissée et avait disparu. Même, la voie présumée ne passe pas par des sites archéologiques antiques de superficie majeure. Toutefois, il est difficile de déterminer le point d'arrivée de cette voie antique. S'agit-il de l'agglomération secondaire de *Taphrura* ou la cité de *Thaenae* ?

Par ailleurs, on ignore les points de passage de cet itinéraire au Nord de Sebkhet-en-Nouaïl et au niveau de la région de Ouadrane jusqu'au point d'arriver qu'on suggère à Hr. Thyna. Sur les cartes topographiques, on remarque une piste de grand parcours, qui traverse les plaines entre Sebkhet-en-Nouaïl et Jbal Bou Hedma. Son trajet dépasse les hauteurs de Jbal Belkhir, à l'Ouest, et atteint les plaines de Ghraïba, à l'Est. Bien qu'il soit difficile de déterminer le tracé de cet itinéraire, on propose des stations à valeur significative par rapport à la région.

### 3- Des stations présumées de l'Itinéraire antique *Tusuros-Thaenae*

Sur un tronçon de la voie antique *Tusuros – Thaenae*, qui passe par la région de Ouadrane et de *Macomades minores-Iunci*, nous proposons des stations de route sur des sites à caractères spécifiques liés à un centre de production de céramique, comme Hr. Choggaf de l'Oued Ouadrane, ou à une agglomération, lieu de passage obligé, comme *Tabalta* et qui représente une station de la route *Macomades minores-Sufetula*, ou à un site fortifié comme Hr. Lellahoum, ou un mausolée, comme Qsar Ata, au niveau de la ville actuelle de Ghraïba, ou Qsar Kef ech-Chara<sup>66</sup>, situé au pied Nord du Jbel Belkhir, et la succession des ruines jusqu'au col de Hafey.

#### a- Deux mausolées alignés

Qsar Kef ech-Chara<sup>67</sup> se trouve dans la région de Bilkhir, au pied septentrional de Jbal Dribika (302 m) et à proximité d'Oued el Haga. Le site, dont les vestiges sont qualifiés de romains sur les cartes topographiques, n'abrite, selon M.-Kh. Annabi<sup>68</sup>, qu'un mausolée-tour. Ce monument s'élève

---

<sup>66</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Bou Hedma, n° 120. M.-Kh. Annabi, qui a prospecté la feuille, signale, sur site, un mausolée de 4,20 m de hauteur et de 2,50 m de côté. M.-Kh. Annabi, Bou Hedma 120, cliché 30456. (texte non publié).

<sup>67</sup> Ce site (38 G 20' N ; 7 G 96' E) figure sur les cartes topographiques au 1:200 000, feuille El Ayacha et au 1:100 000, feuille Mehama sous le nom Ksar Kef Chara. Mais, sur la carte topographique au 1:50 000, type 1922, feuille Bou Hedma et sur la carte archéologique au 1:50 000, feuille Bou Hedma, éditée en 1994, le site est présent sous le nom de Ksar el Haga (n° 120.79).

<sup>68</sup> M.-Kh. Annabi, Bou Hedma 120, p. 24. (Texte non publié).

jusqu'à une hauteur de 4,20 m et mesure 2,50 m de côté. Il est construit en moellons. « La paroi est recouverte d'enduit ».

Qsar Aata (site n° 213)<sup>69</sup> occupe une élévation. Le site renferme un four à chaux et un mausolée. Ce monument regarde une piste qui traverse le bassin versant. Le monument funéraire est un mausolée-tour à trois étages. Son édicule, aménagé à l'étage supérieur, regarde vers l'Est, d'où le passage d'une piste, venant de Ghraïba.



Fig. n° 28 : Mausolée-tour de Qsar Kef ech-Chara.  
(ph. M.-Kh. Annabi, CNSAMH, INP, cliché 30456).



Fig. n° 29 : Mausolée-tour de Qsar Ata  
(ph. N. Belmabrouk).

---

<sup>69</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, coordonnées UTM du site : x = 613511.56888 ; y = 3843180.37015.

### b- Une structure à fossé et à levé de terre

Le site de Hr. Lellahoum (site n° 284)<sup>70</sup> occupe un monticule et représente une structure à fossés et à levées de terre, d'après ce qu'on a remarqué sur les images satellites. Il renferme, aussi, des murs en maçonnerie, déterrés par des fouilles clandestines et des alignements et de céramique antique variée, sigillée africaine et commune.



Fig. n° 30 : Structure à fosse et à levée de terre à Hr. Lellahoum (Google earth).

136



Fig. n° 31 : Mur en maçonnerie (ph. CNISAMH).

### c- Des établissements thermaux

Ce genre de structures, utile sur les voies, se rencontre sur deux sites archéologiques voisins, ceux de Sidi Belgacem (site n° 25)<sup>71</sup> et de Msedda (site n° 44)<sup>72</sup>. Le site de Sidi Belgacem s'étend sur une superficie

---

<sup>70</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Chott Sebkhét en Nouel, n° 121, coordonnées UTM du site : x = 574190.95819 ; y = 3815706.48915.

<sup>71</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 626322.43693 ; y = 3823303.36849.

<sup>72</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Maharès, n° 115, coordonnées UTM du site : x = 636649.94004 ; y = 3828449.10536.

de 1.212 ha. Il renferme un établissement rural caractérisé par des éléments techniques agricoles et les restes probable d'un établissement thermal. C'est le seul site antique qui renferme ce genre d'établissement à cet endroit de la piste moderne. Quant au site de Msedda, il relève, outre que des citernes et puits, un mzar dit de Sidi Msedda et une structure de nature indéterminée, les traces probablement de deux thermes. Les vestiges de thermes se trouvent déchaussés et tombés dans le cours d'eau de Msedda. Ce sont des bassins de formes carrés en maçonnerie et revêtus par enduit étanche. Un des bassins portent les traces de remaniement à une époque tardive. Le deuxième établissement est ruiné, bâti en maçonnerie et revêtu d'enduit étanche. Les grands axes mesurent approximativement 11,60 m Nord-Sud et 13,70 m d'Est-ouest. Plusieurs murs conservent encore les traces de revêtement intérieur. On signale l'absence de pavement en mosaïque. Mais, on remarque les œuvres de luxe avec la présence d'un fragment de marbre de couleur verte. Il faut noter la présence de tessons de céramique antique variée et des fragments de lampes.



**Fig. n° 32 : Sidi Belgacem, bassin carré de thermes [ech. = 50 cm]  
(ph. N. Belmabrouk).**



**Fig. n° 33 : Msedda, bassin de thermes déchaussé  
(ph. N. Belmabrouk).**

On suppose que la voie antique, après avoir atteint le site étendu de Sidi Belgacem (n° 25), se dirige vers le Nord-est pour atteindre le site étendu de Msedda (n° 44), qui abrite une station balnéaire, puis, elle regagne le site étendu Hr. Masmoudi, et probablement la ville antique de *Thaenae*. Mais, il ne s'agit que d'hypothèse faute d'épigraphie. Toutefois, les localités antiques et les mausolées n'ont été jamais isolés. De même, s'ils étaient éloignés de la voie moderne, ils étaient certainement parcourus par des voies anciennes.

### III- Les voies de court parcours

C'est un type de voies « régionales » qui servent la cité et les agglomérations côtières. C'est un lieu d'échange de matière première, comme le sel. Elles assuraient des échanges économiques entre la côte et le continent. Parmi ces voies, on ne va traiter que deux et plus particulièrement que deux tronçons qui passaient par la région de Younga.

#### A- Les itinéraires du sel

Pendant l'Antiquité, le sel est très lié à une industrie dont témoignent les vestiges des bassins de salaison sur le site de Younga, au Nord, et le site d'en-Nadhour, au Sud de Sebkhet-en-Nouaïl. Celui-ci est acheminé vers l'Est à travers ce qu'on peut appeler « les routes du sel ». Elles reliaient les sites de collecte aux sites en-Nadhour, Younga et probablement Hr. Frichette et Hr. Felaguess<sup>73</sup>.

Sur le site de Younga et de Hr. en-Nadhour, les bassins de salaison témoignent d'une activité halieutique prospère. Évoquant le sujet des sauces produites dans ces cuves, on constate que le *garum* est défini, chez M. Sternberg, comme un « produit liquide extrait de la putréfaction des poissons »<sup>74</sup> en présence d'un antiseptique, le sel<sup>75</sup>. Par conséquent, le sel est un produit indispensable pour la transformation des poissons<sup>76</sup>. Ainsi, pour installer des « usines » de transformation des produits liés à la pêche, il faut avoir une source de sel. En conséquence, une question se pose. La région de *Macomades minores-Iunci* peut-elle fournir cette matière première nécessaire ?

D'après A. Hesnard, le sel marin était produit, dans l'Antiquité en Méditerranée, soit en lac salé, soit en marais salant<sup>77</sup>. Pendant l'Antiquité,

---

<sup>73</sup> Carte topographique de Tunisie au 1:100 000, feuilles Mehmla (n° 68) et La Skhirra (n° 69).

<sup>74</sup> M. Sternberg, 2000, 1, p. 150.

<sup>75</sup> N. Desse-Berset et J. Desse, 2000, 1, p. 74. M. Sternberg, 2000, 1, p. 148

<sup>76</sup> A. Hesnard, 1998, 1, p. 174. M. Sternberg, 2000, 1, p. 148.

<sup>77</sup> A. Hesnard 1998, 1, p. 182.

il y avait des techniques de fabrication du sel. La *flos salis* qui est un sel obtenu à partir du sel de marais salant, traité par lavage à l'eau douce et cuisson<sup>78</sup>. La *Spuma salis* qui est un sel obtenu par lixiviation et évaporation des salons, c'est le sel ignifère<sup>79</sup>. A. Hesnard a décrit la fabrication du sel ignifère ainsi : « Sur les plages des mers à marées, le jusant recouvre la grève... déposant sur le sable une partie des sels. Le sable filtre ces sels... qu'il faut justement extraire pour rendre le sel consommable<sup>80</sup>. Toutefois, si à Cotta, la plage est de sable fin et à Tahadart (deux cités au Maroc), la marée découvre de sable très fin<sup>81</sup>, les côtes de la région de Younga se caractérise par du sable vaseux.

En effet, sur le territoire de *Macomades minores-Iunci*, il suffit de ramasser du sel accumulé dans une dépression salée continentale. On pense qu'il s'agisse d'une méthode plus simple que la technique aussi compliquée citée par A. Hesnard.

La contrée de *Macomades minores-Iunci* profite d'une autre source de sel disponible à Sebkhet-en-Nouaïl. Cette dépression salée, à 25 Km du littoral vers l'Ouest, s'étend, aujourd'hui, sur une superficie de 160 Km<sup>2</sup> <sup>82</sup>. Elle subit l'impact du climat pré-désertique. En effet, le sirocco qui souffle

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>80</sup> A. Hesnard, 1998, p. 183-184. Le sable de plage se charge donc par gravitation de sel débarrassé d'une partie des sels toxiques et concentré en chlorure de sodium, qui cristallise en surface sous l'effet conjugué du soleil et du vent. Ce sable, souvent décrit comme « blanc », ... est récolté à marée basse en raclant le sable sur une petite épaisseur. Cette opération de récolte se renouvelle pendant la saison la plus ensoleillée. Pour augmenter la surface de déposition et d'évaporation, il est procédé à des labourages et hersages des plages... Ce sable chargé de sels, le salon, est entassé et compressé le plus possible en tas ou dans des fosses, soit près de la plage, soit même beaucoup plus à l'intérieur des terres après transport. Le traitement des sablons consiste à extraire dans un premier temps une saumure des sablons, puis à concentrer le chlorure de sodium le plus pur possible par évaporation, obtenue par le chauffage. Pour l'extraction, le sablon est jeté sur des claies, des branchages servant de filtre ; il est arrosé d'eau douce, qui évacue tout d'abord les sels de magnésium restants, puis le jus du second arrosage, qui dissout le chlorure de sodium pur, est recueilli après ce filtrage. La concentration de cette saumure (ou « bouillon ») séparée du sable par simple gravitation est contrôlée. Lorsqu'elle est suffisante..., c'est-à-dire saturée, on la verse dans des récipients exposés au feu pour faire cristalliser le sel... Lorsque la cristallisation est réalisée, on ramasse les cristaux, pour les mettre à finir de sécher à l'air dans des corbeilles, ou tout autre récipient poreux. Le sel ainsi obtenu est toujours décrit comme très blanc... Mais sa qualité principale pour notre propos est qu'il est considéré... comme beaucoup plus pur que celui des marais salants et le meilleur pour la salaison des poissons ».

<sup>81</sup> A. Hesnard, 1998, p. 184.

<sup>82</sup> EGTH, 1979, p. 21.

fortement, après être canalisé par les ensembles orographiques vers le Nord-est, passant par la sebkha, favorise l'évaporation des eaux des crues ce qui provoque la concentration d'une quantité élevée de sel<sup>83</sup>. Il faut savoir que les eaux qui inondent la cuvette, en hiver, ne s'infiltrent plus, mais se vaporisent pour former une croûte de sel à la fin de l'été<sup>84</sup>.

Les habitants de la région de la sebkha, dite, aujourd'hui, Nouel, ont parlé de la méthode d'extraction du sel jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ils disent qu'ils ramassent le sel accumulé en couche épaisse. Puis, ils le transportent dans des récipients et le vendent au voisinage, aux Hamamma et Jlass. En effet, ils nient tout genre de transformation ou opération de recyclage. Le sel se vend, donc, à l'état brut. Le plus souvent, ils ont réalisé des opérations de troc, en échangeant le sel contre de l'huile, des dattes ou des céréales. Un passage d'al-Bakri mentionne, à l'Est de Kairouan, une Sebkha pourvue d'une quantité importante de sel propre<sup>85</sup>.

C'est pour cette raison, probablement, que la rive méridionale de la Sebkha connaît une occupation antique. On distingue un site isolé dans une région squelettique. Hr. el-Gallal se trouve au Sud-est de Sebkhet-en-Nouail. Toutefois, il est étendu et très riche en matériaux archéologiques, des pièces de monnaies et de la céramique sigillée. Cependant, on s'interroge sur l'importance de s'imposer à proximité d'une dépression salée (sebkha) et pourtant, ils étaient en essor. D'ailleurs, les bords de Sebkhet-en-Nouail sont occupés par des sols particulièrement halomorphes. Cette catégorie de sol, selon A. Tbib, ne s'apprête pas à une mise en culture<sup>86</sup>. De plus, sur le pourtour de la Sebkha, les nappes sont artésiennes et salées. Or la salinité de l'eau, d'après A. Mamou, est un facteur limitant pour l'exploitation de ces nappes<sup>87</sup>. Par contre, le sel des sebkhas peut être exploité. On suppose, ainsi, que ces sites sont des centres d'extraction de sel qui exploitaient la dépression salée pour l'acheminer vers les centres de production sur la côte. Cela va de soi que l'endroit ne peut être qu'un gisement de sel. L'exploitation du sel que fournit la sebkha est à ne pas nier. Reste à poursuivre les chemins de passage de cet antiseptique.

Tenant compte des données archéologiques, et surtout les centres de production halieutique nous suggérons la présence de plus qu'une voie antique. Nous pensons qu'il y avait des voies principales et d'autres

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>84</sup> J. Despois, 1955, p. 86. A. Oueslati, 1993, p. 271.

<sup>85</sup> البكري، كتاب المسالك والممالك، ج 2، تونس 1992، ص 675. ومدينة القيروان في بساط من الأرض مديد... وشرقها سبخة (ملح عظيم طيب نظيف).

<sup>86</sup> A. Tbib, 1998, p. 15.

<sup>87</sup> A. Mamou, 1981, p. 36.

secondaires qui s'en détachent afin de rejoindre plusieurs points de la côte. Que les données des cartes topographiques éclaircissent d'avantage leurs tracés. Pour définir les directions de la diffusion probable du sel, antiseptique nécessaire dans la salaison, on se base sur les pistes modernes qui passent à proximité des alignements de ruines.

### 1- L'itinéraire Hr. el-Gallal - Younga

Le tracé de l'itinéraire fait son départ à Hr. el-Gallal<sup>88</sup> (site n° 278), lieu présumé de ramassage du sel. Il est à 600 m de Sebkhet en-Noual. Le site se trouve à 47 km au Sud-ouest du site archéologique de Younga. Il occupe un endroit élevé de 59 m d'altitude. Cette éminence spoliée et parsemée de blocs taillés, de céramique sigillée africaine et commune, de fragments de lampes de différentes époques ; on y a également trouvé trois pièces de monnaie anciennes, un fragment de *catillus*, un fragment de meule cylindrique, et des fragments de tuiles, d'outils lithiques (éclats, lames).

L'itinéraire s'oriente vers le Nord-est, puis, vers la côte à l'Est. Il passe par une série de ruines antiques. Il s'agit, fort probablement, de Hr. Mghadhia<sup>89</sup> (site n° 270), Qsar Boudrenna<sup>90</sup> (site n° 261) et Hr. Jel (site n° 252). Ensuite, il rejoint la voie du littoral, au niveau de l'Oglet el-Khefifia, lieu de la découverte de la borne milliaire, pour s'achever au site de Younga, lieu de production de la salaison.



**Fig. n° 34 : Vue générale de Hr. el-Gallal.  
(ph. N. Belmabrouk).**

---

<sup>88</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Chott sebkhet en Noual, n° 121, coordonnées UTM du site : x = 552711.91409 ; y = 3807354.12789.

<sup>89</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, feuille Chott sebkhet en Noual, n° 121, coordonnées UTM du site : x = 590798.85640 ; y = 3814549.88096.

<sup>90</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Hachichina, n° 122, coordonnées UTM du site : x = 601596.73132 ; y = 3808589.80409.



Fig. n° 35 : Céramique sigillée à Hr. el-Gallal.  
(ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 36 : Qsar Boudrenna.  
(ph. CNISAMH).



Fig. n° 37 : Qsar Boudrenna, vue de l'intérieur.  
[éch. = 1 m]. (ph. CNISAMH).

## 2- L'itinéraire Hr. el-Gallal – Hr. Felaguess

Un autre trajet peut être figuré, sur la carte, en partant de Hr. el-Gallal, bien que les données archéologiques sur terrain fassent défaut. En effet, aucun bassin de salaison n'a été signalé sur le site Hr. Felaguess<sup>91</sup> (site n° 259) et Hr. Frichette<sup>92</sup> (site n° 258). L'itinéraire proposé peut se diriger vers Hr. Felaguess à travers Hr. Jediene (site n° 265) et Hr. Bach (site n° 266) ou en passant par Hr. Khemet (site n° 267) et Hr. Gara (site n° 264). Toutefois, on penche vers le passage par le site de Hr. Jediene avec son structure aussi importante. En fait, le site arasé, renferme des alignements de murs construits en moellons liés au mortier de chaux, qui varient entre 19 m et 55,50 m. On a repéré, aussi, quelques pièces juxtaposées dont leurs dimensions varient entre 4,40 m et 7,40 m de longueur et entre 3,70 m et 4,30 m de largeur. Peut-on imaginer un tronçon de voie qui se détache de Hr. Jediene et se dirige vers le Hr. Frichette ?



Fig. n° 38 : Alignements de murs à Hr. el-Jediene  
(ph. CNISAMH).

---

<sup>91</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Hachichina, n° 122, coordonnées UTM du site : x = 608970.22581 ; y = 3803142.47482.

<sup>92</sup> Carte topographique de Tunisie, au 1:50 000, feuille Hachichina, n° 122, coordonnées UTM du site : x = 608970.22581 ; y = 3803142.47482.



Fig. n° 39 : Alignements de murs à Hr. el-Bach  
[éch. = 1 m] (ph. CNISAMH).

### 3- L'itinéraire Hr. el-Gallal – en-Nadhour

On présume la présence d'un trajet d'acheminement du sel possible vers le Sud-est pour atteindre les bassins de salaison d'en-Nadhour. On note des sites archéologiques trouvés sur les bords de la dépression salée de Sebket Nouel, comme le site de Sidi Madi (n° 283). De même, il faut mentionner une série de sites archéologiques dans une région désertée et caractériser par un sol squelettique non propre à l'agriculture. Il s'agit éventuellement de stations de route. L'itinéraire doit, très vraisemblablement, passer, vers le Sud-est, par les ruines de Sidi Abd-es-Semad<sup>93</sup> (site n° 297), un site antique isolé, au Sud-est qui se situent entre les deux Koudiats d'Az-Zobra el Kebira et d'Az-Zobra es-Seghira. De même, on remarque une succession de sites qui renferment des blocs taillés. Nous pensons qu'il s'agit de structures distinctes par rapport aux autres sites du voisinage construites en maçonnerie. Az-Zobra es-Seghira<sup>94</sup> (site n° 298), Hr. Bou Rouina<sup>95</sup> (site n° 303) et Hr. el-Aross<sup>96</sup> (site n° 315) renferment des blocs taillés liés au mortier de chaux, une structure arasée en maçonnerie, des moellons, de l'enduit étanche et de la céramique sigillée africaine et commune. Ce genre de blocs taillés se trouve, aussi, sur le site côtier d'en-Nadhour (site n° 321).

<sup>93</sup> Carte topographique de Tunisie au 1:50 000, type 1993, feuille Şbîh, coordonnées UTM du site : x = 577684.46815 ; y = 3796352.21565.

<sup>94</sup> Carte topographique de Tunisie au 1:100 000, feuille Sbîh, coordonnées UTM du site : x = 581444.23170 ; y = 3794744.31378.

<sup>95</sup> Carte topographique de Tunisie au 1:100 000, feuille Sbîh, coordonnées UTM du site : x = 584478.08307 ; y = 3793357.35169.

<sup>96</sup> Carte topographique de Tunisie au 1:100 000, feuille Sbîh, coordonnées UTM du site : x = 587099.60290 ; y = 3792841.74153.



**Fig. n° 40 : Az-Zobra Sghira, mzar avec harpes.  
(ph. CNISAMH).**



**Fig. n° 41 : Hr. Bou Rouina, harpes.  
(ph. CNISAMH).**



**Fig. n° 42 : Hr. el-Aross, harpe. [éch. = 1 m]  
(ph. CNISAMH).**



Fig. n° 43 : En-Nadhour, harpe en place (piédroit ?)  
[éch. = 1 m] (ph. N. Belmabrouk).

#### 4- La voie des ateliers de céramique

La prospection archéologique nous a révélé une série de centre de production de céramique, entre Mahrès et Bir Ali Ben Khalifa en passant par la région d'Agareb. Ces ateliers dessinent un arc d'orientation Sud-est – Nord-ouest. Ces sites devaient être servis par un itinéraire de grand parcours ou ils sont rattachés à des voies voisines avec des voies secondaires. Un tronçon d'itinéraire peut être figuré entre les mausolées de Qsour el-Magrouna et son atelier de céramique, d'une part, et les mausolées de Qsour Chehoud (site n° 140), d'autre part. Ces deux sites sont très proches. La distance qui les sépare est de 2, 600 m à vol d'oiseau. Leur importance comme centres de productions et lieux de domaines signalent, très vraisemblablement, un passage de voie qui permet la communication avec les autres régions, surtout celles de *Sufetula* et de Younga. Il s'agit d'un grand axe de production de poterie, dans la région d'étude. Nous pensons que cette ligne de production de céramique se rattache à la station Septiminicia, identifiée fort probablement à Hr. Zouia, vers l'Ouest. De même, nous suggérons que cet axe de production passe par l'agglomération du site dit Msedda, pour rejoindre le port d'exportation de *Macomades minores-Iunci*.

Ces ateliers se caractérisent par une grande quantité de ratés de cuisson, essentiellement des pieds d'amphores ou des fragments de tuiles striés sur-cuites. Il s'agit de Bir Chafroud (site n° 48), Borj el-Fendri (site n° 59), Sidi Youssef (site n° 93), Qsour el-Mahrouga (site n° 114), Qsour Oudha (site n° 135) et Qsour el-Magrouna (site n° 137).



**Fig. n° 44 : Raté de pieds d'amphores à Bir Chafroud.  
(ph. N. Belmabrouk).**



**Fig. n° 45 : Raté de pieds d'amphores à Borj el-Fendri  
(ph. N. Belmabrouk).**



**Fig. n° 46 : Raté de four à Sidi Youssef.  
(ph. N. Belmabrouk).**



Fig. n° 47 : Ratés de cuisson à Qsour el Mahrouga  
(ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 48 : Ratés de cuisson à Qsour Oudha.  
[éch. = 50 cm] (ph. N. Belmabrouk).



Fig. n° 49 : Ratés de cuisson à Qsour el-Magrouna [éch. = 50 cm]  
(ph. N. Belmabrouk).

## Conclusion

En conclusion, tracer un réseau routier reste tributaire des renseignements des routiers antiques et des monuments funéraires, mausolées, des centres de production artisanale ou halieutique et probablement des stations balnéaires. Nul pas une confirmation. Faute de milliaires, on suppose un tracé et on suggère une station probable, en se basant sur la nature des ruines archéologiques. Ces détails ne peuvent plus s'échapper aux études comparatives avec le reste des régions voisines surtout qu'ils abritaient des cités d'importance majeure, les colonies de *Thaenae*, de *Tacapes*, de *Capsa* et de *Sufetula*. Les grands axes dits des artères peuvent avoir d'autres secondaires qui se relient avec des centres de production de céramique ou de station d'hygiène. Dans ce cadre, on peut étudier l'organisation du territoire définit hypothétiquement dépendant au municiple de *Macomades minores-Iunci*. Cependant s'il ne faisait pas partie de la contrée, il est important de l'étudier afin de comprendre l'immédiat de *Macomades minores-Iunci* qui ne peut pas s'échapper à son entourage.

L'étude du potentiel halieutique de la Petite Syrte à hauts-fonds dévoile un excellent abri pour la faune marine. Cette richesse halieutique avait favorisé une industrie de transformation et de salaison. En contrepartie, la prospection archéologique et l'examen des cartes topographiques nous a permis de constater que l'arrière-pays d'As-Skhira disposait d'un grand gisement de sel dans la Sebkhet-en-Nouaïl. Cela a favorisé l'implantation de certain centre de ramassage de ce produit naturel indispensable dans la salaison des poissons, comme celui de Hr. el-Gallal. Bien sûr des centres d'exploitation un peu éloignés de la côte avait acheminé cet antiseptique vers les usines de salaison à travers des itinéraires dont nous avons qualifié de « voies du sel ». Nous suggérons que ce commerce était prospère dans ces endroits surtout que les sources littérales médiévales nous informent sur la sebkha de Kairouan au Nord, et celle des frontières tuniso-libyenne au Sud. Nous pensons que cette routes secondaires rejoignaient la voie *Tusuros – Thaenae* au Nord. Les ateliers de céramique et d'amphores se concentrent au Nord de la ville de *Macomades minores-Iunci*. Ils diffusent leurs produits vers le chef-lieu, au Sud-est, située sur la voie du littoral, et vers *Sufetula* à travers la station de *Septiminicia* (Hr. Zouia), à l'Ouest. Ces activités artisanales et agricoles doivent être desservies par des routes de commerce ou implantés sur des voies antiques stratégiques de grands parcours, pour écouler les produits agricoles et artisanales. Ce sont des moyens de communications entre l'intérieur du pays et la côte, entre la campagne et le centre urbain antique.

## Bibliographie

- Belmabrouk N. (2016), *Macomades minores-Iunci* : cité et territoire, Thèse de doctorat dactylographiée, sous la direction de Mr. A. Mrabet, FLSH, Sousse.
- Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, type 1925, feuilles Bir Ali Ben Khalifa, n° 105, Agareb, n° 106, Sfax, n° 107, El Aamra (Ghraiba), n° 114, Maharès, n° 115, Bou Hedma, n° 120, Chott Sebkhet en Nouel, n° 121, Hachichina, n° 122.
- Carte topographique de Tunisie, au 1 : 50 000, type 1993, feuille Şbñh.
- Carte topographique de Tunisie, au 1:100 000, feuilles Mehamla, n° 68, La Skhirra, n° 69.
- Chevallier R. (1997), *Les voies romaines*, Paris.
- Chevarrier Ph. (1878), « Voyage de Gabes au Zaghouan, par El-Hamma, les plaines de Segui, Thala, Oued Rhane, Zlass, Kairouan », *Arch..Miss.Sc.L.*, 3e série, T V, p. 233- 247.
- Corbier M. (1991), « Cité, territoire et fiscalité », Actes du colloque en mémoire de Attilio Degrassi, Epigrafia, Rome, p 629-665.
- Despois J. (1955), *La Tunisie orientale : Sahel et basse steppe*, Paris.
- Desse-Berset N. et Desse J. (2000), « Salsamenta, garum et autres préparation de poissons. Ce qu'en disent les os », *MEFRA*, 1, p. 73-97.
- EGTH (1979), *Dérivation de l'Oued Oudrane vers la Sabkha En-Nouel, étude préliminaire*, Tunis.
- Gauckler P. (1904), « Rapport sur l'exploration du Sud tunisien en 1903 », *BCTH*, p. 142-150.
- Guellouz E. et alii (1983), *Histoire de la Tunisie. Les temps modernes*, Tunis.
- Hesnard A. (1998), « Le sel des plages (Cotta et Tahadart, Maroc) », *MEFRA*, 1, p. 167-192.
- Itinerarium antonini*, In Y. Kamel (1987), *Monumenta Cartographica Africae et Aegyptae*, T. 1, Frankfurt.
- Mamou A. (1981), *Etudes hydrogéologique du bassin versant de Sebkhet En Noual*, Tunis.
- Mrabet A. et Troussel P. (2003), « Axes de circulation, mobilité et contrôle des hommes dans la zone du Limes d'Afrique », Actes de colloque *Mobilité des hommes et des idées en méditerranée*, Sousse 9-11. Mars. 1999, Sfax-Sousse.
- Oueslati A. (1993), *Les côtes de la Tunisie. Géomorphologie et Environnement et Aptitudes à l'Aménagement*, Tunis.
- Le Capitaine Privé (1895), « Notes archéologiques sur l'Aarad, Le Madjourah et Le Chareb », *BCTH*, p. 78-131.
- Paskoff R., Slim H. et Troussel P. (1991), « Le littoral de la Tunisie dans l'antiquité : cinq ans de recherches géoarchéologiques », *CRAI*, p. 515-546.
- Poinssot L. (1934-1935), « Note sur les îles Kneiss », *BCTH*, p. 323-333.

- Salama P. (1951), *Les voies romaines d'Afrique de Nord*, Alger.
- J. Servonnet et F. Lafitte (1888), *Le Golfe de Gabès en 1888*, Paris.
- Slim H., Troussset P., Paskoff R. et Oueslati A. (2004), *Le littoral de la Tunisie. Etude géoarchéologique et historique*, Paris.
- Sternberg M. (2000), « Données sur les produits fabriqués dans une officine de *Neapolis* (Nabeul, Tunisie) », *MEFRA*, p. 135-153.
- Tbib A. (1998), *Conséquences de l'utilisation des ressources naturelles sur l'équilibre écologique en milieu aride tunisien*, « *Cas de Menzel Habib* », Mémoire de DEA en Ecologie Générale. Faculté des Sciences de Sfax, Sfax.
- Toussaint (1904), « Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1902-1903 », *BCTH*, p. 127-141.
- Toussaint (1905), « Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1903-1904 », *BCTH*, p. 56-74.
- Toussaint (1907), « Reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1905-1906 », *BCTH*, p. 302-314.



# OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA CÉRAMIQUE DE LA CITÉ DE *IUNCI* (TUNISIE)

*Héla MABROUK<sup>1</sup>/Michel BONIFAY<sup>2</sup>/Sami BEN TAHAR<sup>3</sup>/Victoria LEITCH<sup>4</sup>*

## Résumé

L'étude préliminaire des céramiques recueillies au cours des prospections de surface conduites à *Iunci* dans le cadre du programme Training in Action montre que le site est densément occupé entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La ville reçoit des importations de vaisselles sigillées africaines de la Byzacène du sud-ouest, de Tunisie centrale, du nord du golfe d'Hammamet et de la région de Carthage, ainsi que des amphores de Nabeul. Les arrivages en provenance de Méditerranée orientale sont également abondants, principalement des amphores de Cilicie (LRA 1), du Péloponnèse (LRA 2), de Samos (LRA 8) et, dans une moindre mesure, de Gaza. Enfin sont également présentes des céramiques culinaires en provenance de Mer Égée, de Cilicie et de la région de Constantinople. Si l'hypothèse d'une production locale des amphores de type Keay 59/8B semble devoir être rejetée, *Iunci* est probablement l'un des principaux points d'exportation de ces conteneurs produits en Byzacène méridionale et largement diffusés en Méditerranée nord-occidentale et orientale, jusqu'en Crimée. *Iunci* apparaît ainsi comme une possible plaque tournante du commerce entre l'Orient, l'Afrique et le bassin nord-occidental de la Méditerranée entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle.

**Mots clés :** Macomades Minores/*Iunci*/Sofiana, Antiquité tardive, sigillée africaine, amphores, Méditerranée orientale, commerce.

---

<sup>1</sup> Doctorante Université de Sfax, LERIC/ Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France.

<sup>2</sup> Directeur de Recherche, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France.

<sup>3</sup> Maître de Recherche, Institut National du Patrimoine de Tunisie.

<sup>4</sup> Honorary Research Fellow Durham University, collaboratrice Centre Camille Jullian (Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France) et Society for Libyan Studies.

### **Abstract**

*The preliminary study of the ceramics collected during the survey at Iunci within the Training in Action programme shows that the site was densely occupied between the 5<sup>th</sup> and 7<sup>th</sup> centuries AD. The town received imports of African Red Slip Ware from South-western Byzacena, from central Tunisia, from the North of the Gulf of Hammamet and from the Carthage region, as well as amphorae from Nabeul. There are also abundant imports from the eastern Mediterranean, mainly amphorae from Cilicia (LRA 1), the Peloponnese (LRA 2), Samos (LRA 8) and, to a lesser extent, Gaza. Finally, there are also culinary ceramics from the Aegean, Cilicia and the Constantinople region. The hypothesis of a local production of Keay 59/8B type amphorae seems unlikely, but Iunci is probably one of the main export points of these containers produced in Southern Byzacena and widely distributed in the North-Western and Eastern Mediterranean, as far as the Crimea. Iunci thus appears as a possible hub of trade between the East, Africa and the North-western Mediterranean basin between the 5<sup>th</sup> and 7<sup>th</sup> centuries.*

**Key words:** *Macomades Minores/Iunci/Sofiana, Late Antiquity, African Red Slip Ware, amphorae, Eastern Mediterranean, trade.*

154

## **I- Introduction**

*Iunci* est une agglomération antique située sur le littoral, à 45 km au sud de Sfax, dans la partie nord du golfe de Gabès (fig. 1). Elle est limitrophe de la cité antique de *Thaenae* (Thyna) au nord et de celle de *Tacape* (Gabès) au sud.

L'étude de la céramique de *Iunci* a été conduite dans le cadre du programme Training in action, dirigé de 2017 à 2019 par M. Ammar Othman (INP) et Madame Anna Leone (Durham University)<sup>5</sup> en collaboration avec plusieurs autres institutions, dont Aix-Marseille Université pour la céramique. Elle a fait l'objet de trois stages de formation en direction de stagiaires libyens et tunisiens, dirigés par MM. Sami Ben Tahar (2017), Michel Bonifay (2017-2019), Mme Victoria Leitch (2018) et M. Mongi Nasr<sup>6</sup> (2017-2018), auxquels Héla Mabrouk, a participé en 2018 et 2019.

---

<sup>5</sup> Leone A. *et al.* 2020.

<sup>6</sup> Maître-assistant à l'Université de Sfax, Faculté des Lettes et des Sciences Humaines, laboratoire LERIC.

Cette étude est désormais intégrée à sa thèse de doctorat en cotutelle entre l'Université de Sfax et Aix-Marseille Université, préparée sous la direction de MM. Sami Ben Tahar<sup>7</sup> et Michel Bonifay, qui a pour objet « *Iunci* relais commercial dans l'Antiquité ».

Cette thèse qui prend en compte l'ensemble de la documentation disponible, non seulement la céramique mais également les textes, les données historiographiques et les prospections récentes sur le site, ainsi que la diffusion en Méditerranée des produits supposés transiter par le port de *Iunci*, a pour objectif de répondre à cette question générale : est-ce que le port de *Iunci* prend, à partir du V<sup>e</sup> s., le relais de celui de *Thaenae* pour la commercialisation des produits du sud de la Byzacène et la réception des importations méditerranéennes ?

Dans l'attente de pouvoir répondre plus précisément à cette question, l'étude de la céramique apporte des informations préliminaires dans trois domaines :

- la chronologie du site,
- l'économie et le commerce,
- le statut de la ville.

## **II- Chronologie du site**

L'importance de l'agglomération de *Iunci* dans l'Antiquité tardive, succédant vraisemblablement à la cité punique (?) et romaine de *Macomades Minores*<sup>8</sup>, a été affirmée depuis longtemps par les historiens qui se sont penchés sur les sources. Si l'on suit Procope<sup>9</sup>, il n'existe pas à son époque de port digne de ce nom entre Carthage et *Iunci*. On sait toutefois qu'il fait parler ainsi le préfet Archelaus, chargé de l'approvisionnement de l'armée de Bélisaire et favorable à un débarquement au plus près de Carthage... Toutefois, tout en faisant la part de l'exagération oratoire, Pol Troussel pense pouvoir tirer de ce texte que *Iunci* est « l'un des rares ports offerts par une côte africaine jugée peu hospitalière lors de la reconquête byzantine »<sup>10</sup>. De même, s'il faut

---

<sup>7</sup> Sami Ben Tahar a bien voulu accepter de succéder dans cette fonction au regretté Abdelhamid Barkaoui, Professeur à l'Université de Sfax, disparu en août 2020.

<sup>8</sup> Troussel P. (2003), p. 3. C'est la thèse généralement admise. Cependant les auteurs de la *Carte des routes et des cités à l'est de l'Africa* à la fin de l'Antiquité ont préféré traiter séparément *Iunci/Sofiana et Macomades Minores* : Desanges J. *et al.* (2010) : p. 160 et 166.

<sup>9</sup> *Guerre contre les Vandales*, I, 15, 8.

<sup>10</sup> Troussel P. (2003), p. 1.

plutôt déduire du texte de Corippe<sup>11</sup> que la cité était dépourvue de murs à l'époque de l'expédition de Jean Troglita contre les Maures (546-548)<sup>12</sup>, l'inscription de Sidi Gherib<sup>13</sup> paraît en revanche évoquer la construction d'une fortification sous Justin II (562-578) et Tibère II (578-582), époque à laquelle la ville prend d'ailleurs le nom de *Sofiana* en l'honneur de l'épouse du premier, l'impératrice consort Sophie<sup>14</sup>.

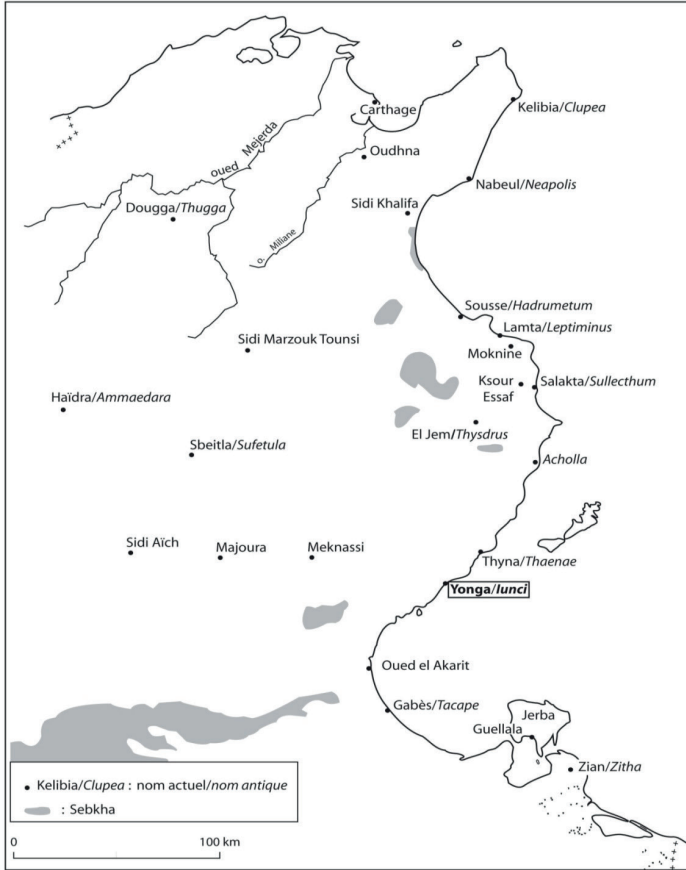


Fig. 1. Carte de situation. *Iunci* et noms de lieux cités.

<sup>11</sup> *Johannide*, VII, 481-483 : *Namque jacent nullis circumdata moenia muris/praesidio munita Dei. Non turribus illam/ardua pinnati defendunt culmina tecti.*

<sup>12</sup> Moderan Y. (2003), p. 330-331, n. 63 : Yves Modéran rejette les interprétations de Diehl Ch. (1896) et Poinsot L. (1944), selon lesquelles la ville était dotée en 548 d'une enceinte construite sous Solomon, et celle de Pringle D. (1981) qui conclut que l'enceinte existait mais était en ruines. Il propose au contraire de traduire *moenia* par « ville » et conclut à l'absence de *murus* à cette époque.

<sup>13</sup> Durliat J. (1981), p. 62-64.

<sup>14</sup> Desanges J. *et al.* 2010, p. 160.

L'archéologie témoigne également du lustre de la parure monumentale de la ville à l'époque tardive. Alors que les traces du mur d'enceinte byzantin n'ont pas été retrouvées de manière certaine, les fouilles archéologiques effectuées sur le site entre 1935 et 1951 ont permis de dégager complètement ou partiellement pas moins de trois églises. La basilique I doit sa célébrité à la mosaïque des fleuves du Paradis mise au jour dans le narthex de la contre-abside et à la pyxide en ivoire provenant de la crypte, toutes deux exposées au Musée du Bardo. La basilique III, très grande, est l'un des meilleurs exemples de basilique byzantine africaine à contre-abside et a fait l'objet de nouvelles recherches en 2018-2019 dans le cadre du projet Training in Action. Enfin, on hésite encore sur la chronologie du majestueux *borj* de 40 x 47,5 m de côtés et de 8 m d'élévation qui marque le site. Probablement en majeure partie d'époque aghlabide, il a été très certainement restauré à l'époque ziride et possède peut-être des origines byzantines, encore que ce dernier point reste très discuté<sup>15</sup>.

Les ramassages de surface effectués à la fin des années 80 dans le cadre du programme d'étude du littoral tunisien dirigé par Hédi Slim et Pol Troussset avaient fourni un embryon de documentation céramique confirmant l'occupation tardive du site<sup>16</sup>. Aux abords des bassins de salaisons déchaussés par la mer avaient ainsi été recueillis des sigillées africaines C5 (Hayes 84), C/D (Hayes 61B et 87A/88), D2 (Hayes 99), tardives (Hayes 105) et continentales (Stern XXXV), associées à des amphores africaines (Keay 8B, 25.2, 61 et 62) et de Méditerranée orientale (LRA 1, 3, 4, 7 ?), l'ensemble de ces tessons couvrant une période comprise entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>17</sup>.

Beaucoup plus systématiques, les prospections conduites en 2017-2019 dans le cadre du programme Training in Action permettent de se faire une meilleure idée des phases d'occupation du site (fig. 2) :

- Le matériel antérieur au IV<sup>e</sup> s., susceptible d'appartenir à la *Macomades Minores*, est rare. On note seulement quelques fragments de céramique sigillée A2 de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et de sigillée A/D du III<sup>e</sup> s. (fig. 3, n° 1) et très peu d'amphores africaines classiques des types I et II. Ceci constitue une différence fondamentale avec la ville voisine de *Thaenae*, productrice de ces amphores. Les fragments les plus anciens appartiennent à des amphores « pseudo-Dressel 2/4 » (fig. 4, n° 24) de production peut-être jerbienne au I<sup>er</sup> s., et à une amphore Uzita Pl. 52, 10 (fig. 4, n° 25), d'époque flavienne.

---

<sup>15</sup> Troussset P. (2003), p. 6 (avec bibliographie).

<sup>16</sup> Slim H. *et al.* (2004), p. 122.

<sup>17</sup> Bonifay M. *et al.* (2002-2003), fig. 5, n° 29, fig. 6, n° 40 et 44, fig. 7, n° 67, fig. 12, n° 154-156.



Fig. 2. *Iunci*. Principaux types de sigillées et d'amphores africaines présents sur le site.

- Le IV<sup>e</sup> s. est représenté surtout par des éléments du milieu et de la deuxième moitié du siècle : sigillées C/E (formes Hayes 45C, 50B, 58A) (fig. 3, n° 2-3) et premières formes de sigillée E (Hayes 66, 68) (fig. 3, n° 4) pouvant également dater du premier quart du V<sup>e</sup> siècle. Les amphores Keay 25.1, également produites à *Thaenae*, sont rares.

- En revanche, l'époque vandale et le début de l'époque byzantine sont extrêmement bien représentés, avec des sigillées C5 importées de Tunisie centrale (formes Hayes 82, 84, 85, Gourvest E3) et C/D en provenance du nord du golfe d'Hammamet (formes Hayes 61B, 87A, 87A/88, 88), ainsi que quelques éléments originaires de l'atelier d'Oudhna (formes Hayes 97 et 99). Les amphores produites dans le cap Bon, principalement à Nabeul, sont particulièrement abondantes (types Keay 35 et 57), aux côtés des amphores de type Keay 8B produites en Byzacène méridionale. Les importations orientales sont également présentes à cette époque : vaisselle sigillée phocéenne, amphores LRA 1a et 2a.

- Un second et dernier temps fort, attesté par la céramique, de l'occupation du site de *Iunci* est la fin du VI<sup>e</sup> s. et le VII<sup>e</sup> siècle. Les productions africaines sont constituées principalement de sigillées tardives (formes Hayes 90B, 105, 108, 109) et d'amphores de pleine époque byzantine (type Keay 61). Mais la caractéristique principale de cette phase chronologique

réside dans la présence massive d'importations orientales : amphores LRA 1b et 2b (particulièrement abondantes) et d'assez nombreuses vaisselles culinaires de Cilicie et de la région de Constantinople.

Ainsi, aussi bien les amphores que la vaisselle montrent une occupation principale du site comprise entre le début du V<sup>e</sup> siècle et la fin du VII<sup>e</sup> siècle, qui confirme les données des sources littéraires et de l'archéologie monumentale.

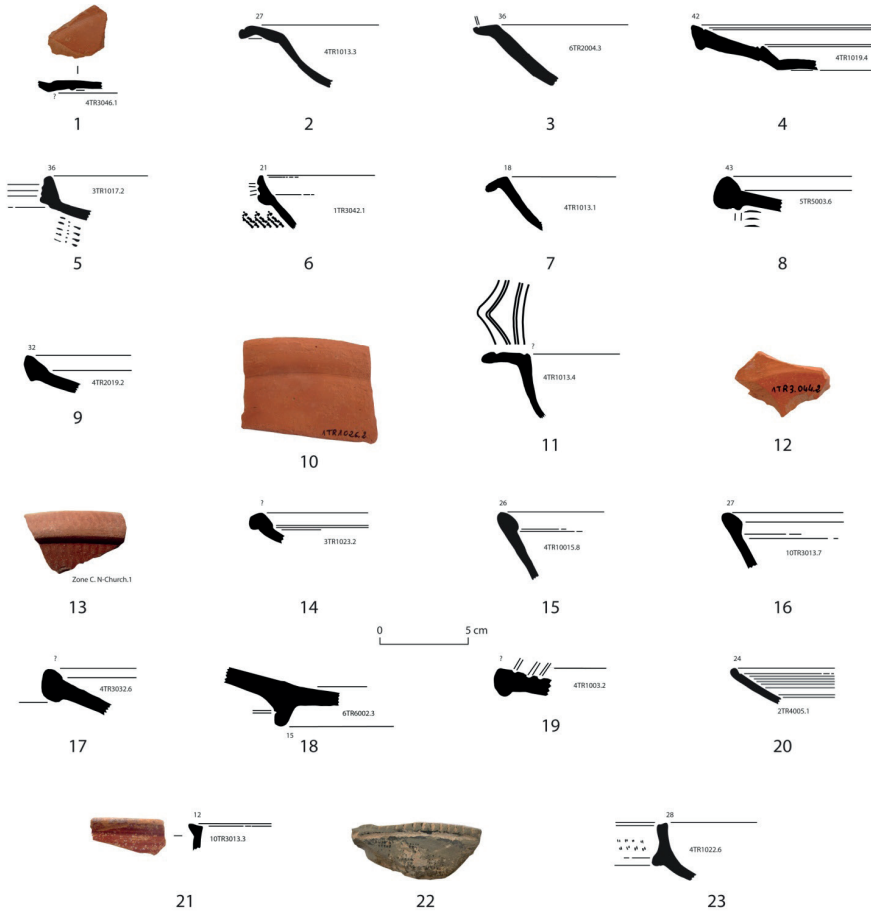


Fig. 3. *Iunci*. Vaisselles de table. Sigillée africaine : A/D, Hayes 32-33 (1) ; C/E, Hayes 45C (2) et 58A (3) ; E, Hayes 66 (4) ; C5, Hayes 82 (5), 84 (6), Gourvest E3 (7), Hayes 89 (8) ; C/D, Hayes 87A/88 (9), 88 (10) ; D2, Hayes 97 (11), 95-99 (12) ; « continentales », Stern XXXV (13), XXXIII (14), IV (15-16) ; tardives, Hayes 105 (17-18), *Atlante* XLI, 3-4 (19), Hayes 109 (20). Sigillée gauloise : luisante, Pernon 36 (21) ; « Dérivée-de-Sigillée Paléochrétienne (DS.P.) », Rigoir 1 (22). Sigillée orientale : phocéenne tardive, Hayes 3C (23).

Reportés sur le plan du site, ces éléments de datation montrent une densité particulière des céramiques de l'Antiquité tardive aux abords et au sud-ouest du fort. Dans cette dernière zone, la présence de blocs et de traces de constructions aujourd'hui immergés pourraient indiquer la présence d'installations portuaires.

### III- Économie et commerce

En considérant les céramiques non plus prioritairement sous l'angle de leur datation mais de leur origine, nous pouvons réfléchir sur les flux commerciaux qui arrivent à et partent de *Iunci* aux V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.

#### A- Importations

##### Afrique

Un certain nombre de céramiques importées à *Iunci* proviennent d'autres régions d'Afrique.

Des vaisselles sigillées proviennent tout d'abord des ateliers du sud ouest de la Byzacène. Par la pâte, l'aspect du vernis et la typologie<sup>18</sup>, on reconnaît parmi elles des productions très probables de l'atelier de Sidi Aïch, notamment les formes tardives Stern XXXV et XXXIII (fig. 3, n° 13-14). Cet atelier majeur, le plus anciennement découvert au Maghreb et sur lequel ont porté des recherches récentes<sup>19</sup>, a principalement exporté ses produits dans les régions internes de l'Afrique romaine<sup>20</sup> mais également sur les côtes de la Petite Syrte<sup>21</sup>. Il n'est donc pas étonnant d'en trouver des témoins à *Iunci* en même temps que d'autres productions, illustrées par la forme Stern IV (ou Hayes 1972, fig. 58, b) (fig. 3, n° 15-16), dont les ateliers sont moins faciles à localiser et probablement nombreux. L'ensemble de ces vaisselles de table « continentales » accompagnait peut-être l'arrivée de produits à plus grande valeur marchande issus des régions internes : huile, vin (?), produits de l'élevage (lainages).

D'autres vaisselles sigillées sont importées des ateliers de Tunisie centrale, notamment Sidi Marzouk Tounsi<sup>22</sup>. Il s'agit de la catégorie C5, avec les formes Hayes 82 (fig. 3, n° 5), 84 (fig. 3, n° 6), 85, Gourvest E3 (fig. 3, n° 7) et Hayes 89/90A (fig. 3, n° 8). L'ensemble des lampes trouvées sur le site provient des mêmes ateliers (groupes C2 et C4). On est ici face à des produits de très grande qualité, couvrant toute l'époque vandale et les deux premières décennies de la période byzantine, qui ont pu voyager pour

---

<sup>18</sup> L'équipe a bénéficié ici de l'expertise de M. Mongi Nasr, spécialiste des céramiques sigillées du sud-ouest de la Byzacène.

<sup>19</sup> Nasr M. (2005) ; *Id.* (2019).

<sup>20</sup> Nasr M. (2005), p. 490.

<sup>21</sup> Bonifay M. *et al.* (2002-2003), fig. 21.

<sup>22</sup> Peacock D. P. S., Bejaoui F. et Ben Lazreg N. (1990).

leur valeur propre, comme le montre leur large diffusion en Méditerranée nord-occidentale, en Attique et en Égypte à la même époque<sup>23</sup>.

Mais le plus intéressant est de trouver des importations des ateliers de Tunisie septentrionale. Les productions C/D de Sidi Khalifa<sup>24</sup> sont les plus nombreuses, avec les formes Hayes 61B, 87A, 87A/88 (fig. 3, n° 9) et 88 (fig. 3, n° 10), suivies par les productions D2 d'Oudhna, avec la série des formes Hayes 95-99 (fig. 3, n° 11-12), celles dites de « l'atelier X »<sup>25</sup> étant plus discrètement représentées. On imagine que ces vaisseles ont pu accompagner, par voie maritime, des amphores issues des ateliers de la Zeugitane.

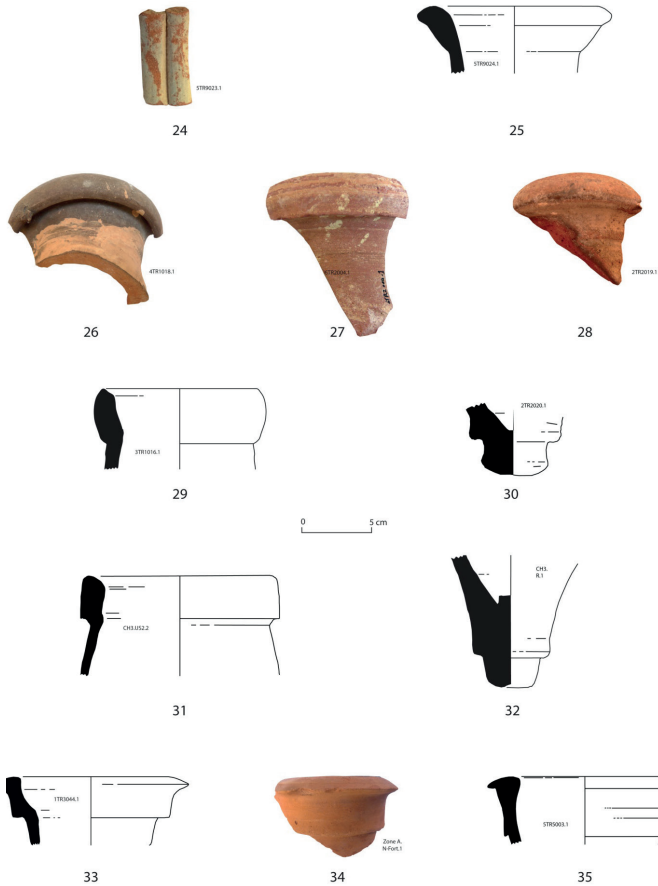


Fig. 4. *Iunci*. Amphores africaines : « Pseudo-Dressel 2/4 » (24), *Uzita* Pl. 52,10 (25), Keay 25.2 ou *spatheion* (26), Keay 35A (27), 35B (28), 56 (29), 62A (30), 61E (31-32), 8B (33-35).

<sup>23</sup> Ballet P., Bonifay M. et Marchand S. (20), p. 93-94.

<sup>24</sup> Ben Moussa M. (2007).

<sup>25</sup> Bonifay M. (2004), p. 49.

De fait, les amphores de la région de Nabeul<sup>26</sup> (avec lesquelles les sigillées de Sidi Khalifa ont pu transiter) sont très abondantes à *Iunci*. Leur diffusion étant attestée sur d'autres sites de la Petite Syrte<sup>27</sup>, il conviendrait de déterminer si la situation de *Iunci* est réellement remarquable de ce point de vue. Toujours est-il que des produits du Cap Bon arrivent à ou transitent par *Iunci* aux V<sup>e</sup> s. et VI<sup>e</sup> s. : huile (type Keay 35A) (fig. 4, n° 27), salaisons de poissons (type Keay 35B) (fig. 4, n° 28), produits indéterminés (types Keay 55-57 et 62A) (fig. 4, n° 29-30), ou interchangeableables (types Keay 25.1 et *spatheia*) (fig. 4, n° 26). Les importations de la région de Carthage (par où ont pu transiter les sigillées d'Oudhna et de « l'atelier X ») sont moins visibles (type Keay 36).

On constate ainsi que le commerce intra-africain est très actif aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. et qu'il utilise non seulement le transport routier mais également les voies maritimes. Il est plus difficile de retracer les importations du VII<sup>e</sup> s. bien qu'il semble que certains éléments puissent venir du centre de la Tunisie<sup>28</sup> et/ou du Sahel<sup>29</sup> : sigillées Hayes 105 (fig. 3, n° 17-18) et 109 (fig. 3, n° 20) et amphores Keay 8A.

#### Méditerranée nord-occidentale et orientale

D'autres marchandises proviennent de régions plus lointaines de Méditerranée.

On mentionnera pour mémoire quelques rares importations de vaisselles de table gauloises du V<sup>e</sup> s. : sigillées luisantes de Savoie, avec une forme Pernon 36 (fig. 3, n° 21)<sup>30</sup>, et « Dérivées-de-Sigillées Paléochrétiennes de la région de Marseille, avec une forme Rigoir 1 (fig. 3, n° 22)<sup>31</sup>. La présence de ces céramiques montre qu'il existait peut-être des contacts directs avec le nord de la Méditerranée. Plus abondantes sont les vaisselles de table en provenance de Méditerranée orientale, notamment la sigillée phocéenne, représentée par la forme Hayes 3 (fig. 3, n° 23)<sup>32</sup>, qu'il est tentant de mettre en relation avec les arrivages d'amphores orientales.

---

<sup>26</sup> Bonifay M. *et al.* (2010), avec bibliographie antérieure.

<sup>27</sup> Bonifay M. *et al.* (2002-2003), fig. 22.

<sup>28</sup> Capelli C. *et al.* (2016), p. 315-318 ; Reynolds (2016), p. 141.

<sup>29</sup> Nacef (2014).

<sup>30</sup> Pernon J. et Chr. (1990). Sur la diffusion de cette céramique en Afrique, voir Bonifay M. *et al.* (2002-2003), p. 136 ; on remarque que la majorité des points de découverte se situent dans la Petite Syrte.

<sup>31</sup> Rigoir J. (1968). Sur la diffusion de cette céramique en Afrique, voir Bonifay M. *et al.* (2002-2003), p. 136, et Mukai T. (2016), p. 27. Il conviendrait toutefois de vérifier qu'il ne s'agit pas ici d'une sigillée grise macédonienne : Hayes J.-W. (1972), p. 405-407. Analyse en cours.

<sup>32</sup> Hayes J.-W. (1972). Sur la diffusion de cette céramique en Méditerranée, voir Reynolds P. (2010), p. 170, carte 12.

En effet, la plupart des importations d'amphores non africaines viennent de Méditerranée orientale. Les types LRA 1 et 2 sont les plus abondants. La petite taille des fragments ne permet pas toujours de distinguer les différentes variantes chronologiques du type LRA 1 mais il semble que la plupart des tessons sont attribuables aux productions de Cilicie<sup>33</sup>, à pâte beige jaunâtre, rugueuse (fig. 5, n° 36-37) ; quelques fragments de la variante 1b, avec une pâte marron friable, pourraient plutôt être assimilés aux productions chypriotes tardives<sup>34</sup>. La pâte des amphores LRA 2 est assez homogène et semble correspondre à la production classique généralement située en Argolide<sup>35</sup>. Certains bords appartiennent clairement à la variante A (fig. 5, n° 38) un assez grand nombre de tessons de panses avec un décor peigné profond et ondulé (fig. 5, n° 39) peuvent ressortir de variantes tardives B et C de la fin du VI<sup>e</sup> s. et du VII<sup>e</sup> siècle. Le troisième type le plus fréquent est le type LRA 8, supposé originaire de Samos<sup>36</sup>, dans ses variantes anciennes Agora M273 (fig. 5, n° 42) et tardive « Samos Cistern type » (fig. 5, n° 43). Les autres types de Méditerranée orientale sont plus faiblement représentés, hormis le type LRA 4 (fig. 5, n° 41), originaire de Gaza, mais seulement dans les contextes liés à la basilique 3. On trouve quelques fragments de type MRA ou LRA 3 (fig. 5, n° 40), originaire d'Ephèse, et un seul fragment de type LRA 5/6, origine de Syrie/Palestine. Ces amphores transportaient principalement du vin, sauf le type 2 qui, d'un accord général, contenait plutôt de l'huile<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> Pieri D. (2005), p. 80.

<sup>34</sup> Pieri D. (2007), p. 613-614.

<sup>35</sup> Pieri D. (2005), p. 90.

<sup>36</sup> Pieri D. (2005), p. 136.

<sup>37</sup> Reynolds P. (2021), p. 340.



Fig. 5. *Iunci*. Amphores de Méditerranée orientale : LRA 1 (36-37), LRA 2 (38-39), LRA 3 (40), LRA 4 (41), LRA 8 (42-43).

Enfin il est particulièrement intéressant de noter la présence de céramiques culinaires orientales, provenant de Mer Égée ou de la région d'Éphèse : marmite Fulford *Casserole* 35 (fig. 6, n° 44) et poêle à frire Fulford *Dish* 5 (fig. 6, n° 45)<sup>38</sup>, d'Asie Mineure : pot à cuire Fulford *Casserole* 37 (fig. 6, n° 46)<sup>39</sup>, et de la région de Constantinople : marmite Saraçhane Ware 3, type C (fig. 6, n° 47)<sup>40</sup>. Après Carthage, où elles ont été bien relevées et classées<sup>41</sup>, *Iunci* constitue aujourd'hui en Afrique le second point d'importation remarquable de ces céramiques culinaires orientales tardives.

<sup>38</sup> Fulford M. (1984). Sur ces productions, voir désormais Waksman Y.-S. et Trégia J.-C. (2007).

<sup>39</sup> Fulford M. (1984). En faveur d'une origine cilicienne de cette forme, voir Toskay Evrin Ç. (2005), types IB-E.

<sup>40</sup> Hayes J.-W. (1992), p. 54-55.

<sup>41</sup> Fulford M. (1984).

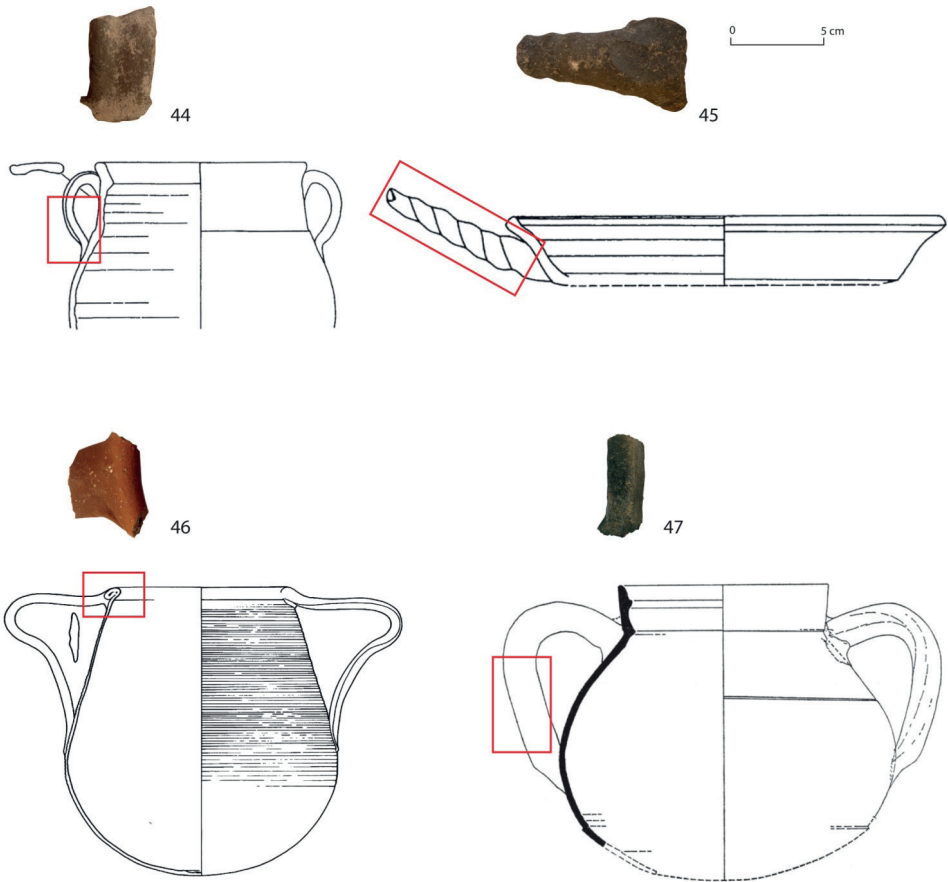


Fig. 6. *Iunci*. Céramiques culinaires de Méditerranée orientale. Mer Égée ou région d'Éphèse : marmite Fulford Casserole 35 (44) et poêle à frire Fulford Dish 5 (45) ; exemples de comparaison : Ephèse, Turnovsky P. (2005). Asie Mineure : pot à cuire Fulford Casserole 37 (46) ; exemple de comparaison : *Elaiussa Sebaste*, Ferrazzoli A. F. et Ricci M. (2007). Région de Constantinople : marmite Saraçhane Ware 3, type C (47) ; exemple de comparaison : Istanbul (Saraçhane), Hayes J. W. (1992).

### B. Exportations

Les prospections récemment réalisés sur le territoire de *Macomades Minores/Iunci* laissent penser que jusqu'au IV<sup>e</sup> s. la région était plutôt vouée à la viticulture qu'à l'oléiculture<sup>42</sup>, en liaison avec la production d'amphores Keay 25.1 dans les domaines<sup>43</sup>. En revanche, nous restons assez mal renseignés sur l'économie du territoire à partir du V<sup>e</sup> siècle.

<sup>42</sup> Belmabrouk N. (2016), p. 711 et 719-720.

<sup>43</sup> Belmabrouk N. (2016), p. 726-732.

On a longtemps pensé<sup>44</sup> que les amphores de type Keay 59/8B, datables du V<sup>e</sup> s. et de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., avaient pu être produites à *Iunci*, en raison de traces cendreusees au sud-est de la basilique 3 et en limite nord-est du site, mêlées à de nombreux fragments de ces amphores. Toutefois, « aucun de ces deux emplacements (n’offrait) de preuves évidentes d’un atelier céramique »<sup>45</sup>. Les prospections effectuées dans le cadre du programme Training in Action ont certes révélé en périphérie de la ville deux points possibles de production de céramique, apparemment de la céramique commune, mais aucune confirmation de la production locale des amphores Keay 59/8B n’a pu être apportée. En revanche, on connaît désormais deux ateliers pour ce type d’amphore, assez loin dans l’arrière pays de *Iunci* : à Meknassi<sup>46</sup> et à Majoura<sup>47</sup>. Ce dernier est lui-même assez peu éloigné de la ville de Gafsa/*Capsa* et donc de l’atelier de sigillées de Sidi Aïch.

Il reste que les amphores Keay 59/8B sont très abondantes sur le site de *Iunci* et qu’il faut peut-être en déduire que son port pouvait constituer un des principaux points d’exportation de ces conteneurs<sup>48</sup>. En effet, on trouve les amphores Keay 8B partout en Méditerranée mais surtout en Orient<sup>49</sup> : en Égypte, en Turquie, en Roumanie et même en Crimée, notamment à Kertch où elles sont très abondantes<sup>50</sup>. Sur les mêmes sites on trouve également les amphores de Nabeul<sup>51</sup> qui, en raison de leur abondance à *Iunci*, ont pu aussi transiter par son port. Il reste à déterminer quelle était la denrée transportée par ces amphores. Leur production loin du littoral exclut un contenu à base de poissons ; il reste donc à décider entre l’huile et le vin. Le fait qu’aucun des exemplaires retrouvés en milieu aquatique ou anaérobie ne présente de traces visibles de poix pourrait inciter à privilégier la première des deux hypothèses<sup>52</sup> mais il convient, à ce stade, de rester prudents.

---

<sup>44</sup> Bonifay M. (2004), p. 31 : considéré cependant comme douteux.

<sup>45</sup> Slim H. *et al.* (2002-2003), p. 122.

<sup>46</sup> Ben Moussa M. (2017), p. 176, fig. 4, n° 2-6.

<sup>47</sup> Nasr M. (2015). Des analyses pétrographiques sont en cours par C. Capelli (DISTAV, Université de Gênes, Italie) pour vérifier si certaines amphores Keay 8B de *Iunci* peuvent provenir de cet atelier.

<sup>48</sup> Cette hypothèse s’oppose à celle de Palmieri (2014) qui penche pour un transport des amphores Keay 8B par route vers Carthage : « the impossibility of using the ports of the east coast for Mediterranean trading (...) the overland roads towards north became preferred... ».

<sup>49</sup> Bonifay M. (2004), p. 456.

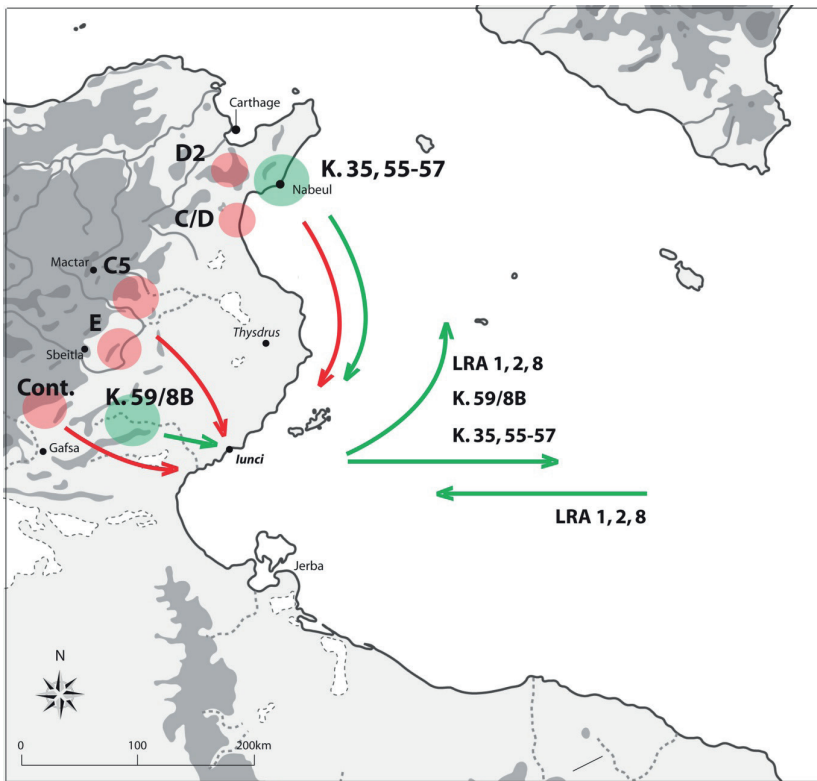
<sup>50</sup> Smokotina A. (2014).

<sup>51</sup> Par ex. à Tomis (Roumanie) : Opaïț A. (1997-1998).

<sup>52</sup> Bonifay M. (2021), p. 300.

Un autre type d'amphore, plus tardif (fin du VI<sup>e</sup> s. et VII<sup>e</sup> s.), pourrait avoir une origine régionale. Il s'agit de la variante E du type 61 (fig. 4, n° 31-32) qui a été remarquée en Sicile et dont les premières analyses pétrographiques avaient indiqué une possible origine du sud de la Byzacène<sup>53</sup>. Cette amphore est elle aussi assez bien attestée sur le site de *Iunci* et il y aurait donc peut-être une piste de recherche à suivre.

Ainsi, au vu des multiples importations dont la ville a bénéficié et des denrées qu'elle a pu elle-même exporter, *Iunci* apparaît comme une possible plaque tournante du commerce entre l'Orient, l'Afrique et le bassin occidental de la Méditerranée entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., voire même en direction des îles britanniques, puisque les assemblages de céramiques sont très proches<sup>54</sup>.



**Fig. 7. *Iunci*. Importations/exportations, V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.**

<sup>53</sup> Capelli C. *et al.* (2016), p. 292.

<sup>54</sup> Voir les assemblages de Vigo, possible port de rupture de charge entre la Méditerranée et les îles britanniques aux Ve-VIe s. : Fernández A. (2014).

#### IV- Statut de la ville durant l'Antiquité tardive

Que nous apprend la céramique sur le statut économique et social de la ville de *Iunci* dans l'Antiquité tardive ?

On voit tout d'abord que le modèle économique de *Iunci* est complètement différent de celui de la cité voisine de *Thaenae* entre le II<sup>e</sup> siècle et le début du Ve siècle. Le modèle présent à *Thaenae*, bien connu, implique<sup>55</sup> :

- a) un regroupement en entrepôts des denrées (huile et vin) arrivant dans des conteneurs périssables (outres et tonneaux) depuis les régions internes ;
- b) une production massive d'amphores dans la périphérie immédiate de la cité ;
- c) la mise en amphores sur place des produits avant leur exportation par voie maritime, prioritairement vers Rome. Ce modèle, décrit pour la première fois à Carthage d'après la lecture des ostraca du IV<sup>e</sup>s.<sup>56</sup>, semble pouvoir être validé sur l'ensemble des ports de la côte orientale de la Tunisie : Nabeul, Sousse (?), Lamta, *Sullecthum*<sup>57</sup>. *Thaenae* pourrait être l'exemple le plus méridional de ce modèle, dans la mesure où il ne semble pas adopté à *Macomades Minores* (aucune trace d'atelier d'amphores de l'époque romaine en périphérie de l'agglomération).

*Iunci* semble prendre la succession du rôle commercial de *Thaenae* à partir du début du V<sup>e</sup> siècle avec un modèle beaucoup plus ouvert et proche de celui des *emporía* de l'époque préromaine. Des denrées certainement très variées arrivent à *Iunci* de régions très diverses, par voie terrestre et voie maritime, et, pour les denrées liquides, dans leurs conteneurs d'origine (amphores de Nabeul et types Keay 59/8B). La redistribution de ces produits est régionale, comme attestée par la diffusion des amphores de Nabeul dans la Petite Syrte<sup>58</sup>, et ultramarine dans des directions très variées, bassins occidental et oriental de la Méditerranée, associant probablement en Méditerranée nord-occidentale des produits africains et orientaux.

---

<sup>55</sup> Thèse en cours de M. Rémi Rêve : *Archéologie et archéométrie des céramiques de la ville romaine de Thaenae (Tunisie) : entre Afrique interne et Méditerranée*, sous la direction de S. Ben Tahar et M. Bonifay, voir RÊVE R. *et al.* (2018).

<sup>56</sup> Peña J. T. (1998).

<sup>57</sup> Marlière E. et Torres Costa J. (2007).

<sup>58</sup> La ressemblance avec le faciès de Jerba est très forte : l'implication du port de *Iunci* dans l'exportation de la céramique et des amphores tardives vers l'île ne laisse aucun doute selon Sami Ben Tahar.

Les liens avec la Méditerranée orientale, bien attestés au V<sup>e</sup> s. selon un phénomène général en Méditerranée occidentale<sup>59</sup>, semblent toutefois se renforcer encore dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. et au VII<sup>e</sup> s., avec l'arrivée massif des variantes tardives d'amphores LRA 2. On remarquera à ce propos qu'en fait d'Orient, ce sont plutôt les régions de Grèce et l'Asie mineure qui envoient leur produits à *Iunci*, beaucoup moins le Levant et l'Égypte. Il y a là aussi une réflexion à mener.

On ignore tout du statut municipal de la ville de *Iunci* à l'époque vandale et de *Iunci/Sofiana* à l'époque byzantine. Le poids de l'Église est sans doute important, à en juger par les vestiges des trois basiliques, par les listes d'évêques continues jusqu'en 646, la tenue dans la ville d'un synode provincial en 523<sup>60</sup>, et probablement aussi par le rayonnement de Fulgence retiré dans les îles Kneiss<sup>61</sup>, non loin de *Iunci*. Enfin, si la ville est fortifiée à partir du troisième quart du VI<sup>e</sup> s. et si le fort aghlabide a bien une origine byzantine (?), l'armée joue peut-être un rôle primordial, notamment pour la protection du commerce<sup>62</sup>. Ainsi, en l'absence de tout autre documentation (sources littéraires ou épigraphie) on peut se demander si la forte présence de céramiques culinaires ne pourrait pas indiquer la présence à *Iunci* d'une colonie orientale de soldats et/ou de commerçants, comme on l'a évoqué pour d'autres sites par exemple à Vigo dans le nord de l'Espagne<sup>63</sup>.

## **V- Conclusion**

Ces observations préliminaires sur la céramique de *Iunci*, réalisées tout d'abord dans le cadre des stages de formation du programme Training in Action dirigé par M. Ammar Othman (INP) et Madame Anna Leone (Durham University), puis en tant que dossier de thèse de doctorat « *Iunci* relais commercial dans l'Antiquité », apportent un premier éclairage sur l'économie de la cité littorale la plus méridionale de Byzacène. L'importance prise par la ville de *Macomades Minores* au V<sup>e</sup> s., peut-être au moment où son nom change en *Iunci* - si toutefois la correspondance entre les deux cités est pertinente - puis à nouveau dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. quand elle se fait appeler *Sofiana*, témoigne d'une sorte de *late Antique success story*, comme d'autres villes méditerranéennes en ont

---

<sup>59</sup> Pieri D. (2005), p. 167-168.

<sup>60</sup> Desanges J. *et al.* (2010), p. 160.

<sup>61</sup> Oueslati A. *et al.* (1992).

<sup>62</sup> Et peut-être aussi dans les arrivages d'amphores LRA 1 et LRA 2, ces conteneurs étant parfois considérés comme des vecteurs de l'*annona militaris* à l'époque byzantine : Karagiorgou (2001) ; Reynolds (2010), p. 266 (note 272) et 271 (note 275).

<sup>63</sup> Fernández A. (2014), p. 476.

connu au même moment, la plupart du temps en raison de l'affirmation de leur position commerciale<sup>64</sup>.

En l'absence de sources littéraires traitant de ce sujet, la céramique est parfaitement éloquente pour mettre en évidence l'ampleur des échanges de marchandises effectués dans le port de *Iunci*, à savoir le regroupement de denrées africaines du nord, du centre et de l'intérieur des provinces africaines, les arrivages de Grèce et d'Asie Mineure et les indices de contacts avec la rive nord-occidentale de la Méditerranée. Ces contacts et plus encore ceux avec l'extrême nord-est du bassin méditerranéen (Mer Noire, Crimée) sont également mis en évidence par la présence en ces lieux d'amphores dont *Iunci* a dû être le principal port exportateur au V<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

Il convient maintenant de contextualiser ce dossier céramique au sein de l'ensemble des sources disponibles sur la *Iunci/Sofiana* de l'Antiquité tardive afin de tenter d'expliquer les raisons et les conditions de ce développement économique et de l'affirmation du pouvoir régional de la cité. Cette montée en puissance de la ville se produit peut-être en deux temps : une première phase commerciale au V<sup>e</sup> s. et une seconde phase plus politique et militaire (?) à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle.

Une dernière question à soulever concerne le devenir de cette cité à l'époque omeyyade puis aghlabide, en considérant la présence du *borj Yonga* et du mausolée de 'Anbasa ibn Khâridja al-Ghâfiqui<sup>65</sup>, tout autant que les témoins épars de céramiques d'époque islamique récoltés lors des prospections. Le site de *Iunci/Sofiana* conserve-t-il la position-clé qu'il avait acquise à l'époque vandale et plus encore à l'époque byzantine tardive ?

---

<sup>64</sup> Par exemple Marseille : Loseby S. (1992).

<sup>65</sup> Othman A. (2017) ; voir également Othman A. (2004).

## Bibliographie

- Ballet P., Bonifay M. et Marchand S. (2012), « Africa vs Aegyptus: routes, rythmes et adaptations de la céramique africaine en Égypte », dans GUÉDON S. (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux (Scripta Antiqua, 49), p. 87-310.
- Belmabrouk N. (2016), *Macomades minores-Iunci : cité et territoire*, thèse de doctorat inédite de l'Université de Tunis.
- Ben Moussa M. (2007), *La production de sigillées africaines. Recherches d'histoire et d'archéologie en Tunisie septentrionale et centrale*, Barcelone (Instrumenta, 23).
- Ben Moussa M. (2017), « Nouvelles découvertes d'ateliers de céramique antique en Tunisie », dans Mrabet A. (éd.), *Le peuplement du Maghreb antique et médiéval*, Sousse, p. 165-176.
- BONIFAY M. (2004), *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford (British Archaeological Reports, International Series, 1301).
- Bonifay M. (2021), « African amphora contents: an update », dans Bernal-Casasola D., Bonifay M., Pecci A. et Leitch V. (éd.), *Roman Amphora Contents. Reflecting on Maritime Trade of Foodstuffs in Antiquity*, Oxford (Roman and Late Antique Mediterranean Pottery, 17), p. 291-306.
- Bonifay M., Capelli C., Drine A. et Ghaliya T. (2010), « Les productions d'amphores romaines sur le littoral tunisien : archéologie et archéométrie », *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, 41, p. 319-327.
- Bonifay M., Capelli C., Martin T., Picon M. et Vallauri L. (2002-2003), « Le littoral de la Tunisie, étude géoarchéologique et historique (1987-1993) : la céramique », *Antiquités africaines*, 38-39, p. 125-202.
- Capelli C., Bonifay M., Franco C., Huguet C. et Mukai T. (2016), « Étude archéologique et archéométrique intégrée », dans Malfitana D. et Bonifay M. (éd.), *La ceramica africana nella Sicilia romana - La céramique africaine dans la Sicile romaine* Catane (Monografie dell'Istituto per i Beni Archeologici e Monumentali, C.N.R., 12), pp. 273-351 et 651-736.
- Desanges J., Duval N., Lepelley C. et Saint-Amans S. (2010), *Carte des routes et des cités de l'est de l'Afrique à la fin de l'Antiquité*, Turnhout, Brepols (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 17).
- Diehl Ch. (1896), *L'Afrique byzantine : Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- Durliat J. (1981), *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine*, Rome (Collection de l'École française de Rome, 49).
- Fernández A. (2014), *El comercio tardoantiguo (ss. IV-VII) en el Noroeste Peninsular a través del*

- registro cerámico de la Ría de Vigo. Oxford, (Roman and Late Antique Mediterranean Pottery, 5).
- Ferrazzoli A. F. et Ricci M. (2007), « *Elaiussa Sebaste*: produzioni e consumi di una città della Cilicia tra V e VII secolo », dans BONIFAY M. et Trégliat J.-C. (éd.), *LRCW 2, Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry*, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series, 1662), p. 671-688.
- Fulford M.-G. (1984), « The Coarse (kitchen and domestic) and Painted Wares », dans Fulford M.-G. et Peacock D. P. S., *Excavations at Carthage : The British Mission, Vol. I, 2, The avenue du Président Habib Bourguiba, Salambo : The Pottery and other Ceramic Objects from the site*, Sheffield, p. 155-231.
- Hayes J.-W. (1972), *Late Roman Pottery*, Londres.
- Hayes J.-W. (1992), *Excavations at Saraçhane, II, The Pottery*, Princeton.
- Karagiorgou O. (2001), « LR2: a Container for the Military *annona* on the Danubian Border ? », dans Kingsley S. et Decker M. (éd.), *Economy and Exchange in East Mediterranean during Late Antiquity*, Oxford, p. 129-166.
- Leone A., Wootton W., Fenwick C., Nebbia M., Alkhalaf H., Jorayev G., Othman A., Alhddad A. A., Belzic M., Emrage A., Siala Z. et Voke P. (2020), « An integrated methodology for the documentation and protection of cultural heritage in the MENA region: a case study from Libya and Tunisia », *Libyan Studies*, 51, p. 141-168.
- Loseby S. T. (1992), « Marseille: A Late Antique Success Story ? », *Journal of Roman Studies*, 82, p. 165-185.
- Marlière E. et Torres Costa J. (2007), « Transport et stockage des denrées dans l'Afrique romaine: le rôle de l'outre et du tonneau », dans Mrabet A. et Remesal Rodríguez J. (éd.), *In Africa et in Hispania: Études sur l'huile africaine*, Barcelone (Instrumenta, 25), p. 85-106.
- Modéran Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 314).
- Mukai T. (2016), *La céramique du groupe épiscopal d'Aradi/Sidi Jdidi (Tunisie)*, Oxford (Roman and Late Antique Mediterranean Pottery, 9).
- Nacef J. (2014), « Nouveaux témoignages sur la production de la céramique antique du Sahel tunisien », dans Poulou-Papadimitriou N., Nodarou E. et Kilikoglou V. (éd.), *LRCW4. Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry. The Mediterranean: A market without frontiers*, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series, 2616), p. 103-111.
- Nasr M. (2005), *La sigillée africaine dans la région de la Byzacène du Sud-Ouest : production et circuits commerciaux*. Thèse de doctorat inédite de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Nasr M. (2015), « Les dépotoirs d'ateliers de céramiques de Majoura : nouvelles données », *Libyan Studies*, 46, p. 115-143.

- Nasr M. (2019), La céramique du vicus *Gemellae* entre *Syrtis Minor* et *Sitifis*, dans *Actes du colloque de la Syrtis minor au golfe de Gabès: une histoire, un patrimoine (Sfax, 20-22 novembre 2014)*, Sfax, p. 57-74.
- Opaič A. (1997-1998), « North African and Spanish Amphorae in Scythia Minor », dans *Il Mar Nero, Annali di archeologia e storia*, III, p. 47-95.
- Othman A. (2004), « À propos d'une inscription inédite dans la zawiya de sidi Ahmad absa (Anbasa Ibn Kharidja Al-Ghafiqui) », *Africa XX*, p. 167-176.
- Othman, A. (2017), *Saints de la région de Sfax : des hommes et des monuments*, Sfax.
- Oueslati A., Paskoff R., Slim H. et Troussat P. (1992), « Les îles Kneiss et le monastère de Fulgence de Ruspe », *Antiquités africaines*, 28, p. 223-247.
- Palmieri L. (2014), « Container and content in North Africa: a new glimpse of the relationship between foodstuffs production and amphore production (4<sup>th</sup>-6<sup>th</sup> centuries AD) », dans Poulou-Papadimitriou N., Nodarou E. et Kilikoglou V. (éd.), *LRCW4. Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry. The Mediterranean: A market without frontiers*, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series, 2616), p. 1-9.
- Peacock D.-P.-S., Bejaoui F. et Ben Lazreg N. (1990), « Roman pottery production in central Tunisia », *Journal of Roman Archaeology*, 3, p. 59-84.
- Peña J.-T. (1998), « The mobilization of state olive oil in roman Africa: the evidence of late 4th-c. ostraca from Carthage », dans *Carthage Papers : the Early Colony's Economy, Water Supply, a Public Bath, and the Mobilization of State Olive Oil*, Porthsmouth RI (Journal of Roman Archaeology Supplement, 28), p. 117-238.
- Pernon J. et Chr. (1990), *Les potiers de Portout, Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. en Savoie*. Paris (Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 20).
- Pieri D. (2005), *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*. Beyrouth (Bibliothèque archéologique et historique, 174).
- Pieri D. (2007), « Les centres de production d'amphores en Méditerranée orientale durant l'Antiquité tardive : quelques remarques », dans Bonifay M. et Trégliat J.-C. (éd.), *LRCW 2, Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry*, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series, 1662), p. 611-625.
- Poinssot L. (1944), « Macomades-Iunci », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 81, p. 133-169.
- Pringle D. (1981), *The defence of Byzantine Arica from Justinian to the Arab Conquest*, Oxford (British Archaeological Reports, International Series, 99).
- Rêve R., Ambrosi J.-P., Capelli C., Bonifay M. et Barkaoui A (2018),

« Archaeology and Archaeometry of Ceramics of the Roman City of Thanae (Tunisia): between Inland Roman Africa and the Mediterranean Basin », dans *First Conference of the Arabian Journal of Geosciences (CAJG)*, Nov. 2018, Hammamet, Tunisie (10.1007/978-3-030-01683-8\_22).

Reynolds P. (2010), *Hispania and the Roman Mediterranean, AD 100-700. Ceramics and Trade*. Londres.

Reynolds P. (2016), « From Vandal Africa to Arab Ifriqiya, Tracing Ceramic and Economic Trends through the Fifth to the Eleventh Centuries », dans Stevens S. T. et Conant J.-P. (éd.), *North Africa under Byzantium and Early Islam*, Washington DC (Dumbarton Oaks symposia and colloquia), p. 129-172.

Reynolds P. (2021), « The oil supply in the Roman East: identifying modes of production, containers and contents in the eastern Empire », dans Bernal-Casasola D., Bonifay M., Pecci A. et Leitch V. (éd.), *Roman Amphora Contents. Reflecting on Maritime Trade of Foodstuffs in Antiquity*, Oxford (Roman and Late Antique Mediterranean Pottery, 17), p. 315-362.

Rigoir J. (1968), « Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées », *Gallia*, 26-1, p. 177-244.

Slim H., Troussset P., Oueslati A. et Paskoff R. (dir.) (2004), *Le littoral de la Tunisie. Etude géoarchéologique et historique*, Paris (Études d'Antiquités africaines).

Smokotina A. (2014), « The North African red slip ware and amphorae imported into early byzantine Bosphorus », *Rei*

*Cretariae Romanae Fautorum Acta*, 43, p. 71-80.

Toskay Evrin Ç. (2005), « The cooking wares of the Romans discovered during the excavations at the Republic Square in Tarsus, Cilicia », dans Gurt i Esparraguera J.-M<sup>a</sup>, Buxeda I Garrigós J. et Cau Ontiveros M. A. (éd.), *LRCW I, Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean, Archaeology and Archaeometry*, Oxford (British Archaeological Reports, International Series, 1340), p. 681-689.

Troussset P. (2003), « Iunci », *Encyclopédie berbère*, 25, p. 3806-3812.

Turnovsky P. (2005), « The morphological repertory of late roman/early Byzantine coarse wares in Ephesos », dans Gurt I Esparraguera J.-M<sup>a</sup>, Buxeda I Garrigós J. et Cau Ontiveros M. A. (éd.), *LRCW I, Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean, Archaeology and Archaeometry*, Oxford (British Archaeological Reports, International Series, 1340), p. 635-645.

Waksman Y.-S. et Trégliia J.-C. (2007), « Caractérisation géochimique et diffusion méditerranéenne des céramiques culinaires « égéennes ». Études comparées des mobiliers de Marseille, de Beyrouth et d'Alexandrie (V<sup>e</sup> s. - VII<sup>e</sup> s.) », dans Bonifay M. et Trégliia J.-C. (éd.), *LRCW 2, Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry*, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series, 1662), p. 645-657.

# À PROPOS DES INFLUENCES ORIENTALES SUR LE DÉCOR ARCHITECTONIQUE DE LA PETITE SYRTE SEPTENTRIONALE

Rached HAMDI<sup>1</sup>

## Résumé

Les sites antiques et les monuments historiques de la petite Syrte ont permis de rassembler en l'espace des siècles une riche collection d'éléments architecturaux d'un intérêt exceptionnel pour la connaissance de la culture artistique des centres de provenance orientale.

La présente étude traite deux questions : celle de la typologie et celle du style architectural des chapiteaux en marbre blanc à veines grisâtres de Proconnèse, découverts au nord-est de la petite Syrte. Ces chapiteaux peuvent être attribués à des ateliers orientaux, car on retrouve des vestiges comparables dans les villes antiques orientales de l'Asie Mineure, notamment à Constantinople. Ces chapiteaux sont pour la plupart à feuilles d'acanthé épineuse dites micro-asiatiques ou à feuilles d'acanthé finement dentelée, des chapiteaux à figure animale également et des chapiteaux d'impostes dont l'origine orientale est bien attestée.

**Mots-clés :** Petite Syrte - Septentrionale - chapiteau - marbre - romaine - byzantine.

## *Oriental influence on the architectural decoration in the northern of Little Syrte*

### *Abstract*

*The ancient sites and historical monuments of Little Syrte have made it possible to bring together over the centuries a rich collection of architectural elements of exceptional interest for the understanding of the artistic culture of centers of oriental origin.*

---

<sup>1</sup> Institut National du Patrimoine : E-mail : rachedhamdi79@gmail.com

*The present study deals with two questions the typology and the architectural style of the white marble capitals with grayish veins of Proconese in the northern of the Little Syrte. These capitals can be attributed to oriental workshops, as comparable remains can be found in the ancient eastern cities of Asia Minor notably in Constantinople. These capitals are mostly with thorny acanthus leaves called micro-Asian or finely serrated acanthus leaf, animal-shaped and transom capitals whose oriental origin is well attested.*

**Key words:**

La question des influences venues de l'orient sur le décor architectonique de la petite Syrte à l'époque romaine, n'a été débattue que rarement. Elle a toujours été épisodique et presque absente de la préoccupation de ceux qui ont travaillé sur les sites antiques de la petite Syrte. Les sites antiques et les monuments historiques de la petite Syrte ont permis de rassembler en l'espace des siècles une riche collection d'éléments architecturaux d'un intérêt exceptionnel pour la connaissance de la culture artistique des centres de provenance orientale. Des trouvailles importantes ont eu lieu dans les mosquées et marabouts des villes de la petite Syrte, se sont surtout des chapiteaux antiques réemployés. La réinterprétation de ce matériel archéologique mis au jour sert comme base à notre réflexion dont nous allons essayer de tirer des apports significatifs sur les échanges artistiques entre l'orient et les villes de la petite Syrte septentrionale (**fig. 1**).

La présente étude traite deux questions celle de la typologie et celle du style architectural des chapiteaux en marbre blanc à veines grisâtres de Proconnèse au nord-est de la petite Syrte. Ces chapiteaux peuvent être attribués à des ateliers orientaux, car on retrouve des vestiges comparables dans les villes antiques orientales de l'Asie Mineure, en général, et à Constantinople en particulier. Ces chapiteaux sont pour la plupart à feuilles d'acanthé épineuse appelée micro-asiatique, ou dits aussi à feuilles d'acanthé finement dentelée ; des chapiteaux à figure animale également et des chapiteaux d'impostes dont l'origine orientale est bien attestée.

À propos des influences orientales  
sur le décor architectural de la petite Syrte septentrionale

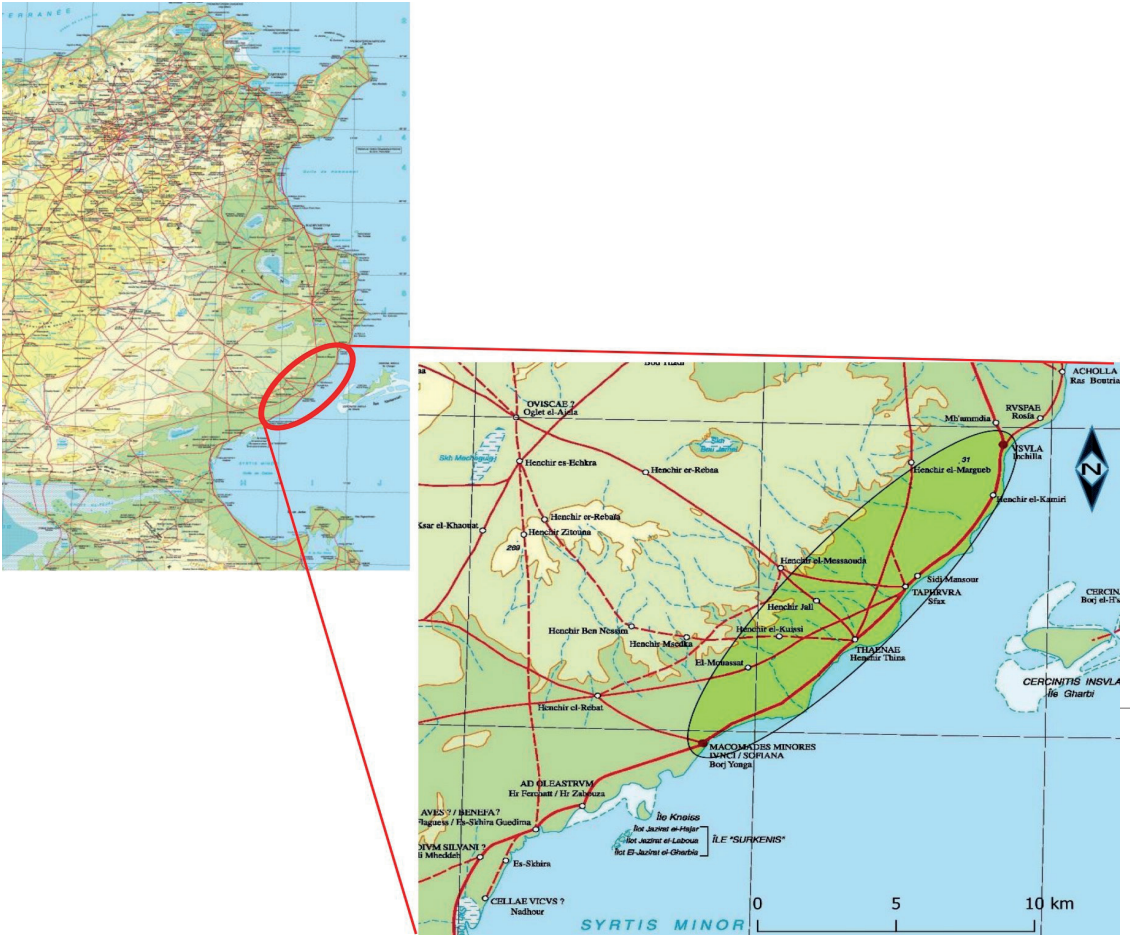


Fig. 1 : Carte<sup>2</sup> de la zone d'étude

<sup>2</sup> DESANGES J. *et alii* (2010), extrait modifié par l'auteur.

En mettant en lumière l'évolution de certains éléments architecturaux appartenant à ces chapiteaux, il est alors possible de dégager des données chrono-typologiques et stylistiques. La question du répertoire ornemental est également abordée dans cette enquête, ce qui permet de s'interroger sur les mécanismes évolutifs et la circulation des modèles et des objets artistiques. Par conséquent, partant de ces deux considérations, nous allons essayer de présenter quelques manifestations de l'influence orientale sur le décor architectonique, et sur la diffusion des styles architecturaux dans le répertoire ornemental des cités portuaires de la petite Syrte septentrionale<sup>3</sup>.

Ils s'agit en réalité, d'une documentation riche, mais souvent négligée, et de plus en plus mal connue des historiens comme des archéologues, et ce malgré son importance comme source d'information sur les phénomènes de mobilités et d'échanges entre les villes méditerranéennes.

La présente étude n'a pas pour prétention de proposer une synthèse générale sur la documentation archéologique, ni même une vue d'ensemble de ces phénomènes. Son objectif principal est de contribuer au dossier en présentant un certain nombre d'observations et de réflexions sur la diffusion des styles architecturaux dans le répertoire des cités côtières de la petite Syrte septentrionale. Il s'agit avant tout d'observer les liens entre les styles architecturaux provenant de l'orient et le répertoire architectural de ces cités africaines.

---

<sup>3</sup> Nous avons concentré notre recherche dans la zone des villes côtières de la région de Sfax (entre l'antique *Uzula* au nord de Sfax et l'antique *Iunca* au sud de Sfax), pour plus de détails sur les différentes villes de cette région voir MAHFOUD F. (1999), p. 147-178.

### I- Chapiteau à feuilles d'acanthé épineuse dite micro-asiatique (fig. 2)



Fig. 2 : Chapiteaux à feuilles d'acanthé épineuse<sup>4</sup>

La structure des feuilles se caractérise ici par une large côte centrale, s'évasant légèrement vers le haut, encadrée par deux profonds sillons. Deux autres sillons s'inscrivent dans les lobes latéraux. La foliole est disposée dans un même plan vertical à la foliole la plus basse du lobe suivant, déterminant des yeux étroits et allongés. Les retombées sont peu marquées sur ces feuilles. Celles du premier rang sont jointives et déterminent une succession de zones d'ombre plus ou moins rectangulaires. Les côtes centrales des feuilles du deuxième rang naissent entre les cimes de celles du premier rang.

La deuxième couronne est caractérisée par l'absence des lobes latéraux médians. Les caulicoles ont pris place entre les lobes médians

---

<sup>4</sup> Chapiteaux remployés dans la grande mosquée de la médina de Sfax.

de la *secunda folia*, ils prennent la forme de dièdres. Les calices végétaux ont deux demi-feuilles du même type. Hélices et volutes sont de section convexe et de mince épaisseur. L'enroulement des volutes est totalement endommagé sur les quatre faces du chapiteau. Le calathos, cylindrique, présente un très léger évasement donnant lieu à un ourlet très réduit. L'abaque est à ovolo et cavet. Il est décoré en son milieu par des fleurons de différents motifs dans la plupart des cas végétaux.

Ce lot de chapiteaux peut être classé avec les exemples corinthiens à feuilles d'acanthé épineuse dite micro-asiatique, sculptés généralement dans un marbre blanc bleuté, veiné de gris de Proconnèse. Ce sont des exemplaires importés de la région Sud-Ouest de l'Asie Mineure. Toutefois, ils peuvent aussi être sculptés sur place à partir des cartons importés<sup>5</sup>. Ce chapiteau rappelle des exemples de *Gigthis* et de *Meninx* datable du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>6</sup>. De même, des exemples remployés dans la grande mosquée de Kairouan, datables entre la Tétrarchie et les premières décades du IV<sup>e</sup> siècle, présentent quelques ressemblances<sup>7</sup>. Un exemple de *Thysdrus* également est rattaché, par P. Pensabene, à l'importation des chapiteaux micro-asiatiques en Byzacène pendant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>8</sup>. Aussi, un exemple d'Ostie, du même type, remonte à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>9</sup>. Sans doute, « l'origine orientale, et spécialement micro-asiatique, de la feuille n'est plus niée<sup>10</sup> » et l'utilisation de ce type devient courante en Afrique à partir du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>11</sup>.

---

<sup>5</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

<sup>6</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

<sup>7</sup> HARRAZI N. (1982), p. 73-84, n° 74-89.

<sup>8</sup> PENSABENE P. (1988), p. 452, pl. 12-n°5.

<sup>9</sup> PENSABENE P. (1973), p. 101-103, n° 356, pl. XXXVI, n° 364, n° 373, pl. XXXVII ; PENSABENE P. (1986), p. 316-318, fig. 5c et 6b.

<sup>10</sup> HARRAZI N. (1982), p. 83.

<sup>11</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

## II- Chapiteaux à feuilles d'acanthé finement dentelées (fig. 3)



Fig. 3 : Chapiteaux à feuilles d'acanthé finement dentelées<sup>12</sup>

Le chapiteau débute par un tore profilé en quart de rond. Ce tore est composé d'une série de petites feuilles sous forme d'un losange posé sur le côté. Le côté horizontal inférieur de la feuille à extrémité fourchue, présente des petites dents pointues. L'autre côté est oblique. La corbeille est composée de deux couronnes de huit feuilles d'acanthé dentelées qui suit un mouvement en S. Chaque feuille comprend deux lobes extrêmes finement dentelés, parcourus en leur milieu par un sillon à section angulaire. Les trois pointes du lobe prennent appuie sur le bord inférieur des lobes médians. Ces derniers sont plus allongés dans leur partie inférieure que les premiers. La cime est probablement tripartite. Deux larges sillons délimitent la côte centrale qui se rétrécit en bas et s'évase vers la cime. La deuxième couronne comporte quatre feuilles axiales et quatre angulaires de même forme que les feuilles de la première couronne.

Au-dessus des deux couronnes de feuilles d'acanthé, prend place une collerette constituée par trois petites feuilles entières et deux moitiés de feuilles vers les deux côtés en rapport avec les volutes. Chacune comporte une pointe centrale, deux pointes intermédiaires et deux pointes extrêmes. Les feuilles libres se touchent par les pointes latérales, et dessinent entre elles un cercle surmonté d'un losange aux côtés inférieurs concaves.

---

<sup>12</sup> Chapiteaux remployés dans le marabout de Sidi Makhlouf Echeriani (*Uzula*) et la grande mosquée de la médina de Sfax. D'autres chapiteaux sont remployés dans le marabout de Sidi Ahmed Absa à Younga.

Les volutes sont parcourues par une rainure pour former une sorte de canal concave. Elles comportent une seule spire à l'œil en pastille, et reposent sur les feuilles angulaires de la deuxième couronne. Le front des volutes est décoré d'un motif végétal variable d'un front à l'autre. Il est parfois sous forme de feuilles lancéolées à section angulaire, partiellement superposées et, dans ce cas, ne présentent pas de grand contraste ombre-lumière et ont un aspect gras.

La tranche de l'abaque, en retrait par rapport à la corbeille, est meublée par des incisions, ce qui donne l'impression de torsade. Il est orné au centre par un fleuron représenté par un motif végétal stylisé, produit par incision, sous forme de deux petites spires opposées.

Plusieurs chapiteaux de ce type sont découverts en Afrique proconsulaire, parmi eux ceux réemployés dans la grande Mosquée de Kairouan (chapiteaux n°187-215) datés par N. Harrazi vers le VI<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

Selon F. W. Deichmann, l'apparition sûrement datée de la feuille d'acanthé finement dentelée était dans la basilique de Saint Jean de Stoudion qui date au 463 ap. J.-C.<sup>14</sup>, et elle est encore en usage vers la cinquième décennie du VI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Généralement, l'abandon de ce type de feuille commence avec l'épanouissement de la plastique justinienne<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-173.

<sup>14</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.

<sup>15</sup> DEICHMANN F. W. (1965-1966), p. 143.

<sup>16</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.

### III- Chapiteaux corinthiens

#### A- Chapiteaux corinthiens à un seul rang de feuilles (fig. 4)



Fig. 4 : Chapiteaux corinthiens à un seul rang de feuilles<sup>17</sup>

Ce type de chapiteau présente un rang de feuilles unique (quatre feuilles angulaires). Les feuilles, plaquées sur le corps du chapiteau, comptent chacune une cime tripartite et deux lobes par côté, de part et d'autre d'une large côte centrale délimitée de la base à la cime par deux sillons, à section angulaire, presque parallèles. Les folioles des quatre feuilles sont réunies sur une bonne part de leur hauteur. Les lobes latéraux ont trois folioles, la plus basse étant seulement ébauchée, la deuxième oblique et la troisième retroussée vers l'intérieur. Cette dernière isole une boutonnière en forme de goutte en touchant le bord inférieur du lobe successif. La boutonnière surmonte un pli large et court, qui arrive à la base de la feuille. Les lobes médians, plus développés que les précédents, comptent un nombre égal des folioles : la foliole externe presque horizontale, la médiane oblique et donnant la direction générale du lobe, la troisième retroussée à la verticale et isolant à son tour la boutonnière. Les retombées sont peu marquées sur les feuilles. Ces dernières sont jointives et déterminent une succession de zones d'ombre peu profondes et à fond plat, un trapèze isocèle reposant sur sa petite base, et un losange à côtés égaux deux par deux. De la jonction entre les folioles médianes des lobes médians, naissent les tiges des volutes qui courent sous l'abaque. Les tiges des volutes sont réunies au-dessus de la retombée des feuilles, elles délimitent entre elles un espace triangulaire

---

<sup>17</sup> Chapiteaux remployés dans la grande mosquée et le mosquée Sidi Bouchouicha dans la médina de Sfax.

plus ou moins large, se terminant en angle. L'abaque profilé en cavet et *ovolo*, est orné au milieu de chaque face par un fleuron porté par une tige qui naît de la jonction entre les folioles médianes des lobes médians et des tiges des volutes.

Ce type de chapiteau avec des traces nettement lisibles du travail au ciseau plat, est répandu dans les villes côtières de la Méditerranée, dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle à bien après la période justinienne<sup>18</sup>. Ce type se situe dans « la tradition micro-asiatique, ou plus précisément des ateliers du Proconnèse de l'Antiquité tardive<sup>19</sup> ».

### B- Chapiteaux corinthisants à feuille grasse à pointe courte (fig. 5)



184

Fig. 5 : Chapiteaux corinthisants à feuille grasse à pointe courte<sup>20</sup>

<sup>18</sup> HARRAZI N. (1982), p. 175.

<sup>19</sup> HARRAZI N. (1982), p. 175, n° 337-340.

<sup>20</sup> Chapiteaux réemployés dans la grande mosquée et le mosquée Sidi Saada dans la médina de Sfax.

Le calathos de ce groupe de chapiteaux se caractérise par l'agencement des feuilles d'acanthes qui sont organisées comme suit : quatre feuilles axiales à la première couronne et quatre feuilles angulaires quant à la deuxième.

Les feuilles de la première rangée, plus larges que hautes, comptent chacune deux lobes par côté et une cime tripartite, de part et d'autre d'une large côte centrale. Les lobes médians et les lobes extrêmes comptent chacun trois folioles. Des boutonnières en forme de goutte naissent au point ou se touchent les folioles. Les éléments latéraux de la retombée se développent en sens horizontal, alors qu'une sorte de fleuron pendant meuble sa partie centrale. Les feuilles du premier rang sont jointives et déterminent une succession de zones d'ombre de plusieurs formes, losange sur la pointe, à côtés égaux, et parfois un trapèze isocèle reposant sur sa petite base.

Les côtes centrales des feuilles du deuxième rang naissent entre les cimes de celles du premier rang. Les mouvements des volutes sont soulignés par les pointes latérales de la cime et les pointes des lobes.

Les tiges nastriformes des volutes courent sous l'abaque. Elles se réunissent au-dessus des cimes des feuilles de la première couronne en délimitant entre elles une zone triangulaire se terminant en arrondi. Orné en son milieu par des fleurons à motif végétal, l'abaque est parcouru par un sillon à section angulaire.

L'ensemble est caractérisé par la variation de la mise en place des différents éléments ou motifs d'un exemplaire à l'autre, et même d'une face à l'autre d'un même chapiteau surtout au niveau de la zone triangulaire et des fleurons d'abaque. Le trépan a été probablement utilisé dans l'exécution de certains motifs, mais les traces du ciseau plat sont plus apparentes sur ce type de chapiteau.

Un chapiteau apparenté à ce groupe a été découvert dans une église à *Iunca*, datable vers la fin du V<sup>e</sup> ou le VI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. D'autres chapiteaux semblables, de même datation, ont été découverts dans l'église ouest à Apollonia, en Cyrénaïque<sup>22</sup>. De tradition micro-asiatique des ateliers du Proconnèse tardo-antique<sup>23</sup>, ce type de chapiteau est « l'un des types les plus répandus sur les côtes de la Méditerranée<sup>24</sup> ». Il est caractérisé par une longue durée d'usage, depuis le milieu du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à bien après la période justinienne<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> FEUILLE G.-L. (1949), p. 131, pl. 4, 1-2, 4.

<sup>22</sup> WIDRIG W.-M. et GOODCHILD R. (1960), p. 73, pl. 29, a-b.

<sup>23</sup> HARRAZI N. (1982), p. 175, n° 337-340.

<sup>24</sup> DEICHMANN F. W. (1974), p. 131.

<sup>25</sup> DEICHMANN F. W. (1941), p. 733-748.

#### IV- Chapiteaux à figures animales (fig. 6)

De bas en haut, se succèdent les composants suivants : un tore profilé en quart de rond, une couronne de huit feuilles d'acanthé, quatre volutes à figures animales, entre lesquelles des aigles et des cornes d'abondance ont pris place. Au-dessus, un abaque portant en son milieu un fleuron couronnant la composition. Le tore est constitué d'une série de petites feuilles semblables au groupe de chapiteaux, mentionné plus haut, à feuilles d'acanthé finement dentelées<sup>26</sup>.

Le calathos est composé d'un rang de huit feuilles d'acanthé finement dentelées. Chaque feuille s'élève en un mouvement en S, bombée à la base et se rejette vers l'arrière pour se résoudre en une retombée bien dégagée du calathos. Chaque feuille comprend deux lobes extrêmes sillonnés et finement dentelés. Ces lobes sont placés au-dessus d'une petite plage, limitée par deux sillons en arc brisé qui les rattachent aux lobes voisins. Les lobes médians sont plus développés dans leur partie inférieure que les premiers. La côte centrale, encadrée par deux sillons, se rétrécit en bas et s'évase en remontant vers la retombée. Elle est séparée des lobes par deux plis plats à extrémité arrondie.

186

Bien datée, l'apparition de la feuille d'acanthé finement dentelée était dans la basilique de Saint-Jean de Stoudion remontant à l'année 463 ap. J.-C.<sup>27</sup>. Elle était encore en usage vers la cinquième décennie du VI<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Généralement, l'abandon de ce type de feuille commence avec l'épanouissement de la plastique justinienne<sup>29</sup>.

---

<sup>26</sup> Voir *supra* p. 4.

<sup>27</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.

<sup>28</sup> DEICHMANN F. W. (1965-1966), p. 143.

<sup>29</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.



Fig. 6 : Chapiteaux à figures animales<sup>30</sup>.

Quatre béliers prennent place au-dessous des angles de l'abaque pour former les volutes du chapiteau. Les pattes antérieures de ces béliers sont probablement posées sur les feuilles angulaires de la deuxième rangée. Dans la plupart des cas, les protomes de béliers ont été retaillés de façon à les rendre méconnaissables. Sur les angles conservés, la tête de l'animal est dirigée vers le bas et les cornes supportent l'abaque. Entre les béliers, des cornes d'abondance au corps en feuilles travaillées à-jour et des aigles traités en relief, ont pris place. Les serres des aigles sont posées sur une

---

<sup>30</sup> Chapiteaux remployés dans le marabout de Sidi Makhlouf Echeriani (Uzula). Pour plus de détails sur ses chapiteaux, voir HAMDI R. (2022), p. 179-187, fig. 9 à 20.

sorte de petit piédestal proéminent au-dessus des cimes des feuilles du calathos. Le profil de ces aigles est dirigé tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche et les ailes sont ployées.

Les cornes d'abondance qui ornent ces chapiteaux sont représentés par des petites feuilles lancéolées tantôt en deux couronnes, tantôt avec une seule couronne parfois verticale, parfois ondulée. L'ouverture est garnie de fruits ou de fleurs. Le corps est couvert de feuilles dont les fruits tiennent lieu de fleurs de l'abaque.

La tranche de l'abaque est parcourue par un sillon à section angulaire. Le fleuron de l'abaque est remplacé par la tête de l'aigle ou par les fruits ou les fleurs de la corne d'abondance.

En Afrique, très peu de données et d'études nous renseignent sur cette classe de chapiteau<sup>31</sup>. Un chapiteau de ce type datant du VI<sup>e</sup> siècle, découvert près de Sousse, est signalé par H. Saladin. D'autres chapiteaux semblables ont été signalés dans la grande mosquée de Mahdia, dans celle de Sfax<sup>32</sup> et celle de Jemmel<sup>33</sup> ainsi qu'au marabout de Sidi Makhlof Echeriani construit sur les ruines de l'antique *Uzula*<sup>34</sup>, alors que d'autres sont remployés dans la grande Mosquée de Kairouan<sup>35</sup>. Un chapiteau de l'église Saint-Démétrius de Salonique en Grèce date, lui aussi, du VI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Nous devons ajouter que d'autres chapiteaux d'époque byzantine ont été trouvés dans les ruines de l'ancienne *Thuzuros*<sup>37</sup>; alors qu'un autre chapiteau, présentant quelques ressemblances partielles est mentionné au *ciborium* de la cathédrale de Parenzo, en Istrie, qui date du VI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.

Malgré la carence de données sur ce type de chapiteau en Afrique<sup>39</sup>, son origine orientale est bien attestée<sup>40</sup>. Il appartient à une série dépendant de la production des ateliers de Constantinople ou, à tout le moins, celle d'autres ateliers des cités orientales<sup>41</sup>; sa forme apparaît vers la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup> et resta en usage jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>.

---

<sup>31</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172.

<sup>32</sup> SALADIN H. (1901), p. 442.

<sup>33</sup> HAMDI R. (2020), p. 69.

<sup>34</sup> HAMDI R. (2022), p. 179-187, fig. 9 à 20.

<sup>35</sup> HARRAZI N. (1982), n° 311-329, p. 146-152.

<sup>36</sup> SALADIN H. (1901), p. 442.

<sup>37</sup> CARTON Dr. (1918), p. 42.

<sup>38</sup> SALADIN H. (1901), p. 442.

<sup>39</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172.

<sup>40</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-176.

<sup>41</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-175.

<sup>42</sup> DEICHMANN F.-W. (1965-1966), p. 143.

<sup>43</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-175.

## V- Chapiteaux d'impostes ou chapiteaux de la production des ateliers de Constantinople

### A- Chapiteaux d'impostes<sup>44</sup> à corps ondulé (fig. 7)

Ce type de chapiteau est souvent orné d'une véritable dentelle des motifs divers : feuillages, rinceaux, chevrons et combinaisons différentes dont trois variantes au moins existent en Tunisie<sup>45</sup>. Ces chapiteaux comportent un tore, un corps principal en tronc de pyramide et un abaque. Les faces portent une composition végétale à développement continu.

Le tore est orné de chevrons imbriqués courant horizontalement<sup>46</sup>, ou « de feuilles lancéolées à section angulaire, partiellement superposées »<sup>47</sup>. L'ornement de feuilles lancéolées est bien connu dans le répertoire byzantin du VI<sup>e</sup> siècle, dans les séries africaines comme ailleurs<sup>48</sup>. Le motif central qui orne le tronc de pyramide adapte un thème végétal composé de feuilles de vigne. Le limbe est divisé en cinq lobes aux contours légèrement découpés, le fond des échancrures entre deux de ces lobes est marqué par un gros trou de trépan qui laisse subsister un petit pont de pierre accusant les contrastes d'éclairage.

---

<sup>44</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 226 : « La structure du chapiteau d'imposte a pour but d'assurer la transition la plus rationnelle entre la section circulaire du fût et le plan carré du départ de la voûte ; le bloc prend donc l'aspect d'un tronc de pyramide, dont chaque face est de forme trapézoïdale, reposant sur la petite base. Ainsi, vers le haut, les angles sont encore marqués, tandis que la base du volume est circulaire ».

<sup>45</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 226.

<sup>46</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 230, fig. 9, note n° 5.

<sup>47</sup> Terminologie de HARRAZI N. (1982), p. 167, n° 378-386.

<sup>48</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 232, fig. 12.



Fig. 7 : Chapiteaux d'impostes à corps ondulé<sup>49</sup>

Le coussinet qui remplace le tailloir est mouluré en gorge droite. Il est sculpté d'un rang de petites feuilles finement dentelées, les dents sont séparées par un léger sillon, la côte centrale est encadrée par deux profonds sillons. Les dents les plus basses sont systématiquement jointives, les autres parfois. Un listel fait fonction d'ourlet du corps du chapiteau.

Ces éléments présentent des ressemblances avec les chapiteaux n° 379 à 386 employés dans la grande mosquée de Kairouan datés au VI<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>, ainsi que deux chapiteaux de *Thysdrus*<sup>51</sup>. Les premiers exemplaires, bien datés, appartiennent à l'église Saint-Polyeucte de

<sup>49</sup> Chapiteaux employés dans la grande mosquée de la médina de Sfax.

<sup>50</sup> HARRAZI N. (1982), p. 167.

<sup>51</sup> HAMDI R. (2017), p. 217-218.

Constantinople datée entre 524 et 527<sup>52</sup>. De nettes traces de travail au ciseau plat caractérisent ce groupe de chapiteau. La technique adoptée dans l'exécution du chapiteau est celle dite « à jour » de la production justinienne<sup>53</sup> (525- 550). La carte de diffusion de ce type de chapiteau dans les villes méditerranéennes amène à la certitude de son origine constantinopolitaine<sup>54</sup>.

### B- Chapiteau d'imposte à cadre de tresse (fig. 8)



Fig. 8 : Chapiteau d'imposte à cadre de tresse<sup>55</sup>.

Du point de vue structural, ces chapiteaux présentent la même forme que les exemples précédents. La différence est au niveau du tore et de l'abaque ; ces deux éléments sont remplacés par une tresse continue, le corps principal est en tronc de pyramide dont les faces portent une composition végétale. La forme du chapiteau est donc déterminée par le passage de la forme circulaire de la base à la forme carrée du sommet.

La tresse court ininterrompue autour des trapèzes des faces du chapiteau. Elle est à trois mèches le long de la grande base et à quatre sur les arêtes et le disque de la base. Le calice en T porte une fleur à trois pétales au contour à triple arcade au sommet. Des fleurs de lys encadrent la fleur principale et occupent l'espace délimité par les angles aigus du trapèze. Les feuilles et les fleurs sont travaillés à-jour.

---

<sup>52</sup> HARRISSON R. M. et FIRATLI N. (1967), p. 277 ; HARRAZI N. (1982), p. 176.

<sup>53</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 232, note 18.

<sup>54</sup> DEICHMANN F. W. (1976), p. 106 ; HARRAZI N. (1982), p. 177.

<sup>55</sup> Chapiteaux remployés dans le marabout de Sidi Marouane (à 4 km à l'ouest d'Uzula).

Ce groupe de chapiteau présente la même datation et la même origine que les chapiteaux impostes à corps ondulé. Ces exemplaires remarquables de la production constantinopolitaine de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle présentent plusieurs caractéristiques orientales : le profil, la composition décorative en général, comme l'emploi de certains motifs en particulier. L'iconographie de l'abaque dont l'origine orientale est désormais établie, apparaît à Constantinople sous une forme comparable au chapiteau mentionné ci-dessus (fig. 8).

Il faut noter que très peu de chapiteau de ce type sont connues en Tunisie dont un chapiteau remployé dans la grande mosquée de Kairouan et daté du VI<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Un chapiteau de la basilique Saint-Vital située à Ravenne<sup>57</sup>, datant du VI<sup>e</sup> siècle, est comparable à ce type de chapiteau.



Fig. 9 : Chapiteaux de la basilique Saint-Vital de Ravenne.



Fig. 10 : Chapiteau remployé dans la grande mosquée de Kairouan.

## Conclusion

L'apport des chapiteaux antiques, souvent trouvés hors de leur contexte originel, dans la connaissance du décor architectural des villes antiques n'est plus nié. Ces éléments d'architecture représentent des indices sûrs de l'existence de monuments aujourd'hui disparus, de les bien situer dans le temps et parfois dans l'espace, notamment parce que la datation de ce type de documents est relativement précise. Leur décor permet particulièrement de situer et de préciser l'origine des ateliers chargés de leur mise en œuvre ; dans notre cas d'étude l'origine orientale de ces chapiteaux.

Plusieurs types de chapiteaux de tradition orientale sont découverts au nord-est de la petite Syrte, que ce soit sur les vestiges des sites antiques

<sup>56</sup> HARRAZI N. (1982), p. 176, n° 387.

<sup>57</sup> DEICHMANN F. W. (1976), p. 96, fig. 22, pl. 78-80.

ou en réemploi dans des monuments historiques (mosquées<sup>58</sup>, marabouts<sup>59</sup>). Ce décor architectural rappelle par sa forme et ses caractéristiques ornementales celui de tradition orientale attesté en Asie Mineure en général et à Constantinople en particulier.

La quasi-totalité des chapiteaux présentés dans cette étude sont sculptés dans du marbre blanc bleuté, à veines grisâtres, provenant des ateliers impériaux de l'île de Proconnèse, ce qui représente un premier indice sur les échanges avec ces villes et l'Orient.

Le plus ancien type de chapiteau de tradition orientale découvert jusque-là dans les villes situées au nord-est de la petite Syrte est le corinthien à feuilles d'acanthe épineuse dite micro-asiatique qui remonte au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Les chapiteaux de ce type sont sculptés généralement dans un marbre blanc bleuté, veiné de gris de Proconnèse. Ce sont des exemplaires importés de la région Sud-Ouest de l'Asie Mineure. Ils peuvent aussi être sculptés sur place à partir des cartons importés<sup>60</sup>. Il est repéré sur plusieurs sites en Afrique comme à *Thysdrus*<sup>61</sup>, *Gigthis* et *Meninx*<sup>62</sup>. « L'origine orientale, et spécialement micro-asiatique, de la feuille n'est plus niée<sup>63</sup> » et l'utilisation de ce type devient courante en Afrique à partir du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>64</sup>.

En ce qui concerne le chapiteau à feuille d'acanthe finement dentelée, son apparition, datée avec précision, était dans la basilique de Saint-Jean de Stoudion à Constantinople qui fut construite en 463 ap. J.-C.<sup>65</sup>. L'acanthe finement dentelée est encore en usage vers la cinquième décennie du VI<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Généralement, l'abandon de ce type de feuille commence avec l'épanouissement de la plastique justinienne<sup>67</sup>.

Les chapiteaux tardifs à figures animales sont mal connus en Afrique<sup>68</sup>, mais l'origine orientale de ce type de chapiteau est bien attestée<sup>69</sup>. Il appartient, comme nous l'avons précisé, à une série de la production des

---

<sup>58</sup> La grande mosquée de la médina de Sfax par exemple.

<sup>59</sup> Le marabout de Sidi Makhoulf Echeriani construit sur les ruines de l'antique *Uzula*, voir HAMDY R. (2022), p. 169-190. Le marabout de Sidi Ahmed Absa à Younga, voir OTHMAN A. (2004), p. 167-175.

<sup>60</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

<sup>61</sup> PENSABENE P. (1988), p. 452, pl. 12 - n° 5.

<sup>62</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

<sup>63</sup> HARRAZI N. (1982), p. 83.

<sup>64</sup> FERCHIOU N. (1983), p. 82.

<sup>65</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.

<sup>66</sup> DEICHMANN F. W. (1965-1966), p. 143.

<sup>67</sup> DEICHMANN F. W. (1956), p. 69.

<sup>68</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172.

<sup>69</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-176.

ateliers de Constantinople ou celle des ateliers d'autres villes orientales<sup>70</sup>, dont la forme apparaît vers la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup> et qui restait en usage au VI<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>.

Quant au chapiteau corinthisant, que ce soit avec une seule ou deux couronnes de feuilles d'acanthé avec des traces nettement lisibles du travail au ciseau plat, est répandu donc dans les villes côtières de la Méditerranée<sup>73</sup>. Il est caractérisé par une longue durée d'usage, du milieu du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à bien après la période justinienne<sup>74</sup>.

Pour le chapiteau d'imposte, il convient de rappeler enfin qu'il est souvent orné d'une véritable dentelle des motifs divers : feuillages, rinceaux, chevrons, feuilles lancéolées et combinaisons variées dont trois variantes au moins existent en Tunisie<sup>75</sup>. Au nord-est de la petite Syrte, nous avons repéré deux variantes, le chapiteau imposte à corps ondulé et celui à cadre de tresse. L'ornement de feuilles lancéolées est bien connu dans le répertoire byzantin du VI<sup>e</sup> siècle, dans les séries africaines comme ailleurs<sup>76</sup>. Ces exemplaires remarquables de la production constantinopolitaine de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, présentent plusieurs caractéristiques orientales : le profil, la composition décorative en général, l'iconographie de l'abaque et l'emploi de certains motifs en particulier.

194

Par le biais des aspects stylistiques et techniques, ce matériel varié donc ; il s'insère parfaitement dans le répertoire oriental en générale et byzantin en particulier. En revanche, ces chapiteaux nous incitent à nous interroger sur les rapports des villes de la petite Syrte qui ont pu avoir lieu avec celles de l'Asie Mineure, et en particulier avec Constantinople.

Sur cette base, nous pouvons mettre en évidence des points communs et des champs divergents dans les répertoires architecturaux et stylistiques dans le cadre d'une histoire des mobilités méditerranéennes. En effet, la collection, telle qu'elle se présente aujourd'hui, permet notamment de caractériser les grandes tendances stylistiques et quantitatives de la composition des répertoires de tradition orientale dans les villes de la petite Syrte septentrionale.

---

<sup>70</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-175 ; SALADIN H. (1901), p. 442 : on trouve ce type de chapiteau en Grèce aussi dans l'église Saint-Démétrius de Salonique qui date du VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>71</sup> DEICHMANN F. W. (1965-1966), p. 143.

<sup>72</sup> HARRAZI N. (1982), p. 172-175.

<sup>73</sup> DEICHMANN F. W. (1974), p. 131.

<sup>74</sup> DEICHMANN F. W. (1941), p. 733-748 ; HARRAZI N. (1982), p. 175.

<sup>75</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 226.

<sup>76</sup> FERCHIOU N. (1993), p. 232, fig.12.

### Bibliographie

- CARTON Dr. (1918), « Note sur des chapiteaux chrétiens de Tozeur (Tunisie) », CRAI, p. 40-45.
- DEICHMANN F.-W. (1941), « Untersuchungen an spätröm. Rundbauten in Rom und Latium », AA, 56, p. 733-748.
- DEICHMANN F.-W. (1956), Studien zur Architektur Konstantinopels, Baden-Baden.
- DEICHMANN F.-W. (1965-1966), Zur Entstehung der spätantiken Zweizonen-Tierkapitelle, Mélanges Orlandos I, Athènes.
- DEICHMANN F.-W. (1969), Ravenna I. Hauptstadt des spätantiken Abendlandes, Steiner.
- DEICHMANN F.-W. (1974-1976-1989), Ravenna II, Wiesbaden.
- DESANGES J. *et alii* (2010), Carte des routes et des cités d'Afrique romaine établie par Pierre Salama, Carte réalisée par l'Institut géographique national (Paris), notices sur les sites antiques des provinces de Proconsulaire, de Byzance et de Tripolitaine, sous la direction de Noël DUVAL, Jacques DESANGES, Claude LEPELLEY, Sophie SAINT-AMANS, Paris.
- FERCHIOU N. (1983), « Un atelier itinérant de marbriers le long des côtes de Proconsulaire », *Ant. Afr.*, t. 19, p. 75-84.
- FERCHIOU N. (1993), « Les éléments architecturaux (1991) », dans Bir El Knissa at Carthage: a rediscovered cemetery church, Report n° 1, Susan T. Stevens, Ann Arbor, p. 225-275.
- FEUILLE G.-L. (1949), « Stucs et peintures de l'église de Iunca (Macomedes Minores) », *Cahiers Archéologiques*, 4, p. 124-137.
- HAMDI R. (2017), *Le décor architectural de l'antique Thysdrus*, thèse de doctorat soutenue à la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, novembre 2017, Tunis.
- HAMDI R. (2020), « Le remploi des matériaux antiques dans les mosquées de Jemmel et ses environs », Colloque national sur la ville de Jemmel organisé par la Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, 21-23 avril 2016, Sousse, p. 57-72.
- HAMDI R. (2022), « Chapiteaux remployés dans la Zaouia de Sidi Makhlouf Echeriani », Actes du colloque international D'une Syrte à l'autre, Mobilité des hommes, des biens et des idées à travers l'Histoire, vol. II, 17-19 novembre 2016, Sfax, p. 169-190.
- HARRAZI N. (1982), *Chapiteaux de la grande mosquée de Kairouan*, 2 vol., Tunis.
- HARRISSON R. M. et FIRATLI N. (1967), « Excavations at Saraçhane in Istanbul : Fourth Preliminary Report », *Dumbarton Oaks Papers (DOP)*, vol. 21, p. 273-288.
- MAHFOUD F. (1999), « Le nord de la petite Syrte au Moyen Âge. Questions de toponymie », *Du Byzacium au Sahel, Itinéraire Historique d'une région tunisienne*, Actes du colloque de Sousse, décembre 1996, Sousse, p. 147-178.
- OTHMAN A. (2004), « A propos d'une inscription inédite dans la zawiya de sidi Ahmad Absa

- (Anbasa Ibn Kharidja Al-Ghafi-  
qui) », *Africa*, XX, p. 167-175.
- PENSABENE P., (1973), *Scavi di O-*  
*tia*, VII, *I Capitelli*, Rome.
- PENSABENE P., (1986), « La deco-  
razione architettonica nell’Africa  
Romana: studio preliminare sui  
capitelli », dans *Società romana  
e Impero Tardo- antico*, vol. III, *le  
merci, gli insediamenti*, Bari, p.  
285-429.
- PENSABENE P., (1988), « Architet-  
tura e decorazione architettonica  
nell’Africa Romana: osservazio-  
ne », *Africa Romana*, VI, p. 431-  
458.
- SALADIN H. (1901), « Note sur un  
chapiteau trouvé près de Sousse »,  
*BCTH*, p. 437-443.
- WIDRIG W.M. et GOODCHILD  
R. (1960), « The west church at  
Apollonia in Cyrenaica », *PBSR*,  
28, p. 70-90.

# LES RAPPORTS ENTRE LA PETITE SYRTE ET LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE À L'ÉPOQUE CHRÉTIENNE (sur le plan religieux, architectural et artistique)

Nesrine DERBEL<sup>1</sup>

## Résumé

Pendant l'antiquité, les villes de la Petite Syrte ont tiré profit de la mer méditerranée qui a constitué durant des siècles un espace d'échange ainsi qu'une route commerciale. Ce phénomène d'échange était confirmé par le nombre important de vestiges archéologiques, de ports et d'entrepôts installés sur son rivage comme à (*Thaenae, Iunca, La Skhira, Gighthis, Meninx*). Toutefois outre ces échanges économiques, les *emporía* de la Petite Syrte ont eu à l'époque chrétienne d'autres relations avec les pays de la méditerranée qui se sont manifestées soit sur le plan économique, religieux, ou encore sur le plan architectural et artistique.

À l'époque chrétienne, on atteste que les artistes africains ont essayé de propager leur spécimen et leur savoir-faire en méditerranée (Sardaigne, Sicile, îles Baléares...) au niveau de l'architecture religieuse et surtout au niveau d'un type de mosaïque qui est considéré comme une originalité africaine, il s'agit des mosaïques funéraires.

**Mots clés :** les villes de la Petite Syrte, les pays de la méditerranée, entrepôts, architecture religieuse, artistique, églises, mosaïques funéraires.

197

---

<sup>1</sup> Institut National du Patrimoine de Tunisie.

***The relationship between Syrtis Minor and the Mediterranean countries  
in the Christian era  
(religious, architectural and artistic)***

***Abstract***

*During the ancient period, the different towns of Syrtis Minor took advantage of the Mediterranean Sea, which for centuries was a trading area as well as a trade route. This exchange phenomenon was confirmed by the large number of archaeological remains, ports and warehouses installed on its shore such as Thaenae, Iunca, La Skhira, Gighthis, Meninx. However, in addition to these economic exchanges, the emporia of Syrtis Minor had during the Christian era other relations with the Mediterranean countries, which were expressed either on the economic, religious, or even on the architectural and artistic level.*

*In Christian era, we attest that African artists tried to disseminate their specimen and their know-how in the Mediterranean (Sardinia, Sicily, Balearic Islands ...) at the level of religious architecture and especially at the level of a mosaic type which is considered as an African originality these are the funerary mosaics.*

***Keywords:*** *Syrtis Minor towns, Mediterranean countries, warehouses, religious architecture, churches, funerary mosaics.*

La mer Méditerranée a joué un rôle crucial en tant qu'espace d'échange et voie commerciale depuis l'Antiquité. Bordée par des civilisations influentes comme les phéniciens, les carthaginois et les Romains, a permis le développement de routes commerciales dynamiques.

Ces échanges ont favorisé le développement culturel et économique des régions côtières, contribuant à la diffusion des idées et des religions.

L'Afrique du Nord, en générale et la Petite Syrte en particulier, a tiré profit de la mer Méditerranée en tant qu'espace d'échange et route commerciale. Dans ce contexte, plusieurs villes portuaires de la Petite Syrte ont bénéficié dès l'époque punique et jusqu'à l'époque chrétienne de ces échanges. Un nombre important de vestiges archéologiques, de ports et d'entrepôts a été mis au jour sur le rivage de la Petite Syrte, notamment à *Sullecthum*, à *Thaenae*, à *Iunca*, à *La Skhira*, à *Gighthis* et à *Meninx*, témoignant ainsi de ces relations d'échanges qui étaient d'ordre économique, religieux, architectural et artistique.

## I- Les échanges d'ordre économique

Les échanges entre les *emporia* de la Petite Syrte et les villes portuaires du bassin méditerranéen, comme la Sicile, la Sardaigne, la Corse, Ostie, Cagliari et l'Espagne, était d'ordre économique comme (la céramique, le blé, l'huile d'olive, le vin et le *garum*)<sup>2</sup>. Ceci est confirmé par la découverte par exemple à Porto Torres (*Turris Libisonis*) et à Ostie d'un mobilier africain composé de pièces de vaisselles, des lampes et des amphores datées de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle provenant de la Byzacène et de la Proconsulaire<sup>3</sup>. Il est à noter qu'à la fin du I<sup>ère</sup> siècle et jusqu'à milieu du V<sup>e</sup> siècle, *Sullectum* / *Salacta* était parmi les sites portuaires de la Petite Syrte très connu par ces ateliers d'amphores. Selon M. Bonifay, « les ateliers d'amphores ceux dont on retrouve les produits sur le pourtour du bassin méditerranéen, étaient principalement situés à la périphérie des cités portuaires. C'est notamment le cas de *Sullectum* »<sup>4</sup>.

Toutefois, outre les échanges économiques, les *emporia* de la Petite Syrte ont eu à l'époque chrétienne d'autres relations avec les pays de la méditerranée qui se sont manifestées sur le plan religieux, architectural et artistique.

## II- Les échanges d'ordre religieux

De point de vue religieux et d'après la *Notitia Provinciarum et Civitatum Africae*, plusieurs évêques africains ont été exilés en Corse ou en Sardaigne<sup>5</sup> dont quelques-uns sont de la Petite Syrte, le plus connu est Saint Fulgence de *Ruspae* qui a répandu à *Carales* (Cagliari) le rituel religieux africain, les pratiques funéraires ainsi que le monachisme où il a édifié plusieurs monastères<sup>6</sup>.

## III- Les échanges sur le plan architectural et artistique

En outre, il est à noter qu'à l'époque chrétienne, l'architecture religieuse africaine a été attestée en méditerranée. Il s'agit surtout, des basiliques à trois nefs composées d'un chevet et d'un chœur avancé dans la nef centrale. La basilique à trois nefs a été rencontrée à *Iunca* (l'église

---

<sup>2</sup> Villedieu F. (1986), p. 322-323 ; Nacef J. (2007), p. 41-54 ; Drine, A. (2007), p. 239-251 ; Bonifay M. et Tchernia A. (2012), p. 317-318.

<sup>3</sup> Villedieu F. (1986), p. 322 ; Nacef, J. (2007), p. 41-54 ; Drine, A. (2007), p. 239-251 ; Bonifay M. et Tchernia A. (2012), p. 317-318.

<sup>4</sup> Peacock D.P.S.- Bejaoui F.- Ben Lazreg N. (1990), p. 82 ; Nacef, J. (2007), p. 41-54 ; Bonifay M. et Tchernia A., (2012), p. 318.

<sup>5</sup> Courtois Chr. (1954), p. 93 et 95 ; Lancel S. (2002), p. 252-272.

<sup>6</sup> Lapeyre P. (1929), p. 157-159 ; Courtois Ch. (1954), p. 93 et 95 ; Folliet G. (1989), p. 561-569 ; Meloni P. (1989), p. 571-581.

cruciforme<sup>7</sup> et l'église II<sup>8</sup>), à La Skhira (la petite église)<sup>9</sup>, à *Meninx*<sup>10</sup> et à Hr. Goraat ez Zid.<sup>11</sup> (Fig. 1). Ce modèle Africain avec ses différents composants (nef, abside, chœur, presbyterium, autel) trouve des parallèles en méditerranée comme celles de Cagliari<sup>12</sup>, (Fig. 2) de Sardaigne : (à *Cornus*<sup>13</sup> et à *Tharros*<sup>14</sup>), du Sud de la péninsule ibériques ainsi que celles des îles Baléares.

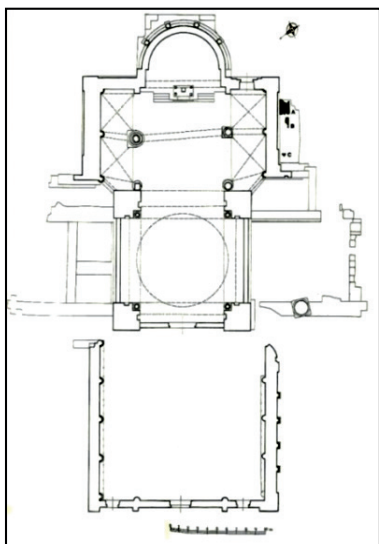


Fig. 1 : église à trois nefs  
L'église de Henchir Gorrat ez Zid  
(Duval N. (1973, p. 271, fig. 153)

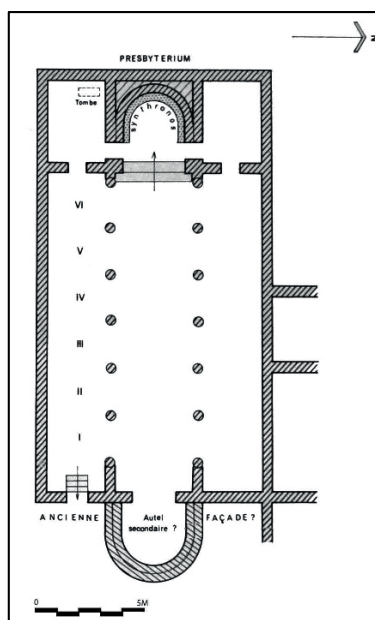


Fig. 2 : église à trois nefs  
Basilique du Saint Saturno, Cagliari  
(Mureddu D.-Stefani G. (1986), p. 341,  
fig. 1)

Il y avait deux types de chevets : le chevet tripartite, qui se présente sous la forme d'une abside inscrite dans un cadre quadrangulaire encadrée de deux « sacristies ». Ce type, date du IV<sup>e</sup> siècle et a persisté jusqu'à l'époque byzantine<sup>15</sup>. Il a été rencontré à *Iunca* dans l'église II (Fig. 3)

<sup>7</sup> Feuille G.-L. (1950), p. 124 ; Garrigue P. (1953), p. 178 ; Duval N. (1973), p. 242.

<sup>8</sup> Feuille G.-L. (1948), p. 75 ; Khatchatrian A. (1962), p. 96, fig. 263.

<sup>9</sup> Fendri G.-L. (1961), p. 58-59 ; Duval N. (1962), p. 285.

<sup>10</sup> Gauckler P. (1913), pl. XXXII.

<sup>11</sup> Duval N. (1973), p. 269-273, fig. 153.

<sup>12</sup> Mureddu D.-Stefani G. (1986), p. 341, fig. 1 ; Villedieu F. (1986), p. 322-327 ; Ghalia T. (1995), p. 70-71.

<sup>13</sup> Testini P. (1972), p. 537-561.

<sup>14</sup> Zucca R. (1984), p. 103.

<sup>15</sup> Duval N. (1972), p. 1144-1146 ; Duval N. (1999), p. 9.

et l'église cruciforme<sup>16</sup>, à La Skhira (*Lariscus-Benfás*) dans « la grande église »<sup>17</sup> ainsi que dans l'église de *Meninx*<sup>18</sup> et de Hr. Goraat ez Zid<sup>19</sup>.

Outre le premier type de chevet, un autre type a été également rencontré, il s'agit des églises à absides saillantes<sup>20</sup>. Ce type d'église très connu dans la Petite Syrte comme celui d'El Mouassat<sup>21</sup>, (Fig. 4) de l'église I d'*Iunca*<sup>22</sup> et de la petite église de La Skhira<sup>23</sup>, a été découvert en méditerranée à Cagliari (la basilique du Saint Saturno)<sup>24</sup> ainsi qu'à Porto Torres (la basilique de Saint Gaviano)<sup>25</sup> (Fig. 5).

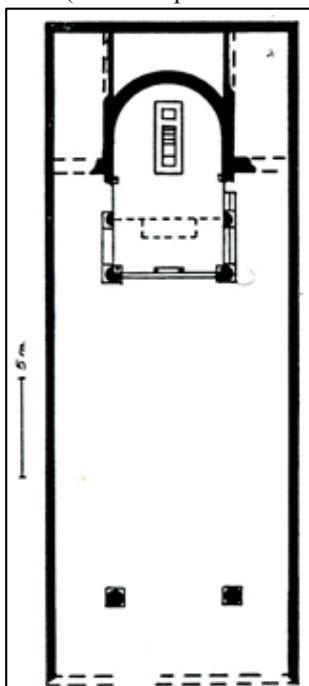


Fig. 3 : l'église II de *Iunca*  
(Khatchatrian A. (1962), *Les baptistères paléochrétiens*, p. 36, fig. 263)

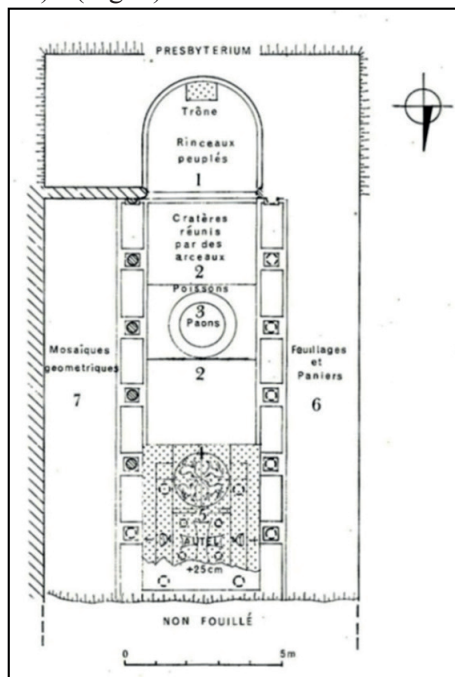
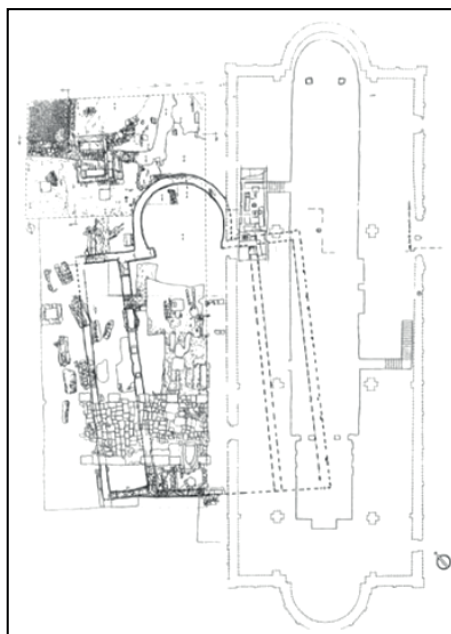


Fig. 4 : l'église d'El Mouassat  
(Duval N. (1985), « Encore l'église d'El Mouassat », *MEFRA*, 97, p. 1125, fig. 8)

- <sup>16</sup> Feuille G.-L. (1940), p. 36 ; Feuille G.-L. (1948), p. 75.  
<sup>17</sup> Fendri M. (1961), p. 20-21 ; Duval N. (1962), p. 273 ; Duval N. (1973), p. 256.  
<sup>18</sup> Gauckler P. (1913), pl. XXXII.  
<sup>19</sup> *Inventaire des églises de Tunisie* 2014, p. 236 ; 247, fig. 231-100 ; 255 ; 259-260, fig. 238-104 ; 264.  
<sup>20</sup> Ghalia T. (2002), p. 214.  
<sup>21</sup> Duval N. (1973), p. 224 ; Duval N. (1974), p. 161-162.  
<sup>22</sup> Duval N. (1973), p. 229, fig. 126.  
<sup>23</sup> Fendri M. (1961), fig. 5 ; Duval N. (1962), p. 285.  
<sup>24</sup> Mureddu D.- Stefani G. (1986), p. 341, fig. 1.  
<sup>25</sup> Philippe P. et Alii (2010), p. 362, fig. 3.



**Fig. 5 : église à abside saillante**  
**La basilique de Saint Gavino à Porto Torres**  
**(Philippe P. et Alii (2010), « Le Sedi**  
**Episcopali Della Sardegna Paleocristiana),**  
**RAC, 86, p. 362, fig. 3)**

Par ailleurs, à l'époque chrétienne, les empreintes des artistes africains en méditerranée n'ont pas été attestées seulement au niveau de l'architecture religieuse, mais également au niveau de l'art de la mosaïque et plus précisément la mosaïque funéraire qui est considérée comme une originalité africaine<sup>26</sup>. Cette forme d'art a été diffusée au V<sup>e</sup> siècle en méditerranée surtout en Espagne<sup>27</sup>, en Sardaigne<sup>28</sup>, en Sicile<sup>29</sup> et aux îles Baléares<sup>30</sup>. Les panneaux de mosaïques funéraires découvertes sont proches stylistiquement des mosaïques funéraires africaines en général et la Petite Syrte en particulier.

<sup>26</sup> Duval N. (1976) ; Bejaoui F. (1994), p. 227.

<sup>27</sup> Palol P. de (1967), p. 321-345.

<sup>28</sup> Ghalia T. (1995), p. 69-71.

<sup>29</sup> Pace B. (1917), col. 697-736, pl. 2.

<sup>30</sup> Farioli R. (1975).

Ce spécimen africain et ce savoir-faire, rencontrés dans les pays de la méditerranée nous sollicite à poser une question s'agit-il ici d'un atelier itinérant qui a participé à la propagation de ce style africain dans ces pays de la méditerranée ?<sup>31</sup>

Les découvertes archéologiques entamées en méditerranée ont mis au jour des mosaïques funéraires ayant des spécimens africains comme le panneau tripartite qui est constitué de trois registres, le supérieur présente un symbole le plus souvent inscrit dans une couronne, parfois entourée de motifs géométriques ou floraux ou animaliers. Au milieu, une épitaphe qui pourrait être disposée horizontalement ou verticalement et pourrait être également placée dans un simple cadre ou dans un cartouche à queue d'aronde exemple la mosaïque funéraire de Dionisius et Septimia Musa trouvée dans l'*antiquarium* de Porto Torres<sup>32</sup> (Fig. 6) et enfin le registre inférieur qui présente un motif décoratif (des oiseaux, un canthare ou des fleurs etc...)<sup>33</sup>.

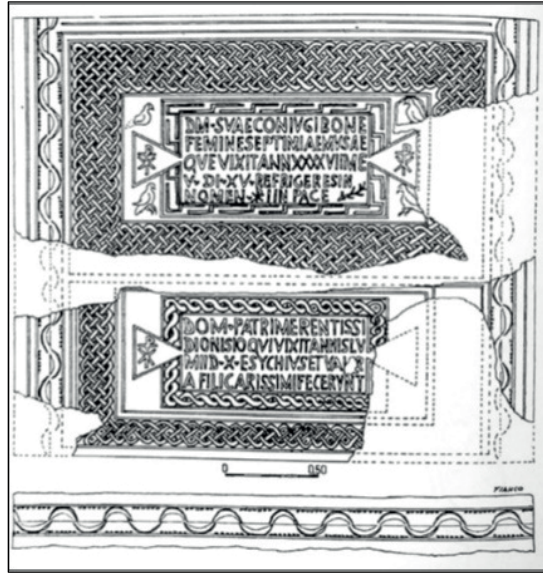


Fig. 6 : La mosaïque funéraire de Dionisius et Septimia Musa *Antiquarium* de Porto Torres (Ferri G. (2015), p. 562, fig. 2-3)

---

<sup>31</sup> Duval N. - Février P.-A. (1972), p. 29 ; Duval N. (1976), p. 72-75.

<sup>32</sup> Ferri G. (2015), p. 562, fig. 2-3.

<sup>33</sup> Duval, *ibid.*, p. 78 ; *Id.*, *ibid.*, p. 46.



Fig. 7 : La mosaïque funéraire de Matrona  
(Fendri M. (1961), p. 54-55, pl. XXV, 1)

Ce type est rencontré dans la Petite Syrte à La Skhira sur la mosaïque funéraire de *Matrona* (Fig. 7) qui est inscrite dans une cartouche à cartel mouluré (queue d'aronde) encadrée de deux oiseaux analogues<sup>34</sup>, à *Taphrura* sur les mosaïques funéraires de *Crispina*<sup>35</sup>, d'*Adeodata*<sup>36</sup> et à *Thaenae* sur celle de *Verrius Petronius Candidus*<sup>37</sup>.

Outre les panneaux tripartites, on trouve également les panneaux bipartites ou symétriques... Ces différents panneaux peuvent être encadrés de plusieurs types de bordures : à ruban ondé, à décor géométrique ou végétal, à rinceaux de feuillages, à guirlande de laurier ou à rinceaux d'acanthes, ou d'une tresse à deux ou à trois brins comme celle de *Felicitas* découverte à *Acholla*<sup>38</sup> (Fig. 8). Ce type de bordure a été rencontré sur la mosaïque funéraire de *Dionisius et Septimia Musa* trouvée dans l'*Antiquarium* de Porto Torres<sup>39</sup> (Fig. 9).

<sup>34</sup> Fendri 1961, p. 54-55, pl. XXV, 1 ; Duval 1962, p. 284 ; Yacoub 1966, p. 37, M. 29 ; Duval- Cintas 1978, p. 937-938.

<sup>35</sup> *CIL*, VIII 11080 ; *CMA*, 1879, I, p. 14, n° 29 ; Vercoutre A. (1887, p. 182, n° 3 ; Gauckler P. (1910), p. 19, n° 38 ; Diehl E. (1970), 3230.

<sup>36</sup> *IL Tun*, 97 ; Massigli R. (1912), p. 10, n° 27 ; Gauckler P. (1910), p. 9, n° 60 ; Yacoub M. (1966), p. 38, M. 35.

<sup>37</sup> *IL Tun*, 88 ; Fortier E.- Malahar E. (1910), p. 93 ; Gauckler P. (1910), p. 14, n°22 ; Massigli R. (1912), p. 11, n°33 ; Yacoub M. (1966), p. 39, M. 39.

<sup>38</sup> Duval N. (2003), p. 765, fig. 3.

<sup>39</sup> Ferri G. (2015), p. 562, fig. 2-3.

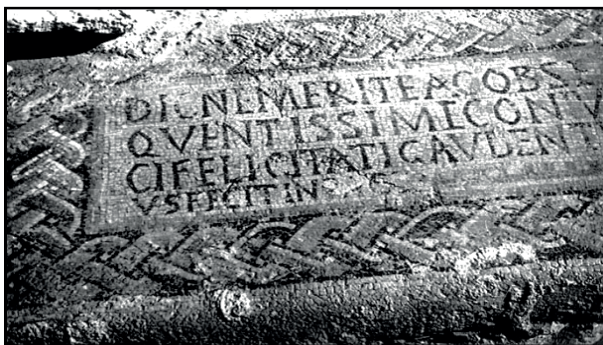


Fig. 8 : La mosaïque funéraire de *Felicitas* (*Acholla*)  
(Duval N. (2003), p. 765, fig. 3)



Fig. 9 : La mosaïque funéraire de  
Dionisius et Septimia Musa *Antiquarium*  
de *Porto Torres*  
(Ferri G. (2015), p. 562, fig. 2-3)

Les épitaphes de la Petite Syrte sont souvent placées au milieu du panneau dans le sens vertical comme celle de *Taphrura*<sup>40</sup>, de *Thaenae*<sup>41</sup>, d'*Acholla*<sup>42</sup>, à l'exception de quelques exemples qui sont disposés horizontalement comme celle de Matrona à la Skhira<sup>43</sup>, de Quodbuldeus à *Iunca*<sup>44</sup> et de Felicitas à *Acholla*<sup>45</sup>.

Ces caractéristiques qui concernent la disposition du champ de la mosaïque funéraire dans le sens vertical, ont été rencontrées ailleurs en méditerranée à l'exemple de la mosaïque funéraire de Fl(avius) Rogatianus découverte dans la basilique du Saint Lussorio en Sardaigne (Fig. 10)<sup>46</sup> et la mosaïque funéraire de Petrus, juif converti, découverte à Grado (Adriatique)<sup>47</sup> ainsi que l'épitaphe de Dionysius découverte dans l'église de Salemi en Sicile<sup>48</sup>.

<sup>40</sup> *CIL*, VIII 11077, *CIL*, VIII 11080, *CIL*, VIII 11082, *CIL*, VIII 11083, *CIL*, VIII 11084, *CIL*, VIII 11085, *IL Tun*, 97 ; *CMA* 1879, p. 14, n° 29, n° 30, p. 15, n° 32 ; Vercoutre A. (1887), p. 181, n° 1 et n° 2-182, n° 3-183, n° 5-183-184-193-194, n° 1 ; Gauckler P. (1910), p. 19, n° 36, 37, 38, p. 20, n° 41-21 ; Yacoub M. (1966), p. 38, M. 35 ; Diehl E. (1970), 1389-3230-2689 A-3230 A.

<sup>41</sup> *IL Tun*, 88 ; Fortier E.- Malahar E. (1910), p. 93 ; Gauckler P. (1910), p. 14, n° 22 ; Massigli R. (1912), p. 10, n° 29-11, n° 33 ; Yacoub M. (1966), p. 39, M. 39.

<sup>42</sup> Duval N. (2003), p. 767-768, n° 4, fig. 5.

<sup>43</sup> Fendri M. (1961), p. 54-55, pl. XXV, 1 ; Duval N. (1962), p. 284 ; Yacoub M. (1966), p. 37, M. 29.

<sup>44</sup> *IL Tun* 75 ; *AÉp.* 1937, 40 ; *AÉp.* 1942-1943, 96 ; *Inv. du Bardo* 3053 ; Poinssot L. (1944), p. 167-168 ; Feuille G.-L. (1940), p. 38-39 ; Duval N. (1973), p. 231.

<sup>45</sup> Picard G.-Ch. (1954), « *Achollaet Ruspae* », *BCTH*, p. 115 n° 22, fig. 2-3 ; Duval N. (2003), p. 764-765, n° 2, fig. 3.

<sup>46</sup> Quattrocchi L. (2017), p. 162, fig. 1.

<sup>47</sup> Brusin G. (1947), p. 18-80 ; Brusin G. et Zovatto P.-L. (1957), p. 458, fig. 37 ; Duval N. (1976), p. 75-76, fig. 37.

<sup>48</sup> Pace B. (1917), col. 697-736, pl. 2 ; Duval N. (1976), p. 74, fig. 36.



été rencontrés sur la mosaïque funéraire de Petrus découverte à Grado en Italie<sup>53</sup> (Fig. 12) et de même, le canthare très fréquent dans la petite Syrte a également orné le registre inférieur de la mosaïque funéraire de Turrutana et Pelagius découverte dans l'atrium de la basilique de Saint Gavino à Porto Torres<sup>54</sup>. (Fig. 13) Ces différents motifs, ont ornés aussi des mosaïques funéraires découvertes dans une villa près d'Eloro en Sicile<sup>55</sup>.



Fig. 11 : La mosaïque funéraire d'Adeodata.  
*Taphrura* (Musée de Sfax)

Fig. 12 : La mosaïque funéraire de Petrus Grado-Italie  
(Duval N. (1976), p. 76, fig. 37)



Fig. 13 : La mosaïque funéraire de Turrutana et Pelagius  
L'atrium de la basilique de Saint Gavino à *Porto Torres*  
(Ferri G. (2015), p. 562, fig. 23)

<sup>53</sup> Duval N. (1976), p. 76, fig. 37.

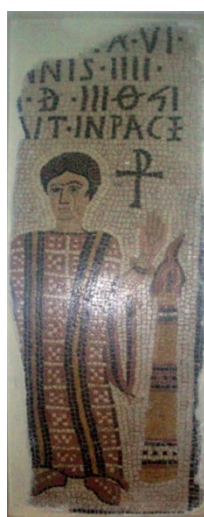
<sup>54</sup> Ferri G. (2015), p. 558 et 562, fig. 1 ; Spanu, P.-G. (2002), p. 640.

<sup>55</sup> Voza G. (1972), p. 78-80.

Outre les motifs figurés, telle que la représentation du défunt debout en orant entouré de cierges et de fleurs, était très courante à *Taphrura*<sup>56</sup> (Fig. 14), à *Acholla* sur la mosaïque funéraire de *Natalica*<sup>57</sup>. (Fig. 15). Cette image, a été attestée à titre d'exemple en méditerranée sur une mosaïque funéraire découverte dans la basilique de Saint Gavino à Porto Torres<sup>58</sup> (Fig. 16). Mais il est à signaler, que ce type de décor, est attesté dans d'autres sites de l'Afrique du Nord et plus précisément la série de mosaïque funéraire de Tabarka<sup>59</sup>.



**Fig. 14 :** La mosaïque funéraire de *Rogata* (Sfax /*Taphrura*) (Musée du Bardo)



**Fig. 15 :** La mosaïque funéraire de *Natalica* (*Botria/Acholla*) (Musée du Bardo)



**Fig. 16 :** La mosaïque funéraire des défunts en orant Basilique de Saint Gavino *Porto Torres* (Ferri G. (2015), p. 563, fig. 4)

---

<sup>56</sup> Vercoutre A. (1887), p. 183-184 ; Hannezo G.- Fémélieux L. (1900), p. 150-151, n° 1-3 ; Gauckler P. (1910), p. 22-23, n° 53-54, n° 23 ; Massigli R. (1912), p. 10-11, n° 28, 30, 31, pl. VII, n° 2 ; Merlin A. (1916), p. CLXV-CLXVI ; Yacoub M. (1995), p. 370, fig. 185.

<sup>57</sup> Duval N. (2003), p. 767-768, n°4, fig. 5.

<sup>58</sup> Ferri G. (2015), p. 563, fig. 4.

<sup>59</sup> Gauckler P. (1906), p. 175-228 ; Ghalia T. (1978).

Quant au formulaire, on signalera que certaines épitaphes de la Petite Syrte ont continué en pleine période chrétienne d'utiliser un formulaire plutôt fréquent dans l'épigraphie funéraire païenne comme « *Bonae Memoriae* » à l'exemple des textes de Buttes Mezghanni à *Taphrura*<sup>60</sup>(Fig.17). Ce formulaire mentionné sur les mosaïques funéraires de la Petite Syrte a été également rencontré sur celles découvertes en méditerranée à l'instar de *Luxurius* trouvée dans l'aire basilicale de Saint Lucifer à Cagliari<sup>61</sup>(Fig.18).Cependant il est à noter, que ce type de formulaire, a été aussi attesté dans d'autres sites de l'Afrique du Nord comme à *Thagamuta/ Ksar el Baroud*<sup>62</sup>, à *Ammaedara/Haidra*<sup>63</sup>et à *Sbeitla/Sufetula*<sup>64</sup>.

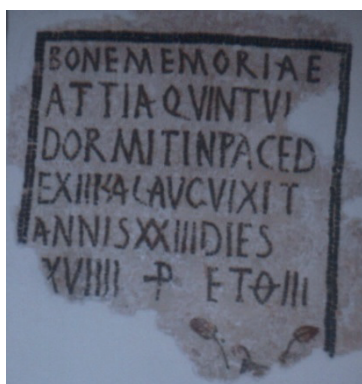


Fig. 18 : La mosaïque funéraire  
de *Luxurius*  
S. Lucifer/ Cagliari  
(Mureddu D.- Stefani G. (1986), Travola VII/A-d)

---

<sup>60</sup> De Villefosse H. (1888), p. 433-434 ; D'Espina O., (1885), p. 375-376 ; Vercoutre A. (1887), p. 28-34 et ss.180-194 ; Hannezo G.- Fémélieux L. (1900), p. 150-153 ; Massigli R. (1912), p. 3-13.

<sup>61</sup> Mureddu D.- Stefani G. (1986), Travola VII/A-d.

<sup>62</sup> Bejaoui F. (2003), p. 315 ; Bejaoui F. (2015), 85-116.

<sup>63</sup> Bejaoui F. (2015), p.58-80.

<sup>64</sup> Bejaoui F. (2015), p.13-25.



## Bibliographie

### Sources anciennes

Procopé de Césarée (1990), *Histoire de la guerre contre les Vandales (Guerre de Justinien Liv. III et IV)*, traduit par D. Roques, Paris.

### Ouvrages

Brusin G. (1947), *L'épigrafe musiva di Petrus, Not. Scavi*.

Brusin G. et Zovatto P.-L. (1957), *Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, Udine.

Bejaoui F. (2015), *Les hautes Steppes Tunisiennes Témoignages archéologiques chrétiens*, INP, Tunis.

Courtois Ch. (1954), *Victor de Vita et son œuvre étude critique*, Alger.

Duval N. (1973), *Les églises Africaine à deux absides*, 2 vol., Paris.

Duval N. (1975), *Recherches archéologiques à Haïdra*, I, Inscriptions chrétiennes, Rome.

Duval N. (1976), *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, Ravenna.

Farioli R. (1975), *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenna, Longo.

Fendri M. (1961), *Basiliques chrétiennes de La Skhira*, Tunis.

Gauckler P. (1910), *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, Paris.

Gauckler P. (1913), *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris.

Inventaire des églises de Tunisie : Baratte F. - Bejaoui F. - Duval N. - Berraho S. - Gui I. - Jacquest H. (2014), *Basiliques chrétiennes*

*d'Afrique du Nord, II, Inventaires des monuments de la Tunisie*, Bordeaux.

Khatchatrian A. (1962), *Les baptistères paléochrétiens plans, notices et bibliographies*, Paris.

Lancel S. (2002), *Victor de Vita, Histoire de la persécution vandale en Afrique, la passion des sept martyrs registre des provinces et des cités d'Afrique*, Paris.

Lapeyre P. (1929), *Saint Fulgence de Ruspe, un évêque catholique africain dans la domination vandale*, Paris.

Mandouze A. (1982), *Prospographie chrétienne du Bas - Empire 303-355*, Paris, CNRS.

Ristow S. (1998), *Frühchristliche baptisterien*, Munich.

Rohrbacher R.-F. (1894), *Histoire universelle de l'Église catholique*, Vol. 9.

Pace B. (1917), *La basilica di Salemi, Monumenti Antichi*, XXIV.

Palol P. (1967), *Arqueologia cristiana de la Espana romana*, p. 321-345.

Yacoub M. (1966), *Guide du Musée de Sfax*, Tunis.

Yacoub M. (1995), *Splendeur des mosaïques de Tunisie*, Tunis.

### Articles

Bejaoui F. (1994), « Le christianisme dans la Tunisie antique », *La mosaïque en Tunisie*, éd.CNRS, p. 224-237.

Bejaoui F. (2003), « Les mosaïques funéraires de *Sufetula* (Sbeitla) et de *Thagamuta* (Ksar el Baroud) », dans *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque*

- international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord*, (1<sup>er</sup> colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie du Maghreb), Tabarka, 2000, textes réunis par M. Khanoussi, Tunis, p. 303-334.
- Bonifay M. et Tchernia A. (2012), « Les réseaux de la céramique africaine (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle), in *Rome, Portus and the Mediterranean*, p. 315-333.
- Drine, A. (2007), « Les entrepôts de Meninx », *Antiquités Africaines* 43, p. 239-251.
- Duval N. - Cintas M. (1978), « Études d'archéologies chrétiennes nord africaine, Basiliques et mosaïques funéraire de *Furnos minus* », *MEFRA*, 90, 2, p. 871-950.
- Duval N., Février P.-A. (1972), « Le décor des monuments chrétiens d'Afrique (Algérie, Tunisie) », *Atti VIII Congr. Int. Crist.*, p. 5-55.
- Duval N. (1962), « Deux Basiliques chrétiennes de Tunisie méridionale », *C Arch.*, 13, p. 269-287.
- Duval N. (1972), « Études d'architecture chrétienne Nord-Africaine. II. L'architecture chrétienne en Byzacène », *MEFRA*, 84, p. 1127-1172.
- Duval N. (1974), « Le dossier de l'église d'El Mouassat au Sud-Ouest de Sfax », *Ant. Afr.*, 8, p. 157-173.
- Duval N. (1999), « Les installations liturgiques dans les églises paléochrétiennes », *HAM*, 5, p. 7-30.
- Duval N. (2000), « Les relations entre l'Afrique et l'Espagne dans le domaine liturgique : existe-t-il une explication commune pour les « contres absides » et « les contre chœurs » ?, *RAC*, LXXVI, p. 429-476.
- Duval N. (2003), « Un atelier de « mosaïque funéraires » à *Acholla* au IV<sup>e</sup> siècle (fouilles Fendri sous la direction de G. Ch. Picard en 1947-1954) », *MEFRA*, 115, 2, p. 755-777.
- D'Espina O. (1885), « Inscriptions de Sfax et de Lamta », *R. Afr.*, p. 375-376.
- Ferri G. (2015), « L'apparato iconografico dei mosaici funerari in Sardegna : apporti esterne ed interpretazioni locali », *Atti XI Congresso Nazionale di Archeologia Cristiana*, 23-27 settembre, 2014, university press, p. 557-563.
- Feuille G.-L. (1940), « L'église de *Iunca* », *RTu.*, p. 21-45.
- Feuille G.-L. (1948), « Le baptistère de *Iunca* », *C. Arch.*, 3, p. 75-81.
- Feuille G.-L. (1950), « Église cruciforme de *Iunca* (Macomades Minores) », *BCTH*, p. 124 -125.
- Folliet G. (1989), « Fulgence de Ruspe témoin privilégié de l'influence d'Augustin en Sardaigne », *L'Africa Romona*, 6, *Atti del VI Convegno di studio (Sassari, 16-18 dicembre 1988)*, Sassari, p. 561-569.
- Fortier E. - Malahar E. (1910), « Les fouilles à *Thina* en 1907-1909 », *BCTH*, p. 82-99.
- Garrigue P. (1953), « Une basilique chrétienne à *Iunca* en Byzacène », *MEFRA*, 65, p. 176-196.
- Ghalia T. (1995), « Les rapports entre l'Afrique chrétienne et la Sardaigne. Lecture des sources et des vestiges matériels », *Rapporti tra Sardagna e Tunisia dall'età antica all'età moderna Tunisi 10 gennaio 1994, Atti del seminario di studi Cagliari*, p. 69-71.

- Ghalia T. (2002), « L'architecture religieuse en Tunisie aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles », *An Tard*, 10, p. 213-222.
- Hannezo G. - Féméiaux L. (1900), « La nécropole chrétienne de Sfax », *BCTH*, p. 150-153.
- Massigli R. (1912), « Notes sur quelques monuments chrétiens de Tunisie, le baptistère de Sidi Mansour et les baptistères à rosace », *MAH*, p. 3-13.
- Meloni P. (1989), « La vita monastica in Africa e in Sardegna nel VI secolo sulle orme di s. Agostino », *L'Africa Romana*, 6, *Atti del VI Convegno di studio (Sassari, 16-18 dicembre 1988)*, Sassari, p. 571-581.
- Mureddu D. - Stefani G. (1986), « La diffusione del mosaico funerario africano in Sardegna: scoperte e riscoperte », *L'Africa Romana*, 3, *Atti del III Convegno di studio (Sassari, 13-15 dicembre 1985)*, Sassari, p. 339-355.
- Nacef J. (2007), « Note préliminaire sur la production de la céramique dans la région de Salakta et Ksour Essef », in A. Mrabet et J. Remesal Rodriguez (éds), *in Africa et in Hispania: études sur l'huile africaine*, p. 41-54.
- Pace B. (1917), *La basilica di Salemi, Monumenti Antichi*, in *MAIXIV*, 1917, col. 697-736, pl. 2.
- Peacock D.P.S. - Bejaoui F. - Ben Lazreg N. (1990), « Roman pottery production in central Tunisia », *JRA* 3, p. 59-84.
- Picard G. -Ch. (1954), « Acholla et Ruspa », *BCTH*, p. 113-115.
- Philippe P. et Alii (2010), « Le Sedi Episcopali Della Sardegna Paleocristiana », *RAC*, 86, p. 353-410.
- Poinssot L. (1944), « Macomades-Iunci », *M SAF*, 81, 1944, p. 133-169.
- Quattrocchi L. (2017), « The tomb mosaic of *Fl(Avius) Rogatianus* at *Forum Traiani* (Oristano Sardinia) », *Sagvntvm. Papeles del Laboratorio de Arqueologia de Valencia*, vol. 49, p. 161-168.
- Spanu, P.-G. (2002), « Insulae Christi: il Cristianesimo imoprimitivo in Sardegna, Corsica e Baleari », *Mediterraneo tardo antice medieval scavi*, Cagliari-Oristano, S'Alvure.
- Testini P. (1972), « Il complesso paleocristiano di Cornus (regione Columbaris) in Sardegna », in *Actas del VIII Congreso Internacional de Arqueologia Cristiana*, Barcelona 1962, Barcelona, p. 537-561.
- Vercoutre A. (1887), « La nécropole de Sfax et les sépultures en jarres », *R. Arch.*, II, p. 28-34 et ss. 180-194.
- Villefosse De H. (1888), « Rapport sur diverses communications », *BCTH*, 1888, p. 433-434.
- Villedieu F. (1986), « Relations commerciales établies entre l'Afrique et la Sardaigne du II<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle », *L'Africa Romana*, 3, *Atti del III Convegno di studio (Sassari, 13-15 dicembre 1985)*, Sassari, p. 321-332.
- Zucca R. (1984), « I rapporti tra l'Africa e la Sardinia alla luce dei documenti archeologici. Nota preliminare », *L'Africa Romana*, 2, *Atti del VI Convegno di studio Sassari*, p. 93-104.

# LA PRÉSENCE STATUAIRE PRIVÉE À GIGTHI : IMAGE DES ÉLITES

*Olfa HSINI<sup>1</sup>*

## Résumé

Les textes épigraphiques transmettent l'image des familles de Gigthi et renseignent sur un nombre si important des statues érigées pour des membres éminents de ces familles dans des lieux publics. Sur le forum de la ville, trois statues masculines sont découvertes, elles nous permettent d'interpréter l'image iconographique de l'élite à Gigthi. En outre, les bases des statues fournissent également des données sur les lieux d'exposition et le dynamisme iconographique et social que les statues et les bases des statues ont généré.

**Mot clés :** *Gigthi*, statue, *toga*, base de statue, marbre, élite, Julio-claudien.

215

## *The private statuary presence in Gigthi : image of the elites*

### *Abstract*

*Epigraphic texts provide an image of the leading families at Gigthi, and indicate statues erected to prominent members of these families in public places frequented by spectators. In this article, a small collection of three male togate statues discovered in the forum allows us to interpret the iconographic image of the elite at Gigthi. The bases of the statues provide information about the exhibition sites and the iconographic and social dynamism that the statues and the bases of the statues have generated.*

**Keywords:** *Gigthi*, *Statue*, *toga*, *statue base*, *marble*, *Julio-Claudian*, *elite*.

---

<sup>1</sup> Laboratoire Économie, Territoire et Paysages Patrimoniaux.

Une statue exposée au spectateur ce n'est pas une simple œuvre pour décorer l'espace. La statue est truffée de significations. Dans le cadre du colloque international Sfax- Durham intitulé « D'une Syrte à l'autre III : Les deux Syrtés entre le désert et la mer à travers l'histoire : espace d'échange, de concurrence et de conflit » on a essayé de placer la représentation statuaire de *Gigthi* au cœur de ces thèmes proposés. Ce site représente un cas tout particulièrement significatif. Cette analyse vise à aborder une approche variée de la mobilité sociale et mentale à partir de la présence statuaire. Les statues et les bases de statues dans les espaces publics ont reflété la relation entre les grandes familles dans la cité.

Dans cet article, on va concentrer le travail sur l'image statuaire de l'élite de *Gigthi*. Ensuite, on va s'intéresser à la manifestation de la mobilité sociale à travers les représentations statuaires honorifiques à partir de quelques exemples où on peut faire usage des statues et des inscriptions.

## I- Etat de la recherche

*Gigthi*<sup>2</sup> correspond à l'actuel site archéologique de Sidi Salem Bou Ghrara découvert par le chroniqueur hafside Ettijjéni au début du XIV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne il l'appelait Tadjeght<sup>3</sup>. En 1860, V. Guérin a livré un nombre très considérable de la représentation statuaire<sup>4</sup> impériale, divine et privée. Notre étude jette la lumière essentiellement sur la statuaire privée qui englobe toutes les représentations statuaires non impériales. Entre divinité et empereurs, les élites de *Gigthi* cherchaient à se mettre en scène en utilisant ce moyen de représentation. Les bases de statues inscrites exemple l'inscription de *M. Julius Puteolanus* ; nous informent que ces élites ont choisi la représentation statuaire comme un moyen de communication.

En 1884, les fouilles, réalisées dans le forum par S. Reinach et E. Babelon, ont livré une tête d'Auguste en marbre blanc qui a été rapportée à Paris et déposée à la Bibliothèque Nationale<sup>5</sup>, trois grandes statues acéphales en marbre et deux chapiteaux<sup>6</sup>. Les trois statues ont été transférées de leur emplacement d'origine. Deux d'entre elles ont été trouvées dans le jardin du musée du Bardo<sup>7</sup>. En 1996, les deux statues ont été exposées au Musée de Zarzis<sup>8</sup>. Concernant la troisième statue, heureusement, on a une photo mais on a perdu sa trace et le lieu exact de conservation.

---

<sup>2</sup> TROUSSET P. (1998), p. 3128-3134.

<sup>3</sup> ETTIJJÉNI, (1852), p. 158.

<sup>4</sup> GAUCKLER P. (1910), p. 58-95, n° 1030-1038.

<sup>5</sup> REINACH S., BABELON E., (1886), p. 43, Pl. VI.

<sup>6</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 60.

<sup>7</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 60.

<sup>8</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 60.



Fig. 1 : Sculptures de *Gigthi* (REINACH S. et BABELON E. (1886), pl. VI).

Les statuares privées provenant de *Gigthi* qui ont été répertoriées dans le catalogue de musée Alaoui<sup>9</sup> sont au nombre de quatre statues :

- Statue en toge de 120 cm : n° 26
- Statue en toge de 145 cm : n° 32
- Statue en toge de 112 cm : n° 33
- Statue en toge de 130 cm : n° 35

Notre étude s'intéresse à trois statues acéphales :

#### **A- Statue masculine en toge (fig. 2)**

Statue masculine d'une hauteur de 132 cm, sculptée dans un marbre blanc découverte par S. Reinach et E. Babelon en 1884 dans le forum (côté sud-est), actuellement exposée au Musée de Zarzis (transférée en décembre 1996<sup>10</sup>).

---

<sup>9</sup> DU COUDRAY LA BLANCHERE F. et GAUCKLER P. (1897), p. 51-52.

<sup>10</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 61.

Manquent la tête, l'avant-bras droit et gauche, l'épaule gauche et une partie du *sinus* de la toge, la partie inférieure au niveau de la jambe droite et les pieds.

Le personnage est debout en appui sur la jambe gauche, la droite légèrement repliée, genou en avant. Le bras gauche détaché du corps est légèrement levé. Le départ de l'avant-bras est presque à l'horizontale.

Le personnage est vêtu d'une tunique et d'une toge et appartient au type dit « *umbo* en U ». Le bord du drapé tombe le long du bras et forme sur la hanche droite un *balteus* souple, aux plis torsadés, qui traverse le torse et vient chevaucher l'épaule gauche. En bas sous le genou droit, la toge forme un large *sinus* remontant vers le bras gauche en deux groupes de plis l'un vers l'épaule, l'autre sur l'avant-bras, en cachant le genou gauche.

### **B- Statue masculine en toge (fig. 3)**

Statue masculine d'une hauteur de 109 cm, sculptée dans un marbre blanc découverte par S. Reinach et E. Babelon en 1884 dans le forum (côté sud-est), actuellement exposée au Musée de Zarzis (transférée en Août 1996<sup>11</sup>).

218

Manquent la tête, l'avant-bras droit et gauche, et une partie du *sinus* de la toge, la partie inférieure au niveau de la jambe droite et les pieds. Il y a des cavités qui sont destinées à recevoir des pièces rapportées comme la tête et les avant-bras.

Concernant la description, cette statue est semblable à la précédente. Le personnage est debout en appui sur la jambe gauche, la droite légèrement repliée, genou en avant. Le bras gauche détaché du corps est légèrement levé. Le départ de l'avant-bras est presque à l'horizontale.

Le personnage est vêtu d'une longue tunique et d'une toge du type dit « *umbo* en U ». Le bord du drapé tombe le long du bras et forme un *balteus* souple sur la hanche droite, qui traverse le torse et vient chevaucher l'épaule gauche. En bas sous le genou droit, la toge forme un large *sinus* remontant vers le bras gauche en deux groupes de plis l'un vers l'épaule, l'autre sur l'avant-bras.

### **C- Statue masculine en toge (fig. 4)**

Statue masculine sculptée dans un marbre blanc découverte par S. Reinach et E. Babelon en 1884 dans le forum (côté sud-est). Le lieu de conservation actuel est inconnu.

---

<sup>11</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 61.

Manquent la tête, l'avant-bras droit, la main gauche et une partie du *sinus* de la toge, la partie au niveau des pieds a été restaurée.

Le trou de scellement sur l'avant-bras gauche prouve que par des tiges métalliques étaient rattachées.

Le personnage est debout en appui sur la jambe gauche, la droite légèrement repliée en arrière, genou en avant tourné à gauche. Le bras gauche, collé au torse, est replié. Le départ de l'avant-bras est presque à l'horizontale. Comme les statues précédentes, le personnage est vêtu d'une tunique et d'une toge appartenant au type dit « *umbo* en U ». Le bord du drapé tombe le long du bras et forme sur la hanche droite un *balteus* souple, aux plis torsadés, qui traverse le torse et vient chevaucher l'épaule gauche. Contre la jambe gauche du personnage, se trouve une *capsa*, décorée en haut par une moulure convexe et entourée par un bandeau au centre. Cette *capsa* trouve une similitude dans la *capsa* de la *togatus* n°3<sup>12</sup> de *Zian*. L'attitude nous réfère à celle d'un jeune homme.

Malheureusement, la photo ne fournit pas d'autres détails surtout concernant les chaussures à cause de l'illisibilité.

Cette statue se diffère des deux premières par une silhouette élancée et un *umbo* plus long.

Les têtes des deux dernières statues sont sculptées séparément pour être emboîtés. Les plis des statues, sont très bien fouillés ainsi que la posture du corps s'apparente aux statues en toge de *Zian* (*togatus* n°1<sup>13</sup>) et de *Thysdrus*<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Voir la bibliographie détaillée citée par QUEYRLE F. (1993), p. 86, fig. 10, n° 3.

<sup>13</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 58.

<sup>14</sup> HSINI-HAMDI O. (2021), p. 310, fig. 1 ; STIRLING L. M. (2012), p. 640, fig. 16.

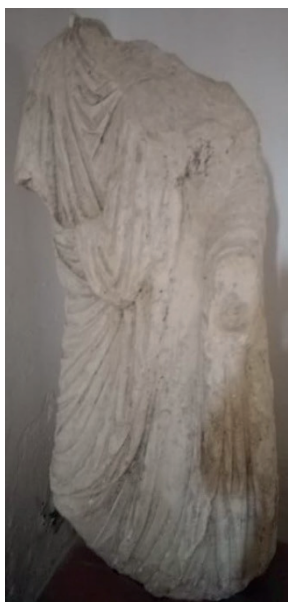


Fig. 2

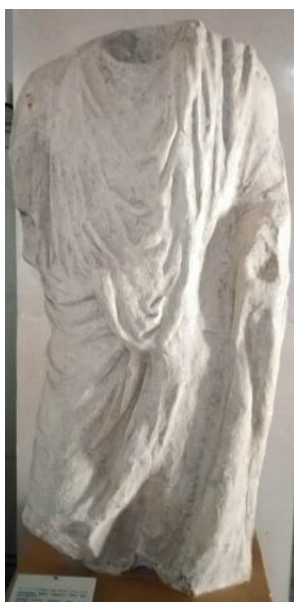


Fig. 3



Fig. 4

Fig. 2, 3, 4 : Statues masculines en toge.

Fig. 2-3 : Musée de Zarzis ; fig. 4 : REINACH S. et BABELON E. (1886), pl. VI.

A propos de la datation, ces *togati* offrent des variations toutes datées de l'époque julio-claudienne<sup>15</sup>. La datation du forum<sup>16</sup> et la découverte d'une tête d'Auguste non loin de ces statues acéphales confirment cette datation. La tête emboîtée indique une tête changeable dans le temps ce qui donne une durée de vie longue aux statues.

Les statues représentent des personnages portant la toge romaine traditionnelle<sup>17</sup>. Ce type de statues honorifiques a été très répandu en Afrique romaine dès le I<sup>er</sup> siècle. La toge était l'habit officiel des Romains et les élites de *Gigthi* ont choisis d'être représentées par cette mode en indiquant l'adaptation de la romanité. Les statues en toge véhiculent des messages culturels. La toge est alors considérée comme un modèle corporelle vestimentaire à suivre.

<sup>15</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p. 61.

<sup>16</sup> FERCHIOU N. (1984), p. 66-67.

<sup>17</sup> GOETTE H.-R. (1990).

Ici, on découvre la contradiction de ces représentations. En effet, un modèle statuaire reflète deux facettes : une mobilité et au même temps une invariabilité iconographique et sociale. La mobilité est attestée à travers les représentations statuaire des citoyens en toge très répandue dans les monuments publics telles les cités romaines<sup>18</sup>. L'invariabilité se manifeste dans un modèle de statue en toge produit en séries uniforme, parfois avec de faibles différences. A *Zian*, un site non loin de *Gigithi*, a livré une statue en toge<sup>19</sup> qui ressemble beaucoup à celles de *Gigithi* et fort probable produite dans un même atelier. Cette situation révèle un autre aspect de la mobilité celles des artisans ou des sculpteurs qui travaillent au service des élites locales ou peut-être c'est le contraire qui se passe ; c'est-à-dire le client mobilise pour chercher l'atelier.

Aucune inscription n'a pu être directement mise en relation avec ces représentations statuaire : des statues sans leurs bases ou des bases sans leurs statues. L'état de la recherche se complique si la tête n'est pas associée au corps, ce qui rend difficile l'identification et la datation. Les textes incisés sur les bases de statues n'indiquent rien des statues elles-mêmes de leurs aspects. Ils sont la plupart sculptées dans du calcaire de différents couleurs : rouge, blanc, gris. Dans les inscriptions, le vocabulaire de la représentation figurée<sup>20</sup> utilise le terme « *statua* » ou « *statuam* » (fig. 5).

M I V L I O C · F · P V T E O L A N O  
 O B M V L T A I N R E M P V B M e r i  
 t a q u o d l e g A T I O N E M V R B i c A M  
 c A V S A B I S G R A  
 T V i t e r s u s c e p t a m s V S T I n V i t  
 A C F E L I C I T E R a D M I N I S T r a u i t  
 c u m O R D O S T A T V A M D e c r e u i s s e t  
 i S Q V E H O N O R E C O N T e n t u s  
 p e c V N I A M R E I P R E M i s i s s e t  
 p o p u l V S D E S V O p o s u i t  
 D D

Inscription de *M. Julius Puteolanus*.  
 Portique Est du forum, à droite de la porte.  
 Piédestal en forme d'autel.  
 Calcaire rougeâtre.  
 H.: 1.20 m/ l.:0.52 m.  
 CONSTANS L.A. (1914), p. 269.

**Fig. 5 : Inscription mentionnant le terme *statuam*.**

<sup>18</sup> GOETTE H.R. (1990).

<sup>19</sup> DRINE A. et BEN YOUNES H. (1997), p.61.

<sup>20</sup> Pour plus de détails concernant les termes désignant une représentation figurée voir SMADJA E. (1995), p. 279.

Il faut signaler que les mentions de statues sur les inscriptions sont fort rares eu égard au nombre de statues offertes. Parmi les inscriptions qui mentionnent le terme statue, on cite :

- Inscription d'*Aelianus* (CIL VIII, 11032)
- Inscription de *C. Servilius Plautus* et sa femme *Valeria Paulina* (CIL VIII, 22695)
- Inscription d'*Aurelia Antonina* femme de *L. Servaeus Firmus* (CIL VIII, 22722)
- Inscription de *Lucius Aemilius* (CIL VIII, 11025)

## II- La présence des élites romano-africaine dans les espaces publics

Dès l'apparition de la représentation statuaire comme un moyen d'expression et de communication dans les espaces publics des cités africaines, les empereurs et les divinités ont monopolisé ce moyen. Cependant avec l'évolution économique et sociale et inspiré par cette majesté, les élites ont adopté la représentation statuaire pour se mettre en place dans les monuments publics à côté des empereurs et des divinités et se mettent réellement en valeur. Ils ont accordé une grande importance à la présence visuelle permanente dans les places fréquentées par les visiteurs. Cette coexistence constitue l'image de la cité et exprime le sens de l'honneur du pouvoir centrale et provinciale. En plus, elle bouffit l'orgueil de l'élite.

222

A Gigthi comme dans les cités romaines, les statues apparaissent dans les parties les plus fréquentées et accessibles des monuments. La représentation statuaire privée orne le forum<sup>21</sup>, le temple de Mercure<sup>22</sup> et le marché<sup>23</sup>.

L'étude de l'érection des statues sur le forum et ses alentours à *Gigthi* révèle en outre l'importance du lieu d'exposition. C'est le lieu le plus fréquenté de la cité, où se déroulent toutes les activités. Cette importance explique le nombre si considérable des sculptures qui proviennent de cet endroit. L'espace public à *Gigthi* a connu une évolution du nombre des statues honorifiques soumises à la logique de l'espace, du temps et des bienfaiteurs.

La majorité des inscriptions à notre disposition montrent que les statues mentionnées, et les bases de statues inscrites trouvées en place, se dressaient dans l'espace public. *Gigthi* paraît avoir bénéficié d'une prospérité

---

<sup>21</sup> UNTERWEGER E. (2012), p. 130.

<sup>22</sup> FERCHIOU N. (1988), p. 189 ; FERCHIOU N. (1984), p. 69.

<sup>23</sup> GREBIEN M. (2016), p. 51-55.

parallèle entre le développement monumental et l'érection des statues. La richesse des grandes familles et l'activité des actes d'évergétisme ont intégré des nouveaux éléments décoratifs prestigieux comme les statues en marbre.

La base de la statue de *Titus Archontius Nilus* (*CILVIII, 11031*) qui date entre 355-360 ap. J.-C. confirme la continuité de la pratique statuaire à *Gigthi* jusqu'aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle. Son emplacement l'aide à être ouvert aux provinces proches telles que *Leptis Magna* et *Sabratha*.

### III- La femme de *Gigthi* : de l'espace privé à l'espace public

Si la grande majorité de ces bases de statues honorent des hommes on trouve des bases inscrites mentionnant des femmes célébrées publiquement. Les données archéologiques concernant la statuaire de *Gigthi* ne fournissent aucun exemple féminin. Des bases de statue comme celles de *C. Servcilius* et sa femme *Valeria Paulina*, d'*Hortensia Placida*<sup>24</sup> mère de *P. Hortensia* et d'*Aurelia Antonina* femme de *L. Servaeus Firmus* consistent des exemples de la visibilité iconographique des femmes dans l'espace public. La femme, imposée ou volontaire a pris place dans les monuments publics de *Gigthi*. Ainsi, l'image corporelle de la femme dépasse la maison comme espace privé pour envahir des espaces publics fréquentés par les spectateurs. Cette image n'est pas restée propre à un groupe restreint en rapport avec la maison. En effet et parmi les exemples susmentionnés, on peut trouver des femmes qui ont été accompagnées de leurs époux ou de leurs fils ou celles qui ont été libérées de l'autorité de tutelle masculine.

La coexistence des représentations féminines montre un essai d'assimilation des élites au symbole impérial. La représentation statuaire en couples confirme cet essai de rapprochement. Influencées par la présence statuaire impériale seule, en couple ou avec les membres de la famille, les élites locales ont adopté ces images pour qu'elles soient représentées dans les monuments publics. En plus, l'importance de l'image réside dans le fait que ces couples reflètent l'harmonie familiale et l'union conjugale.

### IV- La présence statuaire entre la domination et la privatisation

La représentation statuaire honorifique assure aux personnages honorés une visibilité durable dans l'espace public ce qui reflète la puissance du langage visuelle à cette époque. La famille des *Ummidii* a été honorée par plusieurs statues sur le forum. Suite à la donation d'un sanctuaire par *M. Ummidius Sedatus*, ce dernier a reçu une statue au titre d'*ornator patriae* son fils *Caius*, décurion de *Gigthi* fut honoré par

---

<sup>24</sup> GAUCKLER P. (1907), p. 319-320.

ses collègues d'une statue, une deuxième statue fut, du reste élevée à ce personnage par ses trois fils : la base a été retrouvée sous le portique Est du forum, d'un côté de la porte d'entrée, de l'autre côté une base semblable dédiée à *L. Ummidius Pacatus*, son deuxième fils<sup>25</sup> (fig. 6).

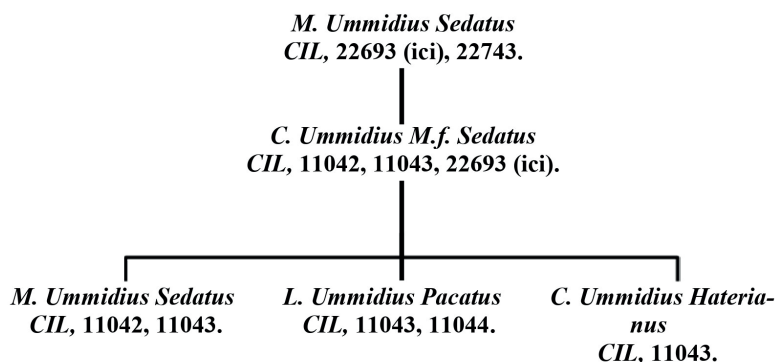


Fig. 6 : Multiplication des représentations statuaire et épigraphique de la famille des *Ummidii* sur le forum de *Gigghi* (BENZINA BEN ABDALLAH Z. (1986), p. 5).

224

Les membres d'une même famille les *Ummidii* dominent l'espace par leurs représentations statuaire multiples (fig. 7).

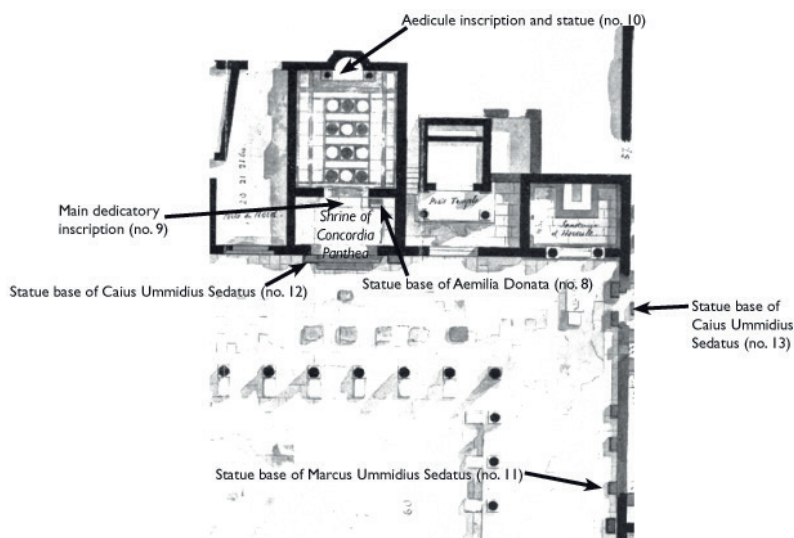


Fig. 7 : Détail du forum de *Gigghi* d'après GAUCKLER P. (1907), plan 1. Emplacement approximative des inscriptions par STERRETT-KRAUSE ALLISON E. (2012), fig. 7.

<sup>25</sup> BENZINA BEN ABDALLAH Z. (1986), p. 5.

On remarque une privatisation de l'espace public par un nombre de familles puissantes et riches : la même famille a été représentée par plus qu'une statue ou une inscription. On cite l'exemple de *C. Servilius* qui revient constamment dans les inscriptions du temple de Mercure<sup>26</sup> (fig. 8). Ce monument, lieu de publicité et de mémoire, était tout entier son œuvre.

Les représentations iconographiques et épigraphiques de *Caius Ummidius Sedatus* témoignent de la prédominance de ce personnage dans la vie à la fois politique, mais aussi religieuse de *Gigthi*.

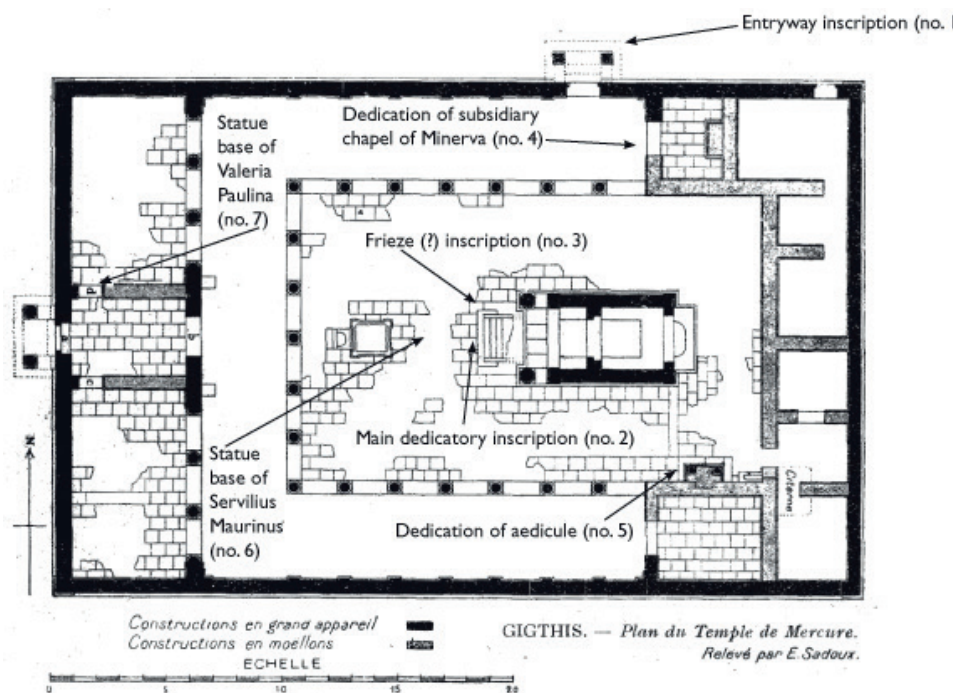


Fig. 8 : Plan du temple de Mercure d'après CONSTANS 1916, fig. 15 et GAUCKLER 1907, fig. 3.  
Emplacement approximative des inscriptions par STERRETT-KRAUSE ALLISON E., (2012), fig. 4.

<sup>26</sup> BENZINA BEN ABDALLAH Z. (1986), p. 5.

La statue et le texte épigraphique puissent présenter au même temps un message contradictoire. Pour expliquer, on va donner l'exemple de *Servilius Maurinus* et de *Valeria Paulina*. Le contenu des textes épigraphiques<sup>27</sup> insistent d'une manière très claire que le temple de Mercure est l'œuvre de *Maurinus* et que sa femme n'a pas joué un rôle dans la construction du temple<sup>28</sup>. La base de la statue de *Valeria Paulina* trouvée dans le portique ouest du sanctuaire près de l'entrée principale doit être placée à côté de la base de statue de *Maurinus* donne une impression aux visiteurs de l'égalité du bienfaiteur et sa femme. Le message de l'iconographie est plus affectif et influent que le message écrit<sup>29</sup>.

## Conclusion

Au terme de cette brève présentation, en étudiant la présence statuaire à *Gigthi* on a évoqué les personnages honorés, navigué à travers les lieux d'exposition dans lesquels les statues sont pour la première fois apparues. On a essayé de contextualiser les statues aujourd'hui dispersées selon leurs bases et de connaître comment l'élite se mettaient en scène en utilisant ce moyen.

Malgré l'apparition de l'image de la femme (épouse ou mère) dans les espaces publics, la présence statuaire dans ces espaces à *Gigthi* indique une domination des représentations masculines.

Ces statues ou les bases de statues ne nous renseignent que sur une partie de notable : ceux qui dépensent leur argent pour constituer leur image dans la mémoire collective. Les preuves d'autocélébration des élites sont indiscutables. Leur fortune leur permettait de s'afficher à côté des divinités et des empereurs.

Une élite riche, généreuse dynamique et ouverte a joué un rôle très important dans la construction de l'image politique, urbanistique, sociale et artistique de la cité de *Gigthi*. Les contacts ont pris des formes diverses : relations d'échanges économiques et culturelles, affrontements ou déplacements des individuels. Le but de la recherche est de révéler l'importance particulière de ces représentations statuariques qui constituent de vrais documents culturels d'identité et d'évolution.

---

<sup>27</sup> CONSTANS L. A. (1915), p. 334, n° 25-26-27.

<sup>28</sup> CIL VIII, 22740 ; CONSTANS L.-A. (1915), p. 336, n° 27 ; GAUCKLER P. (1907), p. 322, n° 51.

<sup>29</sup> STERRETT-KRAUSE ALLISON E. (2012), p. 50.

## Bibliographie

- CIL : Inscriptiones Africae Latinae, partie I : Inscriptiones Africae Proconsularis et Numidiae. Corpus Inscriptionum Latinarum VIII.*
- BENZINA BEN ABDALLAH Z. (1986), *Catalogue des inscriptions latines païennes du musée du Bardo*, Publications de l'École Française de Rome, 92, Rome.
- CAGNAT R. (1906), « Rapport de M. le lieutenant Faveris sur les ruines situées au Sud de Bou-Ghara », *Bulletin archéologique du Comité Historique et scientifique*, p. CCLXXI-CCLXXII.
- CONSTANS L. A. (1914), « Inscriptions de *Gigthis* (Tunisie) », *Mélanges de l'école française de Rome*, 34, p. 267-286.
- CONSTANS L. A. (1915), « Inscriptions de *Gigthis* (Tunisie) », *Mélanges de l'école française de Rome*, 35, p. 327-344.
- CONSTANS L. A. (1916), *Gigthis : étude d'histoire et d'archéologie sur un emporium de la petite Syrte*, Paris.
- DRINEA. et BEN YOUNES H. (1997), « Statues de Zian et de *Gigthi* des jardins du Musée national du Bardo transférées au musée de Zarzis », *Africa XV*, p. 53-61.
- ETTIJËNI (1852), *Voyage du scheikh et-Tidjani dans la régence de Tunis pendant les années 706, 707 et 708 de l'hégire (1306-1309)*, traduit de l'arabe par Alphonse Rousseau, « *Journal Asiatique* » IV<sup>e</sup> série, Tome XX, p. 57-208.
- FERCHIOU N. (1984), « *Gigthis* à une époque mal connue : La phase julio-claudienne », *BAC*, 17, p. 65-74.
- FERCHIOU N. (1988), « Le temple de Mercure à *Gigthis* : recherches sur le décor architectural », *Africa X*, p.174-196.
- GAUCKLER P. (1902a), « Les fouilles de Tunisie, III : Fouilles de Bou-Grara (*Gigthi*) », *RA* 61, p. 401-403.
- GAUCKLER P. (1902b), « Rapport sur les fouilles de Bou-Ghara (*Gigthi*) », *BAC*, p. CLXXXVII-CXC.
- GAUCKLER P. (1907), « Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905 : I, Fouilles de Bougrara (*Gigthi*) », *NouvArch* 15, p. 283-330.
- GAUCKLER P. (1910), *Catalogue du musée Alaoui*, supplément.
- GREBIEN M. (2016), « Das Macellum von *Gigthis*, eine Imitation der Trajansmärkte in Rom? », *publié par Gabriele Koiner et Ute Lohner-Urban*, Vienne, p. 51-55.
- GOETTE H.R. (1990), *Studien zu römischen Togadarstellungen*, Mayence.
- HSINI-HAMDI O. (2021), « Statues en toge de *Thysdrus* », *Actes du 6<sup>e</sup> colloque international Byzacium, Byzacène, Muzaq : Occupation du sol, peuplement et modes de vie*, Sousse, 13-15 juin 2019, édités par Abdellatif MRABET, Sousse, p. 309-320.
- LA BLANCHERE DU COUDRAY F. et GAUCKLER P. (1897), *Collections des musées et*

- collections archéologiques des musées de l'Algérie et de la Tunisie : Musée Alaoui* », Paris.
- QUEYREL F. (1993), « De Paris à Ziane : identification d'un groupe julio-claudien », *Antiquités africaines*, 29, p. 71-119.
- REINACH S. BABELON E. (1886), « Recherches archéologiques en Tunisie (1883-1884), II, fouilles exécutées à *Gigthis* et à *Zian* », *BAC.*, p. 40-65.
- SMADJA E. (1995), « Statue, image et culte de l'empereur en Afrique », *Discours religieux dans l'Antiquité. Actes du colloque de Besançon, 27-28 janvier*, Université de Franche-Comté, Besançon, p. 279-294.
- STERRETT-KRAUSE ALLISON E. (2012), *The Impacts of Private Donations on the Civic Landscapes of Roman Africa Proconsularis*, Thèse de doctorat, Univ. de Cincinnati, 360 p, 84 fig.
- STIRLING L. M. (2012), « A New Portrait of Livia from *Thysdrus* (El Jem, Tunisia) », *American Journal of Archaeology*, 116, p. 625-647.
- TROUSSET P. (1998) « *Gigthis* (Bou Grara) », *Encyclopédie berbère*, [En ligne], 20, p. 3128-3134.
- UNTERWEGER E. (2012), *Das Forum von Gigthis in der Africa proconsularis : neuere und eigene Forschungsergebnisse*. Mastère en Philosophie de l'Université Karl Franzen de Graz.

# SIDI LITAYEM ET SA ZAOUÏA<sup>1</sup> DANS LA RÉGION DE SFAX : ESSAI D'IDENTIFICATION

Ammar OTHMAN<sup>2</sup>

## Résumé

C'est une tentative d'identification de Sidi Litayem et de sa zaouïa située dans la région de Sfax qui sont inexistantes dans les documents littéraires ainsi que les archives et soulèvent des interrogations d'un point de vue onomastique, d'origine, de chronologique et d'architecture. Cependant, en analysant les éléments constitutifs, les configurations architecturales et l'état archéologique, nous pouvons conclure qu'ils désignent une appellation honorifique du personnage à titre posthume et une mosquée datant du Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), c'est-à-dire de l'époque fatimido-ziride (361-555/972-1160), qui s'est transformée ensuite en une zaouïa, après le décès de Sidi Mohamed Litayem en l'an 485/1092.

**Mots-clefs :** Sidi Litayem, saint, walî, zaouïa.

## *Sidi Litayem and its zaouia in the Sfax region: identification attempt*

### *Abstract*

*It is an attempt to identify sidi litayem and its zaouïa located in the Sfax region which are no existent in literary documents as well as archives and raise questions from an onomastic, origin, chronological point of view and architecture. However, by analyzing its constituent elements its architectural levels*

---

<sup>1</sup> Le terme désigne littéralement « coin, angle, à l'origine cellule d'un moine chrétien et puis, dans le contexte islamique, petite mosquée, oratoire ou salle de prière. À la fin du Moyen Age, en particulier en Afrique du Nord, le terme en vint à désigner un édifice destiné à abriter et nourrir les voyageurs et les membres d'une confrérie sūfie locale ». BLAIR S., p. 505. « La zaouia aussi était un centre de diffusion de l'enseignement religieux et un vecteur essentiel dans l'islamisation des tribus... » AMRI N. (2006), p. 264.

<sup>2</sup> Maître de Recherche à l'Institut National du Patrimoine.

*ans its archeological state, we can conclude that the designat anhonorary designation of the character posthumously and a mosque dating from the middly Ages (10the-12 the century), that is to say from the fatimid-ziride period (361-555/972-1160). The mosque was then transformed in to a zaouia, after the death of Sidi Mohamed litayem in the year 485/1092.*

**Keywords:** *Sidi Litayem, saint, walî, zaouïa.*

## Introduction

Le personnage et le monument qui conserve sa mémoire dans la région de Sfax attirent notre attention pour diverses raisons : d'abord ils ne font pas encore l'objet de recherches, ensuite l'historiographie n'en fait guère mention et finalement l'homme et le monument soulèvent plusieurs interrogations, notamment sur le plan onomastique, chronologique et architectural. S'agit-il donc d'un « walî »<sup>3</sup> et d'un monument datant de la période fatimido-ziride comme le soutient une plaque accrochée au mur de la zaouïa ? Face à la rareté des informations, le recours à l'archéologie monumentale et au contexte géographique et historique est plus qu'indispensable et est une nécessité pour déterminer l'individu et le monument, ainsi que pour résoudre ces confusions.

### I- Le « walî » Sidi litayem

Les récits de ce personnage, à l'instar de nombreux autres dans le milieu rural, sont insignifiants. Un unique témoignage tardif, nous est parvenu via une plaque récente accrochée au mur de la zaouïa indiquant qu'il se nommait Sidi Mohammad Litayem et qu'il a vécu entre l'an 400/1009, date de sa naissance et le 10 *Sha'ân* de l'an 485/ Septembre 1092, date de son décès. Toutefois, nous ne comprenons pas sur quel fondement on s'est basé pour diffuser ces informations. Cela nous permet d'avancer l'hypothèse que ce personnage a été identifié par la piété populaire, du fait que son nom Litayem est un diminutif de *yatîm*, un terme utilisé par les lexicographes pour désigner l'enfant orphelin du père. Pourrions-nous également affirmer que le prénom Mohammad, lui a été attribué à titre posthume en tant qu'adjectif honorifique et non point comme un nom propre ? On peut le comparer aux titres motivés par la religion, d'autant plus, qu'il est le nom du prophète. D'après la tradition orale, il provient du Maghreb extrême, il portait le nom d'Ahmad et vivait à Kairouan avant de se fixer dans la zone qui lui porte son nom. Ainsi, le nom Aḥmad est ajouté par la plaque.

---

<sup>3</sup> Sur la signification de ce terme, voir, OTHMAN A. (2017), p. 15-18.

Ce terme évoque les titulatures et les prenos honorifiques attribuées aux personnages célèbres ou figures de la communauté un peu partout dans le monde musulman en particulier à partir du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, quand la ziyâra s'est intensifiée pour honorer les pieux individus réputés pour leurs miracles posthumes, ou des figures emblématiques du passé islamique, honorés par des sanctuaires récemment construits. Durant la période ottomane, les personnages célèbres continuent d'être désignés par un mélange de *laqab* et d'*ism*, tandis que des surnoms les différencient. Ces surnoms peuvent être attribués à titre posthume. Depuis longtemps donc, ce genre de nomination est courant. Il semblerait que le dénomination « Ahmad » soit attribuée de manière posthume, et cela ne pourrait être justifié que dans ce contexte. Le nom d'Ahmad est également l'un des noms du prophète Muḥammad. « Sur le plan morphologique, c'est le terme relatif de Maḥmūd ou Ḥamīd qui signifie : plus digne, ou le plus digne de louanges ». Son adoption par l'Islam est basée sur le Coran LXI, 6 : « Alors Jésus, fils de Marie, dit : O enfants d'Israël, je suis le Messager que Dieu vous envoie, afin de confirmer la Thora qui existait avant moi, et pour annoncer la bonne nouvelle qu'un messager viendra après moi, dont le nom sera Ahmad ». On peut identifier cet *ism* avec les *alqâb* (sing. *laqab*) et des titres à vocation religieuse, car il exprime un honneur spécifique. Il devait être considéré, par conséquent, non pas comme un nom propre, mais comme adjectif honorifique<sup>4</sup>.

Sa provenance aussi du Maghreb extrême est signifiante. On prétend souvent que la plupart des saints viennent de Saguia al-Hamra considéré comme le berceau de la sainteté et le lieu d'une véritable refondation de l'Islam et le lieu de la migration de tous les grands saints missionnaires<sup>5</sup>. Il semble que l'objectif soit de lui conférer une légitimité, d'autant plus, que dans les chemins de l'initiation ascétique, le saint renonce à ses liens sociaux, quitte sa terre natale et se lance dans l'aventure. La vie errante de l'ascète, constitue une phase importante de l'apprentissage initiatique. Elle incarne le premier moment crucial qui détermine la sainteté populaire. Il y a eu de nombreux saints originaires de la Seguia al-Hamra<sup>6</sup> qui ont exploré la Tunisie.

De plus l'utilisation fréquente du terme « Sidi », qui signifie « mon seigneur », dans ce texte met en exergue le caractère saint de ce personnage et le place dans le rang des saints. On sait que cette formule est utilisée depuis la période hafside<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> OTHMAN A. (2004), p. 171.

<sup>5</sup> OTHMAN A. (2017), p. 39 ; DAKHLIA J. (1993), p. 183.

<sup>6</sup> OTHMAN A. (2017), p. 39 ; DAKHLIA J. (1993), p. 183.

<sup>7</sup> BOSWORTH C.-E., p. 622-635 ; OTHMAN A. (2004), p. 167-176.

Si cette information est vérifiée, la période de vie de Sidi Litayem est liée au règne des zirides et à l'invasion hilalienne résultant de leur détachement de la tutelle orientale des Fatimides.

Sfax ainsi que sa région en ont subi une forte infiltration. Mansour Barghwâtî et Hammou ben Mlîl gouverneurs de la ville, tirèrent parti des circonstances pour se proclamer indépendants<sup>8</sup>. Ainsi, Sidi Litayem évolue dans ce contexte caractérisé par ces incidents.



Fig. 1 : Plaque récente de présentation de Sidi Litayem

## II- Le Monument : « une mosquée transformée en une zaouïa »

L'histoire de ce monument, comme tant d'autres dans le milieu rural, s'avère très lacunaire. Nous l'avons reçu très altérée, en raison des transformations, des extensions et des restaurations multiples qu'il a subies depuis sa fondation. Cependant, la description des composantes, des dispositions architecturales et de l'état archéologique de cet édifice, nous conduira, avec toute la prudence nécessaire, à aborder les questions chronologiques concernant son édification, sa fonction et son évolution.

### A-Situation

Le monument sis à 17 Km route de Gremda à l'ouest de la ville de Sfax, Délégation de Menzel Chaker, à une altitude de 145 m, dans un village qui a pris son nom et a proximité d'un site archéologique antique et islamique comme le témoigne la céramique jonchée sur le terrain. Les coordonnées UTM du monument sont les suivantes : X : 638153.67558 ; y : 3868231.31109, selon la carte archéologique 2010.

<sup>8</sup> MAHFOUDH F. (20024), p. 78.



Fig. 2 : Extrait de la carte topographique 1/50 000 Sidi Litayem N° 97.

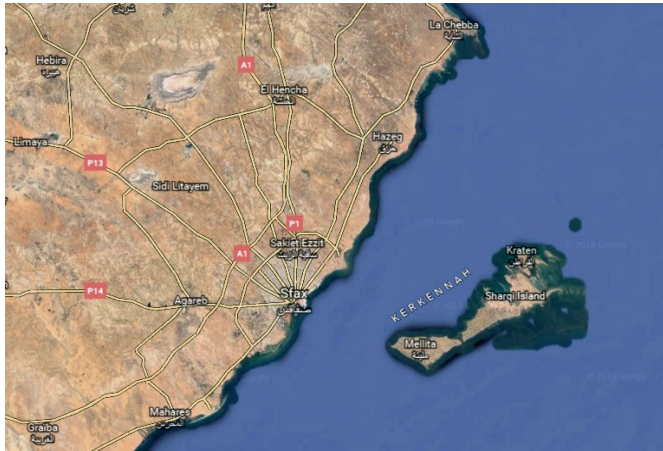


Fig. 3 : Situation de Sidi Litayem (Google Earth)



Fig. 4 : L'Emplacement de la zaouïa de Sidi Litayem dans le village (Google Earth)

Cependant, nous ignorons quand précisément a été utilisé le nom du walî dans la toponymie de cette région et donc quand elle fut placée sous sa protection? Nous ne sommes pas également certains de la date de la fondation de ce monument et de l'ordre de qui ? Qu'il s'agisse de ce monument antérieur ou contemporain à Sidi Litayem, aucune source ne donne une réponse précise à ces questions. L'historiographie et l'épigraphie ne s'expriment pas sur ce sujet. Il faut donc, en absence des données littéraires et épigraphiques, faire appel à l'archéologie monumentale pour identifier cet édifice. Il est donc primordial, d'abord, de présenter le monument.

### **B- Description du monument**

Le monument est introduit par un patio non couvert avec deux citernes d'eau (*Fesquia*) sur les deux cotés (sud et nord en face du portique). A gauche, à l'entrée, se trouve à une petite pièce de taille réduite utilisée pour l'abattage. Du côté nord-est du patio, se trouve une annexe qui comprend deux pièces, la première est utilisée comme abattoir pour les offrandes, tandis que la seconde est utilisée par le *hafidh*.

La salle funéraire (*maqâm*) est accessible par une porte en bois flanquée deux ouvrants et deux jambages en pierre de taille, ainsi que de deux seuils en marbre et pierre de taille *kadhâhâl*. Le Linteau est fait du bois appelé '*ayyârî*. Elle est encadrée par les piédroits lisses et un arc composé d'un ensemble de bloc de pierre monolithe. Cette salle est précédée d'un portique avec trois arcades qui reposent sur des colonnes et des abaqes en pierre de taille *rjîsh* et qui sont chronologiquement postérieurs à la salle funéraire, comme l'indique, l'absence des chapiteaux et les impostes de remplois.

234



**Fig. 5 : La zaouïa de Sidi Litayem**



**Fig. 6 : Porte de la salle funéraire**

La salle funéraire est surmontée d'une coupole à trompe d'angle, légèrement ovoïde et lisse. Elle s'appuie sur un plan carré et dans chacun des quatre côtés. Par ailleurs, cette coupole se caractérise par sa simplicité et ne comporte pas des motifs et des ouvertures.



**Fig.7 : Portique de la zaouïa**

L'intersection des arcs aux quatre coins repose sur un pilier qui supporte les trompes d'angles. Un pilier rectangulaire ajouté dans une étape ultérieure divise l'arc du côté nord en deux parties. Les arcades en pierre de taille s'appuient sur quatre colonnes en marbre. L'abaque du côté nord-ouest est renversé.

Cette salle est réservée au tombeau de Sidi Litayem qui se dresse dans la travée centrale à peu près vers le sud et devant le mihrab. Le tombeau, couvert par un catafalque en bois de couleur verte et comporte un panneau de présentation du défunt et de ceux qui ont rénové le catafalque en 1371H/1951 apr. J.-C.



Fig. 8 : Panneau de présentation de Sidi Litayem



Fig. 9 : Mihrab

Cette salle abrite, aussi, un mihrab occupant l'ouest du mur de la *qibla*. L'arc est en forme ogive surhaussé reposant sur des abaqes en pierre de taille qui s'appuient sur deux petites colonnettes en marbre. Il se présente sous la forme d'une niche demi-circulaire en biais désaxée surmontée d'un cul de four peu profond de 0,65 m. et large de 0,69 m. et haute de 1,32 m, dépassant l'alignement du mur de 30 cm. de l'extérieur. Elle abrite aussi quatre tombeaux dont l'un est d'une femme nommée Dalel, d'après la tradition orale. Elle offre aussi des matériaux de construction antiques réemployés, tels que quatre colonnes et quatre abaqes, dont la provenance semble être le site lui-même car on remarque la présence de deux meules dans le patio, des fragments d'amphores, des céramiques sigillées et islamiques aux alentours du monument et dans le cimetière ainsi qu'aux alentours d'un mur d'un monument historique en maçonnerie élevé sur le site à deux cent mètres au nord de la zaouïa.



Fig. 10 : Céramiques sigillées et islamiques



Fig. 11 : Mur d'un Monument islamique

La deuxième salle est située du côté nord-ouest, elle est postérieure à la salle funéraire comme l'explique son toit qui est en bois des solives dont le sens est nord sud et l'absence de réemplois. Sa porte du côté est à deux ouvrants donne aussi sur le portique. L'intersection entre les deux salles est marquée par une colonne antique en pierre *kadhhal* et chapiteau corinthien renversé.



**Fig.12 : Colonne en pierre *kadhdhal* et chapiteau corinthien renversé.**

De l'extérieur, du côté sud, la salle funéraire est soutenue par un puissant contrefort d'angle sur lequel s'appuient les murs. Cette particularité architecturale est due, au fait, à la topographie du milieu dans lequel est édifié ce monument qui nécessite un confortement efficace des murs extérieurs et un véritable contreventement qui permet d'éviter un éventuel flambement des murs.

238



**Fig. 13 : Coupole de l'extérieur et contrefort d'angle.**

Aux environs immédiats du monument, on remarque des fragments de céramique commune, sigillée et islamique. Ce qui incite à saisir le monument dans son parcours depuis sa première mise en place. Quoiqu'il en soit ce monument reste le principal témoin vivant de ce changement du toponyme et du culte de ce saint dans la région de Sidi Litayem.

### C- Analyse du monument

Ce monument funéraire montre que :

- le tombeaux, la coupole et le *mihrab*, sont les éléments architecturaux principaux d'une mosquée et que, l'espace sacré et l'espace funéraire sont liés.
- ces éléments architecturaux caractérisent une mosquée médiévale d'origine qui s'est transformée en monument funéraire après le décès de Sidi Litayem. Grâce à ses qualités, il fut apprécié et vénéré par la population. Il fut inhumé au sein de cette mosquée. L'adaptation des mosquées à des monuments de cultes funéraires est attestée en Ifriqiya. D'autres saints vivaient dans les mosquées et y furent inhumés, comme Abû `Alî Tahar al-Mzûghî, un saint berbère qui quitta la ville et résida dans une mosquée à proximité de Qsûr al-Sâf où il fut inhumé après sa mort en 646/1249<sup>9</sup>. De même Sidi Sallâm Boughrâra<sup>10</sup> fut inhumé dans une mosquée près de Gabes ou Sidi `Alî Turkî au Kef<sup>11</sup>. Cela afin d'en tirer une légitimité religieuse.

Ce qui nous pousse à nous demander : quand cette mosquée a été édifiée et qui la construite ?

239

Il est à remarquer, tout d'abord, que le plan général du monument est classique et les dispositions architecturales ne correspondent pas avec celles de l'époque hafside, marquées par l'absence des éléments et des décors de cette époque caractérisée par les colonnes, les chapiteaux, les arabesques sculptées dans le plâtre, les claveaux alternés bicolores noirs et blancs, etc<sup>12</sup>... L'absence donc de ce type d'architecture dans ce monument permet aussi de dire que la construction de cette mosquée précède l'époque hafside.

Aussi, sommes-nous amenés à nous demander si cette particularité architecturale appartenait à l'époque fatimido-ziride (361/555-972/1160) ? Il est très probable que cela soit le cas, d'autant plus que plusieurs indices versent dans ce sens et placent cet édifice dans la lignée des anciens sanctuaires *ifriqyens* :

- 1- Le plan de la salle funéraire qui est de forme presque carrée 5m x 5m et le réemploi des matériaux antiques. Cette technique de construction et de réemploi des matériaux antiques remonte à

---

<sup>9</sup> HSAN M. (1986), p. 194.

<sup>10</sup> OTHMAN A. (2017), p. 249-263.

<sup>11</sup> OTHMAN A. (2009), p. 113-122.

<sup>12</sup> DAOUL ATLI A. (1976).

l'époque médiévale sans écarter, toutefois, leur utilisation aussi à une période tardive des temps modernes. Ce fait est à constater dans plusieurs cas, notamment dans la région de Sfax. En effet, la plupart des monuments islamique d'époque médiévale, aussi bien en villes qu'aux zones rurales, sont édifiés avec des matériaux qui proviennent des sites archéologiques antiques, à titre d'exemple, le mausolée de Sidi Ahmad 'Absa dans le site archéologique de Yunga situé à 47 km au sud de Sfax<sup>13</sup> ou la Grande Mosquée de Sfax réédifiée sous les zirides<sup>14</sup>.

- 2- La forme trapézoïdale de la salle de prière, le mihrab déformé et les irrégularités des matériaux de construction sont autant des survivances qui donnent au sanctuaire un aspect archaïque en comparaison avec les nouveautés hafside.

De plus, les défauts et les déformations ne peuvent s'expliquer que par l'ancienneté de ce monument occupé et transformé en mosquée. Il semble que les constructeurs aient rencontré des difficultés d'arpentage et l'état antérieur les a contraints à établir un monument géométrique d'aspect irrégulier. L'adaptation des monuments anciens en mosquée est attestée en Ifrîqiya à l'époque fatimido-ziride. La présence de la céramique sigillée sur le lieu ainsi que les matériaux de construction antiques réemployés, colonnes et chapiteaux, dans le mur de la salle funéraire corrobore cette idée.

- 3- La céramique islamique émaillée que nous avons ramassée comporte des fragments bichromes à décor vert et brun à fond jaune ou bichrome à décor brun sur fond verdâtre ou glaçuré monochrome vert. Selon les collections issues des fouilles de *Raqqada* et *Sabra Mansuriyya* (dernier quart IX<sup>e</sup> - milieu XI<sup>e</sup>)<sup>15</sup>, le décor de cette céramique est similaire à celui des tessons provenant des ateliers kairouanais.

---

<sup>13</sup> OTHMAN A. (2004), p. 167-176.

<sup>14</sup> MAHFOUDH F. (2004), p. 75.

<sup>15</sup> LOUHICHI A. (2000), p. 141-165.



Fig. 14 : Céramique islamique

- 4- Enfin, n'oublions pas que Sfax fut, sous les Zirides, un chef-lieu actif à l'instar de Gabes, Sousse, Mahdia ou Tunis. Elle fut gouvernée par Mansour Barghwati et Hammou ben Mlil qui profitèrent de ces circonstances pour se déclarèrent indépendants<sup>16</sup>. Cette époque vit la naissance de plusieurs monuments dans la ville et ses environs notamment à la fin du V<sup>e</sup>/ XI<sup>e</sup>, comme en témoignent les mosquées de Sidi S'âda, Le mihrab et la façade orientale de la grande mosquée et des vestiges antiques réemployés dans les autres vieilles constructions<sup>17</sup>.

## Conclusion

En résumé, sans informations littéraires et épigraphiques précises, nous concluons que :

- le parcours de Sidi Litayem et son monument est difficile à retracer avec certitude, ce qui nous a amené à formuler des hypothèses.
- à titre posthume, le nom de Sidi Ahmad Litayem et sa provenance du Maghreb extrême seraient honorifique pour lui conférer une légitimité de sainteté.

---

<sup>16</sup> ROGER IDRIS H., (1992), p. 300-301.

<sup>17</sup> MAHFOUDH F., (2024), p. 75-164. Concernant l'histoire et les monuments religieux de Sfax, voir aussi MAHFOUDH., (1988).

- les éléments architecturaux du monument qui héberge actuellement le défunt, comme le mihrab, la coupole, les techniques de construction, les matériaux antiques et la céramique de collecte caractériseraient une mosquée datant du Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>), c'est à dire de l'époque fatimido-ziride (361/555-972/1160). Ces éléments suggèrent que Sidi Litayem fut enterré dans cette mosquée après son décès en l'an 485/1092. Ce monument a donc été transformé en une zaouïa.

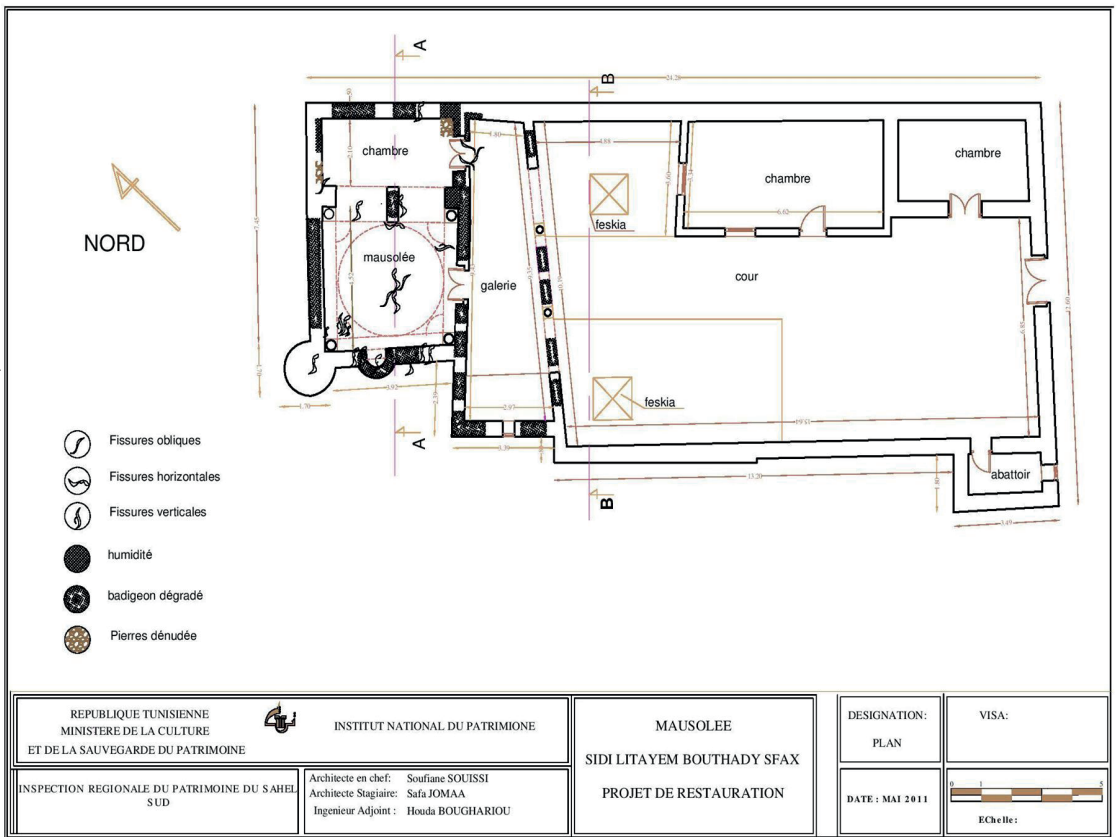


Fig. 15 : Plan du Mausolée (Inspection régionale du patrimoine du sahel sud)

### Bibliographie

- AMRI N. (2006), *al-Walaya wa al mudjtama'*, Dâr al-Farâbî, Tunis.
- BLAIR S., « Zâwiya », *E.I<sup>2</sup>*, T. XI, p. 505.
- BOSWORTH (C.E.), «Laqab», *E.I<sup>2</sup>*, T. 5, p. 622-635.
- DAKHLIA J., (1993), « De la sainteté universelle au modèle maraboutique : hagiographie et parenté dans une société maghrébine » dans *modes de transmission de la culture religieuse en Islam*, édition Hassan Elboudrari, Institut français d'archéologie orientale, le Caire.
- DAOULATLI A. (1976), *Tunis sous les Hafsides. Évolution urbaine et activité architecturale*, Tunis.
- HSAN M. (1986), *al-Qaba'il wa al-aryaf al-maghribiyya fi al'asr al-wasit*, Tunis.
- LOUHICHIA. (2000), « La céramique de l'Ifrîqiyya du IX<sup>e</sup> aux XI<sup>e</sup> siècles d'après une collection inédite de Sousse », *Africa*, XVIII, p. 141-165.
- MAHFOUDH F. (1988), *La ville de Sfax : recherches d'Archéologie monumentale et évolution urbaine*, Thèse de Doctorat, Université Paris Sorbonne, Paris IV, Paris.
- MAHFOUDH F. (2024), *La grande Mosquée de Sfax 1200 ans d'art et d'histoire*, Med Ali édition, Sfax.
- OTHMAN A. (2009), « Le dit mausolée 'Ali Turki ou Sidi Mlayhi au Kef », *ATP XV*, p. 113-122.
- OTHMAN A. (2004), « A propos d'une inscription inédite dans la zâwiya de 'Anbasa ibn Khâridja al-Ghâfiquî », *Africa XX*, p. 167-176.
- OTHMAN A. (2017), « A propos d'un saint berbère et de son mausolée », *Africa XXIV*, p. 249-263.
- OTHMAN A. (2017), *Saints de la région de Sfax, des hommes et des monuments*, Med Ali édition, Sfax.
- ROGER IDRIS H. (1992), *al-Dawla al-sanhâdjiyya*, Dar al-Gharb al-islâmî, Beyrouth, T. 1.



# MAINTENIR L'ORDRE ROMAIN DANS LE PAYS DES SYRTES : ENTRE TENSION ET DÉTENTE

Arbia HILALI<sup>1</sup>

« J'ai agrandi toutes les provinces du peuple romain, situées à la frontière des nations qui n'étaient pas soumises à notre Empire. Le serment m'a été prêté par les Gaules, les Espagnes, l'Afrique... ».

Auguste, *Res Gestae*, 25-26.

## Résumé

L'histoire du pays des Syrtes est étroitement liée à la conquête romaine. Les Romains, soucieux de préserver les territoires conquis, marquèrent la possession de l'espace par un système défensif et un réseau routier efficace. Dans le pré-désert de la plaine syrtique, un effort considérable fut entrepris entre le II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle pour couvrir le *limes* de l'Africa avec des forteresses comme Ghadames, Remada et Bu Njem. Les sources anciennes justifient souvent le dispositif militaire par la menace tribale. Si des conflits ont existé entre Rome et certains peuples de la Syrte comme les Garamantes et les Nasamons, certains auteurs comme Tacite et Ammien Marcellin attestent également que l'armée romaine était au service de ces peuples pour les protéger contre les actes de brigandages et pour sécuriser les routes commerciales sur leurs territoires. Le dispositif militaire était suffisamment efficace pour installer un nouvel ordre romain en complicité avec l'élite tribale. Cette dernière a su profiter de l'amitié romaine pour préserver et accroître ses privilèges dans le pays des Syrtes.

**Mots clés :** Syrte, tribu, Rome, limes, Africa, Bu Njem, Cidamus, Capsa, Lepcis Magna, Garamantes.

---

<sup>1</sup> Maître assistante, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Sfax, Tunisie.

**Abstract**

*The History of the land of the Syrtes was closely linked to the Roman conquest. The Romans, anxious to preserve the conquered territories, mark the possession of space by a defensive system and an efficient road network. In the pre-desert of the Syrtique plain, a considerable effort was undertaken between the second and third centuries to cover the limes of Africa with fortresses like Ghadames, Remada and Bu Njem. Ancient sources often justify the military device by the tribal threat. Certain conflicts existed between Rome and certain peoples of Syrte like Garamantes and Nasamons, but some authors like Tacitus and Ammien Marcellin attest that the Roman army was with the service of these people to protect them against the acts of robberies and for secure trade routes in their territories. The military system was effective in installing a new Roman order in collusion with the tribal elite. The latter knew how to take advantage of Roman friendship to preserve and increase its privileges in the land of the Syrtes.*

**Key words:**

246

---

Le pays des Syrtes est un territoire qui offre un exemple d'étude qui permet une mise en perspective du maintien de l'ordre romain et des diverses formes prises soit par la guerre, soit par les traités diplomatiques. L'objectif de cette étude est d'observer les diverses manières de « conclure la paix » à la romaine et l'impact de celles-ci sur le pays des Syrtes<sup>2</sup>. Les sources aussi bien littéraires qu'épigraphiques, témoignent en effet de la manière dont le pouvoir romain se représente et se met en scène, et enfin comment il choisit ses images et son vocabulaire pour imposer son *imperium* dans toutes ses provinces.

## **I- Maintenir l'ordre romain en Africa**

### **A-Nuancer la culture de la guerre**

Les relations entre les Romains et les peuples conquis de l'Afrique du Nord ont été souvent étudiées sous l'angle des conflits ethniques et culturels. Pour plusieurs spécialistes, les diverses tribus ont été considérées comme des résistantes rebelles qui n'ont jamais accepté la domination romaine<sup>3</sup>. La représentation de l'Afrique romaine par tout un

---

<sup>2</sup> CORBIER M. (2014), p. 252.

<sup>3</sup> BENABOU M. (2005).

pan de l'historiographie française était marquée par la perspective d'une France coloniale, elle-même héritière de la Rome antique. Pour certains chercheurs, la *tertia Augusta* était la prolongation de l'armée française avec une projection des grilles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : révoltes, brigandages, tribus rebelles. L'armée française honorait ses soldats qui ont combattu pour « l'Africa française »<sup>4</sup>.

Dans les recherches modernes, on constate une hégémonie d'une épigraphie qui met en avant les conflits, en particulier les révoltes maures du II<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. On peut nuancer ce tableau conflictuel permanent par une approche pragmatique de la politique appliquée entre le centre du pouvoir romain et ses provinces. En effet, à l'époque d'Auguste, le souci de Rome n'était pas de « civiliser », mais d'imposer aux autochtones l'autorité du pouvoir central et la paix entre les peuples sous l'angle romain. L'*Énéide* exprime clairement cette volonté augustéenne : « À toi, Romain, qu'il te souvienne d'imposer aux peuples ton empire. Tes arts à toi sont d'édicter les lois de la paix entre les nations, d'épargner les vaincus, de dompter les superbes »<sup>6</sup>. L'épigraphie témoigne de ces relations pacifiques comme le contrôle des réseaux économiques par la surveillance des *nundinae*, ces marchés ruraux, situés au carrefour d'importantes routes<sup>7</sup>. L'inscription du tarif de Zarāi (Algérie) signale un système où nomades et sédentaires se rencontraient sous l'égide des représentants de Rome<sup>8</sup>. Des inscriptions religieuses montrent que les Romains combattaient sous la protection des dieux africains, comme les dieux Maures en Césarienne<sup>9</sup> et les dieux libyques chez les légionnaires dans certaines garnisons de la Tripolitaine tels que Mars Canapphar<sup>10</sup>, Vanammon<sup>11</sup> et Jupiter Hammon<sup>12</sup> à Bu Njem<sup>13</sup>.

---

<sup>4</sup> ROCOLLE P.-P. (1942).

<sup>5</sup> CHRISTOL M. (2005) ; LE BOHEC Y. (2014).

<sup>6</sup> VIRGILE, L'*Énéide*, VI, 851-854, (1966).

<sup>7</sup> CHAOUALI M. (2002-2003), p. 375-386.

<sup>8</sup> DARMON J.-P. (1964), p. 7-23 ; TROUSSET Pol. (2002-2003), p. 355-373.

<sup>9</sup> *AE.*, 1956, 159 ; D. 2607, D. 2750.

<sup>10</sup> REBUFFAT R. (1974-1975), p. 219-220.

<sup>11</sup> *AE.*, 1991, 1620.

<sup>12</sup> *IRT.*, 920.

<sup>13</sup> HILALI A. (2016).

Certes, les combats en Maurétanie Césarienne présentaient des risques, mais selon le droit de guerre des Romains, ils devaient être considérés comme des opérations de police et non comme des guerres<sup>14</sup>. L'épithaphe d'un soldat Ulpus Optatus cantonné dans le fort de la Cohors Breucorum qui reliait les postes de frontière de la Césarienne confirme cette idée<sup>15</sup>. Celle-ci contient un poème qui exalte le courage de ce soldat qui a réussi à massacrer « d'innombrables ennemis dans toutes les montagnes d'alentour<sup>16</sup> », mais qui a trouvé la mort après sa défaite contre une tribu ennemie. Un détail est révélateur dans l'inscription : les combats d'Optatus sont considérés comme des « guerres sans honneurs ». Les officiers romains ne tiraient ni gloire, ni butin, car aux yeux des Romains, il s'agit plutôt d'un acte de brigandage. Les sources mentionnent également des actes de banditisme tels que l'aventure de l'ingénieur topographe Nonius Datus qui fut dépouillé et blessé par des brigands, alors qu'il se rendait de Lambèse à Saldae avec son escorte pour établir le tracé de l'aqueduc qui devait alimenter la ville<sup>17</sup>. R. Cagnat, suivi en cela par M. Benabou, voyait dans cet événement l'indice d'un état de troubles en Maurétanie<sup>18</sup>. C'est une hypothèse qui n'est pas solidement fondée si on part du texte lui-même, ce dernier ne mentionnant que des latrones et non des gentes ou des barbares comme c'est le cas dans les inscriptions de type « bulletins de victoire »<sup>19</sup>. Au III<sup>e</sup> siècle, saint Cyprien s'était en effet plaint des brigandages, liés à la recherche du butin<sup>20</sup>.

### **B- L'esprit 'routier'<sup>21</sup> de la domination romaine**

Soucieux de préserver les territoires conquis, les Romains, marquent la possession de l'espace par un système défensif et un réseau routier efficace. Rome avait une politique routière comme l'explique P. Salama qui souligne que les premières conquêtes romaines se font par une « guerre de routes »<sup>22</sup>. Il est question en priorité de voies de police et de surveillance. Elles ont pu remplir temporairement des missions militaires, telle la voie Théveste vers Tacapes, mais elles ont été très tôt démilitarisées. Le réseau routier avait une vocation stratégique, à savoir fournir un moyen

<sup>14</sup> IBBA A. et TRAINA G. (2006), p. 184.

<sup>15</sup> CIL VIII, 21562.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> CIL VIII, 2728.

<sup>18</sup> CAGNAT R. (1912), p. 50 ; BENABOU M. (2005), p. 144 ; ROMANELLI P. (1959), p. 358 ; LE BOHEC Y. (1989), p. 379 ; l'auteur penche vers un caractère particulier et local de l'affaire.

<sup>19</sup> HILALI A. (2016-2017), p. 115-116.

<sup>20</sup> SAINT CYPRIEN, *Epistulae*, LXXXVI ; GROSLAMBERT A. (2014), p. 103-104.

<sup>21</sup> SALAMA P. (1951), p. 30.

<sup>22</sup> SALAMA P. (1951), p. 30.

d'action des plus efficaces aux expéditions punitives romaines<sup>23</sup>. Celui-ci n'était pas formé de voies militaires statiques, mais était plutôt constitué d'un véritable réseau de communication<sup>24</sup>. L'espace frontalier nécessite la présence de soldats qui assurent la surveillance militaire, par exemple par des sentinelles. On mobilise deux fonctionnaires, le policier, qui contrôle la frontière administrative et politique, et le douanier qui surveille la frontière économique et financière<sup>25</sup>. Dès l'époque augustéenne, la route côtière s'accompagne de voies de pénétration vers le Gebel (montagne), qui, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, dessinent un arc complet le long de la crête montagneuse, depuis Lepcis Magna jusqu'à Turrus Tamalleni : c'est là la route mentionnée par l'*Itinéraire Antonin* : « *iter quod limitem tripolitanum per Turrem Tamalleni a Tacapae Lepti Magna ducit* ». Ce dispositif routier protégeait la côte syrtique.

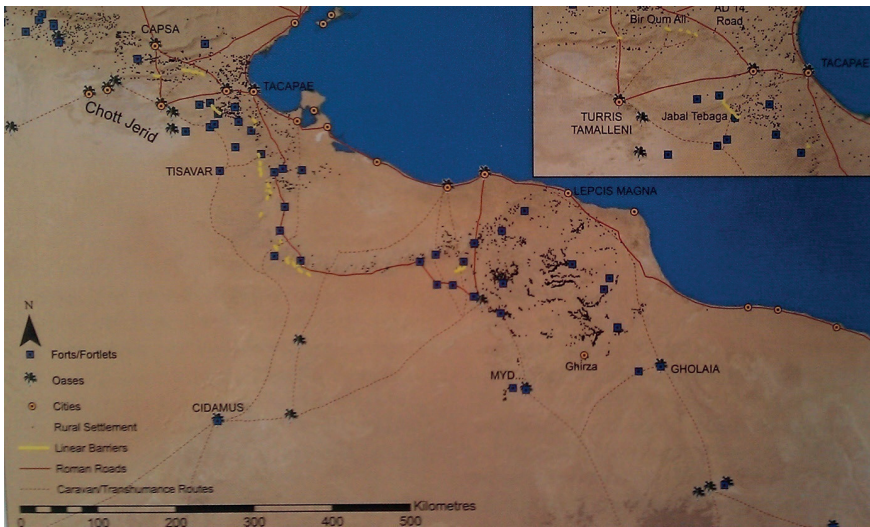


Fig. 1 : Carte de la Tripolitaine romaine, source, Mattingly D. (2013), p. 80.

<sup>23</sup> SALAMA P. (1951), p. 34.

<sup>24</sup> SALAMA P. (1951), p. 32.

<sup>25</sup> REBUFFAT R. (1979), p. 94.

Loin du stéréotype du montagnard ou du semi-nomade révolté et encerclé par les Romains<sup>26</sup>, les secteurs montagneux n'étaient pas un obstacle à la multiplication des routes stratégiques. Si l'on considère le massif du Tebaga, entre le Djerid et Gabès, on est frappé par la densité routière qui se concentre autour d'innombrables ouvrages militaires : c'est là un point névralgique, par où la province proconsulaire pouvait être attaquée par le Sud<sup>27</sup>. Les opérations cadastrales sont étroitement liées à la construction d'un réseau routier. C'est ainsi lorsque Trajan fait délimiter les territoires de Capsa et de la *civitas* Nybgeniorum (Turrus Tamalleni) il est immédiatement question de construire une route connectant ces deux villes vers 105 ap. J.-C.<sup>28</sup>. Certaines routes avaient une vocation économique : les agronomes ont signalé que « le voisinage d'une route praticable aux voitures, augmente beaucoup la valeur d'une terre »<sup>29</sup>. On connaît des routes d'exportation et la spécialisation de certaines d'entre elles dans l'acheminement exclusif de produits spécifiques. C'est le cas des voies menant aux ports caravaniers de Gighthis et Tacapae, qui, à l'image de celles qui, du Fezzan, conduisaient à Lepcis Magna ou Oea, drainaient l'ivoire, l'or, ou les esclaves, témoins d'un commerce actif avec l'Afrique intérieure<sup>30</sup>. La plupart des voies de la Tunisie centrale et notamment de Sufetula, Hadrumète, Sullectum et Thaenae furent quant à elles des routes de l'huile<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> KRIMI H. (2014), p. 186-187.

<sup>27</sup> SALAMA P. (1951), p. 38.

<sup>28</sup> SALAMA P. (1951), p. 36 ; HILALI A. (2017), p. 114-115.

<sup>29</sup> VARRON, *De Re Rustica*, I, 16.

<sup>30</sup> SALAMA P. (1951), p. 44.

<sup>31</sup> SALAMA P. (1951), p. 44.



Loin d'être confrontés à des « brigands nomades », les Romains se trouvaient aux prises avec de nombreuses populations de cultivateurs d'oasis dotées d'une organisation sociale relativement développée<sup>32</sup>. Il est probable que des détachements aient été stationnés à Capsa et à Tacapae, qui constituaient des emplacements clés pour le contrôle des oasis, ainsi que des transhumances dans les espaces intermédiaires<sup>33</sup>. La muraille à Bir Umm Ali, est dans le massif du Chareb, à la limite entre le territoire de Capsa et l'oasis de Turris Tamalleni, capitale du peuple des Nybgenii, composé, semble-t-il de populations de cultivateurs d'oasis et d'éleveurs transhumants<sup>34</sup>. Le dispositif frontalier romain peut également être associé à la mobilité des groupes humains et à la réception des droits de douane sur les échanges transahariens. Le couloir du Jebel Tebaga, large de 17 km, comptait ainsi plusieurs tours de guet. La barrière se dressait à proximité de la limite entre le territoire des Nybgenii et la ville côtière de Tacapae. On connaît une vingtaine de ces barrières linéaires dans la Tripolitaine<sup>35</sup>.

252

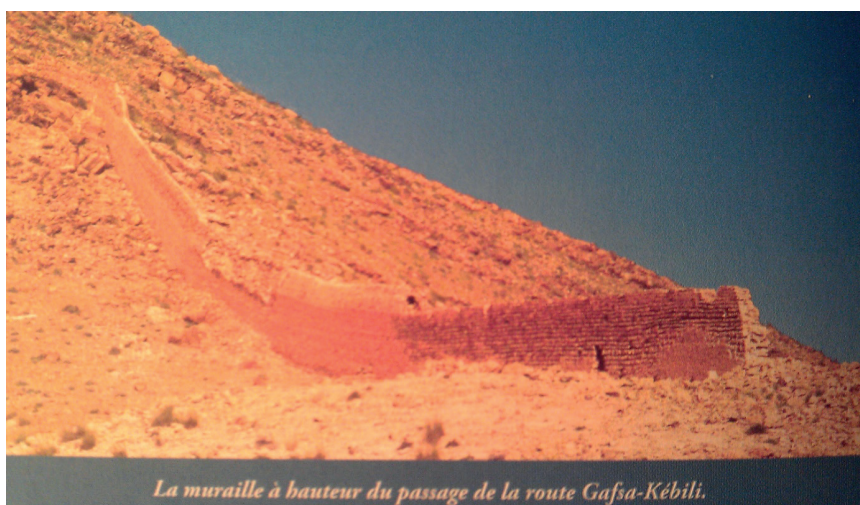


Fig. 3 : La muraille de Bir Umm Ali : source : MRABET A. (2008), p. 18.

<sup>32</sup> MATTINGLY D. (2013), p. 53

<sup>33</sup> MATTINGLY D. (2013), p. 71.

<sup>34</sup> MATTINGLY D. (2013), p. 77.

<sup>35</sup> MATTINGLY D. (2013), p. 79.

Le tracé du *limes tripolitanus* entre le Chott Djerid et Lepcis Magna marque l'occupation territoriale romaine dans le sud de l'Afrique proconsulaire<sup>36</sup>. Dans le pré-désert et la plaine syrtique, le III<sup>e</sup> siècle fut, selon l'expression d'Y. Modéran, « un tournant brutal » traduit par l'effort considérable entrepris par Septime Sévère pour intensifier le dispositif militaire<sup>37</sup>. Les traces archéologiques des sites militaires attestent qu'au III<sup>e</sup> siècle, les Romains occupaient réellement les oasis sahariennes de Ghadamès, de Gharbia el Gharbia et de Bu Njem<sup>38</sup>. Ils avaient soumis les tribus de la région qui fournissaient les contingents auxiliaires à l'armée romaine<sup>39</sup>. Un effort semblable fut entrepris pour couvrir le *limes* de l'Africa avec les forteresses de Ghadamès, Remada et de Ras El Aïn<sup>40</sup>.

Ces relations furent améliorées grâce aux réseaux routiers réalisés par les militaires<sup>41</sup>. Ces routes servirent au déplacement rapide des soldats, mais aussi à la mobilité des commerçants et des civils. La route s'articulait en direction de la frontière avec des ramifications vers les régions intérieures afin de relier les campements aux chemins rocaillieux et vers les régions extérieures contrôlées par les tribus. Ces routes reprenaient souvent le tracé des anciens pistes et itinéraires utilisés par les autochtones. On trouve trois pistes, : de *Tacapae* vers le Sahara central, d'où viennent les caravanes ; de Sabratha à Cidamus et d'Oea vers les Garamantes ; et trois itinéraires : à partir de Lepcis Magana vers la Phazanie et Garama, Gholaia et au-delà vers le Fezzan<sup>42</sup>. La nouvelle frontière sévérienne a sécurisé le territoire du pré-désert et a contribué à la prospérité économique dans la région. Ce n'est pas sans raison que le biographe de Septime Sévère établit une relation entre la pacification et la production de l'huile : « il apporta à Tripoli, son pays d'origine, une parfaite tranquillité en écrasant des peuplades belliqueuses et accorda en permanence au peuple romain une abondante ration d'huile quotidienne et gratuite »<sup>43</sup>. Cette sécurité passait en effet par la paix militaire et économique, mais aussi par la paix politique en utilisant les services des tribus et des principautés vassales dans le cadre de l'amitié romaine.

---

<sup>36</sup> TROUSSET Pol. (1974).

<sup>37</sup> MODÉRAN Y. (2003).

<sup>38</sup> REBUFFAT R. (1989), p. 155-167.

<sup>39</sup> LE BOHEC Y. (1989).

<sup>40</sup> MRABET A. (2008), p. 6-12.

<sup>41</sup> SALAMA P. (1951).

<sup>42</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 431.

<sup>43</sup> *SHA, Vita Severi*, 18, 3.

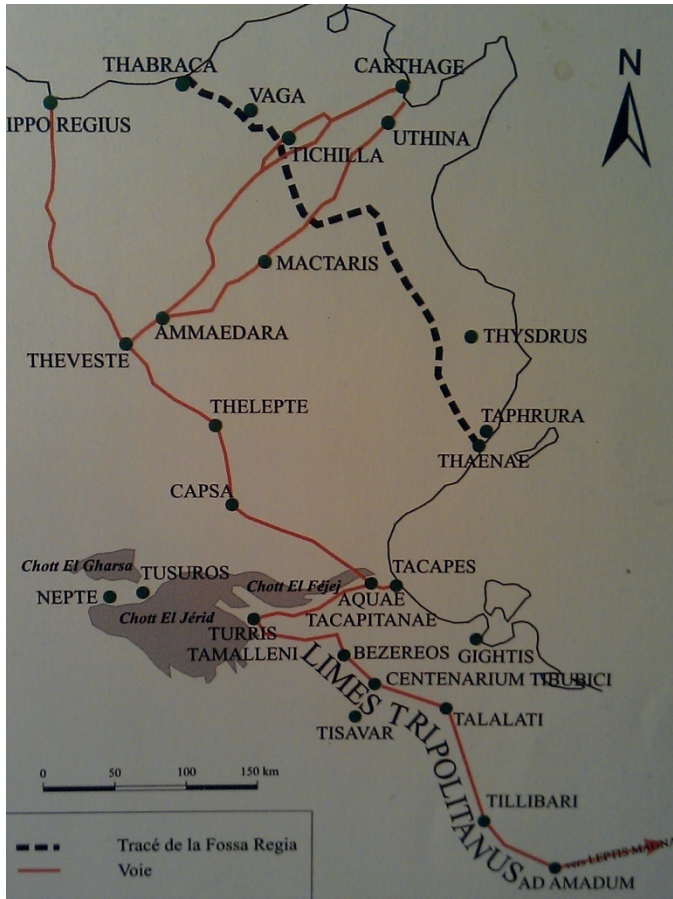


Fig. 4 : Le *limes tripolitanus*, source, MRABET A. (2008), p. 5.

## II- La notion de l'*amicitia romana*

### A-Un principe diplomatique depuis Auguste

Dans son testament, Auguste a signalé l'importance des relations pacifiques entre les nations comme mode de communication politique. Il écrit : « beaucoup d'autres nations, avec lesquelles n'existait auparavant aucune relation diplomatique ou d'amitié avec le peuple romain, ont pu faire sous mon principat l'expérience de la bonne foi du peuple romain »<sup>44</sup>. Strabon ne manque pas de relever qu'il subsiste à l'intérieur des régions soumises aux Romains un certain nombre de cités qui conservent leur liberté parce qu'elles ont dès la première occasion brigué l'amitié de

<sup>44</sup> AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 32, 2.

ceux-ci. La politique de l'*amicitia* a cependant commencé bien avant Auguste<sup>45</sup>. Cicéron écrit :

[...] « en effet, il serait grave pour le peuple romain de ne pouvoir utiliser des alliés d'une valeur imminente, qui veulent partager nos risques ; il serait injurieux et déshonorant pour nos alliés eux-mêmes et pour ceux dont nous parlons, les peuples fédérés, de se voir exclus s'ils sont fidèles et dévoués du bénéfice des récompenses et des honneurs, qui sont pourtant accessibles à des tributaires, accessibles à des ennemis, accessibles souvent même à des esclaves. Nous voyons en effet de nos tributaires d'Afrique, de Sicile, de Sardaigne, de toutes les autres provinces, gratifiés du titre de citoyens romains ; nous savons aussi que des ennemis qui s'étaient ralliés à nos généraux et qui avaient été d'un grand secours pour notre gouvernement ont été gratifiés du titre de citoyens romains... pour avoir bien servi l'Etat »<sup>46</sup>.

En Afrique, Rome entretenait ainsi avec ses royaumes alliés des relations qui relevaient d'un modèle expérimenté avec les cités et les royaumes hellénistiques de l'Orient. L'autorité ainsi reconnue à certains chefs locaux a eu pour conséquence de favoriser l'émergence de lignées dynastiques et d'écarter du pouvoir des chefs tribaux concurrents. Cette alliance diplomatique s'est accompagnée par l'exploitation des terres fertiles et l'ouverture des marchés prometteurs qui attirent aussi bien les commerçants que les colons<sup>47</sup>. Strabon évoque les villes libres qui avaient établi dès le début des relations d'amitié avec les Romains, soit que ces derniers les aient affranchies en marque d'honneur<sup>48</sup>. Tite-Live par la bouche du légat d'Antiochos III, Ménippe, nous fait connaître les principes de droit public romain qui définissaient l'obtention de l'*amicitia* par le biais des *foedera*<sup>49</sup>. Il s'agissait, d'après le droit international romain (*foedus, ius gentium*) d'une des formes d'alliance proche du droit d'hospitalité (*hospiti ius*) accordé à une cité étrangère. Le premier terme était employé pour les traités entre les cités<sup>50</sup>. Entrer dans l'amitié romaine s'accompagnait d'une soumission des peuples amis à Rome. Cicéron mentionne : « *in amicitiam populi Romani dictionemque esse* »<sup>51</sup>. Les relations étaient gérées par des traités. Procope rappelle ainsi que les habitants de Cidamus étaient liés à Rome depuis longtemps par un traité<sup>52</sup>.

---

<sup>45</sup> LASSÈRE F. (1982), p. 884.

<sup>46</sup> CICÉRON, *Discours*, XV, *Pro Balbo*, IX, 24.

<sup>47</sup> COLTELLONI-TRANNOY M. (2005), p. 117-144.

<sup>48</sup> STRABON, XVIII, 3, 24.

<sup>49</sup> STRABON, XXXIV, 57-58.

<sup>50</sup> HUMBERT G. (1877), p. 229.

<sup>51</sup> CICÉRON, *Caecil*, 66. « Être venu dans l'amitié et sous la domination du peuple romain ».

<sup>52</sup> *De Aedificiis*, VI, 3-4.

## B- Les tribus fédérées

Depuis Auguste, le pouvoir romain alternait la stratégie de la terreur et de la clémence dans ses relations avec les peuples soumis. Dans son testament, Auguste expose sa politique extérieure : « J'ai fait souvent la guerre, sur terre et sur mer, guerres civiles et guerres étrangères dans tout l'univers, et, après la victoire, j'ai épargné tous les citoyens qui demandèrent leur grâce. Quant aux nations étrangères, à qui on pouvait pardonner sans danger, j'ai mieux aimé les conserver que les détruire »<sup>53</sup>. Après la victoire de César en Afrique, les cités recevaient le statut de *foederatae* ou de *liberae et immunes*<sup>54</sup>. Avec les tribus les moins romanisées, les Romains avaient instauré des relations réglées par des entrevues et des engagements réciproques : il n'était pas question de les soumettre, mais de favoriser un climat de paix et de garantir l'indépendance de la tribu. Les bas-reliefs funéraires des tombes de chefs tribaux trouvés dans la région de Ghirza représentent des scènes suggérant l'autorité de ces chefs et un degré d'autonomie en matière judiciaire (châtiment infligé à un individu)<sup>55</sup>. Rome s'engageait à offrir des services de protection pour les axes de communications entre les provinces ou vers les caravanes provenant du désert. La tribu pouvait aussi fournir des hommes pour l'armée romaine<sup>56</sup>. Les Romains étaient certes là pour rappeler l'autorité romaine, mais aussi pour offrir leur protection, pour conclure des accords et même pour se lier d'amitié avec les populations de l'extérieur comme les Baquates<sup>57</sup>. Il s'agissait de l'un de ces traités d'amitié que Rome stipulait avec une *gens* « vassale ». Cette tribu se trouvait liée à Rome par un *foedus* (*gens foederata*), à la différence des tribus soumises qui payaient un tribut et qui acceptaient l'autorité d'un fonctionnaire imposé par l'Empire<sup>58</sup>. Les documents ne sont pas explicites sur les services rendus à Rome par les peuples amis ou fédérés. Il est question de jouer le rôle de « tampon », un rempart contre toute menace provenant du désert. Au VI<sup>e</sup> siècle, Corippe met ces paroles dans la bouche du général Jean Troglita au sujet des Maures ralliés à la cause romaine : « Ceux que tu crois amis, unis à notre flanc, et que tu penses pacifiés, ils nous observent dans cette circonstance. Si le Romain est victorieux, ils sont esclaves, ils l'adorent et seule la fortune les rendra fidèles »<sup>59</sup>. En retour d'une loyauté, les Romains gratifiaient

256

<sup>53</sup> AUGUSTE, *Res Gestae divi Augusti*, 3.

<sup>54</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 433.

<sup>55</sup> BROGAN O. et SMITH D.-J. (1984), p. 223-224 ; MATTINGLY D.-J. (1995), p. 207.

<sup>56</sup> BERTRANDY F. et COLTELLONI-TRANNOY M. (2005), p. 50.

<sup>57</sup> FRÉZOULS E. (1957), p. 65-116 ; CHRISTOL M. (1987), p. 305-337.

<sup>58</sup> IBBA A. et G. TRAINA G. (2006), p. 183.

<sup>59</sup> CORIPPE, V, p. 447-450.

les chefs et leur famille de la citoyenneté romaine et assurait en même temps le prestige et l'autorité de ces élites tout en facilitant la transmission dynastique du pouvoir tribal à l'intérieur d'une même famille<sup>60</sup>. La zone frontalière de Tripolitaine a fait l'objet d'un dispositif militaire, les chefs régionaux maintenant des relations pacifiques entre les clans et entre les villages ou les fermes fortifiées de la région (les *gsurs*) : la différence avec la Césarienne tient à l'implication moindre des chefs tribaux dans les cadres de l'administration et de l'armée romaines<sup>61</sup>.

### III- Les relations sur le terrain entre Rome et le pays des Syrtes

#### A- L'image du pays des Syrtes

Dans sa description du monde habité, Strabon découpe le monde en trois parties : l'Europe, l'Asie et la Libye<sup>62</sup>. Il note que la majeure partie de son arrière-pays et de la côte océanique n'est qu'un désert peuplé par des populations misérables et nomades<sup>63</sup>. Il décrit un littoral habité et prospère, situé entre le Nil et les colonnes d'Hercule, en particulier la région soumise à la domination carthaginoise à l'exception des zones arides comme les Syrtes<sup>64</sup>. Il évoque la petite Syrte, que l'on appelle aussi la Syrte Lotophagite, en évoquant Kerkina et Méninx<sup>65</sup>. L'histoire du pays des Syrtes était étroitement liée à la conquête romaine

257

À l'occasion de la guerre de César en Afrique, Strabon mentionne que le « dieu César... s'empara de l'île de Kerkina et de Théna, une petite ville sur la mer »<sup>66</sup>. Dans un autre passage, il mentionne qu'à proximité d'Utique coule le fleuve d'oued Medjerda et que « du Tréon jusqu'à Carthage il y a deux mille cinq cents stades mais on ne s'accorde ni sur cette distance ni sur celle qui sépare Carthage des Syrtes »<sup>67</sup>. Il expose enfin le danger de la navigation en grande Syrte, de même que les tribus environnantes : « l'arrière-pays situé au-dessus de la Syrte et de la Cyrénaïque, qui est presque isérable et aride, appartient aux Libyens : d'abord les Nasamons, puis des Psylles, certains Gétules et des Garamantes »<sup>68</sup>.

---

<sup>60</sup> EUZENNAT M. et W. SESTON (1971), p. 468-490.

<sup>61</sup> MATTINGLY D. (1995), p. 208-209.

<sup>62</sup> STRABON, XVII, 3, 1.

<sup>63</sup> STRABON, XVII, 3, 24.

<sup>64</sup> STRABON, XVII, 3, 1.

<sup>65</sup> STRABON, XVII, 3, 17.

<sup>66</sup> STRABON, XVII, 3, 12.

<sup>67</sup> STRABON, XVII, 3, 13.

<sup>68</sup> STRABON, XVII, 3, 23 ; p. 25-26.

## B- La menace tribale entre réalité et fiction

Les sources anciennes et les études modernes justifient souvent le dispositif militaire par la menace tribale. L'*Histoire Auguste* dans la *Vita Severi* signale que Septime Sévère « rendait la sécurité à la Tripolitaine, d'où il était originaire, en écrasant des tribus belliqueuses »<sup>69</sup>. Des inscriptions témoignent des « *incursiones barbarorum* »<sup>70</sup>. Certes, des conflits ont existé entre Rome et certains peuples de la Syrte (Garamantes, Nasamons, Maces, etc.). Cependant, les mêmes sources évoquent que Rome a arbitré certains conflits, soit entre les cités, soit entre les tribus. Tacite rappelle que grâce à l'intervention militaire romaine, les Lepcitains ont mis en fuite les Garamantes<sup>71</sup>. Un passage d'Ammien Marcellin, précise que le comte d'Afrique, Romanus, est appelé à l'aide par les Tripolitains pour mener une expédition punitive contre les Austorians<sup>72</sup>. Ces témoignages sont la preuve de la collaboration militaire entre l'armée romaine et les peuples Syrtés pour sécuriser le territoire.

Dans quelle mesure les tribus étaient-elles en conflit entre elles ? Le pastoralisme constitue, aujourd'hui encore, le principal mode de subsistance, dans le pré-désert des Syrtés. Toutefois, un type de cohabitation et même une certaine symbiose s'établissent entre sédentaires et pasteurs, nomades et transhumants. À partir du IV<sup>e</sup> siècle, les raids des Austorians et des Levathae pourraient traduire la rupture de ce fragile équilibre<sup>73</sup>. P. Morizot a abordé la violence romaine sous l'angle du poids démographique des Romains et des Romanisées. Il explique que « contrairement à l'impression que nous donnent les historiens antiques, la pression barbare sur les villes antiques de Tripolitaine ne peut, elle aussi, avoir été numériquement très forte »<sup>74</sup>. Il y a sur-représentation d'une population alors que la situation économique et agricole traduit une réalité différente. D. Mattingly rappelle que 80% du pays reçoit moins de 100 mm d'eau annuel et insiste à plusieurs reprises sur le caractère marginal de son agriculture<sup>75</sup>.

---

<sup>69</sup> SHA, *Vita Severi*, 18, 3.

<sup>70</sup> HILALI A. (2017), p. 115-116.

<sup>71</sup> TACITE, *Histoire*, IV, 50.

<sup>72</sup> AMIEN MARCELLIN, *Histoires*, XXVIII, 6, 5. L'auteur souligne que Romanus ne veut s'engager que si on lui donne quatre mille chameaux ; MODÉLAN Y. 2003, p. 212.

<sup>73</sup> MATTINGLY D. (1995), p. 16.

<sup>74</sup> MORIZOT P. (2014), p. 162.

<sup>75</sup> MATTINGLY D. (1995), p. 8, p. 139.



Fig. 5 : La caravane de dromadaires sur les pistes du désert.  
MATTINGLY D. (2013), p. 89.

En effet, pour des raisons idéologiques, les sources romaines exagèrent la force numérique des ennemis pour mettre en valeur les victoires écrasantes de l'armée romaine<sup>76</sup>. D. Mattingly doute que Cornelius Balbus ait pu emmener au Fezzan plus que quelques milliers d'hommes<sup>77</sup>. On se demande si le triomphe accordé au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à Cornelius Balbus pour son expédition africaine ne repose pas sur quelques vantardises du général espagnol. La reconnaissance exprimée à Septime Sévère par les villes de Tripolitaine pour les avoir débarrassées des Gétules peut contenir une certaine dose de flagornerie à l'égard d'un enfant du pays qui est parvenu aux honneurs suprêmes<sup>78</sup>. L'argument était que les deux grandes cités de Tripolitaine, Lepcis Magna et Sabratha, étaient des ports, de grands comptoirs marchands posés aux bords du désert, sans défense et sans arrière-pays permettant de voir l'ennemi. Il faut attendre les mesures prises en Afrique par Justinien au VI<sup>e</sup> siècle pour qu'elles soient enfin dotées de murailles véritables<sup>79</sup>. L'emphase poétique d'un Corippe, qui parle de centaines de milliers d'hommes, ne l'a-t-il pas conduit à surestimer les forces en présence dans le combat qui, au VI<sup>e</sup> siècle, oppose le général byzantin Jean Troglita aux tribus issues du sol tripolitain ? À en croire Ch. Diehl, celles-ci étaient appuyées par une formidable coalition, qui paraît avoir compris toutes les peuplades berbères de la grande Syrte jusqu'au Sahara algérien<sup>80</sup>.

---

<sup>76</sup> HILALI A. (2004), p. 253-259.

<sup>77</sup> MATTINGLY D. (1995), p. 70.

<sup>78</sup> MORIZOT P. (2014), p. 163, note 54.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> DIEHL Ch. (1877), p. 372.

### C- Les Romains et les tribus de la grande Syrte

Comme cela a déjà été dit dans les premières années du principat d'Auguste, en 20 ou en 19 av. J.-C., une expédition fut dirigée contre les Garamantes par Cornelius Balbus. Ce général s'empara des places de Cidamus (Ghadamès) et de Garama (Djerma) ; puis, de retour à Rome, il reçut les honneurs du triomphe<sup>81</sup>. À la suite de cette campagne, les Garamantes envoyèrent à Auguste l'ambassade chargée de présents, dont Aurelius Victor parle dans son *Epitome*<sup>82</sup>. Les Garamantes faisaient des alliances avec les rebelles à l'autorité romaine. Ainsi, Tacfarinas y trouvait un refuge assuré et même des secours. Tacite écrit que le roi des Garamantes servait le chef des bandes, Tacfarinas et lui envoyait quelques troupes légères<sup>83</sup>. Lorsque Tacfarinas a été écrasé et tué près d'Auzia, les Garamantes envoyèrent des représentants à Rome pour offrir satisfaction au peuple romain<sup>84</sup>. En outre, Pline l'Ancien affirme que, jusqu'en l'année 70, les routes qui menaient chez les Garamantes restèrent impraticables, parce que des bandits de cette race bouchaient avec du sable les puits creusés le long de ces voies<sup>85</sup>. Les Garamantes étaient si peu soumis à la domination romaine, qu'ils pouvaient attaquer la riche cité de Leptis Magna. Il a fallu l'intervention de l'armée romaine pour repousser l'adversaire vers le désert ; on leur reprit alors une partie du butin<sup>86</sup>.

260

Cette expédition punitive a contribué à explorer la région et a permis aux troupes romaines de découvrir en direction de la Phazanie, une route plus courte de quatre jours que la voie traditionnelle<sup>87</sup>. Les sources racontent ces incidents : « Valerius Festus poussa son expédition jusqu'à Garama, la capitale des Garamantes, mais au lieu de se diriger, comme Cornelius Balbus, par Cidamus, il prit la route qu'avait suivie son prédécesseur pour revenir et passa par la Phazanie (le Fezzan) ». Pline fait allusion à cette expédition sans nommer le général qui la dirigeait<sup>88</sup>. Dans l'*Énéide*, Virgile explique le projet d'Auguste de reculer « les limites de son empire plus loin que le pays des Garamantes et des Indiens »<sup>89</sup>. Ce monde, promis à la domination de Rome, pour le gouverner, il fallait le connaître et le mesurer. En suivant le géographe Strabon, « il serait plus facile de

---

<sup>81</sup> PLINE, *HN*, V, 5.

<sup>82</sup> *Vita Octaviani*.

<sup>83</sup> TACITE, *Annales*, IV, 23.

<sup>84</sup> TACITE, *Annales*, IV, 26.

<sup>85</sup> PLINE, *HN*, V, 5.

<sup>86</sup> TACITE, *Histoire*, IV, 50.

<sup>87</sup> TOUTAIN J. (1896), p. 70.

<sup>88</sup> PALLU DE LESSORT C. (1896), p. 28.

<sup>89</sup> VIRGILE, *L'Énéide*, VI, 794-795.

prendre en main un pays si l'on connaissait ses dimensions, sa situation relative, les particularités originales de son climat et de sa nature »<sup>90</sup>.

Sous Auguste et les Julio-claudiens, les rapports de Rome avec les Garamantes étaient belliqueux : il y avait une lutte entre les troupes romaines d'Afrique et des bandes. Ptolémée, dans ses *Prolégomènes*, cite un texte du géographe Marin de Tyr, qui mentionne une double expédition entreprise à travers le désert par deux légats romains avec les Garamantes et leur roi : « Septimius Flaccus, parti de la Libye, arriva chez les Éthiopiens, après avoir, depuis le pays des Garamantes, marché vers le sud pendant trois mois. Julius Maternus, parti de Lepcis Magna, et accompagné depuis Garama par le roi des Garamantes, se dirigea vers le pays des Éthiopiens ; après avoir marché vers le sud pendant quatre mois, il atteignit la contrée d'Agisymba, qui fait partie de l'Éthiopie et où vivent des rhinocéros »<sup>91</sup>. On suppose que ces expéditions datent du règne de Domitien<sup>92</sup>. À la fin du premier siècle, les Garamantes étaient libres et gouvernés par leur roi. Avec la paix, l'alliance s'établit : les troupes romaines passent à travers leur territoire, et ils les guident vers le sud jusque dans l'Éthiopie des anciens (Soudan). Au II<sup>e</sup> siècle, des routes stratégiques se développent au-delà du Chott Djerid avec des municipes comme Telmine sous Hadrien<sup>93</sup> et des forteresses sous Commode au sud de Nefzaouia<sup>94</sup>.

Les relations de Rome avec les tribus étaient variables. Les descendants des Maces étaient, depuis le temps d'Hérodote, établis sur le rivage occidental de la grande Syrte et ne semblent pas avoir eu de grandes activités guerrières<sup>95</sup> : « fermiers du désert », ils cultivaient les lits d'oueds et occupaient de façon paisible et sédentaire toute la région entre Béni Oualid et Bu Njem<sup>96</sup>. Les Nasamons, par contre nomades et pillards, furent repoussés vers le sud, plus que les Maces. Ils reconstituèrent leur *gens* autour d'Augila, et c'est probablement pour les surveiller que Rome édifia les deux postes de Bu Njem et de Zella<sup>97</sup>. La Tripolitaine la plus septentrionale était le territoire d'une autre *gens*, celle des Arzuges qui occupaient le territoire des grands Chotts à l'ouest de Tacapae, entre la

---

<sup>90</sup> STRABON, *Géographie*, I, 1, 16.

<sup>91</sup> PTOLÉMÉE, I, 8, 4.

<sup>92</sup> TACITE, *Annales*, XI, 19 ; PALLU DE LESSORT C. (1896), p. 39-40 ; TOUTAIN J. (1896).

<sup>93</sup> CIL VIII, 83 ; GASCOU J. (1972), p. 134 ; HILALI A. (2017 bis), p. 113-115.

<sup>94</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 172-175.

<sup>95</sup> MODÉLAN Y. (2003).

<sup>96</sup> REBUFFAT R. (1988), p. 33-68.

<sup>97</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 280.

Tripolitaine et la Steppe. La gens des Nybgenii bornait les Arzuges à l'est jusqu'à la mer ; son centre était la Turris Tamanelli. Ils nomadisaient entre les pâturages d'été au nord du Chott, et ceux d'hiver dans le grand Erg<sup>98</sup>. L'entrée dans l'Empire était alors soumise au serment qu'ils doivent prêter devant le centurion ayant autorité sur le secteur où ils se présentent<sup>99</sup>. Les propriétaires fonciers louaient leurs services pour assurer la garde des récoltes et peut-être pour la moisson, ou encore pour effectuer les transports<sup>100</sup>. Ils sillonnaient aussi les routes vers le sud jusqu'à Cidamus (Ghadames). Les Arzuges donnent ainsi un exemple de bons rapports transfrontaliers entre les Rome et les tribus de la région.



Fig. 6 : Labour en Tripolitaine avec un chameau et des bœufs, mausolée de Ghirza. Source, LASSÈRE J.-M. (2015), p. 221.

Rome a imposé ses conditions de conclure la paix, en dictant ses lois dans les traités diplomatiques et en soignant son image victorieuse dans les sources littéraires et épigraphiques. Le maintien de l'ordre s'accompagne par l'exploration de la région pour une meilleure exploitation des richesses du pays des Syrtes. En dépit des efforts des peuples pour sécuriser le territoire, ce qui est mis en avant c'est la puissance romaine et l'image de l'empereur en tant que « *propagator imperii* ». Depuis une courte révolte des Musulames en 45 ap. J.-C., aucun incident grave n'est parvenu dans le pays des Syrtes qui se transforme progressivement en un espace où s'élabore une « civilisation du désert »<sup>101</sup>.

<sup>98</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 280 ; TROUSSET Pol. (1982), p. 49.

<sup>99</sup> AUGUSTIN, *Ep.*, 46, 1.

<sup>100</sup> AUGUSTIN, *Ep.*, 46, 5.

<sup>101</sup> LASSÈRE J.-M. (2015), p. 281 ; CASSIUS DION, *Histoire romaine*, 53, 16, 1.

### Bibliographie

- BENABOU M. (2005), *La résistance africaine à la romanisation*, Paris.
- BERTRANDY F. et COLTELLONI-TRANNOY M. (2005), *L'Afrique romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine 69-439*, Paris.
- BROGAN O. et SMITH D.-J. (1984), *Ghirza : A Romano-Libyan Settlement in Tripolitania*, Londres.
- CAGNAT R. (1912), *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris.
- CHAOUALI M. (2002-2003), « Les *nundinae* dans les grands domaines en Afrique du Nord à l'époque romaine », *Ant. Afr.*, 38-39, p. 375-386.
- CHRISTOL M. (2005), *Regards sur l'Afrique romaine*, Paris.
- COLTELLONI-TRANNOY M. (2005), « Rome et les rois 'amis et alliés du peuple romain' en Afrique (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C./I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), *Pallas*, 68, p. 117-144.
- CORBIER M. (2014), « Faire la guerre, faire la paix. Conclusion », dans *La guerre dans l'Afrique romaine sous le Haut-Empire*, sous la direction de COLTELLONI-TRANNOY M. et LE BOHEC Y., Paris. CTHS.
- DARMON J.-P., (1964), « Note sur le tarif de Zaráï », *Cahiers de Tunisie*, 47-48, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trimestre, p. 7-23.
- DESANGES J. (1957), « Le triomphe de Cornelius Balbus », *Revue africaine*, 101, p. 5-43.
- DIEHL Ch. (1896), *L'Afrique byzantine, histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- EUZENNAT M. et SESTON W. (1971), « Un dossier de la chancellerie impériale : la tabula Banazitana », *CRAI*, p. 468-490.
- FRÉZOULS E. (1957), « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *BAM*, 2, p. 65-116.
- GASCOU J. (1972), *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome.
- GROSLAMBERT A. (2014), « Les situations de conflits en Afrique de 253 à 260 », dans *La guerre dans l'Afrique romaine sous le Haut-Empire*, sous la direction de COLTELLONI-TRANNOY M. et LE BOHEC Y. Paris, CTHS, p. 103-104.
- HILALI A. (2004), « Guerres heureuses aux frontières de l'Afrique romaine », *L'Africa romana XV*, p. 253-259.
- HILALI A. (2016), *Armée et religion dans le monde romain. La legio Tertia Augusta en Afrique*, Mimésis.
- HILALI A. (2017), « Les bulletins de victoire en Numidie et en Maurétanie Césarienne », *Karthago*, XXX, p. 111-131.
- HILALIA. (2017bis), « Gens et civitas en Afrique proconsulaire. Le municipe de Turrus Tamalleni (Telmine) », dans *Institutions municipales en Afrique Proconsulaire : sources littéraires, épigraphiques et archéologiques*, Tunis, p. 107-120.
- HUMBERT G. (1877), « Amicitia », *Dic. Des Ant. Gréc. Et Rom. Daremberg and Saglio*, t. 1, p. 229.
- IBBA A. et TRAINA G. (2006), *L'Afrique romaine de l'Atlantique*

- à la Tripolitaine (69-439 ap. J.-C.), Cahors.
- KRIMI H. (2014), « Montagnards et semi-nomades dans le déclenchement de la guerre », dans *La guerre dans l'Afrique romaine sous le Haut-Empire*, sous la direction de COLTELONNI-TRANNOY M. et LE BOHEC Y., Paris. CTHS, p. 177-192.
- LASSÈRE J.-M. (2015), *Roma quasi Africa*, Paris.
- LASSERRE F. (1982), « Strabon devant l'Empire romain », *ANRW* II, 30.1, p. 867-896.
- LE BOHEC Y. (1989), *La troisième légion Auguste*, Paris.
- MATTINGLY D. et alii (2013), *Les frontières africaines*, Edinburgh.
- MODÉLAN Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Rome.
- MORIZOT P. (2014), « La guerre en Afrique : aspects démographiques », dans *La guerre dans l'Afrique romaine sous le Haut-Empire*, sous la direction de COLTELONNI-TRANNOY M. et LE BOHEC Y., p. 145-166.
- MRABET A. (2008), *La frontière romaine de Tunisie*, Tunis.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoires naturelles*, TV, *l'Afrique*, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres.
- PALLU DE LESSORT C. (1896), *Fastes des provinces africaines sous la domination romaine*, Paris.
- REBUFFAT R. (1979), « La frontière romaine en Afrique : Tripolitaine et Tingitane », *Ktèma*, p. 225-247.
- REBUFFAT R. (1987), « Les fermiers du désert », *L'Africa romana*, V, p. 33-68.
- ROCOLLE P.-P.F. (1942), *Comme Vous de la III<sup>e</sup> 'Augusta'*, Tunis.
- RES GESTAE DIVI AUGUSTI. Hauts faits du Divin Auguste*, texte établi et traduit par J. Scheid, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- ROMANELLI P. (1959), *Storia delle province romane dell'Africa*, Rome.
- SALAMAP. (1951), *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger.
- SHA (1994), *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, texte traduit par A. Chastagnol, Paris.
- STRABON, *Géographie*, livre I, texte établi et traduit par G. Aujac, Paris, Les Belles Lettres, 2<sup>e</sup> éd. 2003 (1969).
- STRABON, *Géographie*, livre XVII, 2<sup>e</sup> partie, *L'Afrique, de l'Atlantique au Golfe de Soloum*, texte établi et traduit par B. Laudenbach, commenté par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- TOUTAIN J. (1896), « Les Romains dans le Sahara », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 16, p. 63-77.
- TROUSSET Pol. (1974), Recherche sur le *limes Tripolitanus du Chott El-Djerid à la frontière tuniso-libyenne*, Paris.
- TROUSSET Pol. (1982), Le franchissement des Chotts du Sud tunisien dans l'Antiquité, *Ant. Afr.*, 18, p. 45-59.
- TROUSSET Pol. (2002-2003), « Le tarif de Zarai : essai sur les circuits commerciaux dans la zone présaharienne », *Ant. Afr.*, 38-39, p. 355-373.
- VIRGILE (2003), *L'Énéide*, traduit par M. Rat, Paris.

# UNA ROTTA “MILITARE” FRA LA SICILIA E CAPUT VADA NEL 533/546

Giovanni DI STEFANO<sup>1</sup>

## Riassunto

Fra la Sicilia (Kaukana) e il nord Africa (Caput Vada), nel 533/546 fu attivata una rotta “militare”. Belisario e Giovanni Troglita seguirono questa rotta per la riconquista dell’Africa Vandala.

**Parole chiave :** Rotta, flotta, ancoraggio, porto.

## Abstract

*Between Sicily (Kaukana) and North Africa (Caput Vada), a ‘military’ route was established in 533/546. Belisarius and John Troglita followed this route during the reconquest of Vandal Africa.*

**Keywords:** route, fleet, anchorage, port.

## Résumé

Entre la Sicile (Kaukana) et l’Afrique du Nord (Caput Vada), en 533/546, une route «militaire» a été activée. Belisario et Giovanni Troglita ont suivi cette voie pour la reconquête de l’Afrique vandale.

**Mots clefs :** Route, flotte, mouillage, port.

Una rotta “militare” fra la Sicilia e il Nord Africa fu attivata da Belisario nel corso della guerra di riconquista di Cartagine e dell’Africa.

Nel 533, infatti, il porto di Kaukana in Sicilia compare nel teatro delle operazioni militari della flotta bizantina guidata dal generale Belisario contro i vandali d’Africa che il 19 ottobre del 439 avevano occupato Cartagine<sup>2</sup> (fig. 1).

---

<sup>1</sup> Università della Calabria – Università di Roma Tor Vergata Ponte Pietro Bucci (Cosenza), Arcavacata di Rende (CS), Italia. E-mail: giovannidistefano1@libero.it

<sup>2</sup> *Procop* ; b.VI De Wing 4B (1968).

Gli anni che precedono la spedizione di Belisario nell'Africa vandala sono caratterizzati, dal 523 al 530, dalla politica del re Hilderico<sup>3</sup> ostile nei confronti degli Ostrogoti che dalla sede imperiale di Ravenna con Teodorico stavano restaurando un nuovo controllo della *pars* occidentale dell'impero, compreso lo stato vandalo. Hilderico, figlio di Eudocia e filo-cattolico, amico di Giustino, discendente per parte di madre dell'imperatore Valentiniano, si era mostrato in più occasioni piuttosto favorevole all'impero bizantino di Costantinopoli e poco disposto ad accettare l'influenza italo-ostrogota: aveva fatto catturare e uccidere in Africa la regina Amalafriada, vedova di Thrasamundo<sup>4</sup>.

Nella dinastia vandala di Geiserico la personalità di Gelimero che si era contrapposto a Hilderico appariva sempre più influente: questi riuscì a deporre Hilderico ritenuto troppo debole grazie all'appoggio della nobiltà vandala più tradizionalista e anticattolica<sup>5</sup>. Gelimero incarcerò il rivale con la scusa di essere troppo accondiscendente verso l'imperatore d'oriente e successivamente fece uccidere Hilderico dal fratello Ammata quando l'esercito bizantino di Giustiniano, guidato da Belisario, era già in Africa<sup>6</sup>.

266



Fig. 1: La Sicilia e il Nord Africa con Kaukana e Caput Vade.

<sup>3</sup> *Hydace; chronique* (a cura di A. Tranoy, Paris 1974, pp. 218-219).

<sup>4</sup> *Procop;* b. V. I 9,4. Cfr Francovich Onesti N. (2002), pp. 63-64.

<sup>5</sup> *Procop;* b. V. I 9,4. Cfr Francovich Onesti N. (2002), pp. 63-64.

<sup>6</sup> *Procop;* b. V. I 9,5.

La deposizione di Hilderico da parte di Gelimero rappresentò l’occasione per Giustiniano per avviare la riconquista dell’Africa.

La flotta approntata era composta da 500 navi da carico, dalla stazza alquanto variabile: 50.000 e 3.000 μέδιμνοι<sup>7</sup>. Ma L. Casson<sup>8</sup> propone molto più realisticamente 50.000 e 3.000 modii<sup>9</sup>. Della flotta facevano parte anche 92 dromoni, imbarcazioni veloci con vela latina, e ben 16.000 uomini di cui 5.000 cavalieri e mille arcieri. Tra questi si contavano 600 Unni che Procopio chiama Massageti<sup>10</sup>.

La flotta, dopo l’imbarco a Costantinopoli di Belisario, della moglie Antonia e dello stesso Procopio, assistente e scrivano del Generale, parte da *Abydo* nell’equinozio della primavera del 533<sup>11</sup>. Belisario dopo avere doppiato i capi di *Malea* e *Tenaro* si dirige verso l’estremità meridionale del Peloponneso, direttamente su *Methone* in Messenia, per mancanza di vento, e successivamente sul porto di *Zacinto* per rifornirsi di acqua. Solo dopo sedici giorni di navigazione verso la Sicilia la flotta del Generale Belisario approda nella costa orientale dell’Isola in un luogo deserto presso cui si eleva il monte Etna (fig.4). Da questo luogo che dobbiamo immaginare molto verosimilmente nel golfo di Catania, posto a settentrione di Siracusa (fig.1), il Generale Belisario adottando una strategia attentista preferisce inviare lo stesso Procopio a Siracusa<sup>12</sup> per acquisire informazioni sulla reale consistenza del potenziale di difesa vandala.<sup>13</sup>

Giustamente Federico De Romanis<sup>14</sup> sospetta che lo storico nativo di Cesarea, Procopio, nella narrazione degli avvenimenti abbia volutamente accreditato la sua missione siracusana come un successo di *intelligence* facendo apparire piuttosto l’inconsapevolezza di Belisario riguardo le difese dei nemici come un *topos* funzionale al successo del suo incarico. Prova ne è che Belisario aveva già ordinato alla flotta di dirigersi verso Caucana, e allo stesso Procopio di raggiungerlo in quel porto<sup>15</sup>, quasi a prefigurare non un attacco frontale e diretto a Cartagine quanto piuttosto uno sbarco in Africa in un luogo anche distante da Cartagine stessa<sup>16</sup>. Questo nonostante le informazioni raccolte da Procopio a Siracusa

---

<sup>7</sup> *Procop*; b.V.I 17,3.

<sup>8</sup> L.Casson, (1982), pp. 23-28.

<sup>9</sup> F. De Romanis, pp. 303-326, in particolare p. 312.

<sup>10</sup> *Procop*; b.V.I 13.

<sup>11</sup> *Procop*; b.V.I 13.

<sup>12</sup> *Procop*; b.V.I 12.

<sup>13</sup>

<sup>14</sup> De Romanis F., (2004),p. 313.

<sup>15</sup> *Procop.*, b.V.I 14,4.

<sup>16</sup> De Romanis F., (2004), p. 313.

furono molto rassicuranti: uno schiavo cartaginese aveva confermato che i vandali a Cartagine non erano affatto preparati ad *mi* attacco imminente. È molto probabile che lo schiavo traditore sia stato portato anche al cospetto di Belisario, cioè condotto a Caucana, se queste informazioni furono confermate, oltre che a Procopio a Siracusa, direttamente al generale in persona che si trovava nel porto siciliano. Proprio a Caucana tra l'altro sarebbe morto Doroteo uno dei comandati di Belisario. Il porto (fig.2) dunque doveva trovarsi lungo la costa siciliana, ben più a sud di Siracusa. A questo punto è necessario per continuare a seguire il racconto procopeo dell'attacco bizantino contro l'Africa vandala, progetto militare in cui il luogo di Caucana è strategico per il piano di navigazione dell'esercito di Belisario, precisare la localizzazione di Caucana<sup>17</sup>.

Tolomeo<sup>18</sup> la fonte più antica su Caucana com'è noto, situa Καυκάνα λιμήν con le coordinate 39°30' e 36° 15', fra la Βρούκα άκρα (39° 20' e 36 20') e Μοτυκανού έκβολαί (39° 40' e 36° 15')<sup>19</sup> (fig.5). In Procopio<sup>20</sup> è indicata inoltre la distanza fra Siracusa e Caucana che è di 200 stadi, sulla scorta della somma fra la distanza Siracusa - *Pachynos* (100 stadi) e *Pachynos* - Caucana ( 100 stadi)<sup>21</sup> (fig. 2).

268

Dunque il porto siciliano di Caucana in cui la flotta di Belisario attende Procopio e dal quale parte alla volta dell'Africa è senza dubbio da localizzare sulla costa meridionale della Sicilia (fig.2). Se la Bruca Akra (Punta Bruca) può farsi coincidere con Punta Braccetto Caucana si può senza dubbio ubicare ad Est di Punta Secca.

Procopio per indicare Caucana usa un plurale, forse per descrivere più nuclei abitativi, e definisce Caucana *tò chorion*, cioè un insieme di case, di terreni, di agridia, un distretto fiscale, di tipo rurale<sup>22</sup>. Gli scavi ad est di Punta Secca hanno confermato questa testimonianza (fig.3). Federico De Romanis in un suo recentissimo intervento<sup>23</sup> non solo approfondendo l'analisi delle vie marittime fra la Sicilia e l'Africa ma considerando anche

<sup>17</sup> Sulla tradizionale localizzazione di Caucana, poco ad est di Punta Secca, la bibliografia tradizionale non ha mai avanzato dubbi: Orsi P., 1942, p. 4; Pace B., 1972, pp. 89-99; Di Stefano G.; Pelagatti P., (2005), pp. 151-161. Tuttavia un dibattito si è aperto su questo argomento: Wilson R. J.A., *Sicily under the Roman empire*, Warminster 1990, p. 231; E. Kislinger, Pieralli L., Mannelli (2003), pp. 335-339; recentemente Wilson R.J.A., (2009), pp.163-167.

<sup>18</sup> Ptol., geogr.III 3,4.

<sup>19</sup> Altre citazioni in Cor., 104.1228-229; Plin., n. h.XXXI 73,79.

<sup>20</sup> *Procop*; b.V.I 14,4.

<sup>21</sup> Cfr. considerazioni svolte da De Robertis F., che desume la distanza Siracusa - *Pachynos* dalla stima diodorea - timaica della distanza Siracusa - *Melite*.

<sup>22</sup> Guillou A., (1961), p. 97; Pelagatti P., (1970) p. 157, n. 18.

<sup>23</sup> De Romanis F., (2004), pp.312-326.

i trasporti annorari nel Mediterraneo centrale e incrociando le indicazioni geografiche di Tolomeo su Caucana e gli stadi di distanza riportate da Procopio fra Siracusa e Caucana, ha definitivamente dimostrato la giusta localizzazione del porto di Caucana ad est di Punta Secca confermando così l'esattezza della bibliografia storica e geografico-itineraria<sup>24</sup> (fig.2).



Fig. 2: La Sicilia Meridionale con la localizzazione del porto di ancoraggio di Kaukana.

<sup>24</sup> Cfr. nota 17 per la bibliografia storica, inoltre cfr. Manni E., (1981), p.157; Uggeri G., (1997-1998), p. 343.



270

Fig. 3: Veduta aerea della costa meridionale della Sicilia con la localizzazione di Kaukana e dell'ancoraggio (Ponente-Palmento).

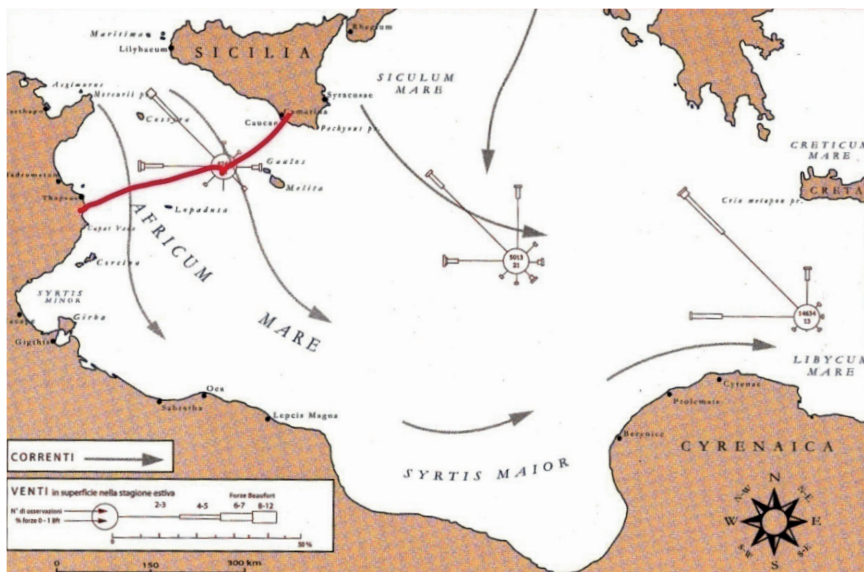


Fig. 4: La Sicilia e il Nord Africa. Venti, correnti e la rotta fra Kaukana e Caput Vada (da De Romanis F. 2004, con rielaborazioni dell'Autore).

La scelta di concentrare la flotta bizantina a Caucana credo che sia stata dettata da una motivazione strategica: illudere l'avversario vandalo Gelimero che l'obiettivo dell'attacco fosse la Sardegna in cui era in corso una sommossa e dove era stato inviato Tzazo, fratello del re vandalo<sup>25</sup>. Una mossa di sviamento che facendo credere un itinerario marittimo apparentemente non proiettato su Cartagine avrebbe potuto sortire un effetto sorpresa. Né erano possibili alternative se si considera che il porto di *Lilybaeum* era sotto il controllo vandalo<sup>26</sup>.

Federico De Robertis tra l'altro nel quadro dei traffici marittimi dovuti ai trasporti annonari ha molto insistito sulla funzionalità di alcuni scali apparentemente minori della Sicilia, soprattutto per le rotte provenienti dall'oriente o dalla Tripolitania<sup>27</sup> (fig.4). Scali ricettivi ma non necessariamente riferiti ad un abitato di rilievo in cui si svolgeva una intensa attività commerciale. Questi forse non erano necessariamente collegati con la produttività agricola nel territorio. Caucana che per la prima volta compare nelle registrazioni tolemaiche<sup>28</sup> rispondeva dunque a questa funzione<sup>29</sup> (fig. 4).

In definitiva la scelta di Belisario di concentrare la flotta a Caucana potrebbe essere stata dettata da alcune esigenze strategiche con le quali la posizione e la funzione del porto di Caucana avrebbero ben potuto accordarsi (fig. 4). Concentrata la flotta nel porto di Caucana, probabilmente nei ridotti del Palmento, di S. Nicola e di Longobardo<sup>30</sup> (fig.10), la traversata del canale di Sicilia verso l'Africa avvenne lungo un itinerario marittimo abbastanza consueto: da Caucana la flotta punta direttamente verso sud, verso le isole di *Gaulos* e *Melite*<sup>31</sup> ( fig. 4).

Da qui approfittando di un vento da est Belisario il giorno successivo sbarca in Africa a *Caput Vada*, oggi nei pressi di *Ras Kaboudia* in Tunisia, a Sud di *Thapsos* e *Hadrumentum*, al di là dell'isola di Cercina, a circa 180 km da Cartagine (fig. 4). Il Courtois pensa molto opportunamente che lo sbarco sia avvenuto il 30 agosto<sup>32</sup> e forse lo sbarco a *Caput Vada*<sup>33</sup> non

---

<sup>25</sup> Francovich Onesti N., (2002) *op. cit.*, p.70.

<sup>26</sup> Courtois Ch., (1955), p.193.

<sup>27</sup> De Romanis F., (2004), pp. 323-326, in particolare p. 324.

<sup>28</sup> Ptol., geogr.III 4,3.

<sup>29</sup> De Romanis F., (2004), pp. 323-326

<sup>30</sup> Cfr. per alcuni rinvenimenti subacquei, Kapitan G., (1977), p. 201; Parker A. J., (1992) p. 362; Di Stefano G., (1998), pp. 64.67.

<sup>31</sup> Proc.,b.V.114,16-17.

<sup>32</sup> Courtois Ch., (1955), p. 353.

<sup>33</sup> De Romanis F., (2004), p. 314.

è dovuto a una deriva causata da venti sfavorevoli<sup>34</sup>. Credo che lo sbarco molto a sud di Cartagine rientri piuttosto in un piano strategico di Belisario, accorto e prudente (fig.4).

Gelimiero non era a Cartagine<sup>35</sup> ma ad *Hermione* forse identificabile con *Bled Ammiane* o con un'altra località vicino *Mactar*<sup>36</sup>. È molto probabile che Gelimiero che era accompagnato dall'esercito si fosse spostato verso il sud per combattere i Mauri che spesso effettuavano scorrerie nelle città di confine.

La strategia di Belisario dopo l'arrivo a *Caput Vada* appare ancora abbastanza attendista: sbarcate le truppe, le armi e i cavalli in un campo trincerato Belisario prosegue via terra verso Cartagine (fig.4) mentre le navi lo seguivano dal mare<sup>37</sup>. Il generale attraversa la città di *Sullectum* (oggi *Salakta*), poi *Lepitis Minor* e *Hadrumentum* (oggi Susse ) fino al villaggio di *Grasse* (vicino l'odierna *Hammamet*), a 15 km da Cartagine<sup>38</sup>.

La battaglia decisiva si svolge a *Decimo* raggiunta dopo quattro giorni dallo sbarco a *Caput Vada*. Belisario grazie alla condotta strategica tenuta durante la battaglia decisiva di *Decimo* (settembre del 533), assieme agli Unni e al suo secondo, Giovanni, riuscirà a sbaragliare l'esercito vandalo di Gelimiero che aveva organizzato la difesa con il nipote Gibamudo e il fratello Animata<sup>39</sup>. L'esercito vandalo annientato fuggì verso la Numidia, attraverso la città di *Bulla Regia* (oggi *Hammam/Darradjì*, vicino *Souk el- Arba*)<sup>40</sup>. Belisario il 15 settembre del 533 poté entrare trionfalmente a Cartagine<sup>41</sup> (fig. 4).

Le vicende successive della guerra di riconquista sono ancora oggetto della bella narrazione di Procopio che affascina il lettore.

Con il tocco di chi personalmente ha vissuto i vari momenti sono descritti l'arrivo e il pranzo nella reggia di Gelimiero a Cartagine dopo la conquista della città, l'ulteriore scontro di *Tricamarum* (dicembre 533), la fuga di Gelimero sul monte Papua, il trasferimento dalla famiglia reale hasdinga a Costantinopoli e l'esilio del re vandalo in Galazia, nell'Anatolia centrale<sup>42</sup>. Fu così che l'impero bizantino mise fine al periodo vandalo

---

<sup>34</sup> Come invece sostiene Stein, cfr. Stein E., (1959), pp. 314-315.

<sup>35</sup> Proc., b.VI. 14,16

<sup>36</sup> Francovich Onest N., (2002) p. 70.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.70.

<sup>38</sup> *Procop.*; b V.I. 17.

<sup>39</sup> *Procop.*; b.V. I.18.

<sup>40</sup> *Procop.*; b.V. I.19.3

<sup>41</sup> *Procop.*; b.V. I,23

<sup>42</sup> Cameron A., 1985.

africano, iniziato nel 429 quando i Vandali sbarcarono in Africa e proseguito nel 439, anno in cui fu presa Cartagine (*anno Karthaginis*)<sup>43</sup>.

Oggi sulla fase vandala di Cartagine c'è una grande attenzione degli archeologi che hanno confermato una decadenza urbana ma anche una vitalità commerciale<sup>44</sup>, segno che le *elites* vandale si sostituirono, sia nei costumi che nelle attività economiche, a poco a poco ai *possessores* romano-africani ricreando così seppure in maniera fittizia le buone condizioni di vita della provincia africana<sup>45</sup>.

Il piccolo porto di Caucana (fig. 1, 2, 3, 4), sulla costa meridionale della Sicilia, fu così protagonista nel 533 di un avvenimento destinato a cambiare la storia dell'Africa e del mondo occidentale: la riconquista bizantina e l'inizio di un nuovo processo storico e culturale.

Ancora tredici anni dopo da Caucana partirà, sulla stessa rotta per *Caput Vada*<sup>46</sup> e Cartagine, un'altra spedizione guidata da Giovanni Troglita<sup>47</sup> per sedare la rivolta di un soldato della guardia bizantina, un tale Stotzas<sup>48</sup>, che unitosi ai capi mauri e ai vandali assediava Cartagine<sup>49</sup>.

Caucana e il suo porto saranno dunque due volte protagoniste nella storia fra l'Europa e l'Africa.

---

<sup>43</sup> Courtois C., (1955).

<sup>44</sup> Hurst H.R., (1993), pp. 327.

<sup>45</sup> Di Stefano G., 2002.

<sup>46</sup> Cor., Ioh. 1229-240.

<sup>47</sup> De Romanis F., (2004), p. 31.

<sup>48</sup> *Procop.* b.V.II, 11-25.

<sup>49</sup> Francovich Onest N., (2002), p. 98

## Bibliografia

- Cameron A. (1985), *Procopius and the Sixth Century*, London.
- Casson L. (1982), « Belisarius, expedition against Cartagine », in *Humphrey J.H. (ed.), Excavations at Carthage*, VII, Ann Arbor 1982, pp. 23-28.
- Courtois Ch. (1955), *Les Vandales et l'Afrique*.
- De Romanis F. (2004), « Il porto di Caucana: prospettive annuarie », *Rendiconti dell'Accademia Nazionale dei Lincei, cl. Sc. morali st. e fil.*, S. IX, vol. VI, fasc. 2, pp. 303-326.
- Di Stefano G. (1998), *Collezioni subacquee del museo Regionale di Camarina*, Firenze.
- Di Stefano G. (2002), *Città romane della Tunisia*, Ragusa.
- Di Stefano G. - P. Pelagatti, (1999) *Kaukana il chorion bizantino*, Palermo.
- Francovich Onesti N. (2002), *I vandali Lingua e storia*, Milano.
- Guillou A. (1961), *Fonti diplomatiche greche del periodo bizantino - normanno in Italia*, IV Congresso Storico Calabrese.
- H.R. Hurst (1993), « Cartagine, la nuova Alessandria », in *Storia di Roma*, 3, L'età tardoantica, pp. 327-345.
- Kapitän G. (2003), *Punta Secca, The International journal nautical archeology*, EYKOΣNIA, studi miscellanei per il 75° di Poggio S. F., Soveria Mannelli, pp. 335-339.
- Orsi P. (1942), in *Sicilia Bizantina*, Tivoli.
- Manni E. (1981), *Geografia fisica e politica della Sicilia antica*.
- Pace B. (1908), « Sul sito di Kaukana », in *Riv.St.Ant.*, XII, pp. 267-271.
- Parker A. J. (1992), *Ancient Shipwrecks of the Mediterranean and Roman Provinces*, in *Bar*, inter. Ser. 580.
- Pelagatti P. (1972), « Kaukana: un ancoraggio bizantino sulla costa meridionale », in *Sicilia Archeologica*, 18/20, pp. 89-99.
- Pelagatti P. (2005), « Caucana. La questione topografica », *Atti del Conv. Int. Di Studi "Di abitato in abitato"*, in *SEIA*, ns, VIII-IX, pp. 151-161.
- Stein E. (1959), *Histoire du bas-Empire*, Paris Bruges.
- Tranoy A. (1974), *Hydace; chronique*, Paris.
- Uggeri G. (1997-1998), « Itinerari strade, rotte, porti e scali della Sicilia tardoantica », in *Kokalos*, 43,44, p. 299-364.
- Wilson R.J.A. (1990), *Sicily under the Roman empire*, Warminster.
- Wilson R.J.A., « Postilla », *Atti del Conv. Int. Di Studi "Di abitato in abitato"*, in *SEIA*, ns, VIII-IX, pp. 163-167.